TRENTE-SIXIÈME ANNÉE -- Nº 10 775 — VENDREDI 21 SEPTEMBRE 1979

Accord entre Israël l'Égypte et les États-Unis sur le contrôle de la paix dans le Sinaï

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,60 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 15 fr. ; Canada, $ 0,85 : Côte-d'Ivoire, 180 F CFA ; Danemark, 4 kr ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 30 dr. ; Iran, 70 ris. ; Italie, 500 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,50 kr ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 160 F CFA ; Suède, 3 kr. ; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Poussée conservatrice en Europe du Nord

Après le dépouillement des votes par correspondance, les partis non socialistes gardent de justesse, en Suède, la majorité qu'ils avaient déjà obtenue aux élections de 1976. Ce succès est dû essentiellement à la forte progression des conservateurs, alors que les formations centristes s'affaiblissent. Ainsi observe-t-on, à Stockholm, la même évolution que dans le reste de l'Europe du Nord : percée des conservateurs, très nette aux dernières élections législatives en Finlande et municipales en Norvège, essoufflement de la social-démocratie, déclin des groupes qui s'efforcent de rester au milieu, notamment les ex-agrariens, qui ont perdu une partie de leurs électeurs traditionnels à la campagne sans réussir à bien s'implanter dans les villes.

Logiquement, les partis non socialistes devraient tenter de nouveau de s'associer au pouvoir en Suède. Mais il ne suffit pas d'appartenir à la famille des « bourgeois », comme les appellent leurs adversaires, pour mettre en œuvre un programme de gouvernement. Dans la précédente législature, à Stockholm, conservateurs, centristes et libéraux avaient divorcé après deux ans de cohabitation malaisée, et ils avaient laissé au petit parti libéral la charge de gérer les affaires avec la bénédiction des sociaux-démocrates.

Les socialistes, eux, gardent leur place de premier parti, mais les pays de cette région n'ont plus les ressources suffisantes pour mettre en œuvre de grandes réformes. Les « améliorations progressistes » qu'ils cherchent à ébaucher coûtent peu d'argent, mais exaspèrent une partie de l'opinion. Tout se passe comme si la population, après avoir profité du bien-être et du plein-emploi, se détournait de ceux qui ont construit cette société. Elle déplore certains freins mis à la libre entreprise, voire au droit de spéculer. C'est particulièrement sensible chez les jeunes électeurs : ils n'ont plus l'attachement traditionnel de leurs aînés pour la social-démocratie et ses luttes. Le niveau de vie décent, le plein-emploi, leur paraissent acquis une fois pour toutes. Une certaine bureaucratie, envahissante, tutélaire, s'est installée. Les citoyens cherchent obscurément autre chose et refusent nombre des contraintes indispensables à une répartition égalitaire du bien-être.

Face aux sociaux-démocrates figés, les conservateurs ont des allures de jeunes gestionnaires efficaces. Ils dénoncent à tout bout de champ la politique des socialistes, sans proposer autre chose en fait qu'un allégement des restrictions. Pourtant, ils parviennent à rassurer une partie du prolétariat à présent solidement embourgeoisé et à attirer les plus jeunes.

La vie politique des pays nordiques, très atomisée jusqu'à présent, va-t-elle évoluer vers un bipartisme à l'anglaise ? Ou les sociaux-démocrates se résoudront-ils, comme ils l'ont fait au Danemark, à sortir de leur superbe isolement et à rechercher au centre un partenaire ? Cependant, la coopération à Copenhague avec les libéraux n'est pas de tout repos, et une crise peut être déclenchée à tout moment par les puissantes confédérations syndicales de gauche.

Quelle que soit la formule de gouvernement, socialiste ou bourgeois, la politique suivie est et doit être en fait celle d'un assez large consensus. Le pouvoir ne peut se permettre des excès, surtout en cette période de crise mondiale. Mais il est certain que les stratèges de la social-démocratie n'ont pas encore trouvé la réponse aux questions qu'ils se posent sur leur déclin et les moyens d'y remédier.

(Lire nos informations page 7.)

Le terrorisme en Espagne

Le haut commandement réagit avec vigueur aux attentats contre des militaires

Le haut commandement de l'armée espagnole a réagi avec vigueur, et pour la première fois, aux attentats terroristes de l'ETA contre des membres des forces armées. Le général Montero, chef d'état-major de l'armée de terre, a commenté en termes énergiques l'assassinat, mercredi 19 septembre, à Bilbao, de deux officiers supérieurs, et il a fait allusion à une éventuelle intervention de l'armée.

De son côté, M. Carlos Garaicoechea, président du Conseil général basque, a exprimé la crainte que la poursuite des attentats « n'entraîne une interruption du processus démocratique ».

De notre correspondant

Madrid. — « *Il n'y a pas de doute que l'Espagne est malade...* » a déclaré dans la soirée du mercredi 19 septembre à Santa-Cruz-de-Tenerife, aux Canaries, le général José Gabeiras Montero, chef d'état-major de l'armée de terre espagnole. Il faisait allusion à l'attentat qui a coûté la vie mercredi à deux officiers supérieurs à Bilbao (*le Monde* du 20 septembre).

Le général, en visite officielle aux Canaries, s'adressait à une assemblée d'officiers supérieurs de la garnison de Tenerife et il a décidé après cette déclaration d'annuler toute la partie non militaire de sa visite. Il a ajouté : « *L'Espagne est soumise à des traitements qui ne donnent pas le résultat satisfaisant que nous souhaitons.* » Jamais, depuis le 26 novembre 1977, date à laquelle les commandos de l'E.T.A. avaient assassiné le premier des treize officiers victimes du terrorisme, un militaire de si haut rang n'avait réagi aussi nettement ni critiqué aussi durement le gouvernement de M. Suarez.

Le chef d'état-major a encore souligné en termes à peine voilés que l'armée constituait le recours aux dangers encourus par la patrie. « *Restez immunisés*, a-t-il dit, *contre toute tentative de dissolution venue de l'extérieur, en prévision du moment — auquel je ne crois pas — où la patrie devra recourir à nous autres pour préserver son essence.* »

Lors de la même réunion, le capitaine général des Canaries, le général Gonzalez del Hierro, a fait état de sa « tristesse » pour ses compagnons assassinés à Bilbao et pour « *l'Espagne qui semble se mourir* ». Le général del Hierro a critiqué le manque d' « *actions efficaces de l'autorité* » et a exprimée l' « *inquiétude des cadres de commandement* » face à l' « *insécurité croissante des rues de nos villes* » et aux « *offenses a l'Espagne et à ses symboles* ».

Avant de s'adresser aux officiers de Tenerife, le chef d'état-major de l'armée de terre avait fait diffuser un communiqué exprimant sa « *plus énergique réprobation pour le vil assassinat perpétré contre des membres de l'armée* ». La mort violente d'autres officiers n'avait jamais donné lieu à la rédaction d'un quelconque communiqué des forces armées. Tout au plus, en juillet 1978, après l'assassinat d'un général et d'un colonel par l'ETA militaire, à Madrid, le comité des chefs d'état-major des trois armes avait-il tenu à dissiper les spéculations sur un éventuel malaise dans les casernes, en réaffirmant sa volonté d'accomplir son « *devoir au service de l'Espagne sous le commandement suprême de Sa Majesté le roi et l'autorité et la direction du gouvernement* ». — (*Intérim.*)

La reprise des contacts P.C.-P.S.

Les communistes s'appliquent à minimiser l'importance de la rencontre

M. Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat national du P.S., s'est rendu jeudi matin 20 septembre, à la tête d'une délégation socialiste, au siège du P.C.F., pour y rencontrer une délégation communiste conduite par M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central.

La délégation socialiste est composée de membres de tous les courants du parti : MM. Jean Poperen, Jean-Pierre Cot, Jean-Pierre Chevènement et Jean Le Garrec, suppléant. Celle du P.C.F. comprend M. Philippe Herzog, membre du bureau politique, et deux membres du comité central, MM. Robert Allionne et Paul Rochas, qui militent respectivement dans les Bouches-du-Rhône et l'Isère, départements où les relations entre le P.C.F. et le P.S. ont un caractère conflictuel.

Les dirigeants du parti communiste, qui avaient accepté le 29 août cette rencontre proposée par le P.S. le 20, se sont employés, depuis, à minimiser l'événement. M. Georges Marchais avait déclaré devant le comité central, le 12 septembre, que l'heure n'est « même pas à une action commune loyale ». « L'Humanité » de ce jeudi ne dit pas un mot de la rencontre, « l'Humanité-Dimanche » rappelant, pour sa part, que le P.C.F. a choisi de construire une « union nouvelle ».

Le 22 septembre 1977, les dirigeants du parti communiste, du parti socialiste et du mouvement des radicaux de gauche, réunis au siège du comité central du P.C.F., place du Colonel-Fabien, constataient leur désaccord sur l' « actualisation » du programme commun de gouvernement qu'ils avaient signé en juin 1972. L'union de la gauche, en tant que formule politique susceptible de remplacer la majorité au pouvoir, avait cessé d'exister, même s'il paraissait probable que l'accord électoral sur lequel elle était fondée serait reconduit. Il le fut, en effet, entre les deux tours des élections législatives de mars 1978 et la règle du désistement en faveur du candidat de gauche le mieux placé a toujours été observée, depuis, pour les élections partielles comme pour les cantonales de mars dernier.

Deux ans après la cassure, il semble que la situation de la gauche n'ait pas fondamentalement changé. La rupture et l'union n'appartiennent ni l'une ni l'autre à un passé révolu, mais constituent toujours l'espace dans lequel se meuvent les socialistes et les communistes. La rencontre de ce jeudi 20 septembre en est l'illustration.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 8.)

La remontée de l'or fait chuter le dollar

Une forte baisse du dollar s'est produite jeudi 20 septembre, en liaison étroite avec la fermeté persistante du cours de l'or, qui a pratiquement égalé son record antérieur sur la place de Londres a 375,35 dollars une once de 31,1 grammes, après avoir fléchi, la veille, jusqu'à 369 dollars. La monnaie americaine est tombée à Francfort à moins de 1,78 DM, se rapprochant ainsi de son niveau le plus bas (1,75 DM) atteint a la fin d'octobre 1978. Elle a baissé également à Zurich (1,59 franc suisse contre 1,62) et à Paris (un peu plus de 4,17 F contre 4,2230 mercredi).

La monnaie américaine a entraîné avec elle la livre Sterling, dont le repli, amorcé ces derniers jours, s'est fortement accéléré vis-à-vis des autres monnaies européennes, chutant, à Paris, au-dessous de 9 F (8,91 F environ, contre 9,05 la veille). Le deutschmark a été, lui, vivement recherché, ce qui a entraîné une baisse générale des monnaies du Système monétaire européen par rapport à la monnaie ouest-allemande, dont le cours, à Paris, a frôlé 2,35 F pour revenir à 2,3480 F (contre 2,3375 F la veille).

Ce qui devait arriver se produit donc : la flambée du cours de l'or a fini par provoquer une lourde rechute du dollar. Jusqu'à ces derniers jours, la monnaie américaine avait fait bonne contenance, grâce, il est vrai, aux interventions massives des banques centrales, dont le bilan de la Bundesbank porte la trace. Mais la ruée sur l'or a été trop forte, et la maigre confiance accordée au dollar a fini par être balayée.

En ce qui concerne le marché de l'or, on enregistre un phénomène troublant : si, effectivement, le cours de l'once a quelque peu baissé pour les échéances immédiates, par crainte sans doute d'un reflux après l'envolée de ces derniers jours, pour les échéances longues il continue à monter. Ajoutons que la demande erste très forte et émanerait, selon le premier ministre de la Nouvelle-Zélande, des pays exportateurs de pétrole. En ce qui concerne précisément ce produit, une étude récente montre que le cours du pétrole, évalué en or, n'a guère changé depuis quarante-cinq ans.

Témoignage

Être ambassadeur à Bangui

Dans une série d'articles sur la situation en Centrafrique (« le Monde » des 6 et 7 juin), notre envoyé spécial Jean de La Guérivière, évoquant l'apparente passivité de l'ambassadeur de France actuellement en poste à Bangui, parlait de la diplomatie de la « joue tendue ».

M. Albert de Schonen, qui fut ambassadeur de France en Centrafrique de 1969 à 1971, nous a envoyé à ce sujet un témoignage personnel qui montre les difficultés rencontrées par les diplomates en poste dans ce pays.

par ALBERT DE SCHONEN

« Pour me limiter au seul problème de la protection de nos compatriotes, à l'exclusion de tous les problèmes de caractère purement politiques, je puis préciser que sur les cent cinquante Français environ contre lesquels Bokassa a pris des arrêtés d'expulsion pendant la durée de ma mission, il n'en est pas un seul en faveur duquel je ne sois intervenu. Il ne s'agissait pas de la remise de simples notes diplomatiques, mais de démarches pressantes comme il est possible de le contater par les quelques exemples ci-après pris parmi bien d'autres.

Les motifs de ces expulsions étaient le plus souvent dérisoires. Je me souviens notamment de ce parachutiste français qui fut arrêté pour avoir envoyé, sous enveloppe, une carte postale montrant une jeune Africaine avec le commentaire suivant : « *Elles sont belles, mais elles sont chères.* » Il y a là « insulte à la nation centrafricaine », me déclara Bokassa.

Dès le lendemain de la présentation de mes lettres de créance, il engagea le fer en décidant d'expulser en quelques heures un couple de Français, missionnaires pentecôtistes, accusés d'avoir mentionné dans leur correspondance l'expulsion récente de huit de nos compatriotes. En fait, Bokassa me mettait à l'épreuve pour savoir si, à la suite des difficultés rencontrées par mon prédécesseur, mon intention était de pratiquer la diplomatie de « *la joue tendue* » pendant la durée de ma mission, ou si j'entendais continuer de défendre les Français et leurs intérêts.

Poser la question, c'était la résoudre. J'écrivis donc à Bokassa pour lui rappeler que les conventions d'établissement signées entre nos deux pays prévoyaient certaines procédures, et particulièrement le respect de certains délais en cas d'expulsion. Il adressa aussitôt une lettre à M. Poher, qui assurait alors l'intérim de la présidence de la République après la démission du général de Gaulle, pour lui indiquer que je l'avais menacé et pour s'étonner de ce que je ne sois pas arrivé à Bangui avec une nouvelle équipe de collaborateurs, l'ancienne équipe « m'enlevant toute indépendance de jugement ».

Sur un ton très ferme, M. Poher lui répondit que ma démarche ne constituait aucunement une menace, et qu'il n'était pas dans les traditions, en France, de changer tout le personnel diplomatique lors de l'arrivée d'un nouvel ambassadeur.

En permanence, j'eus à faire face à des problèmes de ce genre. Bokassa intervenait parfois directement à Paris, soit pour prétendre que j'avais élevé la voix, soit pour affirmer que mes collaborateurs se livraient à des campagnes subversives. Plusieurs fois par semaine, il m'adressait des lettres, généralement des plus aigres, et, de-ci de-là, pleines de louanges. L'ambassade était pour Bokassa une sorte d'exutoire de ses colères ou de ses enthousiasmes.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Baiser dangereux

Grande découverte en matière de prophylaxie grâce au Quotidien des ouvriers, *organe des syndicats chinois, qui annonce dans son dernier numéro que « le baiser est un geste nuisible à la santé ».*

Nous savions en effet qu'un baiser pouvait parfois transmettre des virus dangereux, mais il semble que le plus nuisible d'entre tous est le subversif virus de l'amour. Nul ne sait exactement quand fut inventé le premier baiser, mais, à la lueur de cette grande découverte de l'hygiène sociale, il y a fort à parier que l'humanité vit dangereusement depuis quelques bonnes dizaines de millénaires.

BERNARD CHAPUIS.

Le budget de la défense

L'arme nucléaire n'a plus la priorité écrit le rapporteur U.D.F. de la commission de l'Assemblée

Au nom de la commission de la défense à l'Assemblée, M. Paecht, député U.D.F. du Var et auteur d'un rapport, qui sera publié la semaine prochaine, sur l'exécution de la loi de programmation militaire entre 1977 et 1980, constate « malheureusement » que — contrairement aux déclarations gouvernementales — le maintien d'un effort en faveur de l'arme nucléaire n'a plus la priorité.

A l'heure où Moscou s'inquiète des projets de l'OTAN de moderniser les armes nucléaires en Europe, on attend avec intérêt les déclarations du ministre de la défense, M. Bourges, lors du débat du 2 octobre à l'Assemblée sur le rapport de M. Paecht.

(Lire page 10.)

LE DIAGNOSTIC D'UN SOCIOLOGUE

La fin de l'Amérique ?

L'Amérique de 1979 n'a pas le moral. Son président, ses sociologues, ses journalistes, ses sondeurs d'opinion croient déceler actuellement une crise de son système de valeurs et de sa capacité d'action. Ses politologues s'inquiètent d'un manque de volonté et de détermination face à la crise économique mondiale. Ses historiens dénoncent une tendance de plus en plus répandue des individus au repli narcissique. On parle volontiers, dans la presse américaine aujourd'hui, d'une *ego generation*, tout à fait incapable d'affronter les questions douloureuses de la pénurie énergétique et de la concurrence mondiale. Symptôme politique de ce désengagement moral, qui suit de peu le désengagement militaire du Vietnam, le taux d'abstention à l'élection présidentielle américaine a atteint 45 % en 1976.

Les Contradictions culturelles du capitalisme, de Daniel Bell, qu'on vient seulement de traduire en France (hélas ! très mal), s'inscrit dans cette interrogation, bien que le livre, paru aux Etats-Unis en 1976, l'ait précédée. Il conduit à se demander sérieusement si le déficit actuel de la balance des paiements américaine (révélateur d'une baisse d'efficacité économique nationale) est un phénomène d'ordre conjoncturel, accidentel, ou, plus fondamentalement, le résultat d'une évolution profonde des mentalités.

EMMANUEL TODD.

(Lire page 25.)

Le Monde

idées

ÊTRE JUIF

Retour aux sources

par MAURICE BERNSOHN (*)

ISRAEL est pratiquement le seul pays qui ne se fonde pas sur une continuité séculaire récente ni sur une confirmation géographique ou politique unanimement acceptée. L'assise de l'Etat reste essentiellement une idée dont la source est la religion juive. Cette dernière repose sur la trilogie : la Bible, son peuple, sur sa terre. Toute autre interprétation du judaïsme est falsification ou mutilation.

Or le sionisme politique et l'installation en Palestine au cours de ce siècle, ont été l'œuvre de juifs libéraux et socialistes, militants laïques.

Dans tous les premiers congrès sionistes ont figuré des leaders tellement « déjudaïsés », Herzl compris, qu'ils avaient proposé l'allemand, le yiddish ou l'anglais comme langue nationale et l'Ouganda comme terre promise. En fait, le mouvement de « retour à Sion » ne pouvait se cristalliser et connaître un début de réalisation qu'en se révoltant contre la tradition religieuse, aux yeux de laquelle il ne pouvait être qu'hérétique, puisqu'il prenait en main la tâche du Messie avant que ne se réalise sa venue.

Pendant un demi-siècle, jusqu'à la seconde guerre mondiale, la quasi-totalité des juifs d'Occident ou occidentalisés ont combattu le sionisme, car ils jugeaient qu'il mettait en péril leur citoyenneté dans leur pays de résidence. La grande majorité des juifs religieux l'ont persécuté, car il contrevenait à leur conception théologique.

Peu avant la seconde guerre mondiale, les rabbins orthodoxes polonais ordonnaient à leurs fidèles de porter le deuil et de considérer comme morts ceux de leurs enfants qui partaient pour la Palestine. Trois millions d'entre ceux qui restèrent furent exterminés par le nazisme. C'est dans une ambiance de rébellion contre l'autorité religieuse que les dirigeants du sionisme, puis d'Israël, ont fait leurs premières armes.

Tous les intellectuels juifs d'Europe au cours de ce siècle ont baigné dans le laïcisme. De Descartes à Marx et au-delà, ont existé des relais spécifiquement juifs. En dehors de la communauté synagogale, les juifs, tant libéraux ou socialistes sionistes que socialistes révolutionnaires, devenus ultérieurement léninistes, stalinistes ou trotskistes, étaient tous militants antireligieux. Le mouvement le plus populaire jusqu'à l'extermination stalinienne et hitlérienne, le socialisme « Bund » l'était lui aussi.

On ne signalera jamais assez la parenté, à l'origine, de tous ces mouvements ensuite divergents, puis en guerre fratricide. On ne sait pas assez que des dizaines de frères et de cousins étaient, l'un ministre ou dirigeant en Israël et l'autre, ministre, ambassadeur ou dirigeant dans un pays communiste.

Nous nous sommes donc retrouvés en Palestine, puis en Israël, dans ce paradoxe permanent : terre promise suivant la tradition religieuse, réinvoquée dans la prière quotidienne pendant deux mille ans, rédimée en fin de compte grâce à une majorité de laïques parfois athées.

Les cadres religieux sont autant responsables du désarroi que les militants laïques. Ils ont, eux aussi, importé leurs façons de voir d'autrefois, dans leurs communautés fermées d'Orient et d'Occident, dont le premier réflexe devait être d'imposer la discipline intérieure afin de se maintenir, en rejetant vers l'extérieur les contrevenants.

Au lieu de prodiguer un amour fraternel qui engloberait toute la nation dans l'esprit et la continuité du judaïsme, les dirigeants et les partis religieux se discréditent trop souvent dans la poursuite d'intérêts mesquins et sectaires. Cette attitude indispose la majorité des gens de bonne volonté et notamment les jeunes.

Sous tous les gouvernements israéliens, *qui furent toujours de coalition*, les partis religieux purent monnayer leurs quelques sièges contre des mesures impopulaires, comme l'exemple récent de la dispense de tout service militaire ou civique pour les jeunes filles de leur camp, alors que la nation entière est mobilisée en permanence.

Quelle inspiration et quel enthousiasme peuvent trouver les Israéliens dans le débat public violent entre les deux grands rabbins d'Israël sur le droit ou le devoir d'arracher les mauvaises herbes d'entre les interstices du Mur des lamentations ? Ce ne sont que deux exemples des thèmes « religieux » avec lesquels on occupe une opinion assoiffée de contenu spirituel nouveau.

Le conflit entre les anciens et les modernes est éternel et universel. Il a meublé également l'histoire juive. A l'époque du Second temple, on l'a rendu responsable de sa destruction.

Il est utile d'exposer cette problématique *telle qu'elle se présente* aujourd'hui dans un Israël toujours aussi menacé et qui doit être soucieux d'unité et de force d'âme.

Le peuple de la différence

Le sionisme a été considéré comme la normalisation du peuple juif par l'octroi d'un territoire national. « *Peuple désormais comme les autres, donc laïque comme les autres...* » Cette formule, j'y croyais moi-même, il y a trente-deux ans, quand je suis arrivé dans le pays. Je n'y crois plus. Beaucoup d'autres Israéliens opèrent cette révision, surtout depuis la guerre de Kippour. Celle-ci a confirmé que nous n'étions pas acceptés et, donc, que nous ne pouvions être « comme les autres ». Tout le débat sur les territoires occupés est un vaste nuage de fumée. Ils n'existaient pas pendant les dix-neuf premières années d'Israël. Personne ne proposait d'Etat palestinien et nous n'étions pas plus acceptés alors. Nuage de fumée qui permet d'intoxiquer l'opinion mondiale et même israélienne pour éliminer ces premiers glacis de défense du cœur d'Israël afin de mieux le percer ensuite.

C'est ce que veulent et disent les organisations palestiniennes. Je les crois et je les comprends. Mais les Israéliens doivent vivre et s'organiser pour faire échouer leur projet.

Cela les rend différents des autres pays et nations qui sont tous établis et acceptés. Pourquoi « différents » ? Parce qu'ils ont choisi d'être « choisis ». Chaque juif peut librement renouveler ce choix ou le rejeter.

Nous avons choisi et choisissons d'être « élus » pour incarner, à travers le monde et l'histoire, le message de fraternité, de justice et de paix. D'autres écoles de pensée nous relaient, mais nous restons la matrice irremplaçable, alors que les déviations se multiplient chez nos associés. L'antisémitisme et l'anti-israélisme expriment le désir de briser le miroir symbolique dans lequel certains hommes découvrent leurs propres manquements. L'Etat d'Israël a choisi et doit continuer à choisir d'être un « phare parmi les nations ». Cette ambition nous impose d'abord de tenir contre vents et marées et, simultanément, de faire rayonner au loin notre message.

Les juifs « différents » ont fait un État « différent », contrairement à ce que prévoyaient les pères fondateurs du début ou du milieu du siècle. C'est pourquoi, n'étant pas arrivés à la normalité, nous devons reprendre haleine et nous ressourcer.

Pour les nouvelles générations israéliennes, le patrimoine spirituel n'existe plus que sous forme résiduelle. La Bible est vue sous l'optique du bachotage nécessaire. Recevoir le livre en même temps que le fusil des mains d'un général est devenu pour le conscrit une routine dont le sens risque de disparaître.

L'éducation à orientation laïque ne suffit peut-être pas à survivre dans un pays « dévoreur de ses habitants ». Seule une motivation fondée constitue un appel à y venir, une vitamine *pour y vivre et y lutter*.

Cette spéculation métaphysique n'est certainement pas l'occupation quotidienne des jeunes Israéliens qui se caractérisent bien plus par une joie de vivre, par l'équilibre physique et psychique que le monde leur envie. Mais les contraintes y sont dures et durables, surtout celles de la défense nationale, qui continueront éventuellement pour une *génération encore*.

Les questions : « *Pourquoi moi ? Pourquoi ici ? Pourquoi ainsi ?* » se posent à chacun. Le « sabra » a des réponses désormais faciles : « *J'y suis né et j'y assume tout, comme le Lapon ne pense vivre qu'en Laponie, malgré le froid et les ténèbres qui y durent six mois.* » Ce schéma est faux car on ne doit attendre ni un traîneau, ni la fonte des glaces pour quitter Israël, ni que la langue lapone devienne internationale. Les Lapons n'ont d'ailleurs guère d'oncles à New-York ou à Paris.

La prise de conscience de ce qu'Israël n'est viable qu'avec des racines spirituelles profondes, authentiquement juives, s'est amplifiée au cours de ces toutes dernières années.

Elle a joué son rôle dans le renversement politique de 1977 et elle a atteint des kibboutzim de gauche qui sont revenus de l'aberration des années 30 ou 40, où le récit de la sortie d'Egypte présentait Lénine et Staline comme ceux qui « *nous ont libérés de l'esclavage* ». Maintenant certains de ces kibboutzim construisent des synagogues. En dehors des ailes d'extrémistes confirmés dans leurs dogmes, l'orthodoxie ou *l'athéisme, la grande majorité* des Israéliens se cherche.

L'Israël des années 80

Comme ailleurs, les problèmes d'Israël se présentent différemment qu'il y a trente ou dix ans.

Le grand événement est le traité de paix israélo-égyptien. Les Israéliens ne prennent que lentement conscience de l'importance du tournant. L'alliance entre eux, qui peut se consolider progressivement, mènera à une modification géopolitique fondamentale. C'est surestimer les autres Etats arabes que de croire que dans cette situation nouvelle ils peuvent être plus que des nuisances meurtrières et qu'Israël et l'Egypte, militairement bien plus puissants, ne pourraient eux aussi intervenir dans l'approvisionnement en pétrole.

La seconde découverte récente concerne les Arabes israéliens. En trente ans, leur population a triplé et leur bien-être matériel a augmenté bien davantage. Pendant vingt-huit *ans, il n'est survenu aucun* incident racial ni aucun conflit violent entre les deux populations.

Les partis au pouvoir ont essayé de promouvoir au mieux les régions israéliennes de peuplement arabe. Alors qu'il n'y en avait pas, il y a maintenant trois mille universitaires arabes israéliens.

Hostile à de nouvelles implantations juives au-delà des frontières de 1968, la gauche a prôné depuis quelques années la création de nouveaux villages en Galilée. Soucieux d'évacuer le Sinaï, le mouvement Paix maintenant demandait un transfert rapide vers le Néguev. *Or, ne voilà-t-il pas que, au début* d'août, des milliers de Bédouins du Sinaï et d'Arabes de Galilée se sont rebellés contre les mesures administratives nécessaires pour l'installation des juifs, manifestant devant la Knesset pour proclamer que ces terres, israéliennes depuis trente *ans, sont arabes et palestiniennes.*

La troisième réalité dont les Israéliens ont dû prendre acte au cours des dernières années, c'est que les juifs dans le monde ne rejoignaient Israël qu'en très petit nombre. Contrairement à toute la doctrine sioniste, même les juifs menacés (U.R.S.S., Iran, Amérique du Sud, etc.) ne choisissent pas tous Israël. Pour ses habitants, pour lesquels la forme de solidarité valable est celle de l'immigration, la seule interprétation est que ceux qui ne viennent pas préfèrent le veau d'or, le confort ou l'inertie.

Dernière constatation : beaucoup *de citoyens du monde libre*, Américains en tête, seront tentés dans cette décennie d'abandonner Israël contre de chimériques espoirs de pétrole avec la même inconscience feinte ou ignare que celle dont ont été victimes les juifs, la Tchécoslovaquie, puis toute l'Europe en 1939-1940.

Pris à la gorge par ces problèmes, plus encore que par ceux de l'économie et de la société, les Israéliens décidés à survivre en combattant ne peuvent que se ressaisir et se ressourcer dans le droit fil de leur tradition et de leur histoire.

Au niveau politique, la première démarche devrait être l'union nationale et un gouvernement qui en émane.

(*) Président honoraire de l'Union des juifs de France et d'Afrique du Nord en Israël.

Le principal

par ROGER ASCOT (*)

LES juifs, on en parle. De trop, dit-on ici et là. Antisémites viscéraux ou timides israélistes ressentent, les uns et les autres, un malaise. Les premiers parce qu'Auschwitz ne leur a rien appris, les seconds parce que, s'ils veulent bien rester juifs, ils ne souhaitent le rester qu'en catimini : « De grâce, qu'on nous oublie. »

Hélas, hélas, hélas ! La question juive est devenue spectacle. L'holocauste se vend et l'angoisse dite juive fait recette. Du moins le croit-on. De là ce débat confus, gesticulatoire et incohérent où chacun s'avise de donner la leçon et d'où il ne sort rien d'autre que dégoût rétro, regret passéiste ou — suprême mode — ce bric-à-brac sophistiqué proposé au visage émacié et au style verbeux.

C'est vrai, il est difficile de vivre avec le souvenir d'enfants juifs s'en allant en déportation. Bien que, à la limite, on finisse par supporter n'importe quelle atrocité passée en l'édulcorant, en la minimisant ou en la niant. Ou encore, le plus simplement du monde, en vivant au jour le jour. Les nécessaires chasseurs de nazis sont, à la longue irritants, et bien des Français juifs, eux-mêmes lassés et désireux de se reconvertir, souhaiteraient — sans toujours l'avouer explicitement — tourner la page. Qui, dans cette société occidentale, avide et inquiète, happée par le temps, leur jettera la première pierre ?

C'est vrai encore, d'aucuns reprochent à d'autres juifs français d'avoir la mémoire douloureuse et de se refuser d'en effacer Israël. C'est vrai, enfin, que la poignée d'éternels nervis antijuifs, portée par une sourde mais oppressante réhabilitation vichysso-fasciste ou confortée par un gomulkisme à la française (aussi bien à droite que du côté d'une certaine gauche), se croit à nouveau presque tout permis.

Mais les vraies questions dans tout cela ? Qui et quand va-t-on y répondre ? Qui aura le courage élémentaire de dire que l'on peut être pour la survie d'Israël sans être pour cela hors la France ? Qui — en France, en Israël, dans le monde arabe — pourra se déclarer pour le droit des juifs israéliens à se vouloir tels, sans pour autant mettre en doute le droit, tout aussi légitime, des Arabes palestiniens de se déterminer comme ils ont l'envie et le droit de le faire en Cisjordanie et à Gaza, et sans passer pour un traître au sein de sa propre communauté ?

Qui, sans mettre en question les retombées antisémites d'une actualité à l'odeur de benzine ou artificiellement remise au goût du jour par certains médias, ne verra que la police française en 1979 n'arrête plus les juifs au petit matin et que si certains juifs se retrouvent au commissariat, c'est par erreur, parce qu'ils ont le teint basané et ressemblent à s'y méprendre à des travailleurs immigrés ? Et qui dira que c'est ce racisme-là qu'il faut combattre aujourd'hui en priorité ?

Sans doute un racisme n'exclut pas l'autre, mais, au contraire, l'annonce. L'histoire est là pour nous le rappeler si nous avions la malchance de l'oublier. Mais le principal, n'est-ce pas ce droit à la vie et à la dignité que tout homme peut revendiquer ? Il fut un temps, après guerre, où les debaters d'une génération manichéenne et désolée se lançaient à la tête, suivant le camp qu'ils avaient choisi, les noms martyrs des Rosenberg ou de Slansky. Le résultat, on le connaît : les déportés de la cordillère des Andes et le goulag.

Je ne dis pas que les Français (gouvernement et opposition) peuvent à eux seuls hâter la naturelle et réciproque reconnaissance d'Israël et de l'O.L.P. Mais ils peuvent au moins essayer, en sachant bien qu'il ne sert à rien de faire seulement pression sur les Israéliens, que personne ne contraindra plus à se sacrifier sur l'autel sanglant d'un monde qui n'en finit pas de se déjuger.

Ainsi peut-être ces jeunes (et moins jeunes) juifs français dont parlent MM. Harris et de Sédouy dans la France et les juifs ne seront-ils plus amers et retrouveront-ils cette fois dans la France qui n'a cessé de faire battre le cœur des juifs du monde entier depuis 1789 et la Déclaration des droits de l'homme.

Quant à M. Alfred Fabre-Luce et à son livre, instruments désuets et dérisoires (mais réactualisés dangereusement) d'un vichysme antisémite-qui-ne-voulait-pas-Auschwitz mais y a, volontairement ou non, contribué, ils retourneront à la poussière du temps à jamais passé.

(*) Rédacteur en chef adjoint de « l'Arche » et écrivain.

Le critère de l'antisémitisme

par DANIEL AMSON (*)

IL n'est pas facile de déterminer à partir de quel seuil on peut accuser quelqu'un d'être antisémite. Chacun connaît l'histoire de cet israélite voyageant en wagon-lit, auquel son voisin avait prêté successivement sa robe de chambre et ses pantoufles, qui, parce qu'il ne lui avait pas prêté également sa brosse à dents, dira à sa femme, en descendant du train : « *Je viens de voyager avec un antisémite...* »

C'est que le juif — comme tout minoritaire — peut toujours expliquer un échec par l'hostilité des autres envers le groupe auquel il appartient. Il n'est plus, dès lors, responsable de cet échec, mais il l'impute à d'autres, dont il soutient qu'ils étaient animés par l'antisémitisme. C'est là une attitude commode qui permet de justifier par un motif idéologique ce qui résulte le plus souvent de l'absence de mérite. Un juif peut être le premier « collé » à un concours, sans que le jury soit, pour autant, antisémite...

De même, des parents catholiques qui ne souhaitent pas qu'un de leurs enfants épouse un juif ne sont pas, de ce seul chef, antisémites. Ou bien alors il faut admettre que les juifs — très nombreux — qui ne souhaitent pas le « mariage mixte » de leurs enfants sont également coupables de la même faute.

On ne saurait donc sérieusement parler d'antisémitisme que lorsqu'une manifestation d'hostilité aux juifs dépasse le seuil de l'exercice normal d'une compétence ou de la défense banale d'une tradition d'endogamie. Au-delà de ce seuil, il y a des antisémites invétérés, les professionnels de la haine, qui ne méritent que le mépris et dont la justice de la République doit réprimer l'action.

Il ne faut pas galvauder le sens des mots, sauf à leur voir perdre, ensuite, toute leur portée.

L'antisémite — le vrai — est un ennemi du bien public, comme tous ceux qui sont prêts à persécuter un groupe humain, quel qu'il soit. Il ne doit pas être confondu avec celui qui, prenant acte de la différence revendiquée par l'autre, se borne à en tirer la conséquence.

On peut, certes, se demander à partir de quel moment on entre dans la seconde catégorie. C'est, semble-t-il, lorsque, dépassant les réflexes normaux d'altérité, on devient animé, avant tout, par *l'intention de nuire*.

Supposons qu'à un concours un poste soit disputé entre deux candidats — un juif ou un non-juif — dont aucun n'est manifestement meilleur que l'autre. Selon la composition du jury, la « cote d'amour » pourra bénéficier à l'un d'entre eux qui, plus que l'autre, aura gagné la sympathie. Le juif pourra être reçu, ou le non-juif : il n'y aura pas lieu d'en inférer que le jury était hostile au groupe auquel l'autre candidat appartenait. Ce n'est que si le candidat juif avait été manifestement meilleur que l'autre, et que ce dernier ait pourtant été choisi par le jury, que l'on pourrait imputer ce résultat à l'antisémitisme.

Chacun sait bien, au fond de lui, que cette hypothèse est rare.

Il faut s'en réjouir et ne pas, à tort et à travers, imputer à l'antisémitisme ce qui résulte seulement de l'altérité.

(*) Avocat à la Cour.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	155 F	278 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	260 F	480 F	700 F	920 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	183 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE	230 F	420 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

LES POURPARLERS SUR L'AVENIR DU PROCHE-ORIENT

M. Dayan a conclu avec les États-Unis et l'Égypte un accord sur le contrôle de la paix dans le Sinaï

Le département d'Etat a affirmé, mercredi 19 septembre, que les attaques préventives israéliennes contre le Sud-Liban n'avaient jamais fait l'objet de consultations préalables entre Washington et Jérusalem, contredisant ainsi les propos tenus la veille par le ministre israélien de la défense, le général Weizman (« le Monde » du 20 septembre).

A Jérusalem, la Knesset a repoussé, mercredi, par 48 voix contre 26 et 3 abstentions, une motion de défiance présentée par les travaillistes et visant l'« incapacité du gouvernement Begin ». L'ancien ministre de la police travailliste, M. Shlomo Hillel, a affirmé que « le fait que le ministre de la défense, M. Weizman, accepte d'avertir Washington avant chaque opération projetée au Sud-Liban, ouvre la porte à une série de capitulations politiques ».

De notre correspondant

Washington. — Au terme de deux jours d'intenses négociations, M. Dayan, ministre israélien des affaires étrangères, a quitté Washington, mercredi 19 septembre, en ayant rempli la mission limitée qu'il s'était assignée. Le différend qui opposait Israélaux Etats-Enuis à propos du contrôle de la paix dans le Sinaï a été réglé par un accord préliminaire qui deviendra définitif après son approbation par les gouvernements égyptien et israélien, ainsi que par le Congrès des Etats-Unis.

L'accord, valable trois ans, reprend les termes de l'arrangement déjà passé entre Israël et l'Egypte, en y ajoutant quelques idées américaines. Le gros des forces séparant les anciens belligérants dans le Sinaï sera composé de patrouilles israéliennes et égyptiennes. Les Américains participeront à cet effort, d'une part en renforçant leurs vols de reconnaissance au-dessus de la région, d'autre part en maintenant les quelque deux cents hommes qui observent depuis 1975, du haut des cols du Sinaï, les activités militaires des deux parties.

En revanche, le rôle de l'ONUST (Organisation des Nations unies pour la supervision de la trêve), que les Etats-Unis considéraient comme un élément décisif de leur plan, a été réduit au point de relever d'une très vague éventualité. Israël se méfie de ces observateurs envoyés par des pays pour la plupart hostiles à la « *paix de Washington* » et demande que leur rôle soit secondaire par rapport à celui des trois principales parties contractantes. M. Dayan ne semble pas avoir été vigoureusement contredit sur ce point par son partenaire égyptien, le général Kamel Hassen Ali, ni par M. Vance.

Israël a cependant fait la concession principale en renonçant à exiger des Etats-Unis la constitution d'une force internationale *ad hoc*, comme cela avait été promis par M. Carter au moment de la signature du traité de paix. En échange, les Etats-Unis ont accepté d'accroître leur rôle, sans porter toutefois leur « *présence physique au sol* » au-delà de ce qu'elle était depuis quatre ans.

Un climat maussade

La visite de M. Dayan à Washington, qui coïncidait partiellement avec celle du général Weizman, ministre israélien de la défense, et avec le premier anniversaire des accords de Camp David, n'a pas permis pour autant de modifier le climat très maussade des relations israélo-américaines. Bien au contraire, les divergences ont été soulignées encore plus clairement que de coutume. Ainsi le général Weizman, qui avait eu samedi soir, au cours d'une réception, un affrontement verbal remarqué avec M. Saunders, secrétaire d'Etat adjoint pour le Proche-Orient, est allé jusqu'à dire qu'Israël avait en fait « *plus de problèmes* » avec l'Amérique qu'avec l'Egypte. M. Dayan s'est montré, pour sa part, désabusé en admettant publiquement, au cours d'une conférence de presse, mercredi, que la politique fondamentale de Washington vise à un retrait israélien de Cisjordanie et de Gaza, à un retour « *plus ou moins complet* » aux frontières de 1967 et à la création d'un « *foyer* », sinon d'un Etat arabe en Palestine aux côtés d'Israël. Selon le ministre israélien, cette proposition date du plan Rogers de 1971. Elle explique la plupart des autres grandes divergences entre les deux pays, notamment à propos des colonies juives en territoires occupés et de la récente décision de Jérusalem d'autoriser les achats de terre.

Les représailles israéliennes au Liban restent un autre sujet de désaccord, d'autant que le général Weizman s'est empressé de réduire la portée de l'engagement qu'il aurait donné au représentant Paul Findley, selon lequel Israël consulterait Washington avant toute action militaire au Sud-Liban (*le Monde* du 20 septembre). Pour le ministre israélien de la défense, cet engagement ne contient rien de nouveau par rapport à la pratique antérieure : ladite consultation pourra avoir lieu après comme avant les faits, et Israël se réserve le droit de ne pas tenir compte du point de vue américain.

Pour toutes ces raisons, la situation n'était décidément pas mûre pour une décision sur les demandes d'aide israéliennes. M. Weizman a admis que son pays ne recevrait pas toute l'aide militaire demandée (1,85 milliard de dollars l'an prochain) et qu'aucune décision ne sera prise par Washington à ce sujet avant deux ou trois mois.

MICHEL TATU.

Le rapprochement entre le roi Hussein et M. Yasser Arafat se précise

De notre correspondant

Beyrouth. — Le chef de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, a effectué, le mercredi 19 septembre, une visite à Amman, au cours de laquelle il a eu un entretien de cinq heures consécutives avec le roi Hussein. L'accueil a été chaleureux, a-t-on noté dans les milieux palestiniens, et le communiqué qui a suivi la rencontre souligne « *la nécessité de poursuivre l'action commune, de coordonner les efforts à la prochaine Assemblée générale des Nations unies et de renforcer la solidarité arabe sur la base des résolutions du sommet de Bagdad* ».

C'est la première fois depuis le « Septembre noir » de 1970 que M. Arafat se rend dans la capitale jordanienne. Il avait bien rencontré le roi Hussein à plusieurs reprises, dont deux fois en territoire jordanien au cours des deux dernières années (novembre 1978, en compagnie du colonel Kadhafi, et août 1979), mais le souverain avait pris soin de le recevoir à la base aérienne de Mafrak, loin de la capitale. Le fait que la présente rencontre se déroule à Amman pourrait impliquer que le souverain jordanien, qui doit se rendre bientôt aux Nations unies pour y prendre la parole devant l'Assemblée générale, veut se présenter en porte-parole de l'ensemble du monde arabe.

Le roi Hussein a cessé d'être l'« *ennemi numéro un* » pour M. Arafat depuis 1976. Les premiers contacts entre la Jordanie et la résistance palestinienne s'étaient faits sur l'insistance et sous l'égide de la Syrie. Ils s'étaient poursuivis bien que Damas se soit montré par la suite moins enthousiaste. M. Arafat s'était heurté à deux adversaires : le F.P.L.P. de M. Habache et le F.D.L.P. de M. Hawatmeh. Il a sur ce plan manifestement marqué un point, car si le porte-parole du F.P.L.P. a réitéré il y a quarante-huit heures l'opposition de son organisation au rapprochement avec le roi Hussein, le « numéro deux » du F.D.L.P., M. Yasser Abd Rabbo, est l'un des deux dirigeants palestiniens qui ont accompagné M. Arafat en Jordanie.

La « désinvolture » du leader palestinien

La rencontre d'Amman est une des manifestations de la grande liberté d'action — de la « *désinvolture* », affirment certains milieux de la résistance palestinienne — caractérisant le comportement de M. Arafat depuis quelque temps. Conforté par ses succès internationaux (la rencontre de Vienne avec MM. Kreisky et Brandt, notamment, l'affaire Young et sa visite à Madrid), il considère n'avoir pratiquement plus de comptes à rendre, et en tout cas n'avoir pas à consulter le comité exécutif de l'O.L.P. Les dernières prises de position américaines, notamment celle de M. Brzezinski demandant à Israël de reconnaître le fait palestinien, donnent du poids à ses démarches. Même l'aile radicale du Fath est maintenant convaincue que « *quelque chose se profile à l'horizon de 1981* », ainsi que vient de le déclarer l'un des dirigeants palestiniens, M. Abou Saleh, à l'agence Tass, dans une interview non encore publiée.

LUCIEN GEORGE.

● *Le Liban et la Ligue arabe.* — Les ministres arabes des affaires étrangères se réuniront à Tunis, le 20 octobre, pour étudier la situation au Sud-Liban et décider de la convocation d'un sommet consacré à l'examen de cette question, a annoncé, le mercredi 19 septembre, M. Chadli Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe. Autres questions à l'ordre du jour : le dialogue euro-arabe, la coopération arabo-africaine, l'élaboration d'un plan d'action en vue d'obtenir l'exclusion d'Israël de l'Union postale internationale et sur l'application des décisions de boycottage économique à l'encontre de l'Egypte. — *(Corresp.)*

L'O.L.P. REVENDIQUE L'ATTENTAT QUI A FAIT 1 MORT ET 41 BLESSÉS A JÉRUSALEM

Une explosion s'est produite mercredi 19 septembre à Jérusalem, au centre de la partie occidentale de la ville, faisant un mort et quarante et un blessés, dont un dans un état grave. Une bombe avait été placée sur une bicyclette abandonnée. Une autre charge a été découverte, quelques minutes plus tard, dans la même zone, très fréquentée par les Israéliens.

Il s'agit de l'attentat le plus grave qui se soit produit à Jérusalem depuis le début de l'année. Plusieurs attentats avaient déjà eu lieu dans les faubourgs de Tel-Aviv et à Jaffa.

L'O.L.P. a revendiqué l'opération de mercredi 19 septembre, ainsi que celles qui l'avaient précédée.

A Washington, une déclaration publiée par le département d'Etat porte : « *Nous déplorons cet attentat et condamnons leurs auteurs. Il n'existe pas d'objectif politique qui puisse justifier de tels actes inhumains.* » — *(A.F.P., A.P.)*

ÉGYPTE

La rénovation du réseau de télécommunications

L'Autriche a joué un rôle de premier plan dans l'organisation financière de l'opération

De notre correspondant

Le Caire. — Après des années de tergiversations l'Egypte vient de décider de s'attaquer sur une grande échelle au lancinant problème de ses télécommunications internes et internationales qui était devenu une entrave majeure à son développement économique. M. Ali Daghestani, ministre égyptien des transports et des communications, a signé le 17 septembre, au Caire, avec les représentants d'un consortium européen, conduit par la firme ouest-allemande Siemens, auquel participe la société française Thomson-C.S.F. (*le Monde* du 19 septembre), un « accord-cadre », représentant une enveloppe financière globale de 1 milliard 800 millions de dollars (environ 8 milliards de francs) et concernant la reconstitution du système civil de télécommunications de l'Egypte (téléphone, télex, réseau hertzien, etc.) qui date d'avant la révolution de 1952 et a atteint un degré extrême de délabrement. Si l'on met à part les contrats militaires, il s'agit sans doute là, fait-on valoir au Caire, de l'un des plus importants accords industriels jamais conclus entre un Etat et des entreprises étrangères. Il a été acquis contre deux consortiums américain et japonais, le groupe suédois Ericsson et C.I.T.-Alcatel.

Les travaux devraient commencer au début de la prochaine décennie et s'étendre sur une dizaine d'années.

Pour ce qui est du financement de cette vaste opération on se borne à dire, du côté égyptien, que « *l'accord illustre magistralement les efforts communs des nations industrialisées d'Europe occidentale pour l'amélioration de l'infrastructure du tiers-monde et pourrait servir de modèle à d'autres projets de même nature* ». Traduction : la quasi-totalité du financement proviendra de l'extérieur. D'où ? « *En grande partie d'Allemagne fédérale et d'Autriche* », affirment certains augures financiers du Caire.

Ce contrat a, en tout cas, une nette coloration politique, renforcée encore par l'espèce de secret d'Etat ayant entouré jusqu'à la dernière minute les conversations. On sait que le président Carter avait souhaité que les Européens aient leur part du « *fardeau* » (et aussi, corollairement, du « *gâteau* ») représenté par l'appui que l'Occident tout entier se doit d'apporter à un pays aussi important, stratégiquement et politiquement, que l'Egypte. On connaît également les solides relations politiques et personnelles qui se sont tissées depuis quelques années entre le Raïs et le chancelier d'Autriche.

Que M. Bruno Kreisky adhère ou non à la conception de M. Carter, relative à « *la répartition internationale des tâches en faveur de l'Egypte* », Vienne a, de toute évidence, joué un rôle de premier plan dans la genèse de cette affaire. Le bref communiqué officiel égyptien annonçant, dans la nuit du 17 au 18 septembre, la conclusion du contrat, rattache celui-ci au « *concept autrichien* » des relations Nord-Sud. Mieux encore : le chef du cabinet égyptien, M. Mustapha Khalil, qui avait tenu à assister à la signature, qui se déroulait au siège de la présidence du conseil, a remercié chaleureusement le chancelier Kreisky « *de l'aide qu'il a apportée pour faciliter cette signature* ». Enfin, M. Khalil a exprimé « *toute sa gratitude à l'égard de M. Carl Kahan, éminent industriel autrichien et envoyé spécial du chancelier d'Autriche, pour ses efforts en vue de l'installation d'un nouveau réseau de télécommunications en Egypte.* »

Les jours précédents, la presse cairote avait longuement évoqué la venue au Caire de M. Kahan, présenté seulement lors de son audience chez le raïs, comme le « *chef de la communauté israélite autrichienne* ». Les observateurs ne sont pas rares en Egypte à penser que le financement du contrat Siemens-Thomson pourrait bien être la première opération — espérée par certains Egyptiens, appréhendée par d'autres, mais attendue par tous depuis la paix avec Israël — mettant en jeu dans la vallée du Nil des capitaux juifs.

Les « contrats Thomson »

Quoi qu'il en soit, la somme à réunir (1,8 milliard de dollars) est si importante — elle est supérieure à l'ensemble de l'aide extérieure reçue par Le Caire en 1978 — qu'elle ne peut évidemment pas être trouvée auprès d'une source unique : puissances occidentales, organismes financiers internationaux et groupes transnationaux privés devraient donc participer au financement de ce projet.

L'Egypte est devenue, depuis la politique d'ouverture économique lancée par le président Sadate, après la guerre d'octobre 1973, l'un des débouchés extérieurs majeurs de la société française Thomson. C'est dans le domaine des fournitures militaires que le groupe français s'est d'abord imposé, signant avec l'armée égyptienne trois contrats échelonnés de 1975 à 1977, dans le cadre juridique tracé par la coopération militaire franco-égyptienne, mais en dehors de l'industrie arabe d'armement (O.A.I.), dont l'avenir est incertain depuis la rupture entre Le Caire et ses partenaires arabes. A l'abri de ces vicissitudes, les contrats Thomson se traduisent actuellement par la livraison à l'Egypte de radars de surveillance et d'un système de défense aérienne.

La pénétration du domaine civil par Thomson a commencé en 1976 par la « sécamisation » des deux chaînes égyptiennes de télévision en couleurs. En ce moment, outre le contrat sur la rénovation du réseau égyptien de télécommunications, Thomson étudie deux autres projets avec Le Caire. D'une part, l'installation d'un nouveau système de contrôle du trafic aérien, estimé à 300 millions de francs. D'autre part, la réalisation, en association avec la compagnie d'Etat égyptienne Ideal, d'un complexe de « *produits blancs* » qui fabriquerait un demi-million de réfrigérateurs par an, des machines à laver, etc.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

AMÉRIQUES

Brésil

VIOLENTES ÉMEUTES A SAO-LUIZ-DE-MARANHAO

Rio-de-Janeiro *(Reuter)*. — Deux cents blessés, trois cents arrestations, une quinzaine de véhicules incendiés, des vitrines de magasins brisées : tel est le bilan d'émeutes qui ont éclaté mardi 18 septembre à Sao-Luiz, capitale de l'Etat de Maranhao, dans le nord-est du Brésil.

Ces émeutes ont éclaté après l'intervention brutale de la police pour tenter d'arrêter une marche de quelque trois mille étudiants sur le palais du gouverneur. Irrités par la violence policière, des spectateurs se sont joints aux étudiants, transformant le quartier industriel de la ville en champ de bataille. L'ordre a été rétabli après que le gouverneur, M. Jao Castello, eut accepté de recevoir une délégation d'étudiants pour discuter de leur demande de réduction des tarifs de transports universitaires.

Il a déclaré que les émeutes avaient été déclenchées à l'instigation d'une « *demi-douzaine de communistes et d'autres éléments préférant le désordre à la paix* ».

Nicaragua

UN COMMANDO SOMOZISTE ATTAQUE LE COMMISSARIAT CENTRAL DE MANAGUA

Managua *(A.F.P.)*. — L'attaque de la prison du commissariat central de Managua, mercredi 19 septembre, a provoqué des scènes de panique parmi les centaines de personnes venues rendre visite aux quelque cinq cents prisonniers, anciens membres de la garde nationale de l'ex-président Somoza.

Le commandant de la police, M. Roger Cabezas, a annoncé que cette attaque faisait partie d'un plan qui devait permettre l'évasion massive de tous les détenus. Il a précisé que la garnison avait été la cible d'un feu nourri de francs-tireurs, qui se trouvaient dans un immeuble de trois étages.

Les combats ont duré environ trente minutes, des patrouilles sandinistes sont ensuite sorties de la prison afin de procéder à une opération de nettoyage, au cours de laquelle ils ont arrêté trois des assaillants.

● *Quelque trois cents réfugiés chiliens* ont manifesté pendant près de deux heures, mercredi 19 septembre en fin d'après-midi dans le centre de Strasbourg, contre les tortures et les « diparitions » dans leur pays. Le défilé des manifestatnts, aux cris de « *Pinochet assassin* », était conduit par plusieurs dizaines d'enfants chiliens portant des pancartes proclamant : « *Nous voulons parler notre langue* » et « *Nous voulons conaniter epjmn LDAÜNUNUN connaître notre pays* ». Les enfants étaient suivis par des adultes portant chacun un masque blanc et des dossards où était inscrit un nom de personne disparue au Chili.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● LES ETATS-UNIS ont repéré des mouvements de troupes soviétiques près de la frontière de l'Afghanistan, a déclaré mercredi 19 septembre le porte-parole du département d'Etat, M. Hodding Carter. « *Nous suivons la situation avec attention* », a-t-il ajouté, soulignant qu'il était dans l'incapacité de préciser les raisons de ces mouvements. — *(A.F.P.)*

Italie

● LA MUTINERIE DE LA PRISON SICILIENNE DE TERMINI IMERESE à laquelle participaient deux membres des Brigades rouges (*le Monde* du 20 septembre) s'est terminée dans la soirée du 19 septembre avec la libération d'un gardien retenu en otage. Une partie des mutins ont été transférés dans d'autres prisons, conformément à leur revendication principale. — *(A.F.P.)*

Pérou

● LES DIRIGEANTS DES PARTIS DE GAUCHE ont mis fin le mercredi 19 septembre à leur mouvement de grève de la faim observé depuis deux semaines par solidarité avec les employés de l'administration judiciaire en grève illimitée. La Confédération générale des travailleurs (C.G.T.P.) a décidé de son côté une grève générale de soutien aux fonctionnaires. — *(A.F.P.)*

Roumanie

● M. GEORGES SEGUY EST ARRIVE, mercredi 19 septembre, à Bucarest, première étape d'un voyage de douze jours qui doit le mener ensuite en Bulgarie et en Hongrie. — *(A.F.P.)*

Tchécoslovaquie

● LES TROIS ETUDIANTS ARRETES A PRAGUE, il y a une semaine (*le Monde* du 18 septembre), ont été relâchés après trois jours d'interrogatoire, apprend-on dans les milieux proches de la Charte 77. MM. Bednar, Preissler et Ragan auraient été interrogés sur les conférences données à leur domicile par Mme Tominova, porte-parole de la Charte. Les enquêteurs cherchaient, semble-t-il, à savoir si Mme Tominova avait tenu des propos subversifs. — *(A.F.P.)*

Le principal

l'antisémitisme

AFRIQUE

Ethiopie

Le chef de l'État laisse entendre que l'armée dominera le futur parti communiste

De notre envoyé spécial

Addis-Abeba. — « *Le problème érythréen ne peut pas être dissocié de difficultés analogues dans le reste du pays. Il pourrait se résoudre dans le contexte de la lutte globale pour le développement social, politique et économique de l'ensemble de l'Ethiopie.* » Recevant, mercredi après-midi 19 septembre, un petit groupe de journalistes occidentaux dans l'ancien grand palais qui domine la ville basse d'Addis-Abeba, le président Mengistu Haïlé Mariam s'est montré plus ferme que jamais sur la question érythréenne, « *héritage de l'ancien régime féodal* » et conflit « *exacerbé par des mercenaires au service d'intérêts étrangers et qui ont égaré quelques personnes en Erythrée* ».

Le chef de l'Etat éthiopien a également laissé entendre que l'armée, au pouvoir depuis 1974, dominerait vraisemblablement le « *parti des travailleurs* », dont il avait annoncé l'organisation, le 14 septembre, à l'occasion d'un discours marquant le cinquième anniversaire de la révolution. Ce parti, dont les structures seront définies par une commission qui se réunira « *très prochainement* », sera ouvert aux « *communistes sincères qui se sont rangés aux côtés des masses* ». Il comprendra « *des travailleurs, des paysans, des intellectuels, qui ont appuyé la révolution et les membres de l'armée révolutionnaire* ». Cette formule laisse entendre que les militaires seront membres de droit du parti.

A ce propos, le lieutenant-colonel Mengistu a également souligné que le parti ne pouvait se concevoir à partir de groupes, mais uniquement à partir d'individus, ce qui semble condamner à terme la dernière formation politique civile, le SEDED. Interrogé sur une amnistie en faveur d'autres mouvements interdits ou clandestins — tel le Meison, qui avait collaboré avec les dirigeants actuels avant d'être réprimé à l'été 1977, — le président éthiopien a répondu : « *Ceux qui ont abandonné les masses à l'époque où elles combattaient et mouraient, quand l'existence même de notre nation était en feu, ne peuvent pas être considérés comme candidats potentiels au futur parti des travailleurs.* »

En revanche, le chef de l'Etat s'est montré plus mesuré à l'égard de la Somalie, dont le président a rencontré récemment, à Ryad, son homologue kényan. Tout en s'inquiétant des « *infiltrations somaliennes* » en Ogaden, qui « *pourraient produire une situation difficile* », il s'est gardé de traiter de « *clique* » le gouvernement somalien, ainsi qu'il l'avait fait plusieurs fois dans le passé. Assurant que l'Ethiopie poursuivrait ses efforts en vue d'un succès de la médiation de l'Organisation de l'unité africaine, il a déclaré : « *Nous n'avons pas encore reçu de réponse positive, mais la balle est dans le camp somalien.* »

A propos de l'aide fournie aux mouvements de libération du Zimbabwe-Rhodésie, M. Mengistu n'a pas démenti les informations selon lesquelles l'Ethiopie entraînerait sur son sol des combattants du Front patriotique (on parle, dans les milieux diplomatiques, de trois à cinq mille hommes). « *Il est hors de doute,* a-t-il dit, *que l'Ethiopie offre une assistance militaire, matérielle et politique aux mouvements de libération d'Afrique australe. Nous le faisons dans la mesure de nos moyens et continuerons de le faire.* »

Cette conférence de presse s'est tenue au lendemain du départ de M. Kossyguine, dont la visite s'est déroulée dans une atmosphère jugée « *excellente* », dans le palais construit par Ménélik au début du siècle et dont le Derg (conseil militaire) a fait son quartier général en septembre 1974. Les parterres en sont refleuris selon le dessin de la faucille et du marteau, et d'une carte de l'« *Ethiopie socialiste* ». En civil, s'exprimant pour la première fois sans notes devant les journalistes étrangers, très détendu, épinglant au passage le « *gendarme de l'Afrique* » que le président Sadate est à ses yeux, « *dans l'espoir de recevoir l'aide économique et militaire des impérialistes* », le lieutenant-colonel Mengistu s'est aussi longuement étendu sur la campagne de développement lancée cette année par Addis-Abeba. Accrochée au mur, une seule photographie : celle du jeune chef d'Etat éthiopien en treillis et tout sourire.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

LA CONFÉRENCE SUR LE ZIMBABWE-RHODÉSIE

M. Smith assouplit sa position sur les privilèges de la minorité blanche

De notre correspondant

Londres. — Bien que l'évêque Muzorewo ait annoncé son proche « *départ* », les milieux officiels britanniques continuent d'afficher un optimisme prudent à propos de la conférence sur le Zimbabws-Rhodésie. Le chef du gouvernement de Salisbury, qui partira au cours du week-end, sera en effet de retour dans quelques jours, ce qui devrait permettre à lord Carrington, ministre britannique des affaires étrangères et président de la conférence, de se rendre à l'Assemblée générale des Nations unies à New-York. Les Britanniques espèrent cependant qu'une base d'accord sur le problème constitutionnel sera trouvée dans les conversations bilatérales engagées avec les deux délégations avant le départ de l'évêque Muzorewa, afin d'atténuer l'effet négatif de son absence, considérée essentiellement comme un geste symbolique. La délégation de Salisbury, en effet, continuera de négocier sous la direction du premier ministre adjoint, M. Mundawarara.

Dans l'optique de Londres, le « *départ* » de l'évêque Muzorewa est compensé par les déclarations de M. Smith faites mercredi 19 septembre à la radio rhodésienne. L'ancien chef du gouvernement des colons laisse en effet prévoir un assouplissement de sa position à prpoos du « *pouvoir de veto* » de la minorité blanche.

« *Il ne sera pas dit que nous bloquerons la discussion sur ce point. (...) Si on nous fait des suggestions nous pourrons les prendre en considération* », a dit M. Smith. Selon les Britanniques, il s'agit de plus que d'une simple manœuvre tactique. Au cours des entretiens bilatéraux, en effet, sept des huit délégués de Salisbury ont accepté la nécessité de modifier le « *mécanisme de blocage* ». D'autre part, lord Carrington aurait vigoureusement insisté auprès de M. Smith pour qu'il accepte ces modifications et lui aurait même laissé clairement entendre que s'il persistait dans son refus le gouvernement britannique pourrait difficilement envisager de proposer la levée des sanctions économiques contre la Rhodésie.

Lord Carrington a confirmé au cours des discussions de mercredi avec les délégués du Front patriotique que dans le nouveau Parlement 20 % des sièges (et non 28 % *comme dans l'actuelle* Constitution) seraient réservés aux Blancs et que tout amendement constitutionnel devrait être approuvé par 70 % de l'Assemblée. Ainsi serait consacrée la fin du veto. Bien entendu, les représentants du Front patriotique ont manifesté leur opposition de principe à toute formule de « *discrimination raciale* ». Toutefois, les conversations avec le Front patriotique sur le caractère du futur exécutif indiqueraient une volonté de compromis.

HENRI PIERRE.

Tunisie

● LE PRESIDENT BOURGUIBA a annoncé, le mercredi 19 septembre, qu'il maintenait M. Nouira à son poste de secrétaire général du parti socialiste destourien, ce qui équivaut à le confirmer à la tête du gouvernement, le secrétaire général du parti étant automatiquement désigné comme premier ministre. M. Bourguiba a confirmé M. Mohamed Sayah dans ses fonctions de directeur du parti et a confirmé la disgrâce de M. Abdallah Farhat (*le Monde* du 18 septembre) auquel il a retiré le poste de trésorier, qu'il a confié à son remplaçant au ministère de la défense nationale, M. Rachid Sfar. — (*Corresp.*)

Être ambassadeur à Bangui

(*Suite de la première page.*)

L'accrochage le plus grave se produisit à propos de quarante techniciens français travaillant dans les mines de diamant et qui furent expulsés en quelques jours avec toutes leurs familles. Le président Pompidou protesta d'ailleurs contre le traitement inhumain infligé à nos compatriotes. J'étais alors en vacances et je rejoignis en hâte mon poste pour essayer de calmer Bokassa. L'ambassade lui avait adressé une note sollicitant une audience pour une date « *aussi rapprochée que possible* ». Le protocole retourna la note en déclarant que la formule « *aussi tôt que possible* » était offensante.

Finalement, Bokassa me reçut lorsque l'ensemble des techniciens eurent quitté Bangui. Ils avaient été dépouillés de tous leurs biens, et, notamment, leurs comptes en banque avaient été bloqués. C'était là une véritable spoliation inacceptable, et j'étais déterminé à faire revenir le chef de l'Etat centrafricain sur cette décision.

Figé au garde-à-vous à la porte de son bureau, chapeau rond sur la tête et canne d'ivoire à la main, il m'accueillit sans oser me regarder en face. Je lui fis ressortir qu'aucun tribunal centrafricain, français ou international, ne pourrait approuver cette mainmise sur des comptes privés. « *Pourquoi,* me répondit-il, *la presse parisienne me couvre-t-elle d'insultes ?* » Il est vrai que la presse française, à la vue de nos compatriotes débarquant au Bourget sans le moindre bagage, ne ménagea pas l'ancien officier de l'armée française devenu chef de l'Etat centrafricain.

La discussion se prolongea trois heures avec des instants d'intense tension, et j'imaginais parfois qu'il se retenait de me sauter à la gorge. Puis, soudain, il se calma et me dit : « *D'abord, si vous aviez été là, rien de tout cela ne se serait passé* », et il ajouta : « *Quand c'est vous qui m'expliquez, je comprends.* » Il appela alors sa secrétaire pour lui demander de convoquer immédiatement le ministre des finances, le ministre des mines, le ministre de la justice, le colonel commandant la légion de gendarmerie, le trésorier-payeur, les trois directeurs de banque et un huissier de justice. En dix minutes, *toutes ces personnalités,* appelées par radio et par téléphone, étaient réunies autour de nous, et Bokassa, sur le ton le plus neutre, donna ordre aux banquiers de débloquer les comptes, au colonel de gendarmerie de me remettre le mobilier et les effets saisis, à l'huissier de me confier l'argent de poche pris à nos compatriotes.

Dans des conditions à peu près identiques, je parvins, la semaine suivante, à ramener de 60 millions à 15 millions de francs C.F.A. l'amende que les trois pharmaciens français de Bangui s'étaient vu infliger pour des motifs futiles.

« La religion des Blancs »

L'expulsion la plus inique fut celle de Sœur Ghislain, directrice de l'école Notre-Dame, où étaient d'ailleurs élevés les enfants de Bokassa. Amenée entre deux gendarmes à 7 heures du matin chez le président, elle se vit reprocher de n'avoir pas eu recours à la mutuelle d'Etat mais à une compagnie privée pour assurer les élèves contre les accidents. Bokassa ne la laissa pas préciser que, si cette mutuelle avait bien été créée par une loi, aucun décret d'application n'avait prévu son fonctionnement. En réalité, Bokassa espérait que les fonds de la mutuelle garniraient son trésor, et cette déception le mettait hors de lui. Il lui déclara qu'elle devait quitter la Centrafrique par le premier avion, c'est-à-dire le soir même.

Dès que j'eus connaissance, en fin de matinée, de cette expulsion, je fis porter une lettre à celui qui n'était alors que le président de la République, lui disant que j'étais « bouleversé » d'apprendre la mesure dont Sœur Ghislain était l'objet, après dix-sept années consacrées à l'enseignement en Centrafrique. Quel ne fut pas mon étonnement d'apprendre, par la suite, que, lisant ma lettre, le président s'était écrié : « *Comment ! L'ambassadeur de France me déclare qu'il est bouleversé ! Il m'insulte ! Elle partira.* » Au risque de déplaire à Bokassa, mais pour bien marquer la gravité que revêtait cette expulsion, je me rendis à minuit à l'aérodrome saluer Sœur Ghislain, qui, toujours encadrée de deux gendarmes — elle avait passé la journée à la gendarmerie, — me parut fort sereine. « *Tout Français de Bangui,* me dit-elle, *doit s'attendre, un jour ou l'autre, à être expulsé.* » Elle ne put cependant me cacher que son cœur de religieuse souffrait cruellement de cette phrase lancée par le président en la chassant de chez lui : « *D'ailleurs, vous représentez la religion des Blancs ; nous n'en avons pas besoin.* »

Dans certains cas, c'était la vie même des Français qui était en danger. Ainsi, après de multiples ennuis, le garde du corps du président, un tireur d'élite de la police parisienne qui avait probablement partagé trop de secrets avec Bokassa, se trouva en prison. Or, sous le soleil d'Afrique, passer quarante-huit heures dans une cellule recouverte de tôle ne pardonne pas. Il fallait intervenir rapidement, et, au cours d'une cérémonie officielle, je pus glisser à l'oreille de Bokassa que je désirais le voir d'urgence. Il parut étonné et me donna un rendez-vous pour le soir même au palais.

Là, pour des raisons que je m'explique mal, il me reçut dans une pièce complètement démeublée. Seul un matelas traînait par terre, et nous y prîmes place côte à côte. Le spectacle devait être grotesque, mais l'enjeu était important. Je lui dis en substance qu'il ne fallait pas que l'on puisse *prétendre que son* garde du corps avait été « suicidé ». Après quelques instants de colère, il se montra fort calme et me déclara qu'il était prêt à me livrer de suite ce policier dont il désirait se défaire. Je le pris au mot, et il s'engagea à le mettre à l'avion pour Paris le soir même : ce qui fut fait.

L'affaire des deux Martine

L'aventure ne s'arrêta pas là. A l'escale de Fort-Lamy, les services secrets tchadiens interrogèrent ce policier qui révéla que Bokassa lui avait promis 8 millions de francs C.F.A. pour tuer le président Tombalbaye. Dès qu'il fut alerté sur les révélations de son ancien garde du corps, Bokassa voulut envoyer un démenti à son homologue tchadien, mais il était si nerveux qu'il me demanda de l'aider à rédiger son message.

L'affaire des deux Martine donne une autre image des situations inattendues auxquelles se trouve bien souvent confronté l'ambassadeur de France à Bangui. On se souvient que Bokassa cherchait depuis plusieurs années à retrouver la trace d'une fille qu'il avait eue alors qu'il faisait partie du corps expéditionnaire français en Indochine. Notre consulat général à Saïgon crut l'avoir découverte. Elle avait une vingtaine d'années et s'appelait bien Martine. Munie d'un passeport diplomatique français et accompagnée d'une assistante sociale, elle débarqua à Bangui dans une atmosphère de fête qui se prolongea plusieurs jours. Puis, soudain, les autorités vietnamiennes annoncèrent la découverte d'une autre Martine dont la coloration africaine ne laissait guère de doute sur ses réelles origines paternelles. La presse internationale s'empara de cette tragi-comédie et les journalistes du monde entier téléphonèrent ou accoururent à Bangui pour interviewer Bokassa. Celui-ci se montrait accablé. Il me convoquait presque quotidiennement *pour me parler des Martine.* Remontant son pantalon et soulevant les longues robes de la seconde Martine, il me disait : « Voyez, elle a mes jambes ! »

Mais, un soir, j'appris qu'il avait l'intention de convoquer le lendemain matin tous les membres du gouvernement, du corps diplomatique et des administrations pour me remettre publiquement et solennellement la première Martine. L'ambassade de France se serait trouvée dans une situation quelque peu ridicule et je décidai de tout tenter pour faire avorter ce projet. Après maintes difficultés, je parvins à rejoindre Bokassa à 10 heures du soir dans sa résidence personnelle.

Pieds nus, en maillot de corps, il écoutait la radio aux côtés de Mme Bokassa. La discussion dura deux longues heures, coupée de terribles silences, car je m'obstinais, tandis que le chef de l'Etat se montrait très abattu. Je sentais qu'il cherchait à se venger d'un affront. Les questions que lui posaient les journalistes sur le nombre de ses maîtresses et de ses enfants prenaient parfois l'allure de provocations. « *Pourquoi,* me disait-il, *toutes les communications téléphoniques, qu'elles viennent de Tokyo ou de San-Francisco, me sont-elles transmises en français ?* » Il ne comprenait pas que le réseau de Bangui était rattaché au monde par le relais téléphonique de Paris. Je lui fis valoir notamment les graves traumatismes que cette cérémonie risquait de provoquer chez cette jeune fille, qui ne semblait en rien responsable de l'erreur commise. Mme Bokassa, dont la beauté peut revêtir un grand éclat entre deux maternités, ne disait mot, mais je la voyais sensible à ce genre d'arguments, et je m'y étendais. Finalement, Bokassa s'engagea à annuler la cérémonie du lendemain.

Par la suite, il adopta les deux Martine et les maria à deux jeunes lieutenants de l'armée centrafricaine. Mais quelques années plus tard, l'un deux lancera dans les jambes de Bokassa une grenade qui n'explosera pas. Arrêté sur le champ, cet officier sera immédiatement fusillé avec quelques complices.

Une de mes grandes difficultés fut de défendre mes collaborateurs de l'ambassade contre la prétention de Bokassa de voir partir tous ceux qui s'étaient trouvés à Bangui lorsqu'il assassina, du temps de mon prédécesseur, le colonel Banza, membre de son gouvernement. Malgré la réponse très catégorique que lui avait faite M. Poher, il insista à plusieurs reprises pour que je me sépare du conseiller d'ambassade. Puis il s'en prit au conseiller militaire, que je dus remplacer car les officiers centrafricains avaient reçu instruction de n'entretenir aucun rapport avec lui. Cette mise en quarantaine ne pouvait se prolonger, l'armée me paraissant la cellule la plus saine de la Centrafrique, et l'influence de la France devant continuer à s'y faire sentir.

Il s'en prit également au conseiller *culturel* et au *directeur du* Centre culturel français. Je résistai pendant un an, puis, après diverses escarmouches, il m'adressa une lettre comminatoire accusant ce dernier de menées subversives et exigeant son départ immédiat. Il fallait se résigner, mais, fort de l'accord de Paris, pour marquer notre mauvaise *humeur, je profitai de la fête du* 14 juillet pour signaler dans mon allocution traditionnelle le départ du directeur du centre, « accusé de subversion ». Cette allusion était destinée notamment à mettre en alerte la colonie française, qui manifestait une grande inquiétude, mais dont certains membres commettaient des imprudences de langage.

Le ministre des affaires étrangères, M. Kompot Naguemon, homme très impulsif et qui, à l'époque, cherchait à couper la Centrafrique de la France pour s'orienter vers les pays de l'Est, dont il espérait une aide massive, prit prétexte de mon allocution pour mener le président à demander *mon rappel.* Bokassa, *qui* m'avait dit secrètement : « *Méfiez-vous de ceux qui veulent nous brouiller* », m'avait remis quelques mois auparavant les insignes de grand officier du Mérite centrafricain, et qui avait déclaré qu'« *il remerciait tous les jours le ciel d'avoir M. de Schonen comme ambassadeur de Frnce* », manifestait quelque gêne. Puis, selon sa tactique habituelle, il devança le mouvement en expulsant tous les vétérinaires et conseillers agricoles français, en se saisissant de nos divers centres de recherche agricoles, et en nous privant de notre statut de doyen du corps diplomatique.

Trois mois après, constatant que plus rien ne venait de Paris et que les pays de l'Est ne bougeaient pas, Bokassa limogea brutalement son ministre des affaires étrangères, et je poursuivais mes fonctions à Bangui pour quelque temps encore.

Ne pas « avoir d'histoires »

A mon retour définitif à Paris, je me préoccupai d'un nouveau poste. On me proposa un modeste consulat. Comme j'expliquai au conseiller technique du ministre qu'une telle affectation rendrait intenable la situation de mon successeur à Bangui, puisque Bokassa constaterait ainsi que mon action pour défendre les Français et leurs intérêts était désavouée, il me répondit : « *Ce que l'on demande à un ambassadeur, c'est de ne pas avoir d'histoires. Or vous avez eu des histoires.* »

Je fis également état des engagements formels que le directeur d'Afrique et M. Michel Debré, qui se trouvait à la tête du Quai d'Orsay lors de ma nomination à Bangui, avaient pris avant mon départ, en me certifiant que l'on ne me tiendrait jamais rigueur des difficultés que je ne manquerais pas de rencontrer au cours de ma mission. Mais ce n'était plus le même ministre ni le même directeur d'Afrique ! Je trouvai néanmoins quelque réconfort dans les paroles que prononça le président Pompidou, au conseil des ministres au cours duquel fut désigné mon successeur. S'adressant aux membres du gouvernement, il leur dit : « *Saluons l'ambassadeur qui a tenu près de deux ans avec le président Bokassa.* »

Cette période d'attente me permit de rédiger le « rapport de fin de mission » que tout ambassadeur se doit d'adresser sous le timbre « secret » aux divers services du département ainsi qu'aux autres ambassadeurs intéressés. Ma préoccupation était de décrire dans le détail, d'analyser, les comportements de Bokassa, afin de mettre mes successeurs à même de définir sans trop de tâtonnements leur ligne de conduite.

En des termes qui, à sept ans de distance, conservent leur actualité, je recommandais de plus aux autorités françaises d'éviter tout geste de nature à établir quelque lien entre notre pays et ce régime : « *Les nouvelles générations jugent très objectivement le général Bokassa, et réprouvent secrètement les humiliantes parodies auxquelles les associe un régime derrière lequel on croit deviner la caution de la France et que l'avenir condamne... Rien ne serait plus grave de conséquences que de compromettre l'amitié essentielle de la France avec le peuple centrafricain de demain.* »

Dans cette préoccupation, j'avais d'ailleurs pris la responsabilité de faire fermer la base aérienne que nous entretenions à Bangui, de rapatrier nos aviateurs, et de hâter l'évacuation du bataillon de parachutistes qui y stationnait. La seule présence d'unités de l'armée française en Centrafrique me paraissait de nature, un jour ou l'autre, à compromettre l'honneur de la France. De même, dans chaque discours que je prononçais en tant que doyen du corps diplomatique, que j'émaillais nécessairement de quelques révérences pour Bokassa, je m'appliquais à parler de la liberté et du progrès économique, deux idées essentielles pour entretenir l'espoir du peuple centrafricain.

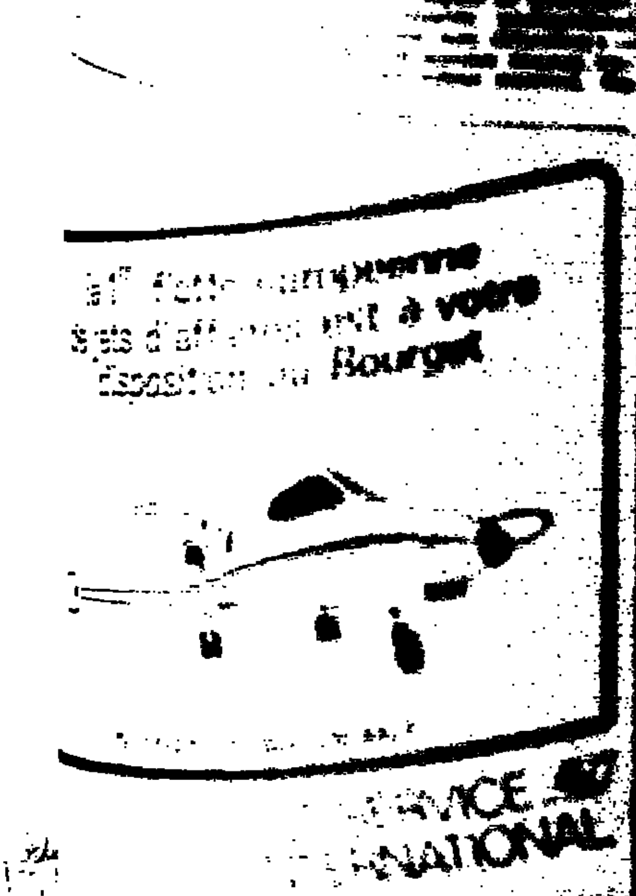
Quelle ne fut pas ma surprise d'apprendre, deux mois après l'envoi de mon rapport, que le secrétaire général du Quai d'Orsay avait donné instruction à toutes nos ambassades de le détruire comme document susceptible de compromettre nos relations avec Bokassa. La leçon à tirer de ces événements devait évidemment marquer quelque peu mes successeurs.

D'étranges libéralités

Il faut avoir conscience de ce que notre civilisation occidentale plaquée sur la civilisation africaine crée une alchimie explosive et provoque un déséquilibre profond. Rares sont les Africains capables de faire la synthèse entre les deux civilisations — est-elle d'ailleurs possible ? — et bien souvent le problème est de savoir, au moment où l'on discute avec un Bokassa, si l'on a affaire à l'Africain ou à l'Occidental. Il y a alternance, et ainsi s'expliquent des contradictions qui ne sont qu'apparentes. J'ai entendu Bokassa déclarer publiquement : « *Avant que les colonisateurs français n'arrivent, nous étions des singes* », et peu de temps après, devant le même auditoire, il dira sur un ton indigné : « *Enfin, avant que les Français ne viennent, nous étions quelque chose.* » Le seul moyen de prévenir des incompréhensions est d'entretenir le dialogue en permanence, afin d'assurer la continuité de la pensée sur le même registre. A cet égard, la présence de l'ambassadeur est essentielle. Du temps du général de Gaulle, ce dialogue était assuré en partie par M. Foccart et par le ministre de la coopération qui, presque quotidiennement, téléphonaient à tel ou tel chef d'Etat africain. Le président de la République restait le recours suprême.

Une trop grande familiarité ne peut être recommandée, car elle n'apporte rien et favorise au contraire les coups fourrés. De même devrait-on écarter tout cadeau de valeur, car, dans l'impossibilité de rendre la pareille, nous devenons des obligés. Combien ai-je vu de personnalités officielles quitter Bangui avec quelques pépites d'or et quelques diamants offerts par Bokassa ! Ces libéralités iront maintenant alimenter, souhaitons-le, le Fonds de l'enfance !

ALBERT DE SCHONEN.





L'Indonésie, « démocratie à 40 % »

III. — La chemise et les boutons

De notre envoyé spécial PATRICE DE BEER

Aux prises avec une opposition musulmane, le président Suharto doit aussi faire face à des remous parmi ses partisans. Il tente de les mobiliser et de les unir par le biais d'une grande campagne de « rééducation » des fonctionnaires et par le renouveau du « culte » de l'ancien président Sukarno (« le Monde » du 19 et du 20 septembre).

Djakarta. — « *Cela fait bientôt quatre mois que je n'ai pas touché à un grain de riz* », déclarait récemment le président Suharto à des paysans sous-alimentés de l'île de Sumba — dans l'archipel de la Petite-Sonde, à l'est du pays — dévastée par une invasion de rongeurs. Le chef de l'Etat ajoutait qu'il avait même renoncé au pain et se nourrissait de pommes de terre. Il entendait ainsi convaincre ses compatriotes, frappés par une pénurie de leur céréale de base, de modifier leurs habitudes alimentaires. Il semblait toutefois oublier que l'immense majorité des Indonésiens n'ont jamais entendu parler de pomme de terre — produit de luxe et d'origine étrangère, — et que beaucoup n'ont pas les moyens de s'offrir du riz quotidiennement.

A des paysans qui se plaignaient d'être obligés de se nourrir de racines nécessitant un traitement spécial et compliqué pour devenir comestibles, le président avait répondu : « *Oui, je sais, j'ai été moi-même malade autrefois en mangeant ces tubercules.* » Il y a encore quelques années, on se faisait fort, à Djakarta, de parvenir prochainement à l'autosuffisance alimentaire. Cet espoir semble abandonné, alors que l'Indonésie devient le premier pays importateur de riz : un expert agricole a prévu un déficit de 2 millions de tonnes pour 1979. De plus, la population n'apprécie guère les nouveaux types de « *riz miracle* », qu'elle trouve « *fades et sans goût* », et qui ont le défaut d'être fragiles et de nécessiter plus d'engrais.

La « *révolution verte* » fut, un temps, la panacée proposée par la Banque mondiale — qui a mis sous tutelle depuis 1966 l'économie indonésienne. Elle a sans doute permis un certain accroissement de la production, bien qu'insuffisant mais, en contrepartie, accru les tensions sociales dans les campagnes, comme semble le reconnaître le récent rapport de la Banque et comme le dénonce l'Organisation internationale du travail (O.I.T.). Le métayage (*sharecropping*) est souvent remplacé par l'emploi d'ouvriers agricoles, moins nombreux, à travers le système dit du *tebasan* ; l'utilisation des instruments traditionnels — comme le petit couteau *ani-ani* — de faible rendement, mais qui permettait de faire travailler beaucoup de paysans sans terre, s'efface devant la faucille ou les machines. Le problème est particulièrement grave à Java, où pour 75 % la population n'a pas assez de terres pour survivre. Dans certaines régions, comme le village de Cileban dans la région de Yogyakarta, cité par la revue *Prisma* (1), le revenu par tête peut être inférieur à 1 franc par jour ; beaucoup de paysans ne peuvent payer les engrais et échappent toujours, totalement ou partiellement, à l'économie monétaire. Plusieurs dizaines de millions de personnes vivent encore en dessous du seuil de pauvreté. Comme l'affirme la Banque mondiale, tout le monde, y compris les « *plus pauvres* », a plus ou moins « *bénéficié* » de la croissance qui a suivi le « *boom pétrolier* » du début de la décennie, mais « *les disparités de revenu et de richesse n'ont pas été réduites* ». Bien au contraire, si l'on en croit l'O.I.T.

Les autres céréales de base — cassave ou maïs, — un temps négligées au profit du riz, connaissent un renouveau d'intérêt. Mais la récente dévaluation, en les rendant plus compétitives sur le marché international, risque, par la loi de l'offre et de la demande, d'en faire monter le prix domestique, au détriment des consommateurs locaux. Tout cela n'était pas trop grave quand la production pétrolière, en pleine expansion, rapportait des milliards de dollars ; mais elle stagne depuis plusieurs années à environ 1,6 million de barils par jour et risque de régresser, en dépit de déclarations officielles optimistes. Les quantités disponibles pour l'exportation vont baisser de 15 % au cours des dix prochaines années en raison de l'accroissement de la consommation intérieure. Qui plus est, la spéculation foncière, le développement de l'urbanisme, la construction d'usines, enlèvent chaque année à l'agriculture des milliers d'hectares, parfois très productifs.

Un projet grandiose

Cela n'implique pas que la situation soit partout difficile. Dans la région d'Ujungpandang — ex-Macassar — au sud des Célèbes, la récolte de cet été a été excellente. Les gerbes s'amoncelaient le long des routes, qui servaient parfois d'aires de séchage. A pied, en carriole ou à dos de buffle, les paysans transportaient les gerbes sous un soleil de plomb, s'arrêtant parfois pour déposer une offrande devant la tombe d'un saint musulman : fleurs, poulets, riz. Secouées pendant longtemps par des guerres civiles ruineuses, les Célèbes connaissent de nouveau la paix depuis une quinzaine d'années et ont repris leurs traditionnelles exportations de riz. Pour elles, le nouveau régime représente un progrès important. Ujungpandang, gros bourg de 700 000 habitants assoupi sous les arbres à l'ombre de son vieux fort, a oublié l'époque où elle était la capitale de l'éphémère régime instauré après la guerre par les Hollandais en Indonésie orientale.

Au centre de l'île, non loin des riches mines de nickel exploitées par la société Inco, la région de Luwu a été décrétée zone de « *transmigration* ». On y trouve des Javanais, mais aussi des Balinais. Au contraire de certains autres, ce projet ne semble pas un succès, les sociétés chargés d'ouvrir les routes et de drainer les marécages ayant mis une partie de l'argent dans leurs poches. Il en est de même à Ujungpandang, où le « périphérique » achevé il y a deux ans est déjà plein de nids-de-poule. « *Quand on commence un projet,* nous disait un chauffeur de taxi, *on est honnête, mais quand on le termine, on est corrompu !* » Bon sens populaire, confirmé par l'effondrement, quelques mois après construction, du plafond de l'Assemblée locale.

Pourtant, depuis longtemps, Djakarta compte beaucoup sur la « transmigration » pour résoudre à la fois les problèmes de la surpopulation de Java (plus de quatre-vingts millions d'habitants sur une superficie à peu près égale au quart de celle de la France) et du développement des autres îles, sous-peuplées et à peine exploitées. Ce n'est pas en effet la réinstallation, en 1974-1975, de onze mille famille javanaises, qui aurait permis de compenser un accroissement de la population estimé, en dépit d'un succès relatif de la politique de limitation des naissances entre 2,2 et 2,6 % par an.

Inquiet d'une situation économique difficile et de tensions sociales accrues, le gouvernement a préparé l'an dernier un projet gigantesque prévoyant d'ici à 1984 — au cours du IIIe Plan — la « transmigration » d'un demi-million de familles. Il comptait pour cela obtenir de la Banque mondiale des crédits de 1 milliard de dollars. Une polémique interne a ébranlé cette vénérable institution, opposant les partisans inconditionnels du régime à ceux qui émettaient des doutes sur le sérieux de l'opération (*le Monde* daté 21-22 décembre 1978). D'autant que les risques de détournements — appelés pudiquement « contributions non officielles » — sur une telle somme étaient importants. Au même moment, des experts indonésiens ont proposé que la « transmigration » se fasse par avion. Deux appareils étaient en concurrence : le Lockheed Hercules 1-100, dont l'agent local est un fils du président, et le Transall franco-allemand, qui avait le soutien du ministre de la recherche, M. Habibie, ancien dirigeant de VFW-Fokker. Beaucoup, à Djakarta, s'interrogent sur le réalisme d'une telle entreprise.

Le Plan prévoyait aussi des efforts envers les « plus défavorisés » et une meilleure répartition des fruits du développement. Cette politique devait être financée par les revenus pétroliers. Deux mois après le démarrage du Plan, la Banque mondiale publiait son propre rapport, qui se présentait en quelque sorte comme un « contre-Plan ». Estimant que Djakarta comptait trop sur le pétrole, la Banque proposait une stratégie à deux volets qui semble avoir éclipsé celle du Plan : l'Indonésie devait dégager de nouvelles ressources pour son développement en mettant l'accent sur les industries d'exportation, en attirant les investissements par des avantages matériels et par le niveau de salaires qui comptent parmi les plus bas de la région. Elle devait aussi améliorer son système de gestion, réduire la corruption et pratiquer dans certains secteurs une politique de « vérité des prix ». Ainsi, le prix du pétrole lampant, indispensable pour la cuisine, et très largement subventionné, a augmenté considérablement en mai.

Cette mesure a été très mal accueillie à un moment où l'inflation approche de 30 % par an et moins de six mois après une dévaluation qui a fait perdre à la roupie la moitié de sa valeur par rapport au dollar (un dollar vaut actuellement 620 roupies). Cette dévaluation, décidée par le président sur l'avis des responsables économiques, avait été annoncée si brutalement que même les militaires, pourtant bien informés, avaient été pris par surprise.

Dans un pays où les salaires sont si bas (2), les travailleurs mais aussi la classe moyenne — soutien du régime depuis l'origine — ont été durement touchés. Certaines entreprises travaillant pour le marché intérieur et donc payées en roupies, mais qui avaient emprunté à l'étranger en dollars, ont subi de lourdes pertes, même si, comme nous le disait un banquier, « *elles font de tels bénéfices qu'elles se tireront d'affaires* ». Il n'en est pas de même des salariés, ce qui explique la vague de grèves qui secoue le pays depuis plusieurs mois. La grève est toutefois illégale ; le gouvernement ne se prive pas de le répéter, mais il n'a, jusqu'à présent, pas pris de mesures répressives. Les arrêts de travail ont tout d'abord frappé les sociétés étrangères, ce qui ne gênait guère les autorités. Elles se sont étendues ensuite à des entreprises locales et ont culminé, au début de juin, par une grève-surprise des bus de Djakarta. Personne ne se souvenait de la date de la précédente grève dans le secteur public.

Une partie des dirigeants critiquent sévèrement cette politique économique et craignent ses retombées sociales. De plus, en Indonésie comme ailleurs, le vieux réflexe nationaliste joue devant des décisions que certains disent « *imposées de l'étranger* ». Un homme politique modéré, membre d'importantes instances officielles, nous a dit crûment, après avoir demandé de n'être pas cité : « *Seuls des imbéciles ou des fantoches ont pu décider la dévaluation. Je ne pense pas qu'ils soient des imbéciles...* » Il a regretté que le président Suharto « *se repose par trop sur la « mafia de Berkeley », dont les membres corrompent le pays et sont parfois eux-mêmes corrompus* ». « *On vole l'homme de la rue* », s'est-il exclamé.

M. Sumarlin, l'un des principaux « économistes » du régime, est la principale cible de ces attaques. Un ancien ministre du commerce, député du parti musulman P.P.P.(Parti unifié pour le développement), s'en est pris à une de ses déclarations, selon laquelle l'aide étrangère ne devait qu'être « *accessoire* » pour le développement du pays. Affirmant que cette aide atteignait en fait 42 % des fonds de développement, il nous a dit : « *Si quelqu'un a du tissu et emprunte des boutons pour faire une chemise, les boutons sont accessoires. S'il n'a que les boutons et doit emprunter le tissu, alors l'emprunt devient déterminant.* »

Chinois et « économiquement faibles »

Comme chaque fois que la tension économique et sociale s'accroît, le gouvernement a pris en mai des mesures frappant les Indonésiens d'origine chinoise (il y aurait encore dans le pays environ quatre millions de personnes ayant du sang chinois, la plupart étant de nationalité indonésienne). Aux termes du décret présidentiel 14/79, l'administration doit donner la préférence aux entreprises « économiquement faibles » — en fait celles appartenant aux Indonésiens de souche, ou *pribumis*. Une circulaire de M. Sumarlin en date du 16 mai a, d'autre part, annoncé que, pour les appels d'offres inférieurs à 25 millions de roupies, la préférence devait être accordée aux entreprises ayant au moins 50 % de capitaux nationaux.

Ces mesures touchent surtout les petites et moyennes entreprises chinoises, ce qui ne peut que satisfaire les commerçants *pribumis*. Mais elles n'affectent aucunement les gros hommes d'affaires chinois, les *cukongs*, qui brassent des milliards et sont associés aux plus hauts personnages du régime au travers de ce que l'on appelle ici le « *système Ali Baba* » : Ali, prénom musulman, personnifiant l'Indonésien, et Baba étant l'un des surnoms des Chinois. Cette association entre l'argent et le pouvoir n'est guère menacée par des décisions démagogiques.

Le luxe insolent de certains Chinois, qui ne le cèdent en rien à cet égard aux Indonésiens fortunés, peut susciter mécontentement et rancœur de la part d'une population gagnant, le plus souvent, tout juste sa subsistance. Un banquier étranger nous disait sa stupéfaction devant certains de ses clients qui prennent, en famille, l'avion pour Singapour — à une heure et demie de vol — pour aller au cinéma ou chez le coiffeur. « *A Singapour, ils achètent tout, sans marchander, parfois à la douzaine ; ce sont nos émirs arabes* », renchérissait un Singapourien. La plus grande part du commerce entre l'île-Etat et l'Indonésie n'apparaît dans aucune statistique : il se fait par contrebande.

Il n'est pas étonnant que ceux qui veulent susciter la tension dans le pays jouent sur le ressentiment anti-chinois, c'est ce que font certains musulmans et même Hanoï, qui ne recule devant aucun argument dans la guerre idéologique qui l'oppose à Pékin.

Prochain article :

L'INVASION DES « BOAT PEOPLE »

(1) Numéro de décembre 1978 de l'édition anglaise de ce mensuel rédigé par des universitaires indonésiens.

(2) Certains ouvriers ne gagnent guère plus de 3 000 roupies, des domestiques 4 000.

DIPLOMATIE

LA FIN DE LA VISITE EN FRANCE DU CHEF DU GOUVERNEMENT DE NOUAKCHOTT

La France défendra l'indépendance et la souveraineté de la Mauritanie

Pour le premier ministre mauritanien, le lieutenant-colonel Mohames Ould Heydalla sa première visite en France, après la paix conclue par le Front Polisario et l'occupation du Tiris-El-Gharbia par le Maroc, devait constituer un test des bonnes dispositions de Paris à l'égard de son gouvernement ; ce jeudi 20 septembre, il regagne Nouakchott rassuré et satisfait.

La nouvelle équipe mauritanienne s'était déjà sentie soulagée et réconfortée lorsque le 29 août le conseil des ministres français lui avait exprimé son soutien. Restait à préciser jusqu'où allait ce soutien dans le domaine politique et à le concrétiser sur le triple plan diplomatique, économique et militaire, comme l'a expliqué mercredi, au cours d'une conférence de presse, M. Ahmadou Ould Abdallah, ministre des affaires étrangères. Les dirigeants mauritaniens n'ont pas caché leur satisfaction tant en ce qui concerne le climat qui a entouré leur visite que la qualité des personnalités rencontrées et l'accueil réservé à leurs demandes. Le chef du gouvernement, qui était accompagné de plusieurs ministres, dont les commandants Boukhreis (plan et pêches) et Thiam el Hadj (jeunesse et sports), et une dizaine de hauts fonctionnaires, a rencontré, outre le chef de l'Etat et M. Barre, les ministres de la coopération, des transports, de la défense et des représentants des milieux d'affaires.

Dans les toasts échangés au cours d'un déjeuner à l'Elysée, mercredi, M. Giscard d'Estaing a laissé entendre, selon ses hôtes, que la France avait tourné la page et qu'elle considérait le nouveau régime comme un interlocuteur valable. Il a félicité la Mauritanie d'être sortie de la guerre et de la manière dont elle l'a fait. Enfin, de même que M. Barre, il l'a assurée de l'appui de la France *« pour faire respecter le principe de son indépendance et de sa souveraineté »*.

Le lieutenant-colonel Ould Heydalla a obtenu que, en plus de l'aide budgétaire de 15 millions de francs accordée en 1979 à son pays par la France, celle-ci apporte une contribution dans le cadre du FAC (Fonds d'aide et de coopération), notamment pour la mise en culture de la région d'Afout-El-Sahel, dépression de plusieurs centaines de kilomètres entre Nouakchott et le Sénégal. En outre, un coup de pouce sera donné à d'anciens projets, comme celui du développement de la canne à sucre.

Mais, plus encore que l'argent qu'ils peuvent se procurer ailleurs (de 1972 à 1978, l'aide arabe a dépassé 1 milliard de dollars), les dirigeants mauritaniens ont demandé le renforcement et la diversification de la coopération technique pour redresser une économie délabrée par la gabegie et la guerre.

L'aide technique concernerait principalement la formation et l'armement des pêcheurs, ce qui permettrait au pays de mieux utiliser ses infrastructures (congélateurs, conserveries, etc., d'une capacité de 170 000 tonnes, mais dont la production n'est que de 50 000 tonnes), d'une part, et, d'autre part, de relever les redevances (30 millions de dollars) payées par les étrangers qui pêchent plus de 700 000 tonnes, d'une valeur de 700 millions de dollars, dans les eaux mauritaniennes. Des opérations triangulaires pourraient être envisagées, les Saoudiens apportant leurs capitaux et les Français leur technique. Les Mauritaniens rappellent que le nouveau code des investissements offre des garanties sérieuses aux étrangers.

La Mauritanie souhaite réorganiser son armée, passée de moins de deux mille hommes en 1975 à près de vingt mille en raison du conflit saharien. Elle entend, avec l'aide de la France, former une *« petite armée efficace, qui ne coûte pas trop cher et puisse être renforcée sans graves répercussions sur la vie du pays en cas de danger »*. Outre la couverture aérienne assurée par la France, Nouakchott a demandé une aide pour la formation et la fourniture de matériels militaires *« rustiques et solides »*.

PAUL BALTA.

Le ministre suisse des affaires étrangères s'entretient avec MM. Giscard d'Estaing et François-Poncet

Arrivé mercredi soir 19 septembre à Paris, M. Pierre Aubert, chef du département des affaires étrangères de la Confédération suisse, devait s'entretenir ce jeudi après-midi avec son collègue français, M. François-Poncet, qui l'a reçu à déjeuner. Après un nouvel entretien vendredi, au cours d'un petit déjeuner de travail, M. Aubert sera reçu par le président de la République. Les entretiens franco-suisses, qui s'inscrivent dans le cadre des rencontres annuelles des ministres des affaires étrangères des deux pays, portent sur les activités du Conseil de l'Europe, la préparation de la conférence de Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe, le désarmement, les questions d'actualité régionales et mondiales (entre autres les problèmes des réfugiés, l'énergie, le dialogue Nord-Sud) et les relations bilatérales, notamment scientifiques (le gouvernement français a l'intention de nommer un attaché scientifique à l'ambassade de Berne).

Un adepte de la diplomatie du mouvement

Dans un pays où l'on a encore souvent tendance à confondre neutralité et repli sur soi, M. Pierre Aubert s'efforce patiemment de promouvoir une diplomatie plus active. « La Suisse, *dit-il*, ne peut plus se contenter d'observer les événements du haut de son balcon. Qu'elle le veuille ou non, elle est impliquée dans tous les développements qui affectent la vie de notre planète. »

*Afin de mieux affirmer la présence de la Suisse dans le monde, M. Aubert s'est attaché jusqu'à présent à poursuivre l'*aggiornamento *de la politique étrangère timidement amorcé par ses deux prédécesseurs, socialistes comme lui. En tout cas, jamais chef de la diplomatie helvétique n'aura autant voyagé. Depuis moins de deux ans qu'il siège au Conseil fédéral, il ne s'est pas limité à l'Europe occidentale, il a accompli quelques premières. Ainsi, il a été le premier ministre suisse des affaires étrangères reçu à Budapest, en Afrique noire et à Washington. Autre innovation : l'année prochaine, il compte se rendre à Moscou.*

A en juger par les critiques que ces déplacements ont suscitées, ce qui ailleurs va de soi n'est pas aussi aisément admis en Suisse, même s'il voyage relativement moins que la plupart de ses pairs. M. Aubert a été amené à s'en expliquer devant le Parlement, sans toujours réussir à faire admettre à tous les députés helvétiques que le rôle d'un ministre des affaires étrangères consistait aussi à se déplacer à travers le monde. A ses détracteurs, il rétorque : « On ne fait pas de politique en se bornant à vendre des montres à l'autre bout de la planète. » *Pour emporter les réticences des plus récalcitrants, il ajoute :* « Il est devenu de plus en plus nécessaire que notre diplomatie se mette en mouvement pour défendre nos intérêts économiques. »

Signe de la volonté de la Suisse de s'ouvrir davantage au monde, le département politique fédéral a récemment changé d'appellation pour devenir le « département des affaires étrangères ». Dans la même perspective, la Confédération a pris une part active à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.), où elle a notamment proposé un système de règlement pacifique des différends. Pour la deuxième fois, une délégation helvétique vient également de participer — à La Havane, — en qualité d'invitée, au sommet des non-alignés.

Une coopération « exemplaire »

Pour l'heure, l'un des principaux objectifs de la diplomatie suisse demeure l'adhésion de la Confédération à l'ONU, dont M. Aubert est un partisan convaincu : « Il est de plus en plus difficile, *affirme-t-il*, de mener une politique active en dehors de l'organisation universelle. » *Le gouvernement et le Parlement se sont déjà déclarés favorables à une telle démarche, mais la décision définitive revient au corps électoral, qui devra se prononcer par un vote et qui, pour le moment, continue de se faire tirer l'oreille.*

Avec la France et les pays voisins, M. Aubert rencontre heureusement moins de résistance. Les contacts réguliers entre Paris et Berne sont déjà entrés dans les mœurs et le chef de la diplomatie suisse tient cette coopération pour « exemplaire ». D'ailleurs, c'est la quatrième fois que se déroulent des échanges de vues annuels entre ministres des affaires étrangères des deux pays. M. de Guiringaud étant venu l'année dernière en Suisse, M. Aubert accomplit maintenant sa première visite officielle à Paris.

De stature moyenne, le front légèrement dégarni, les cheveux châtains séparés par une raie de côté, le regard protégé par des lunettes à monture métallique, M. Aubert a conservé la mise bourgeoise et le langage châtié de l'avocat neuchâtelois qu'il était avant d'entrer au gouvernement. A première vue, rien ne semblait le destiner à prendre en main les rênes de la politique étrangère de son pays. Né en 1927 à La Chaux-de-Fonds, il a suivi la tradition familiale en devenant avocat, comme son père. Se rattachant à l'aile modérée du parti socialiste, il a d'abord été membre du législatif de sa ville natale et député au Parlement du canton de Neuchâtel avant d'être élu, en 1971, au Conseil des Etats (Chambre haute) à Berne. Après avoir représenté la Suisse au Conseil de l'Europe pendant trois ans, à Strasbourg, il est élu au Conseil fédéral, le 7 décembre 1977, en remplacement de M. Pierre Graber, l'un des deux membres socialistes du collège gouvernemental helvétique. Ancien président de l'association Suisse-Israël, M. Aubert suit les traces de son prédécesseur en tentant de mener une politique d'équilibre au Proche-Orient.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

DES PERSONNALITÉS CENTRISTES PROPOSENT QUE LE PRÉSIDENT DU CONSEIL EUROPÉEN SOIT ÉLU

Le cercle Chateaubriand, qui groupe un petit nombre de personnalités centristes, des parlementaires (MM. Daillet, Fontanet, Pintat), anciens ministres (MM. Fontanet, Teitgen), conseillers d'Etat (M. Guldmer, maire de Sceaux), des personnalités proches du président de la République (M. Olivier Giscard d'Estaing), sous la présidence de M. P. Bordeaux-Groult, a annoncé, mardi 18 septembre, qu'il allait faire campagne pour un Exécutif européen.

Dans un mémorandum remis à M. François-Poncet, ministre des Affaires étrangères, le cercle Chateaubriand se fixe comme objectif immédiat *« l'institutionnalisation du Conseil européen comme Exécutif collégial de l'Europe »* et *« la substitution d'une présidence élective »* à la présidence tournante actuelle. L'unanimité étant requise pour les décisions de cette *« instance européenne suprême »* ne devrait plus l'être au sein du conseil des ministres.

« Cette naissance d'un Exécutif européen rendrait possible l'apparition progressive, à côté des institutions communautaires actuelles, de nouvelles institutions de nature confédérale en mesure de traiter les questions qu'il semblerait bon au Collège suprême de leur confier dans des domaines, comme la culture, la défense, la diplomatie ou le droit », déclare le mémorandum.

(1). En fait, le Conseil européen n'est, d'après la décision constitutive du 10 décembre 1974, que « le *Conseil de la Communauté* » réuni au sommet, et donc déjà une institution communautaire quand il traite des questions relevant des trois traités européens.

● *Une mission de cinq envoyés du dalaï lama*, dont son frère aîné, M. Lobsang Samten, séjourne depuis le 2 août en Chine, a révélé, mercredi 19 septembre, le correspondant de l'A.F.P. à Pékin, citant une source diplomatique (nos dernières éditions datées du 20 septembre). Cette mission, dont la presse chinoise n'a pas parlé, se trouve au Tibet, où elle fait une enquête « de plusieurs mois » sur la situation des Tibétains en Chine. Il s'agit-là du premier contact officiel entre les dirigeants de Pékin et l'entourage du dalaï lama depuis la fuite de celui-ci en Inde.

EUROPE

Suède

APRÈS LA COURTE VICTOIRE DES PARTIS « BOURGEOIS »

Des négociations difficiles vont s'engager pour la formation d'un gouvernement

De notre correspondant

Stockholm. — Il a suffi de huit mille quatre cent trente-deux voix favorables aux conservateurs, c'est-à-dire 0,14 % des suffrages, et des particularités du découpage des circonscriptions, pour que les trois partis « bourgeois » acquièrent une majorité d'un siège et disposent de cent soixante-quinze des trois cent quarante-neuf députés du Parlement suédois. Tel est le résultat final des élections législatives suédoises du 16 septembre, après le dépouillement des quelque cinquante-deux mille votes par correspondance qui s'est achevé dans la soirée du 19 septembre. La formation d'un gouvernement majoritaire s'annonce difficile en raison des divisions des formations non socialistes. Le président du Riksdag, M. Henry Allard, entreprend, ce jeudi 20 septembre, une série de sondages, et ce n'est qu'à la fin du mois qu'il proposera aux députés un nouveau premier ministre.

M. Ola Ullsten a remis ce jeudi matin la démission de son gouvernement libéral minoritaire. Il répond aux vœux de ses collègues conservateurs et centristes qui souhaitent engager les discussions en vue de la formation d'un nouveau cabinet *« sur un pied d'égalité »*. Les pourparlers vont être difficiles, car le bond en avant des conservateurs, qui deviennent, avec 20,4 % des suffrages et soixante-treize sièges au Parlement, la deuxième formation politique suédoise, est un peu une victoire à la Pyrrhus : elle s'est faite principalement aux dépens des centristes qui perdent vingt-deux mandats et près de 6 % de leur électorat.

En Suède, comme dans les autres pays nordiques profondément marqués par la social-démocratie, il est difficile d'imaginer un premier ministre conservateur, et le vainqueur des élections du 16 septembre, M. Gösta Bohman, a d'ailleurs indiqué, mercredi soir, qu'il ne revendiquerait pas ce poste. Il a toutefois précisé que les progrès de son parti devraient *« normalement et démocratiquement »* se refléter dans la composition du nouveau gouvernement.

Les centristes affaiblis

Une nouvelle coalition tripartite, qui regrouperait centristes, libéraux et conservateurs, comme ce fut le cas d'octobre 1976 à septembre 1978, est-elle possible ? Sur de nombreux points, les trois formations sont profondément divisées et la campagne électorale a plutôt accentué les divergences. Celles-ci ont trait à la politique fiscale et sociale, à la politique familiale et surtout à la politique énergétique, qui avait justement entraîné la chute de la première coalition. Mis en position d'infériorité, les centristes et les libéraux éprouveraient bien des difficultés à résister à la pression des conservateurs. Or, ils veulent se présenter comme la seule alternative politique en Suède à la social-démocratie et ont, à plusieurs reprises, souligné que *« la Suède doit être gouvernée au centre pour obtenir un large consensus populaire »*. D'autre part, la formation d'une nouvelle coalition à trois serait menacée d'éclatement à court terme en raison des dissensions latentes qui existent.

Le comité directeur du parti du centre s'est réuni le 19 septembre à Stockholm pour analyser le résultat catastrophique des élections de dimanche. Dans les milieux proches de M. Fälldin, on indiquait que les centristes auraient peut-être intérêt à rester à l'écart des responsabilités gouvernementales jusqu'au référendum sur le nucléaire, qui doit avoir lieu en mars 1980. Cela leur permettrait de disposer d'une plus large liberté de manœuvre, de mener une campagne vigoureuse pour le « non » aux centrales atomiques et au mieux de regagner une partie du terrain perdu. M. Anders Ljunggren, dirigeant de l'influent mouvement de jeunesse du parti, a, pour sa part, déclaré que les centristes *« ne pouvaient pas décemment collaborer avec les conservateurs qui ont accentué leur profil de droite »*.

Un gouvernement de coalition minoritaire composé de conservateurs et de libéraux est inconcevable dans la situation actuelle. Ceux-ci ont, à plusieurs reprises, vivement critiqué les propositions fiscales de M. Baum, qui veut diminuer globalement les impôts sans pour autant améliorer les recettes de l'Etat. Le leader libéral, M. Ola Ullsten, était un peu déçu du résultat du scrutin. Au début de l'année, les sondages accordaient à son parti plus de 15 % des intentions de vote. Le 16 septembre, il n'a recueilli que 10,6 % des suffrages, soit 0,5 % de moins qu'en 1976. Une alliance avec les centristes paraît exclue pour le moment en raison, encore une fois, de la proximité du référendum. Les libéraux sont favorables à la mise en service de douze réacteurs. M. Fälldin, pour sa part, a déclaré qu'il continuerait de lutter contre le nucléaire, même si les Suédois se prononcent en sa faveur lors de la consultation du printemps prochain.

Des mesures impopulaires

Tous les leaders politiques affirment que la Suède a besoin d'un gouvernement fort pour régler les problèmes économiques qui vont se poser dans les années 80. La Fédération suédoise des industries a habilement attendu le lendemain des élections pour présenter un rapport conjoncturel qui est pour le moins pessimiste.

Elle prévoit une inflation de 12 % l'année prochaine, une forte détérioration de la balance des paiements, dont le déficit pourrait atteindre 16 milliards de couronnes, et une baisse du revenu réel des ménages. Les négociations sur le renouvellement des conventions collectives doivent s'engager à l'automne, et les partenaires sociaux attendent avec impatience un plan gouvernemental de diminution de l'impôt sur le revenu pour fixer leurs revendications.

Le gouvernement qui gérera la Suède dans les mois qui viennent va donc se heurter à de grosses difficultés et sera probablement amené à prendre des mesures impopulaires pour freiner la consommation et réduire l'impasse budgétaire de plus de 45 milliards de couronnes. Tout indique que c'est M. Ullsten et ses amis libéraux qui, dans la confusion politique actuelle, vont être chargés de cette tâche. Mais cette fois, le leader libéral ne pourra pas compter sur l'appui indirect des sociaux-démocrates. M. Olof Palme a, en effet, clairement dit le 19 septembre : *« Il n'est pas question de collaborer avec les centristes ou les libéraux. Ceux-ci ont rendu impossible tout rapprochement en se jetant dans les bras d'une droite toujours plus agressive et dont ils sont devenus les prisonniers. La poussée de la droite en Europe du Nord doit absolument être contrecarrée par une lutte idéologique. »*

Les sociaux-démocrates sont relativement satisfaits du résultat des législatives : avec 43,5 des suffrages et 154 sièges, ils progressent de 0,8 % et retrouvent leur niveau de 1973. La décision du parti, en octobre 1978, de favoriser l'accession au pouvoir des libéraux en s'abstenant lors du vote d'investiture au Parlement avait été mal accueillie par les militants de base, ce qui s'était traduit par une forte baisse de popularité dans l'opinion. Au cours de sa campagne électorale, M. Palme a réussi à remonter le courant. Son programme avait l'avantage d'être concret et précis, ce qui n'était pas le cas de celui de ses adversaires bourgeois déchirés. La position de l'ancien premier ministre, à la suite de cette demi-victoire, demeure très forte au sein du parti, et les dirigeants semblent presque soulagés de ne pas avoir à reprendre en main les affaires de l'Etat avec une seule voix de majorité pour la gauche.

De leur côté, les communistes, avec 5,5 % des voix et 20 sièges, réalisent leur meilleur score depuis trente ans. Après la scission de 1977, qui a vu le départ de la phalange promoscovite, le V.P.K. a pu se présenter comme un parti uni, de tendance eurocommuniste, et c'est sans doute la principale raison de son succès.

La consultation du 16 septembre n'aura donc pas permis du tout de clarifier la situation. Les deux blocs de la vie politique suédoise sont de force pratiquement égale : 49,2 % pour les bourgeois, 49 % pour la gauche, et l'on commence déjà à parler d'élections anticipées. Celles-ci pourraient avoir lieu en juin 1980, trois mois après le référendum sur l'énergie nucléaire.

ALAIN DEBOVE.

U.R.S.S.

● *M. Jean-Philippe Lecat*, ministre de la culture et de la communication, est arrivé mercredi 19 septembre à Moscou pour une visite sur l'invitation de son homologue soviétique, M. Demitchev. M. Lecat passera deux jours à Moscou puis visitera Leningrad et l'Asie centrale. — *(A.F.P.)*

République fédérale d'Allemagne

Astrid Proll, la « terroriste repentie », est mise en liberté provisoire par le tribunal de Francfort

De notre correspondant

Bonn. — Un événement a marqué le premier jour du nouveau procès intenté à Astrid Proll, la jeune femme considérée autrefois comme un membre fondateur du groupe Baader-Meinhof. Le tribunal de Francfort, devant lequel elle comparaissait mercredi, a décidé de la mettre immédiatement en liberté provisoire, bien qu'elle se voie reprocher une nouvelle tentative de meurtre et la participation à l'attaque d'un banque berlinoise (nos dernières éditions du 20 sptembre).

En 1973, alors qu'elle comparaissait pour la première fois devant les juges de Francfort, Astrid Proll avait obtenu une libération provisoire pour raison de santé. Un peu plus tard, elle disparaissait pour n'être retrouvée que l'année dernière en Grande-Bretagne, d'où elle fut ensuite extradée. Entre-temps, elle avait rompu ses attaches avec la fraction Armée Rouge pour se refaire une vie à Londres comme intructrice dans un atelier de mécanique, où elle se dévoua à la formation des apprentis.

Avant même son retour en R.F.A., les signes s'étaient multipliés, suggérant que la « terroriste repentie » pourrait bénéficier d'une grande compréhension de la part des juges ouest-allemands. Tant le ministre de l'intérieur, M. Baum, que son collègue de la justice, M. Vogel, ne manquèrent pas d'indiquer que ceux des extrémistes qui renonceraient à la violence n'auraient pas à redouter une « vengeance » de la société.

Dès l'abord il était donc assez clair que le deuxième procès d'Astrid Proll comporterait une *« valeur pédagogique »*. Il s'agit en cette occasion de convaincre ceux des partisans de la guérilla urbaine qui pourraient en venir à douter de leur cause que la *« voie du retour »* ne leur est pas fermée.

Mercredi à Francfort, on n'a d'ailleurs pas retrouvé l'atmosphère des grands procès terroristes tels qu'ils se sont déroulés il y a quelques années à Stammheim.

C'est toutefois sur le plan judiciaire que la transformation la plus surprenante est intervenue. Astrid Proll est accusée d'avoir, en février 1971, à Francfort, tiré sur deux policiers qui tentaient de l'appréhender. Mercredi cependant, le tribunal de Francfort apprit que le principal témoin dans cette affaire n'a pas reçu de ses supérieurs l'autorisation de témoigner devant les juges. Il s'agit d'un membre de l'Office de protection de la constitution, contre lequel Astrid Proll aurait tiré plusieurs coups de feu. La raison ou le prétexte invoqué pour exclure son témoignage est qu'on ne voudrait pas révéler publiquement l'identité d'un homme chargé de missions aussi secrètes que délicates. L'explication est pour le moins discutable : ce même agent de l'autorité a déjà déposé publiquement lors du premier procès d'Astrid Proll.

Bien que la seconde victime présumée soit toujours prête à témoigner, l'attitude des autorités devrait entraîner presqu'inévitablement un acquittement d'Astrid Proll en ce qui concerne le principal chef d'accusation. Ce que la présidente du tribunal a ele-même appelé une « intervention de l'exécutif » ne vise peut-être pas à faciliter les choses pour l'ancienne terroriste. Le premier procès avait déjà fait apparaître dans les témoignages de nombreuses contradictions qui n'auraient pas rendu une condamnation tout à fait convaincante.

Face à cette situation et compte tenu du temps qu'elle a déjà passé en prison, les représentants du parquet ont eux-mêmes demandé que la prévenue soit mise en liberté. Pour la première fois donc, une terroriste est sortie hier d'un tribunal de la R.F.A. accompagnée par les applaudissements du public et avec un bouquet de roses dans ses bras.

JEAN WETZ.

Le Monde

politique

Le projet de loi relatif au financement des partis politiques

Une nouvelle entrave à l'expression des minorités

Adopté par le conseil des ministres du mercredi 19 septembre, le projet de loi tendant à instaurer une réglementation publique pour le financement des partis politiques sera prochainement déposé à l'Assemblée nationale. Dans l'exposé des motifs de ce texte, le gouvernement souligne qu'il s'agit de « mieux organiser et rendre plus claires les conditions de fonctionnement de la vie politique française » en proposant « les règles d'une participation de l'Etat aux dépenses de fonctionnement des partis ou groupements politiques » (frais relatifs aux personnels, aux locaux, aux dépenses d'impression).

Il n'est pas question, en revanche, de financer les campagnes électorales. Sur ce point, le gouvernement indique que « l'Etat consent déjà un effort important » (1).

Le projet prévoit, d'autre part, que les dirigeants des partis qui recevraient des subventions de l'étranger « seront punis d'un an à quatre ans d'emprisonnement ainsi que d'une amende de 25 000 F à 250 000 F », les sommes indûment perçues étant alors confisquées. Le gouvernement souhaite que ce texte, qui comporte six articles, puisse venir en discussion à l'Assemblée au cours de la session parlementaire d'automne, mais il n'entend pas imposer cet examen aux députés si ceux-ci préfèrent prendre le temps de la réflexion. Il n'y a, au demeurant, aucune urgence puisque pour des raisons budgétaires les dispositions votées n'entreraient en vigueur qu'au 1er janvier 1981.

« *Nous sommes dans une période de diminution des inégalités* », déclarait M. Valéry Giscard d'Estaing au cours de son entretien télévisé de lundi soir.

Moins de quarante-huit heures plus tard, le conseil des ministres, réuni sous la présidence du chef de l'Etat, a démenti ce propos hardi en adoptant un projet qui préconise d'accentuer les disparités caractériques de la vie politique française, en réservant l'aide financière publique aux grandes formations, qui sont déjà les plus riches, et en freinant, *ipso facto*, le développement des courants minoritaires.

Retenir comme critère d'attribution des subventions prévues l'existence d'une « *représentation parlementaire suffisante* », et fixer le minimum requis à trente députés ou sénateurs, cela signifie qu'en l'état présent de l'éventail parlementaire seules les principales composantes de la majorité — l'U.D.F., le parti républicain, le Centre des démocrates sociaux, le R.P.R., le C.N.I.P. (grâce au nombre de ses sénateurs) — et les deux grands partis de l'opposition — le P.S. et le P.C. — seraient automatiquement assurés de disposer de la « *garantie de recettes* » envisagée.

Pour le Mouvement des radicaux de gauche, comme pour le parti radical, qui comptent l'un et l'autre, officiellement, moins de trente élus au Parlement, l'application d'un tel dispositif pourrait créer quelques incertitudes. Du moins en théorie, car, dans ces deux cas, il est probable que des solutions seraient rapidement trouvées, au nom de la confraternité parlementaire, dans la mesure où, d'une part, la répartition de la dotation budgétaire serait confiée aux bons soins des bureaux des deux assemblées et où, d'autre part, il appartiendrait à chaque parlementaire de déclarer chaque année à quel parti il adhère ou entend être rattaché pour le calcul de la subvention. *On peut donc compter sur* l'expérience des élus pour mettre au point, éventuellement, les astuces nécessaires. Ces deux partis seront toutefois condamnés à demeurer minoritaires ou à passer sous les Fourches Caudines de leurs puissants alliés.

En revanche, le dispositif retenu écarte de l'aide publique toutes les petites formations; par exemple, au sein de la majorité, le Mouvement des socialistes démocrates, le parti socialiste démocrate, le Mouvement de la démocratie chrétienne, le Centre indépendant, ou, au sein de l'opposition, les gaullistes de gauche, le P.S.U., les organisations trotskistes, maoïstes, les partis d'extrême droite, le P.F.N., le Front national, ainsi que d'autres associations politiques (le Mouvement des démocrates, les différents courants royalistes, etc.). Il élimine aussi les écologistes, qui ne sont pas regroupés en partis mais ont néanmoins une certaine audience dans l'opinion publique, ainsi que l'ont confirmé les résultats de la consultation européenne du 10 juin.

Le projet arrêté par le conseil des ministres reprend presque intégralement les orientations proposées par M. Raymond Barre, qui les avait présentées aux présidents des différents groupes parlementaires dans sa lettre du 17 avril (*le Monde* du 20 avril). Une seule modification : le seuil du minimum requis est fixé à trente députés ou sénateurs, alors que le premier ministre avait initialement retenu un minimum de quinze élus.

Privilégier les grands pour canaliser les petits

Le texte gouvernemental ne tient aucun compte des suggestions que les différents groupes parlementaires avaient présentées à M. Barre, à sa demande, au printemps dernier. Ni des réserves exprimées par M. Claude Labbé, qui avait souligné que, pour le R.P.R., le problème financier essentiel n'est pas celui des frais de fonctionnement des partis, mais celui du financement des campagnes électorales. Ni même des propositions complémentaires soumises par M. Roger Chinaud, *président du groupe U.D.F.*, qui avait estimé que la clé de la répartition des subventions « *devait tout simplement être constituée par le nombre des parlementaires inscrits à chaque groupe* ».

Ce texte tient encore moins compte, si l'on ose dire, des préoccupations de l'opposition. Pour le P.S., le financement devrait être « *proportionné à la représentativité réelle de chacun des partis, telle qu'elle résulte du nombre de suffrages recueillis au premier tour des élections législatives* ». Pour le P.C. « *le financement des partis par le budget de l'Etat ne peut aller qu'à l'encontre de leur indépendance* ».

De même, le projet gouvernemental ne fait aucun écho au vaste mouvement de protestation qui s'était exprimé, à l'occasion du scrutin du 10 juin, pour dénoncer les contraintes financières et les atteintes au droit d'expression imposées de façon discriminatoire — avec l'approbation du Parlement dans sa majorité — aux formations minoritaires.

En fait, le système retenu pour le financement des partis procède du même souci que celui qui avait conduit le gouvernement et sa majorité à instaurer, pour la consultation européenne, un mode de scrutin entravant la participation des petits mouvements. Il s'agit, aujourd'hui encore, de préserver les grands partis des pressions des minoritaires, de favoriser l'élargissement des grands courants, d'empêcher l'expression de revendications incontrôlables dans le jeu institutionnel traditionnel, d'inciter financièrement les tendances marginales à s'intégrer aux grands blocs, en y créant au besoin des sous-courants. A la lumière de ce projet, on est d'ailleurs fondé à se demander si l'intérêt porté par M. Giscard d'Estaing aux problèmes écologiques, dans sa récente interview à *Paris-Match* (*le Monde* du 7 septembre), et en particulier sa déclaration selon laquelle « *il est souhaitable que la réflexion écologique sorte du cadre où elle a pris naissance* », ne contient pas, au fond, à l'adresse des écologistes, une invite à poursuivre leur combat au sein du courant giscardien avant l'élection présidentielle de 1981. En échange de quoi, les écologistes ainsi « canalisés » pourraient ensuite avoir leurs propres élus et bénéficier, avec la complicité de l'U.D.F., de l'aide publique dans leurs activités militantes.

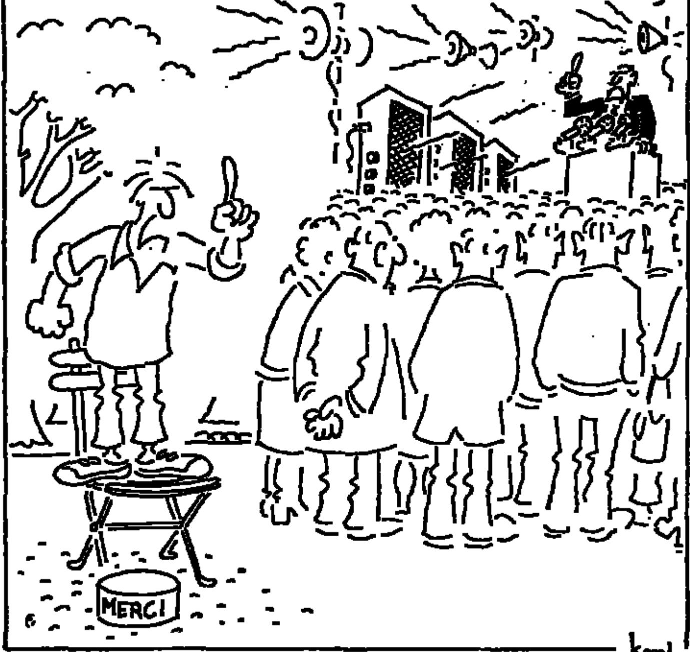
Derrière la nécessité de clarification, invoquée par le chef de l'Etat, transparaît l'un des objectifs permanents du giscardisme : réduire à un minimum aussi contrôlable que possible le nombre des corps intermédiaires entre les citoyens et le président de la République, afin de mieux assurer l'exercice présidentiel du pouvoir. La référence du conseil des ministres à l'article 4 de la Constitution, selon lequel « *les partis et les groupements politiques concourent à l'expression du suffrage* » (2), apparaît ainsi peu adéquate. Si le conseil des ministres admet que tous les partis politiques — la Constitution ne comporte aucune restriction — concourent effectivement à « *l'expression du suffrage* », pourquoi n'a-t-il pas *logiquement pris* pour critère le nombre des suffrages recueillis par chaque formation au premier tour des élections législatives ?

En mettant les minorités pratiquement « hors la loi » le gouvernement *préfère courir* le *risque* de les voir s'engager, par réaction, dans les voies dangereuses de l'extrémisme pour capter l'attention de l'opinion publique.

ALAIN ROLLAT.

(1) L'exposé des motifs précise qu'à l'occasion des élections législatives, l'Etat « a pris en charge 135 millions de francs de dépenses, dont 50 millions peuvent être considérés comme ayant bénéficié aux différents candidats ». En vertu de l'article L. 167 du code électoral, l'Etat prend à sa charge les dépenses relatives à l'envoi et à la distribution de tous les documents de propagande électorale. En outre, « il est remboursé aux candidats ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés le coût du papier, l'impression des bulletins de vote, affiches, circulaires, ainsi que les frais d'affichage ».

(2) L'article 4 de la Constitution stipule : « *Les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage. Ils se forment et exercent leur activité librement. Ils doivent respecter les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie.* »



(Dessin de KONK.)

L'ÉVENTAIL PARLEMENTAIRE

Les groupes et partis politiques qui répondent actuellement au critère retenu par le projet de loi (compter au moins « trente députés ou sénateurs ») sont : l'U.D.F., qui compte 235 parlementaires, dont 122 députés et 113 sénateurs appartenant pour la plupart aux groupes de l'Union centriste et de l'Union des républicains et indépendants ; le R.P.R., qui en possède 189 (155 députés et 34 sénateurs) ; le P.S. (167 parlementaires, dont 105 députés et 62 sénateurs) ; le P.C. (109 parlementaires, dont 86 députés et 23 sénateurs).

Le CNIP, qui compte 16 sénateurs et 7 députés, se déclare assuré du soutien indéfectible d'une quarantaine de parlementaires.

Parmi les composantes de l'U.D.F., le P.R. revendique 99 parlementaires (67 députés et 32 sénateurs) et le C.D.S. 93 (33 députés et 60 sénateurs).

En revanche, le M.R.G., dont les élus sont au nombre de 24 (9 députés et 15 sénateurs), et le parti radical, qui en compte 22 (9 députés et 13 sénateurs), se situent au-dessous de la « barre ».

Les réactions

● *Le bureau exécutif de l'U.D.F. : « Jusqu'à présent, il n'existait aucun mode de financement reconnu explicitement par la loi et aucun contrôle. Cette anarchie est une source d'abus et d'injustice dont l'actualité des dernières années nous a offert plusieurs exemples. Il est indispensable, pour le respect et le bon renom de notre démocratie,* d'y mettre de l'ordre. »

● La Lettre de la Nation, *organe du R.P.R. : « Ce souci de moralisation de la vie politique honore certainement ceux qui veulent le traduire en actes. Mais il est à craindre que ce ne soit qu'une farce. Un seul fait le prouve : si un parti doit attendre d'avoir trente députés pour être financé par l'Etat, toute tentative de formation nouvelle, sans représentation parlementaire acquise, est d'avance condamnée (...).*

» Ce gadget (...) ne changera rien à rien, et certainement rien à l'utilisation discriminatoire des fonds publics ni aux multiples sources de financement du P.C. Toutefois, il ne faut pas l'abîmer. Ce projet, c'est un joyau de la politique des apparences. »

● *M. Eric Hintermann, secrétaire général du parti socialiste démocrate : « Limiter ce financement aux seules grandes formations représentées au Parlement figerait le débat politique. Ce serait mauvais pour la démocratie. »*

● *M. Michel Crépeau, président du M.R.G. : « Ce projet est une nouvelle atteinte à la liberté d'expression des minorités. Il n'a été tenu compte ni de la leçon des élections européennes ni de la proposition de loi que j'avais déposée avec Gaston Defferre le 18 juin 1978 à l'Assemblée nationale. A ce sujet, nous avions d'ailleurs été reçus par le premier ministre. Une fois de plus, la preuve est faite qu'avec ce gouvernement, la concertation ne sert à rien. On institutionnalise la sélection par l'argent. »*

● L'Humanité, *quotidien du P.C.F.*, sous la plume de Jean Le Lagadec : *« Comment peut-on concevoir que les contribuables soient mis dans l'obligation de verser de l'argent à des partis qu'ils condamnent ? (...) Ce n'est pas à une aide au fonctionnement de la démocratie que pense M. Giscard d'Estaing. Son objectif est d'entraver le développement et l'activité du parti qui combat le système capitaliste, le parti communiste. Les partis doivent être financés par leurs adhérents, leurs élus et leurs sympathisants. »*

● *La Nouvelle Action royaliste : « Ce projet conforte les formations installées depuis longtemps dans le système et qui tendent déjà à monopoliser l'expression politique. Il est à la fois conservateur, injuste et antidémocratique (...). C'est au silence que l'on veut réduire des groupements qui n'ont pourtant cessé d'enrichir le débat politique. »*

● *M. Georges Fillioud*, porte-parole du groupe socialiste de l'Assemblée nationale : *« On a souvent dit que M. Giscard d'Estaing avait l'art de reprendre les idées de la gauche pour les déformer. En voici un nouvel exemple. Accorder aux partis des moyens légaux et égaux d'existence est ne chose, contrôler en même temps l'origine de tous les fonds dont ils disposent en est une autre qui devrait aller de pair. Mais celle-ci paraît avoir été oubliée au passage. Elle figurait pourtant dans la proposition de loi socialiste n° 531, déposée le 28 juin 1978. »*

Les travaux de la commission du « projet socialiste »

Les deux premières parties sont acceptées par la majorité du parti

La commission chargée de préparer le « projet socialiste » s'est réunie pour la cinquième fois mercredi 19 septembre, dans les locaux de l'Assemblée nationale. Les deux premières parties de l'avant-projet (« comprendre » et « vouloir ») ont été acceptées comme « base de discussion » pour les débats du comité directeur des 29 et 30 septembre. M. Jean-Pierre Chevènement, secrétaire national aux études, auteur du texte initial, a indiqué, à l'issue des travaux de la commission, que ce document — qui compte 128 pages — « *comporte des amendements de forme et de fond* », notamment sur les chapitres consacrés à l'U.R.S.S. et à la politique familiale, et engage la direction du parti (courants Mitterrand et CERES). *Les* contributions des minoritaires ne sont donc pas incluses dans ce texte qui a été adopté sans opposition. Néanmoins, a précisé le chef de file du CERES, ces deux parties tiennent compte des « *observations judicieuses* » des représentants des courants « B » et « C ». « *Les notes du courant Rocard ont été diffusées*, a-t-il déclaré, *celles du courant dit Mauroy le seront la semaine prochaine.* » Les plus critiques émanent des amis de M. Michel Rocard et concernent la croissance et l'énergie, l'U.R.S.S., la lutte idéologique, la décentralisation et les régions, l'Europe. Les partisans de M. Mauroy ont, de leur côté, présenté différents textes sur « l'économique et le politique », la redistribution des revenus et la couverture sociale, « nationalisations et indemnisations », les personnes âgées.

L'essentiel des travaux de la commission a été ensuite consacré à l'examen de la troisième partie de l'avant-projet, « *Agir pour sortir de la crise et construire l'avenir* », dont la version initiale a été largement remaniée par M. Attali et Chevènement, et que le député de Belfort a définie par la formule « *travailler, décider, vivre dans la France de demain* ». Il a ainsi expliqué le sens de ces « quatre priorités » : « *Travailler, c'est le retour au plein emploi ; pour décider, il faut des hommes et des femmes responsables ; vivre, c'est redonner aux Français le temps et le goût de vivre ; demain, cela veut dire que nous voulons une France indépendante et ouverte sur le monde.* » La commission a étudié cette partie « Agir » en commençant par les problèmes liés à la « croissance sociale » et au « droit à l'emploi ». Pour atteindre les objectifs que se fixent les socialistes (réduction des inégalités, de la durée du travail, adaptation de la production et de la consommation aux besoins réels, respect de l'environnement, économie ni dominante ni dominée, etc.), des « *efforts* » seront nécessaires, dont M. Chevènement a donné quelques exemples : « *renforcement du tissu industriel, transformation de notre système énergétique par un vigoureux effort d'économies d'énergie, restauration des disciplines et des vertus d'une planification mobilisatrice, démocratique et décentralisée* ». L'agriculture devra devenir un « *atout décisif* », et la recherche devrait également être l'objet d'efforts particuliers. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, l'option retenue prévoit uniquement la poursuite du programme des centrales nucléaires en construction. Celui-ci achevé, un débat devra avoir lieu, ce qui n'implique pas la renonciation à un nouveau programme, car, a précisé M. Chevènement, « *il n'est pas possible de dire à l'avance que nous renonçons au nucléaire* ».

Le député de Belfort a, d'autre part, indiqué que « *redonner aux Français le temps et le goût de vivre* » suppose l'égalité de l'homme et de la femme, le « *refus de la marginalisation* » (jeunes, handicapés, etc.) et nécessite une réflexion sur la place de l'enfant dans la société. Une autre proposition, sur laquelle des divergences demeurent, concerne la création d'un « *service communautaire de la santé* ».

Mardi 25 septembre, en présence de M. Mitterrand, la commission poursuivra l'examen de la troisième partie de l'avant-projet en abordant les thèmes suivants : les régions, la décentralisation, l'éducation, l'information, la culture, ainsi que l'Europe, le tiers-monde, la paix, la politique de défense, l'armée et le service militaire. L'ensemble de ces documents sera ensuite examiné par le comité directeur, y compris les contributions émanant des minoritaires.

La reprise des contacts P.C.-P.S.

(Suite de la première page.)

Les dirigeants socialistes et radicaux de gauche avaient, les premiers, après les élections de mars 1978, établi l'acte de décès du programme *commun* et *du type* d'alliance qu'il scellait. Les communistes n'ont accompli cette démarche que beaucoup plus lentement. Ayant mené campagne au nom de l'union, en faisant miroiter à ses militants l'hypothèse d'une victoire qui ne devait pas être seulement celle de la gauche, mais aussi, et avant tout, la sienne, le P.C.F. ne pouvait, sans délai, déclarer cette perspective périmée. Il fallait que l'orientation qu'il avait suivie apparût comme la conséquence d'une situation objective, à laquelle il se serait efforcé de s'adapter, et non comme le fruit de sa politique.

En agissant ainsi, les responsables communistes ont laissé s'établir un décalage entre les choix qu'ils avaient faits, face à l'évolution des rapports de force au sein de la gauche, et la conscience de leurs militants. Nul doute que les critiques auxquelles ils ont été en butte, au sein *de leur parti, ne leur facilitaient* pas la tâche, mais, en attribuant à leurs partenaires toute la responsabilité de la rupture de l'union, les communistes se sont condamnés à payer, eelo ndes échéances dont ils ne sont pas les maîtres, un tribut à une forme d'alliance dont ils s'efforcent, dans le même temps, de détourner leurs partisans. Si la rupture n'est qu'une donnée contingente, résultant d'une décision du P.S., comment le P.C.F. pourrait-il rester sourd lorsque le *même parti* socialiste, de façon tout aussi contingente, « *reprend le chemin de l'union* » et accepte, pour cela, les conditions fixées par les communistes ?

Au cours du débat qui avait précédé le *vingt-troisième congrès* du P.C.F., les dirigeants de ce parti en étaient venus à mettre en cause la « nature » du P.S. et avaient paru sur le point de condamner tout accord avec une formation politique qui serait vouée à la « *collaboration* de classes ». Mais les communistes n'ont pas franchi ce pas, qui aurait impliqué, de leur part, une autocritique et, peut-être, entraîné la chute de ceux d'entre eux qui avaient le plus activement contribué à la *politique* d'union de la gauche. Si ceux-là ont pu contenir dans certaines bornes la critique des positions qu'ils avaient défendues pendant des années, c'est que le parti communiste ne peut pas se permettre d'entrer dans une phase de repli, qui précéderait peut-être un redéploiement, mais qui menacerait des positions institutionnelles acquises depuis vingt ans.

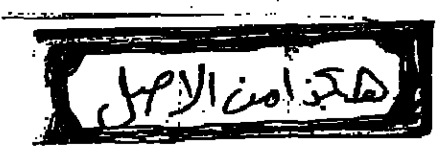
Pour des raisons analogues, mais selon un schéma très différent, le parti socialiste se heurte, lui aussi, à *l'impossibilité de suivre sa pente*. Dès le second soir du second tour des élections législatives, puis dans les jours qui avaient suivi, MM. Michel Roccard et Pierre Mauroy avaient fixé le cadre du débat qui allait s'instaurer au sein du P.S. ,en déclarant nécessaire une révision de la politique suivie jusqu'alors. M. François Mitterrand avait dû constater à son tour que le programme commun était « *forclos* », mais il avait limité ses concessions à cela et entrepris, à partir de cette position, d'endiguer, puis d'inverser la tendance qui poussait les socialistes à souhaiter que leur parti définisse une politique indépendante des fluctuations du P.C.F.

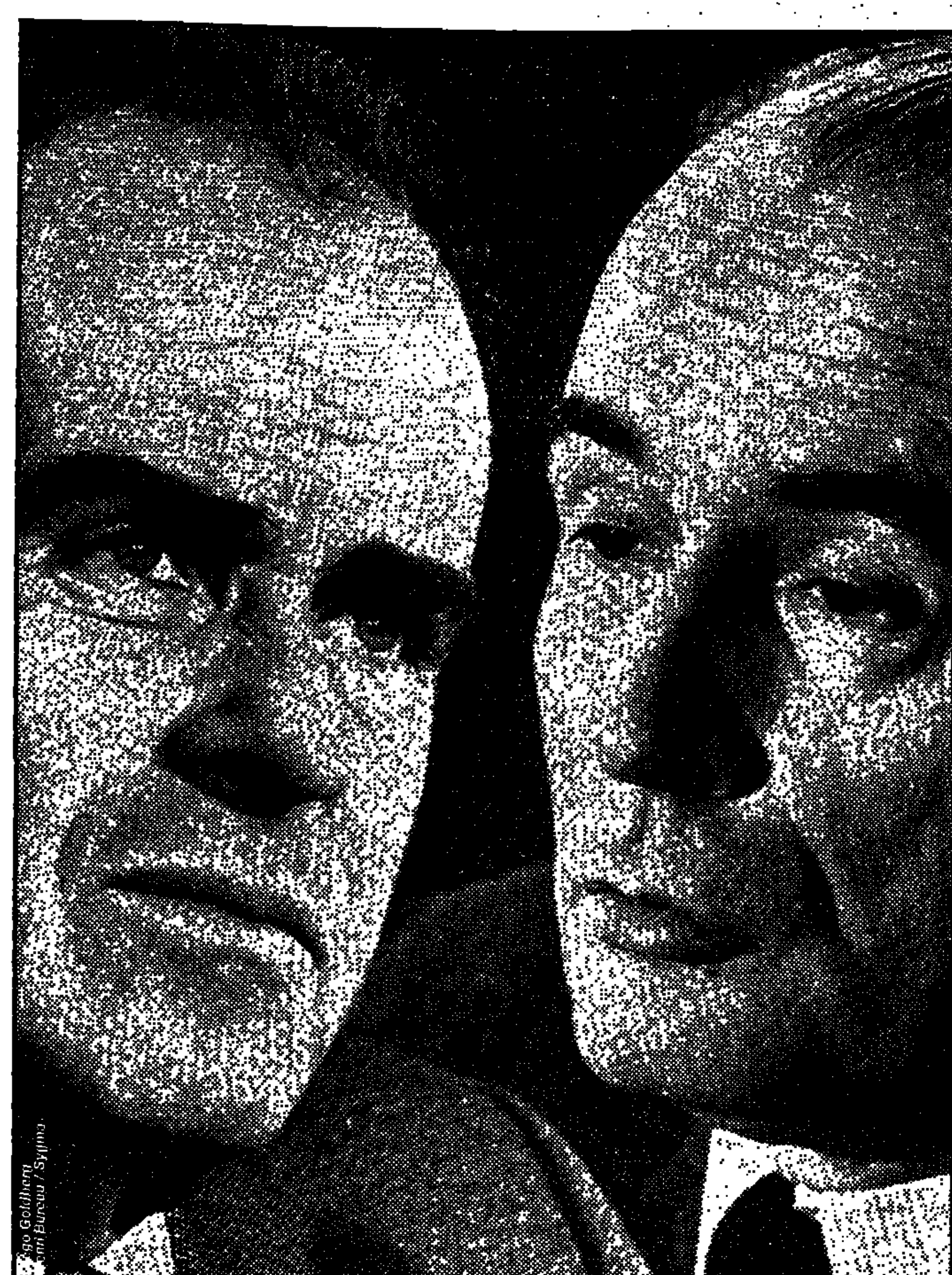
Le congrès de Metz a montré que la majorité du P.S. n'était pas disposée à entrer dans la zone d'incertitude qu'aurait constituée la recherche d'autres alliances. Une telle évolution *aurait présenté un risque* pour les positions acquises par les socialistes dans le cadre de l'union de la gauche. C'est pourquoi ils ont choisi d'engager l'épreuve de force avec le P.C.F. sur les mêmes bases qu'auparavant, plutôt que d'aller jusqu'au bout de la recherche des compromis vers lesquels le P.S. s'était orienté à partir de 1974 et qui avaient rendu plausible, dans cette période, l'arrivée au pouvoir de la gauche.

Les deux partis ont donc ce point comun d'être tous les deux animés par une tendance contrariée. La dominante, au P.C., est le renforcement du parti lui-même, au détriment des sympathies que lui avaient valu ses *efforts au service de l'union* de la gauche. Mais, pour la même raison qui l'oblige à conserver l'union dans son vocabulaire, il est tenu de sacrifier, si peu que ce soit, à ses rites, ce qui incline une partie de ses *militants à attendre* le « *moment venu* » des accords qui rétabliront l'ancienne perspective d'accession au pouvoir dans le cadre d'un gouvernement de gauche. C'est cette perspective qui domine au P.S., mais, comme le montre le débat sur le « projet socialiste », M. Mitterrand et ses alliés du CERES doivent tenir compte de la volonté, qu'expriment MM. Mauroy et Rocard, d'amener le P.S. à disputer au président de la République le terrain du « *réformisme moderne* » qu'il continue d'occuper.

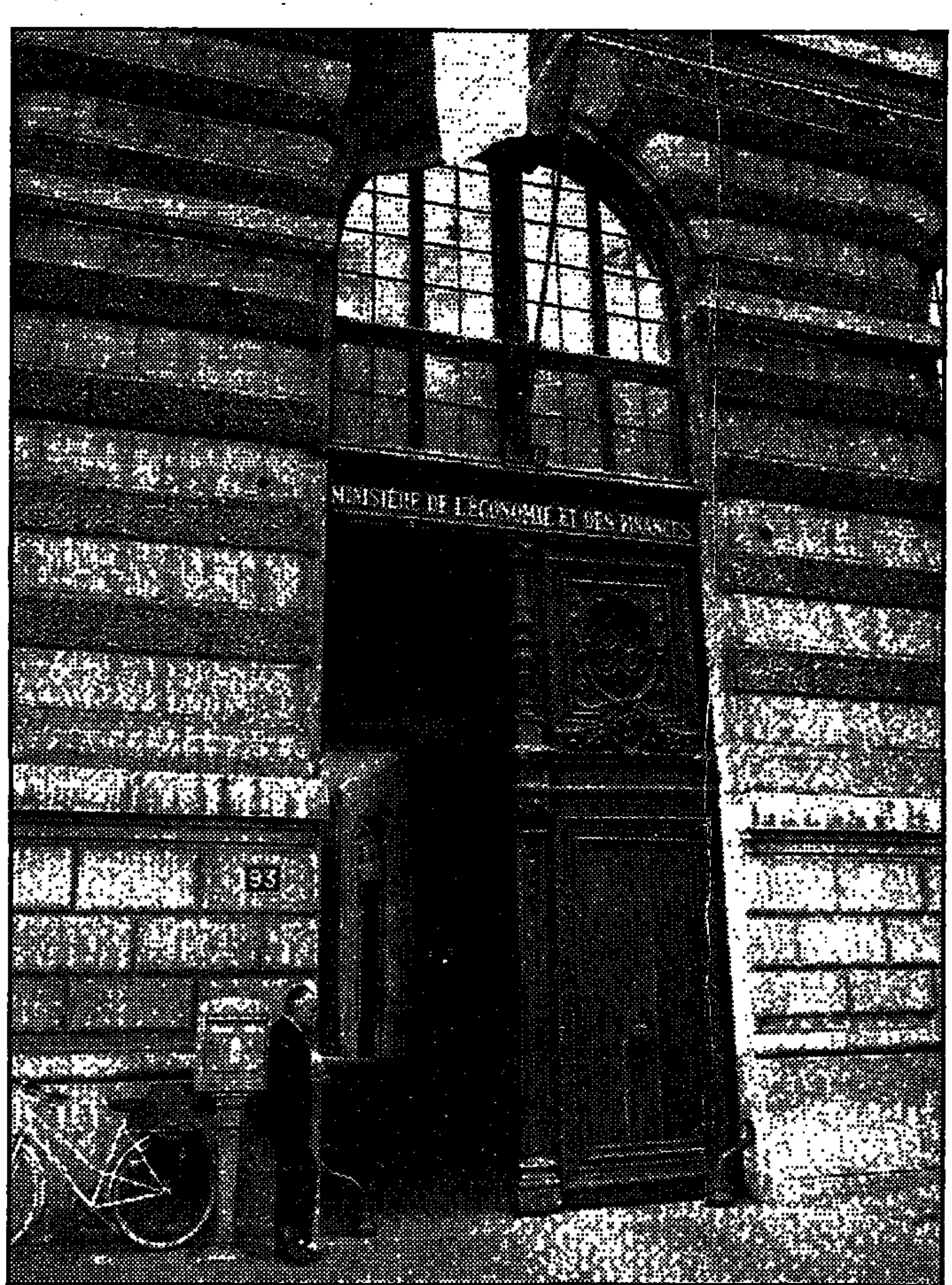
PATRICK JARREAU.







Septembre 1979 : relance de l'Union de la gauche ?



16 septembre : rencontre secrète, rue de Rivoli, des ministres des finances des plus grands pays industrialisés.

PAS TRES IMPORTANT.

TRES IMPORTANT.

Va-t-on vers une nouvelle union de la gauche ? Toute la presse s'interroge, mais est-ce vraiment important ? Non.

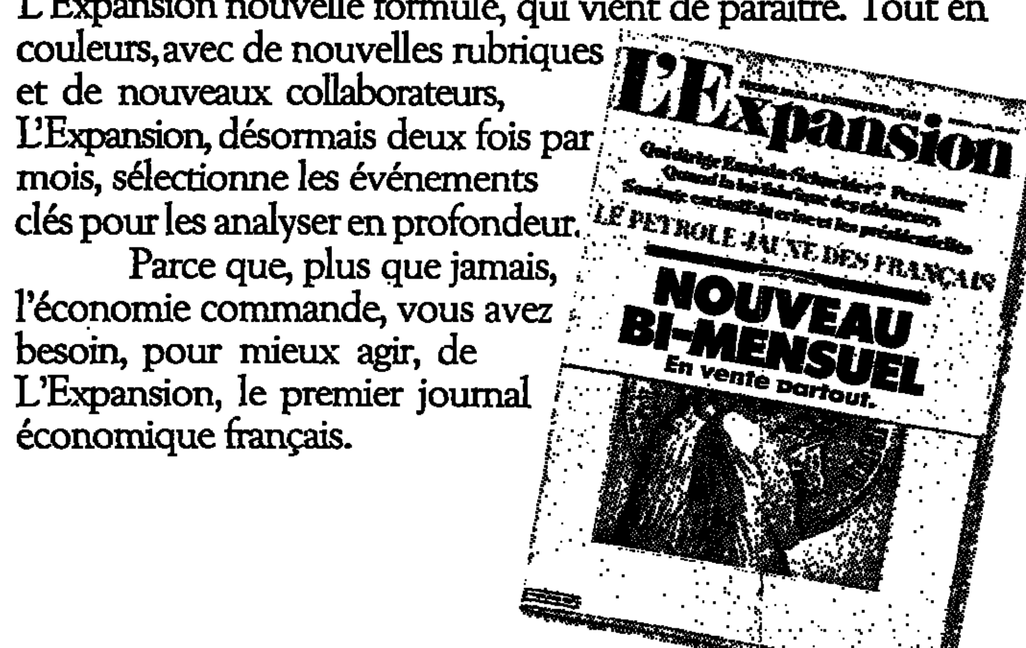
Beaucoup plus important est la santé de l'économie mondiale, dont les ministres des finances des cinq plus grands pays industrialisés viennent de discuter à Paris. C'est le thème de la nouvelle rubrique de conjoncture internationale que crée L'Expansion dans sa nouvelle formule.

Important aussi l'influence de la crise sur les élections présidentielles en France et l'influence de ces élections sur la crise : c'est le thème du sondage SOFRES publié par L'Expansion.

Important aussi, la fièvre de l'or qui permet aux Français de s'enrichir sans rien faire.

C'est le sujet de couverture du deuxième numéro de L'Expansion nouvelle formule, qui vient de paraître. Tout en couleurs, avec de nouvelles rubriques et de nouveaux collaborateurs, L'Expansion, désormais deux fois par mois, sélectionne les événements clés pour les analyser en profondeur.

Parce que, plus que jamais, l'économie commande, vous avez besoin, pour mieux agir, de L'Expansion, le premier journal économique français.



L'ECONOMIE COMMANDE, L'EXPANSION CHANGE.

L'Expansion : diffusion OJD 141.410. Audience CESP : 1.626.000 lecteurs.

POLITIQUE

Les parlementaires socialistes tiendront une journée d'études le vendredi 28 septembre à Chartres

M. Georges Fillioud, député socialiste de la Drôme, a présenté, mercredi 19 septembre, à l'issue de la réunion du bureau du *groupe socialiste de l'Assemblée* nationale, le programme de la journée d'études que les parlementaires socialistes tiendront à Chartres (Eure-et-Loir), le vendredi 28 septembre. Plusieurs rapports y seront discutés, qui concerneront la fiscalité locale, le budget pour 1980, la loi d'orientation agricole, la Sécurité sociale, les travailleurs immigrés, la publicité extérieure.

M. Fillioud a également indiqué que le groupe socialiste déposera quatre propositions de lois sur le bureau de l'Assemblée nationale lors de la rentrée parlementaire, le 2 octobre. Ces textes concernent :

1) Le remboursement sur fonds publics des frais de campagne engagés par les listes n'ayant pas obtenu 5 % des voix à l'occasion des élections européennes ;

2) L'indemnisation des salariés ayant participé volontairement aux opérations de secours en cas de catastrophes naturelles ;

3) La protection des usagers et des consommateurs devant les accidents de la vie quotidienne (ce texte a pour objet de limiter au secret de la défense nationale et au secret professionnel défini par le code pénal le champ légal du secret opposable aux actions de personnes ou d'organisations de consommateurs ayant engagé une action contre tout produit ou service lésant leurs intérêts ; de permetre au juge des référés d'ordonner le retrait immédiat du marché et la saisie des stocks d'un produit ou service nuisible à la santé ou à la sécurité des consommateurs ; de demander *communication* au Parlement du recensement annuel des accidents de la vie quotidienne ;

4) L'ensemble du service public de la radio et de la télévision.

Le groupe socialiste déposera également une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les incendies de forêts. Il a été, d'autre part, décidé d'engager *« un recours en annulation du décret sur la participation de l'Etat au capital de Dassault »*.

● *M. Michel Debré*, député R.P.R. de la Réunion, a déclaré lundi 17 septembre, à la station FR 3 de ce département à propos du prochain budget :

« Un déficit de 30 milliards signifie que l'Etat, pour faire face à ses dépenses, est obligé d'emprunter et que l'épargne, au lieu d'aller vers les créations d'entreprises, va dans les caisses de l'Etat.

» C'est un signe qui ne trompe pas. Si l'on veut placer son action, bien au-delà des petites querelles de chaque jour ou des problèmes politiciens, dans le sens de l'intérêt national, il faut dire que tant que la gestion des finances publiques aboutira à ces déficits, la France ne sera pas dans le camp des vainqueurs. »

L'U.D.F. veut renforcer son implantation locale

M. Michel Pinton a présenté mercredi *19* septembre le programme de l'U.D.F. (dont il est le délégué général) pour les prochains mois. Il a déclaré : « *L'Union pour la démocratie française se porte bien. Les élections européennes ont fait de nous la première formation politique du pays, et nous entendons le rester.* » A propos des spéculations selon lesquelles, en 1981, le dispositif électoral du candidat Valéry Giscard d'Estaing pourrait ne pas être construit autour de l'U.D.F., qui se trouverait alors mise en sommeil, M. Pinton a ajouté : « *Nous n'avons pas l'intention de sommeiller, dans quelque élection que ce soit.* » Ce qui apparaît vraisemblable, c'est que, d'ores et déjà, ceux qui réfléchissent à l'organisation de la campagne présidentielle considèrent que l'électorat potentiel du chef de l'Etat dépasse largement les limites de celui de l'U.D.F. et qu'il convient de ne pas laisser apparaître celle-ci comme seul maître d'œuvre. C'est un peu le même raisonnement qui avait conduit à l'adaptation d'un sigle différent (U.F.E.) pour la liste de Mme Veil lors des élections européennes. Dans de telles conditions, ce serait aussi un état-major *ad hoc* qui pourrait être mis en place et qui ne serait pas tout à fait celui de la confédération, celle-ci assurant tout de même le gros du travail.

C'est d'ailleurs la perspective de la bataille pour l'Elysée — et peut-être aussi celle de la « concurrence » qu'ils auront à affronter à ce moment-là — qui a amené les responsables actuels de l'U.D.F. à définir deux objectifs prioritaires : le renforcement de l'implantation locale et un effort doctrinal accru.

Sur le premier point, M. Pinton a indiqué que le renouvellement des conseils départementaux permettrait l'apparition de responsables locaux plus jeunes et que la recherche d'adhésions nouvelles serait intensifiée. Sur le second point, il a déclaré : « *L'effort doctrinal suppose l'utilisation d'un langage nouveau : nous voulons rechercher les moyens de nous adresser aux Français, avec les mots et les idées dont ils usent eux-mêmes pour concevoir les problèmes de leur pays, ou leurs propres problèmes.* »

La convention nationale qui aura lieu à Paris le 29 septembre, au lendemain des journées parlementaires de Vittel (24-27 septembre) est destinée à amorcer cette réflexion en ouvrant des débats qui seront repris, non seulement au cours des congrès que réuniront ensuite, tour à tour, les partis constitutifs, mais aussi à l'occasion de colloques et de réunions régionales animés par des dirigeants nationaux, pendant l'hiver. Le congrès de l'U.D.F., prévu pour mars 1980, devrait être l'aboutissement de cet effort.

N.-J. B.

● *M. Jean-Pierre Delalande*, député R.P.R. du Val-d'Oise : *« Le président de la République a déploré l'absence de consensus social en France. Cela n'est hélas pas une nouveauté dans notre pays. Seule une véritable participation permettra de résoudre ces problèmes. Les textes, à cet égard, sont prêts. Ils ont été déposés il y a plusieurs mois, voire plusieurs années, sur le bureau de l'Assemblée nationale par les députés R.P.R. Pourquoi alors aucun n'a-t-il encore été repris par le gouvernement, maître de l'ordre du jour de l'Assemblée nationale ? »*

LA LOI DE FINANCES POUR 1980

Le patronat guadeloupéen proteste contre les nouvelles dispositions fiscales prévues dans les DOM

Le conseil régional du patronat *de la Guadeloupe, réuni le mardi* 18 septembre à Paris, a protesté contre les dispositions fiscales contenues dans le projet de loi de finances pour 1980, en ce qui concerne les départements d'outre-mer.

En matière d'impôt sur le revenu, le gouvernement prévoit, en effet, de limiter progressivement les réductions dont bénéficient les ressortissants des DOM.

En Guadeloupe, en Martinique et à la Réunion la réduction d'impôt ne pourra excéder : 18 000 F pour l'imposition des *revenus de 1980, 12 000 F* pour celle des revenus de 1981 et 6 000 F pour celle des revenus de 1982.

En Guadeloupe, la réduction ne devra pas dépasser 24 000 F pour l'imposition des revenus de 1980, 16 000 F pour celle des revenus de 1981 *et 8 000 F pour celle des revenus* de 1982.

Au terme de cette période de trois ans, la réduction d'impôt *« sera maintenue intégralement pour les petits et moyens contribuables »*.

En matière d'impôt sur les sociétés, le gouvernement s'oriente vers *« un régime de mesures sélectives et incitatives pour accentuer le développement de l'emploi dans les petites et moyennes entreprises »*.

1. Le droit commun métropolitain sera introduit progressivement : pour l'assiette de l'impôt, les résultats provenant de l'exploitation seront retenus à raison de 75 % de leur montant pour les exercices clos après le 1er octobre 1980 ; 85 % pour les exercices clos en 1981 ; 95 % pour les exercices clos en 1982 ; 100 % pour les exercices clos en 1983 et années suivantes.

2. Parallèlement, plusieurs dispositions visent à favoriser l'investissement sur place des petites et moyennes entreprises, sous condition de création d'un minimum de cinq emplois : exonération des bénéfices réalisés dnas les DOM et réinvestis sur place, et exonération des activités nouvelles entreprises dans les DOM pendant dix ans, au lieu de huit auparavant.

Enfin, pour faciliter l'accès au régime d'exonération des bénéfices réalisés en métropole et investis dans les DOM, le minimum d'investissement exigé sera ramené de 1 million de francs à 700 000 francs en Martinique, en Guadeloupe et à la Réunion.

Selon le conseil régional du patronat guadeloupéen, *« les conséquences immédiates des importantes augmentations d'impôt que subiront les familles et les entreprises seront l'appauvrissement de l'économie locale et la disparition d'entreprises, la suppression d'emplois, la baisse du niveau de vie, ruinant ainsi les efforts accomplis depuis des années. »*

DÉFENSE

« La priorité donnée au nucléaire ne se traduit pas dans les budgets » constate le rapporteur U.D.F. de la commission de la défense à l'Assemblée

« On affiche la priorité au nucléaire, mais cette priorité ne se traduit pas dans les budgets. Pour 1981 et 1982, des hauts responsables de notre défense nous ont affirmé que le poids des dépenses nucléaires continuerait à décroître. Ceci est grave, non pas tant parce que c'est contraire à la loi de programmation, mais parce que c'est contraire à l'exigence même de notre défense. » Ainsi s'est exprimé M. Arthur Paecht, député U.D.F. du Var, dans le rapport qu'il a présenté, mercredi 19 septembre, à la commission de la défense de l'Assemblée nationale, sur l'exécution de la loi de programmation militaire qui fixe les dépenses de défense entre 1977 et 1982.

Durant deux jours, mardi 18 et mercredi 19 septembre, la commission de la défense au Palais-Bourbon a successivement entendu M. Yvon Bourges, ministre de la défense ; M. Jean-François Martre, délégué général pour l'armement, et le général Guy Méry, chef d'état-major des armées, avant d'approuver, à l'unanimité, la diffusion du rapport de M. Paecht.

Voulant *« dresser un constat rigoureux de la réalité »* sans *« aucune mise en accusation »*, le député de la majorité a tenu à préciser que *« la rédaction de son rapport est faite dans un esprit non de critique systématique, ce qui serait malhonnête intellectuellement, ni d'éloge dithyrambique, ce qui serait aussi choquant »*. Il a souligné que, malgré ses insuffisances, la loi de programmation militaire, adoptée en 1976, avait été *« bénéfique financièrement aux armées et aux industriels »*, parce qu'elle leur avait apporté une double garantie : l'augmentation régulière des crédits de la défense et la hausse du pourcentage des dépenses d'équipement.

Cependant, l'augmentation des crédits militaires s'étant faite en francs courants entre 1977 et 1980 par rapport à des prévisions établies dès 1976. *« Il en est résulté,* note M. Paecht, *une perte du pouvoir d'achat des armées, que l'augmentation des crédits budgétaires n'a pu couvrir contrairement aux assertions du gouvernement. » « Le retard global, si l'on veut porter un jugement d'ensemble, est d'une bonne année, voire de deux ans dans certains secteurs et même d'environ trois ans pour atteindre les objectifs d'activités fixés aux armées. »*

Le rapporteur observe que les dépenses nucléaires ont été entre 1976 et 1980, de l'ordre de 13,6 à 14 % de l'ensemble des crédits militaires, alors qu'elles auraient dû en représenter 15,8 % chaque année. *« Cette diminution des crédits nucléaires est d'autant plus préoccupante que ces dépenses incorporent les frais de maintenance et de personnel qui, nulles ou très faibles à l'origine, s'élèvent régulièrement. »*

« Indiscutablement, écrit le député U.D.F., *il y a un décalage entre les déclarations et la réalité budgétaire. Dans le rapport du gouvernement, on lit que les forces nucléaires constituent l'épine dorsale de notre politique de défense. Nous souscrivons entièrement à cette proposition, mais malheureusement on ne voit pas dans les chiffres la traduction précise de cette volonté politique. La chute des crédits nucléaires, de 1977 à 1980 compris, n'est pas de nature à confirmer cette obligation. Les forces nucléaires n'ont pas bénéficié pleinement de la plus grande priorité affirmée dans le rapport. »*

A *titre personnel, le rapporteur* de la commission *« regrette »* le choix du remplacement, qui sera effectif à partir de l'an prochain, des missiles S-2 actuels du plateau d'Albion en Haute-Provence par des missiles S-3 à charge thermonucléaire mégatonnique. *« Il eût été préférable,* note-t-il, *de passer tout de suite du S-2 au S-4 à partir du développement du missile M-4 à têtes multiples, d'autant plus que le S-2 connaissait encore un taux de disponibilité très satisfaisant et que les progrès technologiques réalisés par notre adversaire potentiel limitent considérablement l'intérêt du plateau d'Albion. »*

« Le développement du missile S-3 a coûté très cher et a représenté trois fois le prix d'un sous-marin nucléaire lance-engins. Nous aurions préféré avoir trois sous-marins supplémentaires. Or, au lieu de suivre cette politique, de 1972 (date de la mise en chantier du cinquième sous-marin le Tonnant) *à 1985 (date de mise en service du sixième sous-marin,* l'Inflexible), *il se sera écoulé une période de treize ans pendant laquelle on a décidé la construction d'un seul sous-marin nucléaire lance-engins, en 1979. »*

A propos de la marine nationale, le député U.D.F., qui est originaire de Toulon, constate : *« On n'a pas compris que la marine allait connaître un effondrement de son tonnage. »*

« Pour maintenir une flotte de 300 000 tonnes, il faut construire annuellement 12 000 tonnes. Or, pendant les trois premières années d'exécution de la loi de programmation, le tonnage construit annuellement s'est élevé en moyenne à 7 300 tonnes. Ce n'est que si l'on construit 15 000 tonnes par an à partir de 1985 que la marine retrouvera ses 300 000 tonnes en 1999. »

LE PRIX D'UN APPELÉ EN 1979

En annexe de son rapport, M. Arthur Paecht publie une estimation du coût annuel d'un appelé du contingent en 1979.

Evaluée au total à 16 807,4 F, cette somme concerne un homme du rang (anciennement appelé soldat de deuxième classe) de l'armée de terre, et elle se répartit ainsi : rémunération, 3 240 F ; alimentation, 4 138 F ; vie courante (entretien, chauffage, éclairage, eau, casernement, ameublement, permis de conduire, secours aux appelés), 4 213 F ; entretien du casernement, 1 058 F ; voyages gratuits, 2 315 F ; moyens d'instruction, 151,7 F ; transports, 201,7 F ; paquetage, 1 490 F.

Des choix urgents

Dans la dernière partie de son rapport, M. Paecht a tenu à affirmer : *« Puisque avec les crédits en augmentation depuis trois ans on arrive à la constatation que trop d'éléments ne sont pas opérationnels pour une guerre moderne, ne doit-on pas plutôt réfléchir sur l'adaptation de notre outil de défense, ce qui implique des choix qu'il paraît urgent d'effectuer ?*

» Il faut faire des choix à partir des chiffres et savoir qu'un sous-marin nucléaire lance-missiles coûte 2 300 millions de francs, une division blindée 2 100 millions et une division d'infanterie 1 275 millions de francs. Veut-on une défense traditionnelle inadaptée ou veut-on une défense moderne opérationnelle ? Dans le monde actuel, il est de plus en plus difficile de trouver des adversaires assez complaisants pour bien vouloir livrer sur mesure le genre de bataille pour lequel on s'est préparé. »

« L'épine dorsale de notre défense, a ajouté le député de la majorité, *doit être l'armement nucléaire stratégique et tactique. Le classique doit devenir le soutien du nucléaire, malgré les choix douloureux qui s'imposent par rapport à la vieille tradition militaire française.*

» Ayons une politique dynamique en matière d'armement nucléaire et le moment venu, lorsque nos forces aurons une autre dimension, c'est-à-dire approximativement dans quinze ans, nous verrons ce qu'il est possible de faire dans un cadre européen qui, lui-même, aura changé. En attendant, il faut augmenter le nombre des sous-marins nucléaires lance-missiles, alors qu'à partir de 1990, le Redoutable *n'étant pas refondu, nous retomberons à cinq sous-marins. »*

Et M. Paecht a conclu : *« Notre poids relatif dans l'alliance grandit en raison de la diminution de la crédibilité américaine. Mais faut-il encore que les dimensions de notre arsenal nucléaire soient prises en considération par nos alliés. »*

C'est le 2 octobre prochain, premier jour de la session parlementaire d'automne, que les députés seront invités à analyser, en séance plénière, le rapport d'information du gouvernement sur le bilan des trois premières années d'application de la loi de programmation militaire. Ce débat sans vote est indépendant de l'examen, par les députés, probablement en novembre, du projet de budget de la défense pour 1980.

La « Pravda » s'inquiète des projets de modernisation des armes atomiques entreposées en Europe occidentale

De notre correspondant

Moscou. — La participation de l'Union soviétique au débat sur la défense de l'Europe a franchi un nouveau degré avec la publication, le mercredi 19 septembre, dans la « Pravda », d'un article de M. Valentin Faline, ***chef adjoint de la section d'information*** **internationale du comité central du P.C. soviétique, ancien ambassadeur en R.F.A. et l'un des conseillers de politique étrangère les plus influents des dirigeants. M. Faline met l'accent sur le danger que représentent, pour la détente en général et la détente militaire en particulier, les projets de l'OTAN de modernisation des armements atomiques entreposés en Europe.**

Non contents de ne pas répondre aux multiples propositions de désarmement avancées depuis des années par l'U.R.S.S. et ses alliés, écrit M. Faline, les dirigeants de l'OTAN *« mènent l'affaire non vers la réduction des forces armées et des armements en Europe, mais vers leur augmentation, vers le déploiement de systèmes d'armes qualitativement nouveaux dans la partie occidentale du continent sous prétexte d'« armements additionnels » (1) et de « modernisation »*.

L'auteur tente de répliquer, point par point, aux différents arguments des partisans de cette *« modernisation »* pour en démontrer la vanité. *« A peine l'Occident vient-il de reconnaître l'existence de la parité des potentiels des deux organisations militaires, qu'il parle déjà d'un « retard terrible » de l'OTAN »* et qu'il s'interroge sur la crédibilité du *« parapluie »* américain. Ainsi certains Etats d'Europe occidentale, qui exagèrent beaucoup l'armement de l'U.R.S.S., souhaiteraient-ils à la fois la garantie américaine et l'accroissement des armes à moyenne portée. M. Faline *conteste, tout d'abord,* l'existence d'un déséquilibre en Europe entre l'OTAN et le pacte de Varsovie, sans évidemment citer de chiffres, mais en se référant uniquement à des déclarations d'hommes politiques occidentaux.

« Un projet inconsistant »

Deuxièmement — et l'argument soviétique est ici plus sérieusement développé, — il estime que vouloir créer entre l'Est et l'Ouest *« deux équilibres »* — d'une part un équilibre stratégique global entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S., d'autre part un sous-équilibre, en Europe, entre l'OTAN et le pacte de Varsovie — est *« un projet inconsistant » : « La tentative de séparer artificiellement le bilan de l'équipement des forces nationales de quelques pays de l'OTAN en certains types d'armes et l'utilisation des territoires étrangers pour le déploiement d'armes étrangères, notamment nucléaires, est inconsistante et parfaitement artificielle. »*

Enfin, si les Européens n'ont plus une confiance totale dans le *« parapluie »* atomique américain, c'est une affaire entre eux et les Etats-Unis qui ne doit pas se régler *« aux dépens de la sécurité des autres »*.

M. Faline annonce clairement que si les dirigeants de l'OTAN décidaient à la fin de l'année de moderniser, malgré tout, les *« armes de théâtre »*, l'U.R.S.S. serait amenée à répliquer de la même manière. *« Posséder et désirer l'augmentation des armes nucléaires non européennes en Europe occidentale, et se plaindre en même temps que l'autre partie prenne les mesures nécessaires à leur neutralisation,* écrit-il, *relève du pur pharisaïsme. »* Il est donc certain que si plusieurs pays d'Europe occidentale acceptaient que les Américains placent des missiles de croisière et des fusées Pershing-2 sur leurs territoires, même si ces armes sont destinées à faire contrepoids aux SS-20 soviétiques, l'U.R.S.S. développerait *« les systèmes correspondants »*. La sécurité de l'Europe occidentale n'y gagnerait rien, mais, au contraire, y perdrait, affirme la *Pravda*. Le journal ajoute que ceci ne renforcerait nullement la position des pays de l'OTAN dans les futures négociations (notamment SALT 3) avec l'U.R.S.S., car *« les pressions n'ont jamais produit sur elle les effets voulus »*.

L'Europe n'est certes pas le seul terrain où les Américains et leurs alliés recherchent une position de force face au camp socialiste : M. Faline cite encore l'Extrême-*Orient, le golfe Persique, le* Proche-Orient et l'océan Indien, *« régions directement proches de l'Union soviétique »*, mais il est évident que c'est la situation sur le Vieux Continent qui intéresse directement les dirigeants soviétiques au moment où s'ouvre l'Assemblée générale des Nations unies et à la veille des décisions de l'OTAN. Ils rappellent notamment leur position, mêlant à la fois les propositions de négociations et les mises en garde. Il est probables qu'au fil des semaines leur pression politique et diplomatique sur les pays d'Europe occidentale s'accroîtra pour que ceux-ci refusent de se laisser entraîner dans ce que l'on considérerait ici comme une relance de la course aux armements. —

DANIEL VERNET.

(1) Traduction du terme allemand « Nachrüstung » employé pour la première fois par le chancelier Schmidt.

[Les armes dites du théâtre d'opérations — principalement en Europe — sont, pour l'essentiel, les missiles tactiques nucléaires à courte et moyenne distances, les bombardiers nucléaires, l'artillerie nucléaire et, s'ils sont un jour opérationnels, les missiles de croisière à tête nucléaire, qui appartient aux pays de l'alliance atlantique ou du pacte de Varsovie. Elles s'opposent aux armes lourdes stratégiques de portée intercontinentale, qui ne sont pas stationnées en Europe occidentale.]

LE GÉNÉRAL FORGET EST NOMMÉ SOUS-CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE L'AIR

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 19 septembre a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● AIR. — Sont promus : général de division aérienne, les généraux de brigade aérienne Henri Gimbert et Michel Maerten (nommé adjoint au général commandant la défense aérienne) ; général de brigade aérienne, le colonel Yves Calves.

Sont nommés : sous-chef d'état-major de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne Michel Forget ; président du conseil permanent de la sécurité aérienne, le général de division aérienne Hubert Couteaux : adjoint au *directeur des recherches, études* et techniques d'armement, le général de brigade aérienne Charles Mainguy.

● ARMEMENT. — Sont promus : ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe Bertrand Robineau ; ingénieur général de deuxième classe, l'ingénieur en chef Jacques Le Roy, nommé directeur adjoint du bassin d'essais des carènes du service technique des constructions et armes navales.

Sont nommés : directeur du bassin d'essais des carènes du service technique des constructions et armes navales, l'ingénieur général de première classe Max Aucher ; chef du groupe matériaux et structures navales du service technique des constructions et armes navales, l'ingénieur général de deuxième classe Michel Darmon.

● TERRE. — Sont promus : général de division, le général de brigade Jean Lang, nommé commandant la 7e division blindée et la 65e division militaire territoriale, et le général de brigade Robert Dey, nommé directeur central des transmissions ; général de brigade, les colonels Robert Jacquet-Francillon et André Mathé ; intendant général de deuxième classe, l'intendant militaire de première classe Fernand Lapotre.

Est nommé sous-directeur « organisation - personnel - instruction » à la direction centrale des transmissions le général de brigade Jacques Dard.



POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres a siégé, mercredi 19 septembre 1979, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing. Au terme de la séance, le communiqué officiel suivant a été rendu public.

● LE FINANCEMENT DES PARTIS

Le projet de loi pose le principe d'une participation de l'Etat aux dépenses exposées, pour leur fonctionnement, par les partis aux groupements politiques. Pour bénéficier du concours de l'Etat, les partis ou groupements politiques devront disposer d'une représentation parlementaire suffisante qui est fixée à trente députés ou sénateurs. C'est aux bureaux de l'assemblée nationale et du sénat qu'il appartiendra de répartir, chaque année, le concours de l'Etat entre les partis ou groupements politiques proportionnellement au nombre des parlementaires qui auront *déclaré y être rattachés.*

Une commission composée de magistrats de la Cour des comptes contrôlera, sur pièces, l'imputation des différentes catégories de dépenses. Si le concours de l'Etat était utilisé à d'autres fins que les dépenses définies par la loi, la commission prescrirait le reversement des sommes en cause au Trésor public. Elle déposera chaque année un rapport public.

Enfin, le projet de loi prévoit que les partis ou groupements politiques ne peuvent recevoir de subventions d'une organisation ou d'un Etat étrangers.

Comparables à celles qui existent dans de nombreux autres pays démocratiques, ces dispositions constituent une nouvelle étape dans la vie d'une démocratie plus claire et plus ouverte.

Le président de la République a déclaré : « En proposant d'instituer un *fonctionnement public*, clair et régulier, des partis politiques, qui, selon la Constitution, concourent à l'expression du suffrage, le gouvernement veut améliorer, sur un point qui avait appelé de nombreuses critiques, le fonctionnement des institutions démocratiques. »

Pour des raisons budgétaires, et en raison des charges qui pèsent actuellement sur l'économie, le dispositif proposé pourrait entrer en vigueur à partir du 1er janvier 1981.

● LE RECRUTEMENT DES MAGISTRATS

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi organique relative au statut de la magistrature. Il permet d'améliorer la gestion du corps judiciaire, qui, dans les douze prochaines années, verra de très nombreux magistrats atteindre la limite d'âge. Pour faire face à des vacances momentanées, quelques magistrats chargés *d'effectuer* des remplacements seront nommés auprès des chefs de cour d'appel. Les conditions d'ancienneté requises pour postuler à certains postes, réputés plus ingrats, seront réduites lorsque ces postes n'auront pu être pourvus.

Les dispositions relatives au recrutement à titre temporaire de magistrats son prorogées jusqu'au 31 décembre 1991 et, jusqu'à cette date, le pourcentages des nominations susceptibles d'être prononcées au titre du recrutement latéral est élargi.

En ce qui concerne l'accès à l'Ecole nationale de la magistrature, il est prévu d'ouvrir le recrutement sur titre à des candidats licenciés en droit qui ont pendant huit années exercé une activité professionnelle.

Enfin, un recrutement complémentaire de magistrats s'adressera en 1980, 1981 et 1982 à des candidats nés entre le 1er janvier 1930 et le 31 décembre 1945 et qui, titulaires de la licence en droit, justifient de quinze années d'activité professionnelle dans les domaines juridique, administratif, économique ou social. Cette condition d'activité est réduite à huit ans pour les fonctionnaires et les auxiliaires de justice.

Le projet de loi assure d'autre part une participation plus étroite des magistrats à la gestion du *corps* judiciaire. Dans ce but, les membres de la commission d'avancement et de *la commission de discipline du* parquet seront désormais désignés directement par les assemblées de magistrats. Le nombre des membres de cette commission représentant les magistrats sera augmenté et porté de six à dix pour l'établissement des listes d'aptitude et du tableau d'avancement.

● LE TAUX DES AMENDES PÉNALES

Depuis plus de vingt ans, le taux maximum des amendes qui peuvent être prononcées pour les contraventions de police était demeuré inchangé. Le projet de loi, adopté par le conseil des ministres, porte l'amende minimum à 50 F et le plafond des amendes pour les contraventions à 6 000 F.

● LE CONTRAT DE RÉSIDENCE

Le gouvernement a approuvé un projet de loi portant création d'un contrat de résidence. Le développement des logements-foyers, au cours des dernières années, notamment en faveur des personnes âgées, des jeunes travailleurs, des personnes *handicapées et des travailleurs migrants*, rendait nécessaire la clarification et l'unification de la situation juridique de leurs occupants. Un nouveau type de contrat, le contrat de résidence, déterminera désormais avec précision les droits et obligations du résident et du gestionnaire de ces foyers, tant en ce qui concerne le logement lui-même que les services annexes à celui-ci.

● LES ANTILLES APRÈS LES CYCLONES

Le conseil des ministres a examiné les propositions qui lui étaient présentées par le ministre de l'intérieur après examen du rapport de la mission interministérielle, placée sous la responsabilité du secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer.

Le conseil des ministres a arrêté un ensemble de mesures destinées à atténuer les conséquences des cyclones, à aider les populations touchées, et à permettre la remise en état rapide des infrastructures et la reconstitution des activités économiques atteintes.

L'aide aux départements de la Guadeloupe et de la Martinique s'exercera dans cinq grands secteurs :

1) LES INFRASTRUCTURES. — L'Etat prendra à sa charge la totalité des réparations de la voirie nationale, départementale, communale et rurale, ainsi que 80 % des travaux portuaires, notamment à Basse-Terre et à Fort-de-France.

2) LES BIENS DES PARTICULIERS. — Le total des secours de première urgence est porté à 15 millions de francs, *dont une intervention de* 5,8 millions de francs de la Communauté européenne. Une enveloppe supplémentaire de 31 millions de francs est affectée à la construction de logements sociaux en faveur des sinistrés. Enfin, le fonds de secours aux victimes de calamités interviendra au taux moyen de 20 % pouvant aller dans certains cas jusqu'à 50 % pour les dommages subis par les biens privés familiaux.

3) LES ACTIVITES ECONOMIQUES. — Une aide importante sera apportée à la reconstitution du matériel de pêche artisanale et à celle du domaine touristique. Enfin, l'intervention du fonds de secours est assurée au bénéfice des commerces, artisanats et industries à caractère familial.

4) *L'AGRICULTURE.* — Le fonds de secours interviendra pour compenser au taux moyen de 40 % les pertes subies par les exploitants agricoles. En ce qui concerne la re*constitution des fonds*, ce taux est porté à 60 % pour les planteurs de bananes exploitant de 5 à 20 hectares et à 80 % pour les planteurs exploitant moins de 5 hectares. Cette reconstitution sera conduite en tenant compte des objectifs de diversification agricole.

Des dispositions particulières sont prises pour étaler les dettes antérieures, reconstituer la trésorerie des exploitants et leur donner accès au régime des prêts calamités.

5) LE SOUTIEN DE L'EMPLOI. — L'effectif des chantiers de développement sera doublé pendant une durée de six mois. Une allocation de 700 F par mois pendant trois mois sera servie aux personnes privées d'emploi à la suite des interruptions d'activité dues au cyclone. Les allocations familiales seront maintenues pour les travailleurs ayant perdu temporairement leur emploi.

∴

L'ensemble de ces mesures témoigne, dans une conjoncture économique difficile, la solidarité agissante de la nation en faveur de nos compatriotes des Antilles.

Le gouvernement a pris acte du concours apporté par la Communauté européenne.

(Lire la déclaration du chef de l'Etat, page 42.)

● TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS D'OUTRE-MER

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi prorogeant pour trois années la possibilité, pour les tribunaux administratifs d'outre-mer, de faire appel, pour compléter leurs effectifs, à des fonctionnaires ou anciens fonctionnaires exerçant ou ayant exercé des fonctions équi*valentes à celles de chef de service.*

● LA C.E.E.

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte des travaux du conseil des Communautés européen*nes qui s'est tenu le mardi 18 sep*tembre, à Bruxelles.

Il a informé le gouvernement de la discussion qui s'est ouverte sur la base du mémorandum déposé le 24 juillet par la France, relatif à la mise à jour du chapitre VI du traité d'Euratom.

Il a été décidé, à cet égard, de réunir auprès de la Commission des Communautés européennes un groupe d'experts, nommés par les Etats membres, qui assistera celle-ci dans l'élaboration des propositions qu'elle doit soumettre au conseil. Le conseil, a par ailleurs, approuvé, moyennant les modifications suggérées par la France, deux décisions portant directives à la Commission. La première a pour objet la négociation d'un accord entre la Communauté et l'Australie et la seconde la participation de la Communauté à la convention internationale sur la protection physique des matières nucléaires.

Le ministre de l'économie a rendu compte des travaux du conseil des ministres de la Communauté (économie-finances) qui s'est tenu le 17 septembre. Comme cela avait été convenu lors de la mise en œuvre du système monétaire européen, le conseil a fait un bilan de six mois de fonctionnement de ce système. Il a constaté qu'au cours de cette période le mécanisme de change avait fonctionné de manière satisfaisante. Il a, en conséquence, décidé qu'il convenait de n'apporter aucune modification à ses modalités de fonctionnement.

Le ministre de l'agriculture a rendu compte des débats du conseil agricole de la C.E.E. du 18 septembre.

La délégation française a réclamé la mise en œuvre rapide d'une véritable organisation commune du marché de la viande ovine, permettant d'assurer le respect de la préférence communautaire et de garantir un prix des marchés minimum dans la Communauté. Elle a, d'autre part, engagé la procédure nécessaire pour obtenir l'octroi d'aides communautaires à l'utilisation des moûts concentrés, de manière à favoriser l'enrichissement des vins de table dans les conditions conformes à la politique de qualité.

● LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Le secrétaire d'Etat chargé de la condition des travailleurs manuels a fait le bilan des actions d'amélioration des conditions de travail conduites ces dernières années.

Par-delà les actions législatives, réglementaires (retraite à soixante ans pour les travaux les plus pénibles, repos compensateur des heures supplémentaires, prévention des accidents du travail, limitation du *travail de nuit, etc.) et les négociations* contractuelles, c'est dans les entreprises que le problème d'amélioration des conditions de travail peut être le plus utilement traité, et c'est là que doivent converger les efforts.

Il en va ainsi des incitations financières du Fonds pour l'amélioration des conditions de travail et des aides à la formation, des actions d'information et de recherche.

Parmi les nouvelles orientations *envisagées figurent notamment* la priorité à donner au progrès social dans les métiers pénibles, ainsi que trois actions particulières décidées d'ici à la fin de l'année en faveur des femmes, des jeunes et des petites et moyennes entreprises. Enfin, le principe d'une campagne d'information au premier semestre 1980 a été retenu.

● L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

Le ministre des affaires étrangères a fait un exposé sur les perspectives de la trente-quatrième session de l'Assemblée générale des Nations unies. Il a exposé les grands thèmes du discours qu'il a l'inten*tion de prononcer devant l'Assem*blée le 26 septembre et a indiqué la composition de la délégation française :

Président : M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères; *membres : MM. Olivier Stirn*, secrétaire d'Etat, U.D.F.-rad. ; Maurice Couve de Murville, ancien premier ministre, député, R.P.R. ; Jean Lecanuet, sénateur, U.D.F.-C.D.S., respectivement présiden de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale et du Sénat ; Jacques Baumel, député, R.P.R. ; Roland Nungesser, député, R.P.R. ; Pierre-Christian Taittinger, sénateur, U.D.F.-P.R. ; Roger Poudonson, sénateur, U.D.F.-C.D.S. ; André Chandernagor, député, P.S. ; François Léotard, député, U.D.F.-P.R. ; Guy Guermeur, député, R.P.R. ; Jean-Pierre Pierre-Bloch, député, U.D.F.-rad. ; Jean-Marie Daillet, député, U.D.F.-C.D.S. ; Alain Vivien, député, P.S. ; Georges Spénale, sénateur, P.S. ; Xavier Deniau, député, R.P.R. ; Jacques Leprette, représentant permanent de la France au Conseil de sécurité ; Jacques Rigaud, ancien sous-directeur général, chargé de l'administration de l'UNESCO, chargé de mission auprès du ministre des affaires étrangères ; Gabriel Robin, directeur des affaires politiques au ministère des affaires étrangères ; Philippe Husson, conseiller d'ambassade ; Bertrand Dufourcq, directeur de la direction des Nations unies au ministère des affaires étrangères.

● LÉGION D'HONNEUR

A titre exceptionnel, *M.* Jean-David Ichbiah, chef de division dans une compagnie d'informatique, est nommé chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur.

[Né le 25 mars 1940 à Paris, ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale des ponts et chaussées, M. Jean-David Ichbiah, qui est également diplômé du Massachusetts Institute of Technology, est un éminent spécialiste des langages informatiques. Il s'est illustré récemment par la mise au point d'un langage de programmation universel baptisé ADA. Ce langage a, en effet, été retenu (« le Monde » du 5 mai) par le département américain de la défense, qui, après l'avoir fait évaluer par quatre-vingt-sept universités, firmes et organismes divers, l'a choisi de préférence à celui de la société américaine Intermetrics. Selon les *spécialistes, ce langage serait* de nature à devenir au cours des prochaines décennies un standard mondial au même titre que le Cobol et le Fortran.

M. Ichbiah travaille actuellement à la Compagnie internationale pour l'informatique, où il est entré en *1969* en qualité d'ingénieur de recherches.]

Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉATRE

Sous le signe d'Audiberti

La dernière saison du Nouveau Théâtre national de Marseille dans le vieux Gymnase — il espère le quitter en octobre 1980 pour s'installer sur le Vieux-Port, au Théâtre de la Criée — se place sous le signe d'Audiberti, auteur maison : sa parole foisonnante convient au tempérament de Marcel Maréchal, qui créera Opéra parlé, *en janvier. Le spectacle pourrait être accompagné par une exposition des dessins de l'auteur. Parallèlement, deux productions légères tourneront dans la région :* le Ouallou *et un assemblage de poèmes. Ensuite, Marcel Maréchal donnera une nouvelle mise en scène de* Cavalier seul *et recevra* Le mal court, *par Jean-Louis Thamin et le Théâtre de Nice. Marseille accueille également* Drôles de gens, *de Gorki, par Jean-Claude Fall ; Gérard Guillaumat et son spectacle* Prévert ; *la compagnie (lyonnaise) de la Grenette avec un spectacle pour enfants,* Des cailloux et des étoiles; l'Opéra de quat'sous, *par le Skarabaüs, qui a triomphé la saison dernière aux Bouffes-du-Nord et reçu le prix de la Critique pour le meilleur spectacle étranger ; Laurent Terzieff dans* le Pic du Bossu, *et* les Deux Orphelines *devenu un mélodrame acerbe sous la direction de Jean-Louis Martin-Barbaz.*

Les activités de la troupe commencent par une tournée en U.R.S.S. avec Cripure *et* le Malade imaginaire. *Ensuite, c'est* Opéra parlé *qui voyagera, plus modestement à Aubervilliers et à Villeurbanne.*

Les débuts de Jacques Weber

Est-ce en hommage à Marcel Maréchal, premier bénéficiaire du Centre dramatique de Lyon, que son actuel directeur, Jacques Weber, monte la version Audiberti de la Mégère apprivoisée? *Sa deuxième mise en scène en tout cas est carrément un classique :* le Mariage de Figaro.

Les troupes invitées sont le Magic Circus avec le Veuf et l'Orpheline, *la Compagnie Martin-Barbaz avec* les Deux Orphelines, *la Comédie de Saint-Etienne avec* Cache ta joie, *Robert Hossein avec* les Hauts de Hurlevent. *Il y aura également Bernard Haller, Pierre Perret, la flamboyante Prucnal, Imago, des musiciens et chanteurs venant du Brésil, du Québec (Gilles Vigneault), du Gabon, de Louisiane, et Winston Tong, qui n'est pas comme l'annonce le programme « l'événement de la saison new-yorkaise », car il s'agit d'un marginal de San-Francisco qui travaille avec de minuscules poupées pour un nombre réduit de spectateurs, et est venu directement à Lyon par Amsterdam, Hambourg (Théâtre des Nations), Paris (Festival d'Automne).*

Schweyk en tournée

Les Spectacles de la Vallée du Rhône, dirigés par Alain Rais, se promènent en France avec Schweyk dans la deuxième guerre mondiale, *de Brecht, mis en scène par Christian Peythieu. La tournée commence à Privas le 16 octobre et se poursuit jusqu'au 19 décembre. Le spectacle sera au Thâtre Jean-Vilar de Suresnes les 19 et 20 octobre.*

Jean Pierre...

Jean-Pierre Giraudoux a découvert, dans les campagnes de l'Oise, un château : le château de Mercastel. Il est flanqué d'une grange où ont été aménagées une scène mobile et une salle d'environ cent places. C'est le Théâtre des Jean et des Pierre, placé sous le patronage de Corneille (Pierre), Racine (Jean), Marivaux (Pierre), Giraudoux (Jean), « sans dédaigner les auteurs plus légers ». Il est dirigé par Marianne Evrard, qui, avec Jean-Pierre Giraudoux, voudrait en faire un foyer artistique dont le rayonnement dépasse la région, se fasse remarquer sur le plan national et international. A cet effet a été fondée la Société des amis du Théâtre des Jean et des Pierre, sous la présidence d'Annie Ducaux, sociétaire de la Comédie-Française.

Renseignements : château de Mercastel, 60380 Songeons.

LA SAISON ITALIENNE

Rome est un théâtre, et pour l'été romain, jusqu'au 30 septembre, la culture explose. La municipalité a aménagé différents espaces, dont la gigantesque basilique de Massenzio, où ont lieu des kermesses de cinéma-vidéo-télévision, où une salle est consacrée aux danses. Dans les rues et les palais, se répand l'imaginaire avec, en liaison avec des architectes, un festival sur le thème : « Le théâtre et les héros de l'avant-garde italienne des années 60 » : Carmelo Bene, bien entendu, Peter Brook peut-être, Mario Ricci, dont les spectacles déploient en kaléidoscopes acteurs vivants et projections (on avait pu voir de lui *le Roi Lear*, à Paris), le surréaliste Meme Perlini (on le connaît par *Otello* et *Locus Solus)*, le dadaïste Gian-Carlo Nanni, Vasilico (lui, c'est par *les Cent vingt jours de Sodome* qu'on le connaît).

En octobre, la ville reçoit l'Anglais Lindsay Kemp et son théâtre de travestis avec une création : *le Songe d'une nuit d'été*, et l'Américain Richard Foreman, qui s'installe deux mois pour monter un nouveau spectacle avec des acteurs italiens, tandis que le Polonais Kantor fait la même chose à Florence, dans une vieille église forcément très belle, pour fonder en collaboration avec le Théâtre régional de Toscane un centre international. Meredith Monk viendra, et le Squat, qui présente *le Dernier Amour d'Andy Wharol*, on en a parlé en mai, à propos du Théâtre des Nations.

Les deux troupes participeront d'abord à Milan au festival Théâtre et Art visuel, ainsi que Winston Tong, et Il Carrozone, des Italiens qu'il ne faut pas manquer quand ils viendront en novembre au Sigma de Bordeaux.

A Milan, le Piccolo accueille le Berliner Ensemble avec trois pièces, dont une version nouvelle de *Galilée* et l'*Edison* de Bob Wilson, qui se déplacera au Nazionale après Villeurbanne et avant le Festival d'automne. A la même période, Georgio Strehler commence les répétitions de *Nost Milan*, l'un des plus grands moments du Théâtre des Nations dans les années 50. Maria Angela Melato remplace Valentina Cortese.

Vittorio Gassman revient à son amour du théâtre et organise un laboratoire près de Florence. Romolo Valli donne à Rome un récital Oscar Wilde. Carmelo Bene, seul en scène avec un grand orchestre, tourne *Manfred* dans les opéras de la péninsule et sera probablement en juin à la Scala où, pour le 8 décembre, Lioubimov prépare *Boris Godounov*.

Dario Fo prépare un spectacle sur Aldo Moro. Ronconi se lance dans le théâtre pour enfants, ce qui ne manquera pas de déconcerter les parents. Il prévoit, pour le 17 décembre à Ferrare, *l'Oiseau bleu* de Maeterlinck.

A Turin, le Stabile annonce une saison Pirandello, — l'auteur le plus joué cette année avec Tchékhov, — Mario Missiroli monte *les Géants de la montagne* et Susan Sontag *Comme tu me veux*, avec Adriana Asti. — C. G.

(*Le Monde* a présenté dans son numéro du 7 septembre les programmes de la saison à Londres et à New-York.)

« Audience » et « Vernissage » de Vaclav Havel

Le dramaturge tchèque Vaclav Havel est depuis le 29 mai 1979 détenu en prison, à Prague, avec neuf contestataires, qui demandent ouvertement le respect des droits et des libertés prévus, font-ils remarquer, par le texte de la Constitution de leur pays. Récemment, les autorités tchèques lui ont proposé de prendre l'avion pour l'étranger. Il a écarté cette offre, refusant de quitter la prison tant que ses camarades y restent (« le Monde » du 7 septembre).

Havel a quarante-trois ans. Machiniste au Théâtre A. B. C., il devint vite, très jeune, un auteur de pièces à succès, avant d'être mis sur la touche en 1968.

« Audience » et « Vernissage », écrits en 1975, montrent un jeune auteur dramatique aimé du public, dont le pouvoir censure les pièces. Pour gagner de quoi vivre, il va travailler dans une brasserie. Dans « Audience », il se heurte à l'inconscience et à la lâcheté du directeur de la brasserie. Dans « Vernissage », il est déçu par l'égoïsme d'anciens amis.

L'intelligence et le courage de Vaclav Havel citoyen, le fait qu'il est détenu pour actes de résistance, les situations cauchemardesques mais vraies abordées dans « Audience » et « Vernissage » confèrent à ces deux pièces une valeur circonstancielle.

Mises en scène par Stephan Meldegg, jouées par Victor Garrivier, Catherine Rich, Bernard Murat, Pierre Arditi, ce sont deux œuvres estimables, sympathiques.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Essaïon, 20 h. 30.

MUSIQUE

Berlioz à Lyon et à La Côte-Saint-André

Rares sont les festivals qui font preuve d'autant d'imagination que le Festival Berlioz de Lyon pour toucher un vaste public : conférence de presse à bord d'un train spécial, bulletins d'information (fort bien faits) publiés sous la forme du *Journal des débats* de 1846, concerts de carillon à l'hôtel de ville, conférences, signature de livres et ce rayon laser ainsi que ce canon à images dont nous avons parlé (*le Monde* du 19 septembre).

Berlioz s'exprime même chaque jour en plein cœur du centre commercial de la Part-Dieu, dans un spectacle de marionnettes, *les Grotesques de la musique*, destiné à accrocher le tout-venant, petits et grands. Son portrait devrait devenir populaire, car sa marionnette, très ressemblante, a quelques affinités avec celle du populaire Gnafron. La plupart des personnages sont d'ailleurs charmants ou savoureux et excellemment manipulés. Pourtant, le spectacle, composé de textes de Berlioz sur sa jeunesse, ses démêlés avec Cherubini, avec les organisateurs de concerts et les artistes, paraît interminable (quatre-vingts minutes) et à peu près inintelligible pour un public non musicien. Les mères de famille et leurs enfants s'assoient un moment pour se reposer de leurs courses et s'en vont bien vite. L'idée n'était pas mauvaise, mais le texte devrait être plus condensé et surtout mieux adapté.

Toutes les initiatives pour faire connaître Berlioz sont louables. Cependant on peut craindre qu'il n'en reste qu'un nom associé à beaucoup de tapage. D'autant que le festival n'aura offert gratuitement au public que la pitance un peu maigre de la *Symphonie funèbre et triomphale*. Pour un vrai chef-d'œuvre comme *Roméo et Juliette* les places de l'auditorium, mardi, étaient hors de prix (et assorties de l'obligation au moins théorique d'une tenue de soirée aux places d'orchestre) : doit-on s'étonner que la salle fût loin d'être pleine ? Ce qui était fort regrettable, en raison de la qualité de l'interprétation.

L'Orchestre de Lyon, forgé et ciselé par Serge Baudo, a rarement mieux joué, avec des cordes très lumineuses et subtiles dans le scherzo de la reine Mab, des bois et des cuivres superbes, et une grande intériorité. On eût pourtant aimé moins de respect, plus de liberté, de fougue et de passion brûlante, notamment dans la grande scène d'amour, qui est un des sommets de Berlioz. Mais l'ensemble baignait dans une atmosphère mystérieuse et mélancolique, d'une grande noblesse, avec les chœurs admirables de la Royal Choral Society de Londres et de l'Opéra de Lyon, Viorica Cortez, dont le velours profond chatoyait sur les longues phrases des cordes, le ténor Peyo Garazzi et Nicolas Giuselev pas très en voix, semble-t-il, dans le rôle assez mélodramatique du Frère Laurent.

C'est ce Berlioz profond, poète, qu'il convient de faire connaître plutôt que le batteur d'estrade opportuniste, en quête de commandes officielles à grand spectacle qui souvent n'excitaient guère son génie. On aura cependant l'occasion de les entendre l'un et l'autre, puisque l'Association pour le Festival Berlioz, qui réunit le ministère de la culture, les départements du Rhône et de l'Isère, les villes de Lyon et de La Côte-Saint-André, a déjà programmé l'ensemble de l'œuvre de Berlioz d'ici à 1984.

Le temps retrouvé

Le maire de Lyon a comparé cette entreprise aux festivals de Salzbourg et de Bayreuth. Il convient sans doute d'être plus modeste : Berloz n'attirera pas les foules à Lyon, même si son patronage constitue une excellente publicité pour la ville et et pour un orchestre qui fait preuve d'une grande vitalité : n'a-t-il pas porté récemment le renom de la capitale rhodanienne jusqu'en Chine avant de se lancer dans cet ambitieux festival ? L'occasion serait bonne pour la ville de manifester quelque reconnaissance pour cette valeureuse formation dont les violoniste, par exemple, sont actuellement payés 3 500 F de moins que leur collègues de grands orchestres parisiens. Dans le climat très favorable créé par les concerts Berlioz, la grève des musiciens qui menace risquerait de mettre une note déplorable.

La Côte-Saint-André ne peut certes prétendre jouer les Salzbourg ou les Bayreuth, mais ce petit bourg de l'Isère, à 65 kilomètres de Lyon, mérite bien qu'on y fasse un pèlerinage à l'occasion du festival : la *Symphonie funèbre et triomphale* et *La Marseillaise* y retentissent ce jeudi sous les splendides halles médiévales, et des concerts d'œuvres du jeune Berlioz sont donnés dans la vieille église, puissante, sombre et dépouillée où il fut baptisé. Les vitrines des magasins sont pleines de touchants hommages au fils du pays, et le centre de la ville est sonorisé (nous y avons même entendu... des scherzos et des polonaise de Chopin).

Mais le joyau de la ville est la maison natale, transformée en musée, aussi émouvante et charmante que celle de Mozart à Salzbourg ou celle de Schubert à Vienne. Les manuscrits, les lettres, les portraits, les instruments, quelques objets, quelques meubles, arrangés avec un goût exquis, grâce aux Monuments historiques et au conservateur du musée, Henriette Boschot, fille du plus grand biographe de Berlioz, tout cela vit dans une maison où l'on retrouve sans peine le musicien tel qu'il était enfant et pendant ses vacances, loin des tumultes parisiens. Un auditorium récemment installé permet d'entendre ses grands œuvres. Une grosse horloge de campagne scande lentement non le temps qui passe, mais le temps retrouvé et devenu immuable.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Le Festival Berlioz s'achèvera les 21 et 22 septembre à l'auditorium de Lyon avec les deux « épisodes de la vie d'un artiste », c'est-à-dire *la Symphonie fantastique* et *Lélio ou le Retour à la vie*, dans une mise en scène de Guy Coutance, sous la direction de Serge Baudo.

Du 21 au 23 septembre

FESTIVAL INTERNATIONAL DES MUSIQUES MILITAIRES A PARIS

Organisé par le ministère de la défense, un Festival international des musiques militaires réunira, à Paris, du vendredi 21 au dimanche 23 septembre, plus de mille quatre cents musiciens français et étrangers représentant neuf pays (Belgique, Côte-d'Ivoire, Egypte, Espagne, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, République fédérale d'Allemagne et Suisse).

Pour l'essentiel, ce festival comprendra :

— Deux grands défilés de toutes les musiques, le samedi 22 septembre, de la place de la République à la place de l'Opéra, entre 15 heures et 17 heures, et le dimanche 23 septembre, de la place de l'Etoile à la Concorde, entre 14 h. 30 et 16 heures ;

— Trois soirées de parades en pleine air, les vendredi 21, samedi 22 et dimanche 23 septembre, place du Carrousel, dans une mise en scène et des jeux de lumière d'Alexandre Tarta. Soirées à 21 heures, prix des places : 20 et 30 francs.

CINÉMA

« SMASH », de Anthony Harvey

Finale à Wimbledon

Parmi les sports à suspense disputés devant la multitude, le tennis constitue aujourd'hui le jeu le plus spectaculaire. Les auteurs du film américain *Smash*, le producteur Robert Evans, le metteur en scène Anthony Harvey, l'ont fort bien compris qui, en dépit d'un script bêtifiant, présentent pendant une heure et demie, avec le procédé su *flash back*, une finale de Wimbledon tournée sur l'herbe sacrée du fabuleux Centre Court.

Comment se fait-il qu'en dehors de *l'Inconnu du Nord-Express*, de Hitchcock, Hollywood n'ait pas été capable de sortir un bon film ayant pour cadre attrayant le tennis, dont les protagonistes ont, de surcroît, des physiques de jeunes premiers ? Tout simplement parce que, à la différence de la boxe et de la course automobile, qui ont tant inspiré le cinéma, le climat tragique ici est absent. Le « drame du sport » quand il s'agit de la petite balle de peluche est une expression qui m'a toujours fait rire. Dans toute l'histoire du tennis en un siècle, il n'y eut en réalité qu'un fait divers, mais celui-là de taille. Vere Saint-Leger, un Irlandais finaliste de Wimbledon en... 1879, fut arrêté un jour à Monte-Carlo pour avoir assassiné et dépouillé une riche Suédoise dont il avait eu l'imprudence d'expédier par le train les restes soigneusement découpés (la tête dans un carton à chapeau) que les douaniers découvrirent à Victoria Station. Et quant à la fiction, seul le *thriller* de Russell Braddon intitulé *The Finalists* réussit à faire monter une tension dramatique autour d'un criminel caché sous le toit de Wimbledon et visant la tribune royale. Mais, pour le reste, à part le merveilleux volleyeur brésilien Toma Wock, qui enleva une riche héritière par une échelle (de soie pour la romance), les joueurs de tennis, obnubilés par leur entraînement, se gardent comme de la peste des aventures et concluent avec leurs raquettes.

Voilà pourquoi le scénario sentimental de *Smash* m'a paru ridicule. Comme si une femme aussi captivante dans sa maturité charnelle qu'Ali McGraw (l'héroïne) pouvait s'éprendre d'un greluchon (le champion) nommé Dean-Paul Martin, réplique blonde de son père, né Dino Crossetti ! Sa seule excuse serait la notoriété du petit chéri, à laquelle les femmes ne résistent jamais...

La finale de *Smash* a été tournée en deux journées de juillet 1978 : la première, un samedi, pendant la vraie finale Borg-Connors; la seconde, en reconstitution avec quinze mille figurants, le lendemain du tournoi. La véritable vedette du tennis, appelée à donner la réplique au jeune premier du film sous son véritable nom, est l'Argentin Guillermo Vilas. Jamais ce dernier, qui gagnera en cinq sets « acharnés », ne fut ni ne sera à pareille fête. Acteur détestable, il tient évidemment sa place sur le court avec maestria. Mais le plus étonnant est Dean-Paul Martin, qui possède un joli jeu de première série et rend crédibles les échanges autant du fond du court qu'à la volée, les incessantes chutes sur l'herbe étant là pour faire comprendre que le point est perdu par le gisant. Les mimiques de colère ou de découragement, les contractions de mâchoire, font évidemment très bien dans le tableau, mais les grandes raquettes comme Nastase, Connors ou McEnroe (celui-ci passionnant à observer dans une brève séance d'entraînement) nous ont habitués à ce genre de « cinéma ».

Véridique environnement aussi du score psalmodié par l'arbitre chenu, du commentaire *off* de Dan Maskell pour la B.B.C., des têtes innombrables qui battent la mesure de droite à gauche et de gauche à droite, la prime revenant à deux figurants de choix le long du court, les deux *coaches* des finalistes qui n'ont pas eu besoin de se maquiller pour se faire des « gueules » d'acteurs : Pancho Gonzalès et Ion Tiriac.

Seule manque, et pour cause, la magie unique de Wimbledon : la loge royale, fleurie d'hortensias, avec des figurants portant leurs ancêtres sur leur visage...

OLIVIER MERLIN.

★ Voir les films nouveaux.

ARTS

Une nouvelle revue du Centre Georges-Pompidou

Le numéro 1 des *Cahiers du musée national d'art moderne* vient de sortir. Autant le dire tout de suite, ce n'est pas une revue de vulgarisation à mettre entre les mains de tous les publics. Ces cahiers, dont le rédacteur en chef est Jean Clair, et que patronne un comité scientifique international constitué d'universitaires, s'adresse d'abord aux spécialistes des musées et aux historiens de l'art. Ils sont envisagés comme une approche du vingtième siècle aussi sérieuse que celle de *la Revue de l'art* pour les siècles passés. Et se glissent dans un créneau qui était à prendre en France, alors que partout à l'étranger ce type de publication existe.

Les cahiers reviendront donc sur l'histoire de ce siècle, ses origines et son développement et sur les formes qu'elle a engendrées, obéissant à un besoin de reconsidérer des périodes, des mouvements, de creuser, de corriger certaines perspectives, souvent fantaisistes à la lumière de textes fondamentaux d'historiens et de théoriciens de l'art de notre temps, inconnus en France, faute souvent d'avoir été traduits.

Le champ d'investigations aura pour base les activités du Musée national d'art moderne. Ainsi, seront constitués des dossiers liés aux grandes manifestations du musée, en explorant tout un matériel d'archives, de textes trop scientifiques pour être inclus dans les catalogues d'expositions. (Ce qui tout de même est un risque, pour la teneur desdits catalogues.) On trouvera dans les *Cahiers* des études sur les collections du musée, visant à faire mieux connaître les œuvres les plus importantes et les nouvelles acquisitions; des traductions de textes importants en histoire et théorie des arts, accompagnés d'un appareil critique; des essais, enfin, ouvrant au débat d'idées sur l'évolution des formes de notre temps.

Au sommaire du numéro un, un dossier Paris-Berlin regroupe des textes de Carl Einstein, précédé d'un portrait du théoricien allemand de l5art du début du siècle, par Jean Laue. La traduction de la euxième lettre de Paris ,1936) de Walter Bejamin, sur la peinture et la photographie, un dossier de photos d'Albert-Renger Patzsch, une étude sur Otto Dix par Jean Cassou (1961), une présentation d'écrits de Christian Schad par Irmeline Lebeer. La deuxième partie du numéro propose une lecture de Robert Musil par Michel Serres, des lettres inédites de Magrittes, une analyse d'une de ses œuvres à clef, par Werner Hofmann. Un article de Germain Viatte sur Barnett Newman à propos d'une toile récemment acquise par le musée, la donation Seuphor, par Hélène Seckel et, enfin, un texte de réflexion sur l'œuvre d'art comme objet, de Richard Wolheim. Une troisième partie, sur papier jaune, donne des informations sur la vie du centre.

Les *Cahiers*, illustrés en noir et blanc et tirés à deux mille cinq cents exemplaires, se vendent 60 francs le numéro, et seront diffusés surtout par abonnement (200 francs annuel pour les quatre numéros). — G. B.

■ Le lion d'or du Festival de films polonais de Gdansk a été attribué à « Camera buff », de Krystof Kieslowski. « Les Demoiselles de Wilko », d'Andrzej Wajda, et « Jusqu'à la dernière goutte de sang », de Jerzy Hoffmann, se sont partagés le prix spécial du jury.

Petites nouvelles

■ Le film soviétique « Marathon d'automne », de Georgi Daniela, a remporté le grand prix (« coquille d'or ») du vingt-septième Festival de Saint-Sébastien, qui a eu lieu du 8 au 19 septembre. Le prix spécial du jury est allé au dernier film de Carlos Savra, « Mama cumple cien anos ». L'Italienne Laura Betti a reçu le prix de la meilleure interprétation féminine et le Chilien Nelson Villagra, celui de la meilleure interprétation masculine.

■ Le film français « l'Adoption », de Marc Grunebaum, et le film allemand « Nosferatu, vampire de la nuit », de Werner Herzog, ont été interdits par la censure égyptienne au quatrième Festival international du film du Caire, qui s'est ouvert le 17 septembre, à cause des relation affectives « étranges » ou « anormales » qui sont montrées dans ces œuvres.

■ L'Américain Dmitry Sitkovetsky, âgé de vingt-cinq ans, a remporté, le 19 septembre à Vienne, le concours international de violon Fritz-Kreisler.



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie - Française (296-10-20), 20 h. 30 : la Puce à l'oreille.
Odéon - Théâtre national (325-70-32), 19 h. 30 : *la Trilogie de la villégiature*, de Goldoni.
T. E. P. (797-96-06), 20 h. : Films.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Que n'eau, que n'eau.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : le Pont japonais.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Chantiers de la gloire.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h 30 : Fête d'or.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : le Charlatan
Cartoucherie de Vincennes, Atelier de l'Epée-de-Bois (808-39-74), 20 h. 30 : Œdipe. — Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : Déménagement. — Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. 30 : Amours de poisson.
Centre d'art celtique (254-97-62), *20 h. 30 : Barzaz Breiz.*
Comédie des Champs-Elysées (256-02-15), 20 h. 30 : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Audience, Vernissage.
Fontaine (874-82-34, 874-74-40), 21 h. : Troïlus et Cressinda.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 45 : No man's land.
Forum des Halles (236-26-56, 233-60-99), 20 h. 30 : Marionnettes ; *Amédée ou Comment s'en débarrasser.*
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : *l'Epouse prudente.*
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances ; 20 h. 30 : Jean Dasté à Paris ; 22 h. 15 : la Poube. — II, 18 h. 30 : Toi, l'artiste, dis-moi quelque chose ; 20 h. 30 : Marie de l'Incarnation ; 22 h. 30 : Jef.
Michodière (742-95-22), 21 h. : Coup de chapeau.
Michel (265-35-02), 21 h. : Duos sur canapé.
Montparnasse (320-89-90, 322-77-74), 21 h. : les Parapluies de Cherbourg.
Oblique (355-02-94), 21 h. : la Débâcle de Ferdinand.
Œuvre (874-42-52), 21 h. : *les Aiguilleurs.*
Orsay (548-38-53), 20 h. 30 : Zadig.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : *Je veux voir Mioussov.*
Plaine (842-32-25), 20 h. 45 : la Porte close.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : l'Isoloir
Plateau Saint-Merri (222-95-38), 21 h. : la Passion de Jeanne d'Arc, selon Gilles de Rais.
Potinière (261-44-16), 20 h. 30 : la Mère confidente.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : la Maison d'os.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 21 h. : les Belges.
Théâtre du Marais (278-03-53), 22 h. 15 : Arlequin Superstar.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), 21 h. : Sylvie Joly.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : les Morosophes.
Tristan-Bernard (522-08-40), 20 h. 30 : l'Avocat du diable.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 21 h. : Marie Bizet ; 22 h. 15 : le Futur aux herbes ; 23 h. 50 : Ces vilains bonshommes.
Blancs-Manteaux (887-97-58), 20 h. 15 : S. Rondo ; 21 h. 15 : *Joue-moi un air de tapioca* ; 22 h. 30 : Pierre Triboulet.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Coupe-moi l'souffle ; 22 h. : Deux Suisses ; 23 h. 15 : B. Garcin — II, 22 h. 30 : Popeck.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 22 h. 30 : le Bastringue.
Coupe-Chou (272-11-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Cour des Miracles (548-83-60), *20 h 30 : R. Magdane ; 21 h. 30 :* Commissaire Nicole Bouton ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
Le Fanal, 19 h. 45 : Florence Brunold ; 21 h. : le Président.
Lucernaire - Forum (544-57-34), 19 h. : J.-P. Sèvres ; 20 h. 30 : Arlette Mirapeu.
Petit Casino (278-36-50), I, 20 h. 45 : Florence Blot ; 22 h. 15 : Douby. — II, 20 h. 30 : Abadie donc... ; 21 h. 30 : J't'en prie, pas devant le carreau.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. : P. Font.
Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 19 h. 30 : les Yeux plus gros que le ventre ; 20 h. 30 : La baleine rit jaune ; 21 h. 30 : On vous écrira ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : G Chelon.
Casino de Paris (874-26-22), 20 h. 30 : Parisline.
Mathurins (265-90-00), 20 h. 30 : les Frères ennemis.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Alice Dona, Jairo.
Palais des sports (828-40-90), 21 h. : le Cirque de Moscou sur glace.
Riverbop (255-12-27), 22 h. : Teca et Ricardo.
Théâtre du Lucernaire (544-57-34), 19 h. : J.-P. Sèvres ; 20 h. 30 : Arlette Mirapeu chante Bobby Lapointe.
Cirque Rech (224-00-12), 15 h.

Jazz, pop', folk

Aire libre (322-70-78), 18 h. 30 : Musique du Kurdistan.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Maxim Saury Jazz Fanfare.
Chapelle des Lombards (263-65-11), 20 h. 30 : Cl. Barthélemy, S. Marc, A. Breton ; 22 h. : Azuquiata y su Melao « Pura Salsa ».
Campagne - Première (322-75-93), *20 h. 30 : Vince Taylor ; 22 h. 30 :* Chris McGregor.

Les concerts

Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm ; *Chœurs de l'Orchestre de Paris*, dir. A. Oldham (Mozart).
Radio-France, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. L. Bernstein (Bernstein).
Centre Georges-Pompidou, 18 h. 30 : Concerts Paris-Moscou ; Alain Neveu, piano (Scriabine, Feinberg, Mielkich).
Lucernaire, 22 h. 30 : Alain Markusfeld, piano et guitare.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 20 septembre

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : les Europophages.

Festival estival de Paris

(633-61-77)
Maison de Radio-France, studio 105, 18 h. 30 : Quatuor J.-N. Molard (Haydn, Lemeland, Schubert, Malipiero).
Saint-Germain-des-Prés, 20 h. 30 : Clemencic Consort (Carmina Burana).

Festival de musique de Paris

(325-41-71 et 278-50-43)
Eglise des Billettes, 21 h. : les Ménestriers (musique de la Renaissance).

Dans la région parisienne

Nanterre, Théâtre-par-le-bas (775-91-64), 20 h. 30 : les Ecrits de Laure.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 16 h. : *l'Etudiant de Prague*, de H. Galeen ; 18 h. : le Lys brisé, de D. W. Griffith ; 20 h. : Kwaïdan, de M. Kobayashi ; 22 h : le Diabolique Docteur Mabuse, de F. Lang.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : Mission Apocalypse, de J. Reed ; 17 h. : Curse of the Fly, de D. Sharp ; 19 h. : Un divorce heureux, de H. Carlsen ; 21 h. : Big Town Girl, d'A. Welker.

Les exclusivités

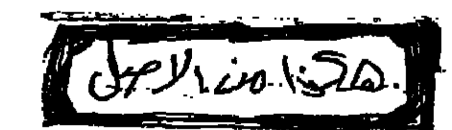
ALIEN (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (354-35-40) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02). V.f : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U G C-Opéra, 2e (261-50-32) ; U G C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U G C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
AU REVOIR, A LUNDI (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43).
L'ASSOCIE (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
AVEC LES COMPLIMENTS DE CHARLIE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60). V.f. : Lumière, 9e (770-84-64)
BETE, MAIS DISCIPLINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
RENALDO ET CLARA (A., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; *Grands Augustins*, 6e (633-22-13).
CEDDO (Sén., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)
LE CHAMPION (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06). V.f : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; *Nation*, 12e (353-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CHARLES ET LUCIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38). V.f. : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE DERNIER SECRET DU POSEIDON (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE DIVORCEMENT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)
L'EMPIRE DES SENS (Jap.), (XX, v.o.) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
ET LA TENDRESSE, BORDEL ! (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
FAUT TROUVER LE JOINT (A.), (**, v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Paramount-City, 8e (225-45-76). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).
LE FOUINEUR (It., v.o.) : U.G.C Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Mistral, 14e (539-52-43).
HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : *U.G.C. Opéra* 2e (261-50-32) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
HAMBURGER, FILM - SANDWICH (A., v.o.) : *Panthéon*, 5e (354-15-04).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99).
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99).
I LOVE YOU, JE T'AIME (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
LA LETTRE ECARLATE (A., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
MICKEY JUBILE (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
MIDNIGHT EXPRESS (A. v.o.) (**) : Dominique, 7e (705-04-55) (sf mar.). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LE MORS AUX DENTS (Fr.) : U G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, *15e (828-20-64)* ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; *Secrétan*, 19e (206-71-33).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
NE TIREZ PAS SUR LE DENTISTE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). — V.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Mistral, 14e (539-52-43).
NIGHTHAWKS (A., v.o.) (**) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
NORMA RAE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Napoléon : 17e (380-41-46).
NOUS MAIGRIRONS ENSEMBLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
OURAGAN (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Tourelles, 20e (636-31-98) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
PASSE TON BAC D'ABORD (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99).
LES PETITES FUGUES (Suis.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
PHANTASM (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
PROPHECY (A. v.f.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31). — Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40). — V.f. : Calypso, 17e (754-10-68).
LE RABBIN AU FAR-WEST (A., v.o.) : Stud Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
ROBERTE (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99).
LA SECTE DE MARRAKECH (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32). Normandie, 8e (359-41-18) ; Miramar, 14e (320-89-52).
SILENCE, MON AMOUR (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
LE SYNDROME CHINOIS (A., v.o.) : *Boul'Mich'*, 5e (354-48-29), Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80), Publicis-Champs-Elysées, 8e (359-31-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.f : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
THE BIG FIX (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
UN NEVEU SILENCIEUX (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
UTOPIA (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99).
LA VEDETTE (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (**) : Contrescarpe, 5e (325-78-37). — V.f. : Napoléon, 17e (380-41-46).

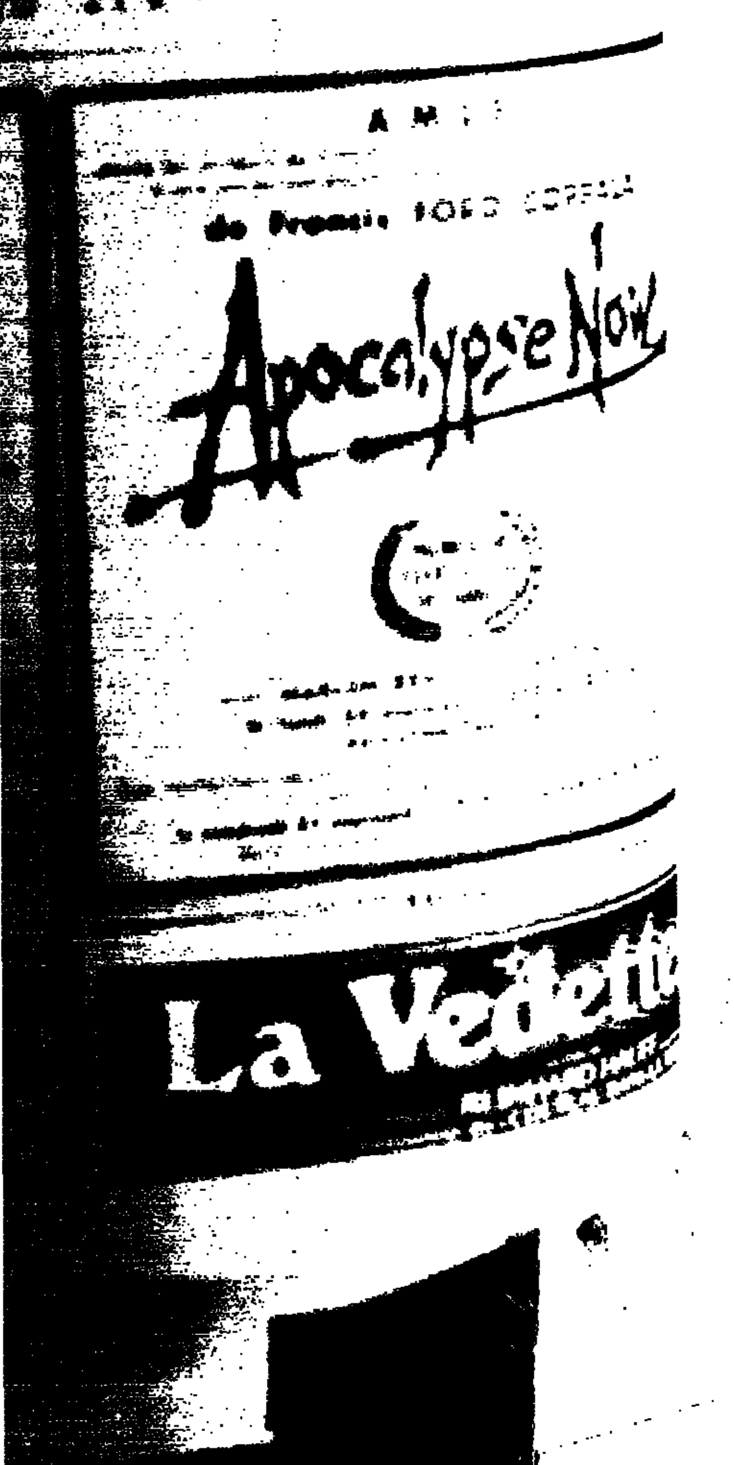
Les séances spéciales

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., vo.) : Olympic, 14e. (542-67-42), 18 h.
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 15.
DEHORS, DEDANS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h. 15.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., *v.o.*) : *Luxembourg*, 6e (633-97-77), 24 h.
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A. v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
WOMEN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
ZOO ZERO (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), 22 h. — Le Seine, 5e (325-95-99), 17 h.

Les films nouveaux

LE TAMBOUR, film allemand de Volker Schöndorff. — V.o. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; George V, 8e (225-41-46) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; *U.G.C. Gare de Lyon*, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
IL Y A LONGTEMPS QUE JE T'AIME, film français de J.-C. Tacchella. — Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; *Clichy-Pathé*, 18e (522-37-41).
EN ROUTE VERS LE SUD, film américain de Jack Nicholson. — V.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50) ; Vendôme, 2e (742-97-52).
CHER PAPA, film italien de Dino Risi. — V.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; *Clichy-Pathé*, 18e (522-37-41).
LA VIE PRIVEE D'UN SENATEUR, film américain de Jerry Schatzberg. — V.o. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
FOLIE-FOLIE, film américain de Stanley Donen. — V.o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; France-Elysées, 8e (723-71-11). — V.f. : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
WEST INDIES, film franco-mauritanien de Med Hondo. — V.o. : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98). — V.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
SMASH, film américain d'Anthony Harvey. — V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE VAMPIRE DE CES DAMES, film américain de Stan Dragoti. — V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).





RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 20 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF1

18 h., TF 4 ; 18 h. 30, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 45, Emission des formations politiques : Majorité (C.N.I. et P.R.) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Concert par l'Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm.

En direct du Palais des congrès (œuvres de Mozart : *Requiem* et *Symphonie « Jupiter »*).

22 h. 35, L'événement.

L'Irlande avant le voyage du pape ; le départ des troupes françaises du Tchad ; Houston : la nouvelle capitale du crime.

23 h. 40, Journal.

CHAINE II : A2

17 h. 50, Récré A 2.

Le professeur de gymnastique ; les Bubblies ; Félix le chat ; Wattoo-Wattoo.

18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 50, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 45, Top club ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM : LE CERCLE ROUGE, de J.-P. Melville (1970), avec A. Delon, Bourvil, Y. Montand, F. Périer, G.-M. Volonte, A. Ekyan (rediff.).

Le destin fait se rencontrer deux truands, qui n'avaient rien en commun, et un ancien policier alcoolique. Ils préparent ensemble un cambriolage.

22 h. 50, Figaro-ci, Figaro-là.

Michèle Mellory et Michel Jarry chanteront notamment l'air du baron de *la Vie parisienne*, d'Offenbach, et le duo du *Petit Nuage* (idem) ; un air des *Mousquetaires au couvent*, de L. Varnay, etc.

23 h. 20, Sports : Spécial buts.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR3

18 h. 30, Pour les jeunes (Le bébé de maman et Devenir) ; 18 h. 55, Tribune libre : Le R.P.R. ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé : Les aventures de Tintin (Le secret de la Licorne) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Un film, un auteur, FILM : LE DOSSIER ODESSA, de R. Neame (1974), avec J. Voight, M. Schell, M. Tamm, D. Jacoby, S. Rodensky, D. Brandt.

Un jeune journaliste part à la chasse d'un criminel de guerre vivant en Allemagne de l'Ouest et s'infiltre dans une association secrète d'anciens SS.

Adaptation d'un roman de Frederick Forsythe (l'auteur de Chacal), qui s'inspirait de faits historiques. Un scénario bien bouclé, une réalisation soignée, mais le suspense l'emporte sur le témoignage.

22 h. 30, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Famille sans nom », de Jules Verne ; 19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : la médecine légale ;

20 h., Hommage à Joseph Kessel : « Nuits de princes », avec E. Dandry, M. Sarcey, A. Weber, S. Frey, etc. ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : l'autre moitié.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ; 20 h. 30, Fêtes musicales en Touraine : concert donné en la cathédrale de Tours, « Elias », oratorio de Mendelssohn, par l'orchestre des Concerts Colonne ;

23 h., Ouvert la nuit : « Opéra de Dresde » ; 1 h., Douces musiques : Ensemble Ars Nova.

VENDREDI 21 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 35, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Emission de l'agence pour les économies d'énergie : Régulation thermique dans les maisons individuelles ; 14 h. 5, La source de vie ; 14 h. 35, Tennis : Championnat de France (en direct de Nice) ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 30, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 12, Une minute pour les femmes : La chirurgie esthétique ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Au théâtre ce soir : « le Train pour Venise ».

Une comédie de Georges Beer et de Louis Verneuil, mise en scène par Robert Manuel. Du boulevard d'avant-guerre.

22 h. 25, Pleins feux.

José Artur présente les nouveautés théâtrales de la rentrée.

23 h., Journal.

CHAINE II : A2

12 h., Au jour le jour ; 12 h. 10, Passez donc me voir ; 12 h. 30, Feuilleton : Petite Madame ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 14 h., Aujourd'hui Madame : L'orientation scolaire ; 15 h., Série : La famille Adams ; 16 h., Magazine : Quatre saisons ; 17 h., Fenêtre sur... la Jordanie (Petra, la Nabatéenne) ; 17 h. 50, Récré A 2.

Candy, Lippy le lion ; les Bubblies ; Wattoo-Wattoo.

18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 50, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 45, Top club ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Feuilleton : L'île aux trente cercueils.

Un feuilleton en six épisodes. D'après l'œuvre de M. Leblanc. Adaptation R. Scipion. Réalisation M. Cravenne. Avec Cl. Jade, Y. Beneyton, G. Marchal, J.-P. Zehnacker, J. Bollery (premier épisode).

A l'hôpital militaire de Besançon, en 1917, une infirmière apprend la mort de son mari, personnage trouble et dangereux qu'elle n'a pas revu depuis quatorze ans, après leur rupture. Début d'une aventure marquée de signes mystérieux ou fantastiques...

21 h. 35, Magazine littéraire : Apostrophes.

Une émission de Bernard Pivot sur le thème « Personnages de Russie » ; sont invités : Mme H. Carrère d'Encausse (*Lénine, la révolution et le pouvoir ; Staline, l'ordre par la terreur*) ; MM. Cavanna (*les Russkoffs*) ; H. Troyat, de l'Académie française (*Pierre le Grand*) ; V. Volkoff (*le Retournement*) et G. Walter, qui parlera de Joseph Kessel.

22 h. 50, Journal.

22 h. 57, Ciné-club (cycle Mizoguchi), FILM : LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRÈS LA PLUIE, de K. Mizoguchi (1953), avec M. Kyo, M. Mito, K. Tanaka, M. Mori, S. Ozawa (v.o. sous-titrée, N.).

Au seizième siècle, dans la région du lac Biwa, un potier, qui désire s'enrichir et un paysan qui veut devenir samouraï, se laissent prendre à leurs rêves, tandis que leurs épouses sont victimes des malheurs de la guerre.

Aux frontières de la réalité et de l'imaginaire, du temps historique et du surnaturel, une œuvre absolument admirable par sa richesse spirituelle et sa beauté esthétique.

CHAINE III : FR3

18 h. 30, Pour les jeunes (Vive le judo ! : Des livres pour nous : Boff et Titufe) ; 18 h. 55, Tribune libre : la FEN ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé : Les aventures de Tintin (Le secret de la Licorne) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, V 3 - Le nouveau vendredi : Informatique et liberté, magazine de Jean-Marie Cavada, reportage d'Alain Cances.

Le développement de l'informatique peut-il garantir l'indépendance d'un Etat ou les libertés d'un citoyen ? Aujourd'hui, la vie de l'individu est imprimé sur les bandes magnétiques des ordinateurs — banques, Sécurité sociale, postes, police, agences de voyage, etc., — des milliers de fichiers, qui peuvent permettre de dessiner son portrait physique et psychologique. Les grands informaticiens ne sont-ils pas appelés à devenir les véritables maîtres du monde ? Alain Cancès a mené une enquête sur les dangers, les risques et les possibilités d'un nouveau « super pouvoir ».

21 h. 30, Divertissement : Ping-Pong, une émission de Michel Marie réalisée par Dirk Sanders.

Ce n'est pas si souvent que l'on voit à la télévision d'autres musiciens que ceux qui sont poussés, « promotionnés », par le show-business. Les émissions « Chorus », « Et si nous n'allions pas au cinéma ce soir » ont amené un premier petit vent frais en nous permettant d'écouter enfin du rock et de voir des artistes autres que ceux que l'on voit tous les jours. Avec « Ping-pong », on découvrira un peu de ces rythmes latino-américains à la fois paresseux, sensuels et piquants. La salsa d'Henri Guedon (Antilles), les chanteurs les Etoiles (Brésil). Et Jimmy Slide, Louis Chedid et Tania Maria.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : le prophétisme de Tolstoï ; 8 h. 32, Grégoire de Tours et son temps ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Recherche-musique de l'INA-G.R.M. ;

12 h. 5, Nous tous chacun ; 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Ecoute Israël : le Jour de l'an juif, par V. Malka ;

14 h., Un livre, des voix : « le Faubourg des coups de triques », d'A. Gerber ; 14 h. 42, Un homme, une ville : Darwin ; 16 h., Pouvoirs de la musique : « le Concerto pour piano » de Lalo ; Musique espagnole pour clavecin, du dix-septième siècle ; La rentrée discographique ; Lettres de Clara Schumann et Brahms ;

18 h. 30, Feuilleton : « Famille sans nom », de Jules Vernes ; 19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : la centrale nucléaire à eau.

20 h., Vladimir Boukovski : « Et le vent reprend ses tours », par F. Favier ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : l'autre moitié.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : œuvres de Prokofiev.

12 h., Musique de table : musique de charme, œuvres d'Albeniz et J. C. F. Bach ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les anniversaires du jour : première de « l'Or du Rhin », de Wagner ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ;

14 h., Musiques : œuvres de Mozart par le Colombia Symphonic Orchestra ; 14 h. 30, Ondes, espaces mouvants (Mefano, Risset) ; 15 h., Musique - France - Plus : œuvres de Dvorak, Fauré, Auric, Bartok, Ferrari ; 17 h., Musica Suecia : l'Eglise et la musique au dix-huitième, œuvres de Geist, Johnsen, Roman, Kraus ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ; 20 h., Des notes sur la guitare : les grands guitaristes de Grande-Bretagne, œuvres de Giuliani, Tarrega, Brahms ; 20 h. 30, Les chants de la terre : musiques traditionnelles ; 21 h. 5, Cycles d'échanges franco-allemands : Concours de Munich, concert des lauréats ;

23 h. 15, Ouvert la nuit : grands crus, « Mozart, quintette à cordes » ; 0 h. 5, Musique pour une utopie, en marge des « Summergarden ».

CARNET

Fiançailles

— Le comte François de BOISGELIN et la comtesse, née Bonne de Boisgelin, sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fille

Irène
avec
M. Bertrand CHARDON.

— Mme Michèle CHARDON, née Loiseau,
M. Paul CHARDON et Mme, née Le Couteulx de Caumont,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fils et beau-fils

Bertrand
avec
Mlle Irène de BOISGELIN.

Mariages

— Le docteur et Mme Maurice VILLARD,
M. et Mme Jean BEYER,
ont le plaisir de faire part du mariage de leurs enfants,

Marie - Laure
et
Xavier.

La cérémonie aura lieu le 22 septembre, en la basilique Saint-Andoche de Saulieu.

Décès

Marcel DAVID

— Nous apprenons la mort de

M. Marcel DAVID,
ancien député des Landes,

décédé le mercredi 19 septembre, à Mont-de-Marsan, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

[M. Marcel David était né le 6 avril 1895 au Meix-Saint-Epoing (Marne). Professeur de philosophie, puis censeur du lycée de Mont-de-Marsan, il avait siégé dans les deux Assemblées constituantes (1945 - 1946) et à l'Assemblée nationale (1946-1958) comme député socialiste, occupant notamment les fonctions de secrétaire du groupe socialiste S.F.I.O. Battu aux élections législatives de novembre 1958, il avait alors abandonné toute activité politique.

M. Marcel David, conseiller général des Landes de 1945 à 1949, conseiller municipal de Mont-de-Marsan de 1945 à 1958, avait dirigé la mairie de cette ville pendant un peu plus de deux ans (mai 1945 à octobre 1947).]

— M. Pierre-Etienne Baur,
M. et Mme Yves Biston,
Manuel et Aurélie,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques BAUR,
expert près les Douanes,

leur père et grand-père,
survenu accidentellement à l'âge de soixante-quatorze ans, à son domicile, le 15 septembre 1979.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le mercredi 19 septembre, au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Pierre Beraud, ses enfants et petits-enfants,
M. Claude Beraud, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Ivan Beraud, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme P. Capelier, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme P. Coulbois et leurs enfants,
Mlle Hélène Snejko,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean BERAUD,
née Antoinette Snejko,

survenu le 16 septembre 1979, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Ses obsèques religieuses ont eu lieu à La Rochelle, le 18 septembre 1979.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Mme Jean P. Bogaert,
Jacques, Philip et Thierry Bogaert,
M. Gustave Bogaert,
Les familles Bogaert et Pelloux,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Pierre BOGAERT,

survenu le 18 septembre 1979.

La cérémonie religieuse aura lieu le 21 septembre, à 10 h. 30, en l'église de Saint-Vincent-de-Paul.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme André Brunet, née Irène Bloch,
Nathalie et Sophie,
M. et Mme Marcel Quiers,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. André BRUNET,

survenu à Hyères, le 17 septembre 1979.

Cet avis tient lieu de faire-part.
10 bis, rue de la Rampe,
78400 Chatou.

— Mme Armand Duffez,
Mme Violette Ferraud,
M. et Mme Yves Léon-Ferraud et leur fille Florence,
Les familles Mineo, Adam, Léger, Robert,
Et les amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Armand DUFFEZ,
architecte honoraire,

survenu le 14 septembre 1979, à Nice, à l'âge de soixante-seize ans.

Les obsèques ont été célébrées en l'église Notre-Dame, à Nice, lundi 17 septembre 1979.

— Lyon, Guebwiller (68500).
Les familles Engelbach, Lévy, Piniels et Popoff,
Parents et amis,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Guy ENGELBACH,

survenu à Tassin, le 18 septembre 1979, dans sa cinquante-huitième année, après une longue et douloureuse maladie.

— M. et Mme François Noël,
M. et Mme Nicolas Failliot,
Jérôme et Marc-Olivier Failliot,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre LAMBERT,
membre du conseil de surveillance de la société commerciale Lambert-Rivière,

survenu le 17 septembre 1979, à Paris.

La cérémonie religieuse est célébrée le jeudi 20 septembre, à 16 heures, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, Paris-16e.

— La Fondation du musée Clemenceau,
La Société des amis de Georges Clemenceau,
ont le profond regret de faire part du décès de

Mme Richard LANGLOIS-BERTHELOT,
née Annette Clemenceau,
présidente
de la Fondation du musée Clemenceau,

survenu le 17 septembre 1979, à Meudon, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Musée Clemenceau,
8, rue Franklin,
75016 Paris.

[Née en 1895 à Paris, Annette Clemenceau était la fille d'Albert Clemenceau, plus jeune frère de Georges Clemenceau et de Marthe Meurice, fille de Paul Meurice, écrivain, ami et exécuteur testamentaire de Victor Hugo.

Elle fut licenciée en droit à une époque où peu de femmes faisaient des études supérieures et épousa, en 1921, Richard Langlois-Berthelot, fils de Henri Langlois, petit-fils de Marcellin Berthelot.

Elle participa activement au maintien du musée de la rue Franklin et à la défense de la mémoire de son oncle Georges Clemenceau, ainsi qu'au souvenir de Victor Hugo par des dons importants au musée Victor-Hugo, place des Vosges.]

— Nous apprenons la mort de

M. André MOREL,

décédé à l'âge de soixante-quatre ans, à Toulon.

[Né le 10 septembre 1915 à Grenoble, André Morel s'est rallié, comme officier marinier, à la France libre dès juin 1940 et a, d'abord, appartenu à la 1re division des Forces françaises libres. Blessé en Syrie, il reçoit la médaille militaire à Bir-Hakeim en 1942 et participe ensuite aux campagnes d'El-Alamein (contre le maréchal Rommel) et de Tunisie. Il se distingue en Italie et en France, devant Toulon et Autun, et il est grièvement blessé, le 5 octobre 1944, devant Belfort avec le 1er régiment de fusiliers marins où il était premier-maître.

Il finit la guerre avec le grade d'officier des équipages de deuxième classe et il est fait compagnon de la Libération le 28 mai 1945.]

— M. et Mme Jacques Royer,
M. et Mme Aladin Abdelouahab,
Mme Pierre Royer,
M. et Mme Philippe Royer et leur fils,
M. et Mme Tewfik Benchikou et leur fils,
Mlles Marie-Noël et Catherine Royer,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Royer et Jovenet,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Emile ROYER,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu dans sa soixante-dix-neuvième année, le 5 septembre 1979, à Bad-Bergzaben (R.F.A.).

Ses obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

Résidence des Aiglons,
Côte Vinseaux, 88000 Epinal.
143 bis, boulevard Salah-Bouakouir, Alger.
5, avenue Marius-Girard,
13210 Saint-Rémy-de-Provence.

— On nous prie d'annoncer le décès de

André WATTELARD,

survenu le 10 septembre 1979, dans sa soixante-dix-septième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 17 septembre, au columbarium du Père-Lachaise.

15, avenue Manin,
92160 Antony.

— Mme Alfred Weiss,
M. et Mme Edouard Weiss et leurs enfants,
Mme Florence Weiss et ses enfants,
M. et Mme Michel Godfroy et leurs enfants,
ont la grande tristesse d'annoncer la mort du

professeur Alfred WEISS,
croix de guerre 1914-1918
et 1939-1945,
commandeur de la Légion d'honneur,
membre
de l'Académie de médecine,
membre
de l'Académie de chirurgie.

Son enterrement a eu lieu au cimetière de Barr (Bas-Rhin), dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

35, rue de Penthièvre,
75008 Paris.
(Le Monde daté 16-17 septembre.)

Remerciements

— M. et Mme Henry Flon,
ses parents,
Mme Grison, sa grand-mère,
Ses sœurs, frères, beaux-frères, belle-sœur,
Mlle Christiane Baude, sa tante,
Ses neveux et nièces,
Et toute la famille,
profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mlle Henriette FLON,

et dans l'impossibilité d'y répondre remercient de tout cœur toutes les personnes qui ont pris part à leur nouvelle et douloureuse épreuve.

— Mme Jean Manson,
Et sa famille,
très sensibles aux marques de sympathie reçues lors des obsèques de

M. Jean MANSON,

et ne pouvant y répondre individuellement adressent à toutes les personnes qui se sont associées à leur peine l'expression de leur profonde gratitude.

— Mme Michel Sonnié-Moret,
son épouse,
Mme Robert Laurent,
sa sœur,
remercient vivement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de

M. Michel SONNIE-MORET.

Anniversaires

— Pour le onzième anniversaire du décès de

Jean LAVAYSSE,

une affectueuse pensée est demandée à ceux qui restent fidèles à son souvenir.

— Il y a trois ans, le
docteur Jean-Claude PERTINAND
quittait ce monde.
Parents, amis, souvenez-vous.

Soutenances de thèses

— Université de Paris-X, jeudi 20 septembre, à 15 heures, salle des Actes, M. Olivier Duhamel : « La gauche et la Ve République ».

Visites et conférences

VENDREDI 21 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Garnier-Ahlberg : « La manufacture des Gobelins et ses ateliers ».

15 h., 47, boulevard de l'Hôpital, Mme Legregeois : « Hôpital de la Salpêtrière, prison de Manon Lescaut ».

15 h., 29, rue Pasquier, Mme Meyniel : « La chapelle expiatoire ».

15 h., 47, rue des Ecoles, vestibule, Mme Oswald : « Salons du rectorat, amphis et chapelle Richelieu de la Sorbonne » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., centre de la place de la Contrescarpe, Mme Hager : « Promenade dans le pittoresque quartier Mouffetard ».

21 h., métro Saint-Paul - Le Marais, M. Guasco : « Le Marais inconnu » (Lutèce-Visites).

15 h., métro Etienne-Marcel, M. Teurnier : « Les Halles, la Cour des miracles, la Tour de Jean-Sans-Peur ».

15 h., pilier sud : « La machinerie de la tour Eiffel » (Tourisme culturel).

Le Monde

société

JUSTICE

Le jugement des fraudes fiscales de « l'opération Babel »

● Condamnation sans surprise de M. Flatto-Sharon
● Relaxe de l'ancien P.-D.G. de la S.A.H.

Quatre condamnations à des peines de prison ferme, pour les quatre prévenus en fuite, à commencer par Samuel Szyjewicz, dit Samuel Flatto-Sharon, toujours réfugié en Israël, où il est député, vingt et un à des emprisonnements allant de trois ans à deux mois, mais tous avec le bénéfice du sursis, et enfin six relaxes, dont la plus remarquée est celle de M. André Michelet, ancien P.-D.G. de la Société auxiliaire hypothécaire (S.A.H.). Telle est la conclusion *du long jugement rendu mercredi 19 septembre* par la trente et unième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris (nos dernières éditions) dans l'affaire de *fraude fiscale,* dite « opération Babel », dont les débats avaient occupé plus de trente journées entre le 3 mai et le 12 juillet.

Le tribunal, que présidait M. Anthony Schoux, avait à démêler les liens complexes entre les innombrables sociétés impliquées *dans une succession* d'opérations immobilières entre 1969 et 1974, à la faveur desquelles les dissimulations par omission de déclarations fiscales sur les bénéfices, absence de passation d'écritures régulières ou passations inexactes d'autres écritures avaient abouti à une fraude de plusieurs centaines de millions de francs.

Il avait aussi à dire que, dans ces sociétés, à côté des dirigeants *de droit, il* existait des dirigeants de fait. Ces analyses, essentiellement techniques, ont conduit les juges à faire bénéficier pratique*ment tous les condamnés* de relaxes partielles.

Des attendus minutieux, dont la lecture a occupé plus de trois heures, il *ressort que le tribunal* s'est abstenu de toute considération générale, comme de toute appréciation morale. Ainsi rien n'est dit sur la personnalité de M. Flatto, ni sur l'emprise qu'il pouvait avoir sur tous ceux qu'il *entraîna avec lui dans ces opé*rations.

De même, le jugement ne reprend pas la thèse du ministère *public qui soutenait qu'il y avait* eu « *organisation de fraude* » conçue préalablement et impliquant la participation du notaire, Mᵉ Lerouley, en l'étude duquel furent passés et repassés des actes de vente et de revente ainsi que de la Société auxiliaire hypothécaire, auprès de laquelle furent obtenus des prêts surestimés. On a remarqué aussi qu'aucune opposition n'est portée sur les bénéfices tirés de ces grandes fiscales.

Pour condamner *Mᵉ Pierre Le*rouley, alors que l'autre notaire, Mᵉ Marcel Lebreton, a été relaxé comme on s'y attendait, le tri*bunal se contente de constater* que Mᵉ Lerouley n'a pas réagi alors qu'il voyait se présenter à lui des gérants de complaisance, signant des actes de vente « *entre deux portes* » et que son attitude ne s'est pas modifiée au fil des *années en dépit* du nombre croissant de ces actes suspects.

Le cas de M. Bouxom

C'est par un constat à peu près identique qu'il retient la culpabilité de M. André Bouxom, à l'époque directeur général de la Société auxiliaire hypothécaire. Chargé de préparer les dossiers techniques des prêts, M. Bouxom est apparu au tribunal comme un homme auquel il ne pouvait guère échapper que les opérations d'achat et de revente immédiate n'étaient que des montages juridiques.

De même, dit le jugement, M. Bouxom était suffisamment averti pour avoir conscience que les sociétés auxquelles il consentait des prêts seraient dans l'impossibilité de remplir leurs obligations fiscales.

En revanche, M. André Michelet, bien que président-directeur général de la S.A.H., est relaxé. Sa thèse a été admise : s'il se prononçait, en définitive, sur l'octroi des prêts, c'était uniquement au vu des fiches qu'il recevait de M. Bouxom. Son rôle était admi*nistratif. Il ignorait tout des diri*geants du groupe Flatto et de M. Flatto lui-même, ce qui n'était pas le cas de M. Bouxom.

La relaxe de M. Michelet aura été enregistrée avec satisfaction par les dirigeants du groupe La Paternelle, dont la S.A.H. était une filiale à 90 %. Car si ce groupe avait abandonné M. Bouxom à son sort, il ne s'était jamais désintéressé de celui de M. Michelet, d'autant qu'il estime que la S.A.H., loin d'être complice de la fraude, en fut la principale victime.

Au total, à quelques variantes près, dont la relaxe de M. Michelet, le tribunal a suivi les réquisitions de M. Jean-Pierre Guyot, qui, le 22 juin, avait admis pour tous les prévenus jugés contradictoirement le bénéfice du sursis.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Les condamnations et les relaxes

1) *Par défaut :*

M. Samuel Szyjewicz, dit Flatto, cinq ans de prison, 30 000 F d'amende.

M. Tibor Hajdu, cinq ans de prison, 30 000 F d'amende.

M. Jean Métayer, cinq ans de prison, 25 000 F d'amende.

M. Jacques Hengelhard, quatre ans de prison, *30 000 F d'amende.*

2) *Contradictoirement* (toutes les peines de prison sont assorties du sursis) :

Mᵉ Pierre Lerouley, *trois ans,* 25 000 F d'amende.

M. André Bouxom, trente mois, 20 000 F d'amende.

M. Jean Rebotier, vingt mois, 15 000 F d'amende.

M. Jean-Claude Jacquesson, quinze mois, 10 000 F d'amende.

M. Alain Christiaens, quinze mois, 10 000 F d'amende.

M. Pierre de l'Orne d'Allincourt, dix mois, 8 000 F d'amende.

M. Jacques Berliner, dix mois, 8 000 F d'amende.

M. Jean-Claude Doukan, dix mois, 10 000 F d'amende.

M. Gérard Haguet, dix mois, 10 000 F d'amende.

M. Georges Mattéo Albaladejo, dix mois, 3 000 F d'amende.

M. Didier Borione, huit mois, 10 000 F d'amende.

M. Alain Delefosse, six mois, 3 000 F d'amende.

M. Christian Tourneur, cinq mois, 3 000 F d'amende.

M. Jean-Pierre Michelet, cinq mois, 3 000 F d'amende.

M. Guy Casser, trois mois, 2 000 F d'amende.

Mlle Denise Job, trois mois, 3 000 F d'amende.

M. Simon Cohen, trois mois, 2 000 F d'amende.

M. Jacques Assouline, deux mois, 2 000 F d'amende.

Mme Mireille Blanc, deux mois, 2 000 F d'amende.

M. Philippe Haguet, deux mois, 2 000 F d'amende.

Mlle Eliane Multedo, deux mois, 2 000 F d'amende ;

Sont relaxés :

M. André Michelet, Mᵉ Emile Lebreton, MM. Jean Larrue, Salomon Ebban, Vincent Batbedat et Mme Jeannine Baus.

DEVANT LA COUR D'ASSISES DES YVELINES

Un meurtre électoral en Martinique

Le sang versé en mars 1978, à Fort-de-France, au cours d'un meeting de la majo*rité présidentielle, peut-il permettre* de lever un coin du voile sur les mœurs électorales dans les départements et territoires d'outre-mer et, plus particulièrement, aux Antilles françaises ? Le procès devant la cour d'assises de Versailles de deux militants du parti progressiste martiniquais (P.P.M.), accusés d'avoir mortellement poignardé le chef du service d'ordre du candidat unique de la majorité, risque fort de ne jamais parvenir vraiment à l'essentiel. Pour que les débats puissent avoir lieu dans une plus grande sérénité, la cour d'assises de Fort-de-France a été désaisie à la demande de la défense.

***Les frères Boutrin, Georges, trente-neuf ans,* et Victor, trente-sept ans, comparaissent depuis mercredi 19 septembre, et pour trois jours, devant les jurés des Yvelines.**

Le grand absent des débats est M. Michel Renard (R.P.R.), qui portait les espoirs de la majorité aux législatives de 1978 dans la deuxième circonscription de la Martinique face au député sortant, M. Aimé Césaire, appa*renté P.S., maire de Fort-de-*France et président du P.P.M. Sa venue à la barre aurait sans doute permis à M. Renard d'expliquer pourquoi ses adversaires politiques l'accusent de se comporter « *comme un candidat sud-américain, semant la terreur pistolet à la ceinture, toujours entouré d'une bande de « tontons macoutes » prêts à piller, voler et incendier les biens des opposants* ». Maire de Marigot et vice-président du conseil général de la Martinique, l'homme fort de la majorité présidentielle (qui lui accorde désormais un soutien nuancé) n'aura pas l'occasion de confirmer si, le 9 mars 1978 au cours du meeting de Fort-de-France, il a bien lancé ses « *nervis* » sur les partisans d'Aimé Césaire en déclarant : « *Allez-y, faites-les taire, on vous paie pour ça.* »

*La réunion électorale de M. Re*nard était illégale, a estimé le 12 juillet 1978 le Conseil constitutionnel, rappelant qu'il était interdit d'organiser un meeting sur la voie publique en y amenant de surcroît, par autocars, des sympathisants étrangers à la circonscription.

Il y avait, ce soir-là, quelque six mille personnes dont une moitié peut-être était venue pour perturber la réunion. Aux cris de « *Vive Renard !* » provenant des sympathisants de la majorité, succédaient les « *Vive Césaire !* » scandés par les amis du député sortant, dont plusieurs faisaient du vacarme en frappant sur des fûts métalliques. Selon M. Maurice Lemoine, auteur du *Mal antillais* (1), l'heure était aux règlements de comptes, pas à la politique. Irritée parce qu'elle ne pouvait s'exprimer dans le calme, Mme Branglidor, suppléante de M. Renard, avait harangué les supporters de la gauche en leur criant au micro : « *Bonsoir à vous, voyous de Fort-de-France.* »

Peu après, s'apercevant que les choses tournaient mal, le candidat R.P.R. s'emparait à son tour du micro et hurlait : « *Je préviens la foule que j'ai un révolver et que je sais m'en servir* ». C'est à ce moment, semble-t-il, que les gardes du corps de M. Renard, avec à leur tête M. Théolien Jalta, quarante-trois ans, tentèrent de contenir la foule à l'aide d'une barrière. Quelques minutes plus tard, dans des circonstances mal établies, M. Jalta s'écroulait atteint d'une dizaine de coups de canif et de poignard.

Arrêtés quelques jours plus tard, les frères Boutrin nient les faits. Tous deux affirment que leur qualité d'employés communaux au service de M. Césaire a fait d'eux des coupables tout désignés. « *Il s'agit d'une machination politique* », a *soutenu* devant la cour d'assises Georges devant la Cour d'assises Georges Boutrin, accusé d'avoir porté deux coups de canif dans le dos de la victime. Les trois témoins, qui l'ont reconnu au cours de l'enquête, font une description différente du couteau et du veston de l'accusé.

Chef du service de la signalisation à la mairie de Fort-de-France, M. Victor Boutrin ne cache pas ses sympathies pour le P.P.M. « *Je ne suis pas un militant très actif mais je vote à* gauche, selon mes convictions personnelles et mon estime pour *M. Césaire. Je suis venu au* meeting et, avec la foule, j'ai crié « vive Césaire ! » avant de *me retrouver au milieu du groupe.* Puis j'ai glissé sur l'herbe mouillée, quand un couteau, lancée depuis un autre groupe, est tombé à mes pieds. Je m'en suis emparé, mais, très vite, j'ai été netouré par une dizaine de miliciens et l'un d'eux, un Noir aux cheveux crépus, armé d'un revolver, m'a réclamé son couteau en me menaçant. »

M. Victor Boutrin prétend qu'il a agité le couteau autour de lui pour se *protéger, mais* qu'il n'a pu atteindre M. Jalta qui se trouvait plus loin, aux prises avec d'autres personnes. Les nombreux témoignages recueillis sur les frères Boutrin leur sont, à l'exception d'un seul, très favorables. Mᵉˢ Henri Leclerc, Charles Lederman, Camille Darsières, Georges Gratiant (2), Marcel Manville et Albert Elana, qui assurent la défense des deux accusés, avaient l'intention de dénoncer, ce jeudi, les conditions dans lesquelles l'enquête a été menée. Il y a, selon eux, autant à dire, sur ce sujet, que sur *l'organisation* des élections dans les départements et territoires d'outre-mer.

(1) *Leurs ancêtres les Gaulois... le mal antillais.* Editions Jean-Claude Simoën.

(2) M. Camille Darsières est secrétaire général du P.P.M. et M. Georges Gratiant *maire du Lamentin* (Martinique) secrétaire général du parti communiste martiniquais.

DAMIEN RÉGIS.

UN COMMUNIQUÉ DU PROCUREUR GÉNÉRAL DE PARIS SUR L'AFFAIRE AUTREMENT

Le procureur général près la cour d'appel de Paris nous a adressé, le 18 septembre, le communiqué suivant : « La cour d'appel de Paris a rendu, le 28 mars 1979, un arrêt dans un différend opposant, d'une part, M. Henri Dougier, directeur de la publication *Autrement* et la S.A.R.L. NEXSO, d'autre part, l'association Autrement, le mouvement des jeunes giscardiens. Conformément à ses termes, cet arrêt est exécutoire, passé un délai de trois mois à compter de sa signification. Le pourvoi en cassation n'est pas simplement en cause. L'exécution de cette décision judiciaire ne relève en aucune façon des attributions du parquet ni du ministère de la justice, contrairement à ce qui a été sous-entendu en conclusion de l'article paru dans *le Monde* du 4 septembre 1979, page 7. Cette *exécution, s'agissant d'un litige* d'ordre privé incombe à la partie la plus diligente, c'est-à-dire au demandeur. »

[Le procureur général de Paris mélange, en l'espèce, la justice et la politique. L'article qui a retenu son attention ne mettait pas en cause *les procédures judiciaires,* mais l'inertie du garde des sceaux à faire respecter, par ses alliés politiques, une décision de justice. — Ph. B.]

Le député israélien propose 10 millions de dollars pour mettre un terme au « contentieux »

De notre correspondant

Jérusalem. — Condamné à Paris pour fraude fiscale, poursuivi à Jérusalem pour fraude électorale, M. Samuel Flatto-Sharon n'a rien perdu de son assurance. Pressé de questions dès l'annonce de sa condamnation, le député israélien s'est plié de bonne grâce à toutes les interviews, s'exprimant comme toujours, en français.

M. Flatto-Sharon a d'abord jugé utile de donner un cours de droit français à ses nouveaux concitoyens, indiquant qu'il avait donné instruction à ses avocats de faire opposition au jugement du tribunal de Paris, puisqu'il n'avait « *pas eu l'occasion de se défendre* ». Dans une explication que les juristes français apprécieront, il a déclaré : « *L'opposition rend nulle la sentence* »... Il a ajouté : « *Cinq ans de prison par défaut ne signifient absolument rien dans le cadre de la législation française.* »

A propos de ce jugement, l'homme d'affaires n'a pas renoncé à parvenir à une « *transaction* ». Il a annoncé qu'il venait de demander à ses avocats de proposer aux « *autorités françaises* » une somme forfaitaire de 10 millions de dollars pour « *mettre définitivement un terme* » à ce qu'il persiste à appeler un « *contentieux* ».

Le président du bureau de la Knesset a précisé, mercredi soir, que « *le statut de député de M. Flatto-Sharon n'était pas en jeu dans cette affaire* ». Il rappelait ainsi que l'immunité parlementaire de M. Flatto-Sharon avait été seulement levée, le 1ᵉʳ *août, dans la procédure enga*gée devant le tribunal de Jérusalem pour fraude électorale.

De son côté, le président du groupe travailliste au Parlement, M. Uzi Baram, a déclaré que « *faisant entière confiance à la justice française* », il était prêt, « *la conscience tranquille* », à se prononcer en faveur d'une extradition s'il le fallait. En 1977, pour des raisons en partie politiques — arrêté à Paris, le dirigeant palestinien Abou Daoud venait d'être remis en liberté, — Israël n'avait pas donné suite à la demande d'extradition présentée par le gouvernement français.

Evoquant son procès devant le tribunal de Jérusalem, qui doit commencer la semaine prochaine, M. Flatto-Sharon considère, là encore, que l'attaque est la meilleure des défenses. Il nie formellement les accusations de fraude électorale. « *J'ai maintenant recueilli,* nous-a-t-il dit, *des preuves concernant les méthodes de la plupart des partis politiques durant la dernière campagne. Ce que j'ai fait n'est rien en comparaison de ce que certains autres candidats ont commis.* »
ene

FRANCIS CORNU.

La demande d'extradition de M. Piperno sera examinée le 26 septembre

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a décidé, mercredi 19 septembre, de renvoyer au 26 septembre l'examen de la deuxième demande d'extradition transmise par les autorités italiennes concernant M. Franco Piperno, le parquet n'ayant reçu que mercredi au matin la traduction des documents expédiés par le conseiller instructeur du tribunal de Rome. D'autre part, la traduction des textes du code pénal italien sur lesquels reposent les faits reprochés à M. Franco Piperno n'a pas été effectuée.

Le mandat d'arrêt délivré le 29 août dernier par la justice italienne, en liaison avec l'enquête *sur l'assassinat* d'Aldo Moro, ne mentionne pas moins de quarante-six chefs d'inculpation comprenant sept assassinats, deux tentatives de meurtre, trois séquestrations, des menaces d'attentat, des vols avec violences, etc. Dans une déclaration, M. Piperno a rejeté la totalité des accusations. « *Si je suis capable de tout cela, je suis diabolique* », a-t-il dit, affirmant que son affaire était « *politique* ». Il a ensuite fait remarquer à la cour, présidée par M. Jean Fau, qu'il s'agissait « *des mêmes faits qui, avec des incriminations différentes, ont été appréciés par la chambre d'accusation lors de l'audience précédente* ». La cour avait en *effet* rejeté, *le 31 août,* une première demande d'extradition formulée par les autorités italiennes (*le Monde* daté 2-3 sep*tembre).*

M. Piperno s'est, ensuite, plaint de ses conditions d'incarcération à la prison de la Santé, à Paris : plusieurs fouilles corporelles quotidiennes, ouverture du courrier adressé par son épouse, difficultés pour obtenir des livres. La défense est intervenue auprès de la cour pour que cessent ces méthodes. Aucune nouvelle demande de mise en liberté n'a été déposée.

Le cas de M. Pace

La cour a aussi examiné, mercredi, mais, à huis clos, la demande de mise en liberté déposée en faveur de M. Lanfranco Pace, trente-deux ans — un ami de M. Piperno, — qui s'est livré à *la justice* française le 14 septembre (*le Monde* daté 16-17 septembre), et à propos duquel une demande d'extradition a été transmise par les autorités italiennes, en exécution d'un mandat d'arrêt du 29 août. Plusieurs homicides, *enlèvements* de personnes, attaques à main armée, sont reprochés à M. Pace. La cour a finalement décidé de statuer, le mercredi 26 septembre, sur cette demande de mise en liberté.

Quinze ans de réclusion pour un violeur

La cour d'assises de Paris, présidée par M. André Giresse, a condamné, mercredi 19 septembre, à quinze ans de réclusion *criminelle* Daniel Pautrat, un cuisinier âgé de vingt-cinq ans, marié et père de trois enfants, accusé d'avoir volé et violé — ou tenté de violer — cinq femmes en 1977, dans des immeubles du douzième arrondissement de Paris (*le Monde* du 20 septembre). Dans son réquisitoire, M. Marcel Dorwling-Carter avait réclamé une peine moins lourde (de dix à douze ans de réclusion criminelle) contre l'accusé, estimant que *Daniel Pautrat avait agi « en totale lucidité ». « Il n'agissait pas par pulsion,* avait expliqué l'avocat général, *puisqu'il volait ses victimes avant de les violer. Ce n'est ni un psychopathe ni un névrosé. »*

Le défenseur de Daniel Pautrat, Mᵉ Michel Schegin, avait *tenté d'atténuer* la responsabilité de son client. « *Pourquoi ne dit-on pas de lui qu'il est un malade mental ?*, avait demandé l'avocat. *Les experts l'ont reconnu : c'est un pervers sexuel.* » Estimant, comme avant lui M. Dorwling-Carter, que Daniel Pautrat avait besoin d'une psychothérapie, il avait tenté de persuader les jurés — *six hommes et trois femmes* — qu'une longue peine de détention « *ne permettrait pas à Pautrat de se soigner* ». Mᵉ Michel Schegin avait proposé à la cour de *ne* condamner son client qu'à une peine de prison assortie d'une *mesure de mise à* l'épreuve de cinq ans.

EN CONCLUSION D'UN VOYAGE D'ÉTUDE

M. Peyrefitte note que les tentatives de réinsertion sociale des détenus ont échoué aux États-Unis

De notre correspondant

Washington. — M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, garde des sceaux, a terminé mardi 18 septembre un voyage de douze *jours* aux Etats-Unis, *qui* l'a conduit notamment à Chicago, à New-York, en Californie et en Caroline du Nord, enfin à Washington, où il a rencontré M. Benjamin Civiletti, ministre de la justice, et M. Burger, président de la Cour suprême. Au passage, le ministre français s'est aussi entretenu avec deux candidats démocrates officieux à la présidence, MM. Jerry Brown, gouverneur de Californie, et Edward Kennedy, en sa qualité de *pré*sident de la commission judiciaire du Sénat.

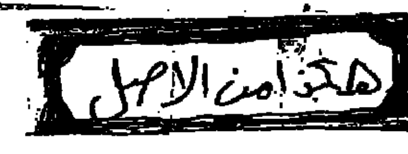
En principe, cependant, M. Peyrefitte *n'a parlé avec ses hôtes* que de problèmes judiciaires et pénitentiaires. De ses visites de centres de détention, il a conclu que, s'il devait être interné, il préférerait, « *de beaucoup* », l'être dans une prison américaine. Sans doute, a-t-il noté, les « *mitards* » sont-ils sinistres avec leurs allures de « *cages à singe* », et la sécurité est-elle « *très brutale* » dans l'ensemble des établissements : les instructions données aux gardiens en cas d'évasion sont d'abord de tirer en l'air, puis dans les jambes, puis pour tuer, y compris si l'évadé détient un otage. *Mais,* du coup, on ne pense guère à l'évasion, ce qui crée une atmosphère « *plus détendue* » Il est souvent difficile, a remar*qué le ministre,* de distinguer le détenu du gardien à l'intérieur des prisons.

Selon le garde des sceaux, les autorités américaines sont largement revenues des idées généreuses des années 60 sur le rôle des prisons : sous l'influence *du professeur Morris,* spécialiste de la condition pénitentiaire, la thèse dominante à l'heure actuelle est que la prison sert d'abord à punir. Les tentatives visant à promouvoir la mission de réinsertion sociale (*rehabilitation* en anglais) sont considérées comme des échecs, *car* elles auraient encouragé la récidive et les fausses « *conversions* ». Pour les mêmes raisons, il est question de renoncer à la mise en *liberté conditionnelle (parole).* Le sénateur Kennedy, auteur d'un nouveau projet de code pénal « *pas spécialement libéral* », n'est pas loin, selon le ministre français, de partager les idées de son ami le professeur Morris. Il reste toutefois hostile à la peine de mort.

Le niveau de la criminalité en Amérique limite en tout cas la portée des comparaisons avec le système français. On dénombre aux Etats-Unis, selon M. Peyrefitte, dix mille homicides volontaires par an, soit vingt fois plus qu'en France pour une population quatre fois supérieure. Les mêmes crimes sont trois fois plus nombreux dans la seule ville de New-York que dans toute la France. Enfin, le rapport des populations *pénitentiaires* est de quinze à un « *en faveur* » des Etats-Unis.

MICHEL TATU.







LE PRÉSIDENT DU CONSISTOIRE DE PARIS S'ÉLÈVE CONTRE DES MANIFESTATIONS ANTISÉMITES.

M. Jean-Paul Elkann, président du consistoire de Paris, vient d'adresser au ministre de l'intérieur une lettre exprimant son *« émotion »* et son *« indignation » « face à des actions qui nous rappellent*, écrit-il, *fâcheusement des temps que nous croyions définitivement révolus »*.

M. Elkann cite, en particulier, la profanation et le pillage de la synagogue de Drancy, le 7 septembre, et fait état de nouvelles manifestations (injures, slogans) antisémites qui se sont produites ces jours derniers au Blanc-Mesnil. Le président du consistoire de Paris demande au ministre, à la veille des grandes fêtes de Rosh-Hachana (jour de l'an) et du Kippour (grand pardon) de donner des instructions aux services compétents *« afin qu'ils fassent les investigations nécessaires pour découvrir les lâches auteurs de ces odieux attentats et manifestations racistes »*.

RELIGION

DES ÉMISSAIRES DU DALAI LAMA SE SONT RENDUS AU TIBET AVEC L'ACCORD DE PÉKIN

Pékin *(A.F.P.)*. — La Chine et le dalaï lama ont officiellement repris contact après vingt ans de rupture. Une mission de cinq envoyés du dalaï lama, dont son frère aîné, M. Lobsang Samten, séjourne depuis le 2 août en Chine, apprend-on de source diplomatique. Elle effectue actuellement dans les provinces chinoises du « Grand Tibet » une enquête de plusieurs mois sur la situation des Tibétains en Chine.

Cette importante visite, à l'invitation des autorités de Pékin, a été passée sous silence jusqu'à présent par la presse chinoise. Elle constitue pourtant le premier contact entre Pékin et le gouvernement en exil du dalaï lama depuis sa fuite en Inde.

SCIENCES

Premiers entretiens à l'INSERM sur le statut du chercheur

M. Philippe Laudat, directeur général de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), a annoncé lundi 17 septembre aux représentants des organisations syndicales les nouvelles mesures relatives à l'emploi des chercheurs. Cette réforme, concernant le recrutement des personnels de recherche et le déroulement de leur carrière, serait, selon les syndicats, applicable à compter du 1er octobre. Elle fait suite aux recommandations du rapport sur l'emploi scientifique rédigé par M. Michel Massenet à l'attention du premier ministre.

Les nouvelles orientations envisagées portent sur la limite d'âge pour l'intégration des personnels au grade d'attaché de recherche (vingt-sept ans pour les scientifiques et trente ans pour les médecins) ; la mobilité géographique et thématique des chercheurs vers des axes prioritaires ; la disponibilité du chercheur, dont on tiendra compte pour tout avancement ultérieur (passage de chargé à maître et de maître à directeur) ; l'audition, enfin, de tout candidat par un comité scientifique, quel que soit son grade.

Il est à noter que l'INSERM essuie un peu les plâtres dans ce domaine. La raison en est que les intégrations et promotions des personnels de recherche pour 1980 se discutent au sein de commissions qui doivent siéger dans le courant de l'automne. Aussi, les pouvoirs publics souhaitent-ils que la réforme soit entrée en vigueur avant leur réunion. Le calendrier de certaines d'entre elles a été déplacé dès cette semaine, pour cette raison, semble-t-il.

Relance « du 10 % pédagogique » dans l'enseignement secondaire

Les « projets d'activités éducatives et culturelles » pourront être subventionnés

La « relance » de l'action culturelle dans les lycées et collèges — y compris les établissements techniques, — annoncée récemment par M. Beullac *(le Monde* daté 1er-2 juillet), va pouvoir entrer dans les faits. Le *Bulletin officiel du ministère de l'éducation* publié le 20 septembre précise en effet les conditions dans lesquelles pourront être mis au point les *« projets d'activités éducatives et culturelles »* qui se substituent au *« 10 % pédagogique »* institué en 1973, mais tombé depuis en désuétude

Ces projest, destinés à *« ouvrir l'enseignement sur l'environnement naturel, culturel, scientifique, économique et technique de l'établissement »* et à *« relier le savoir à une action crative »*, devront être soumis au conseil d'établissement, sur proposition *« d'un ou plusieurs professeurs » (« l'incitatio à une concertation interdisciplinaire est évidente »)*. Leur réalisation sera *« programmée pour l'ensemble de l'année scolaire »*, et il y sera consacré *« ni moins de temps ni moins de facilités que dans le cadre du 10 % »*.

La circulaire précise que les projets ne sont soumis à *« aucun contrôle* a priori » extérieur à l'établissement, sauf si leur mise en œuvre nécessite des moyens particuliers. Dans ce cas, un dossier sera constitué et transmis au rectorat avant le 30 novembre.

Si le projet est agréé, il pourra donner droit à diverses aides et subventions, notamment du Fonds d'intervention culturel. Des heures suplpémentaires *« à taux spécifiques »* — anciennes *« heures d'activités dirigées »* — pourront être accordées *« aux professeurs qui joueront un rôle moteur dans la conception et la mise en œuvre des projets »*.

● *Grèves dans trois lycées de Reims.* — Des enseignants des lycées Jean-Jaurès, Clemenceau et Libergier de Reims sont en grève depuis le lundi 17 septembre. Ils réclament la création de trois classes terminales et des postes d'enseignants correspondants. Les enseignants en grève estiment que les classes terminales existantes sont *« surchargées »*. Le mercredi 19 septembre après-midi, une centaine d'enseignants et de lycéens, qui soutiennent cette action, ont été expulser du hall du rectorat qu'ils tentaient d'occuper. — *(Corresp.)*

ÉDUCATION

Manifestations pour le réemploi des maîtres auxiliaires

Des manifestations pour le réemploi des maîtres auxiliaires ont eu lieu le mercredi 19 septembre dans plusieurs villes de France, à l'appel de plusieurs syndicats d'enseignants affiliés à la FEN, la C.F.D.T. et la C.G.T. Des élus communistes et socialistes étaient présents dans certains rassemblements.

Les manifestations ont rassemblé plusieurs centaines d'enseignants devant le rectorat de Nantes, deux cents devant celui de Grenoble où, selon le SNES, neuf cents auxiliaires seraient sans emploi. En région parisienne, les maîtres auxiliaires étaient appelés à se rassembler devant les rectorats de Versailles et Créteil. Dans cette dernière académie, en outre, une caravane de militants du SGEN-C.F.D.T. organise une manifestation itinérante depuis le 18 septembre.

Un symptôme

Ils étaient quelques centaines rassemblés le mercredi 19 septembre à Versailles. Des maîtres auxiliaires, mais aussi des enseignants titulaires, pour qui le chômage qui frappe les auxiliaires n'est qu'un symptôme *« de la dégradation des conditions de l'éducation nationale »*, selon le mot de l'un d'eux. Pas de slogan, pas de défilé ; apparemment pas de colère. Mais quelle amertume ! Car les maîtres auxiliaires ne comprennent pas : certains, en dépit de diplômes honorables, d'une ancienneté qui n'est pas mince et de notes pédagogiques et administratives sans défaut, se sont vu refuser la titularisation et se trouvent aujourd'hui au chômage. Ainsi Patrick, trente et un ans, licence de lettres, a été nommé à temps complet depuis neuf ans ; il a enseigné dans sept établissements. Cette année il n'a plus qu'un travail à mi-temps. Françoise, licence d'histoire-géographie, a exercé un an et demi à temps complet, successivement dans quatre collèges et lycées, dont l'un à soixante kilomètres de son domicile. Elle n'a pas reçu d'affectation cette année.

Selon Mlle Lemire, chef de cabinet du recteur de Versailles, qui a reçu une délégation de manifestants, 3 500 maîtres auxiliaires sur les 5 200 employes l'an dernier avaient reçu une affectation le 31 août et 4 800 au total auront un poste samedi prochain. Les 400 restants seraient des enseignants qui, l'an dernier, n'ont exercé que trois à quatre mois. Mlle Lemire n'a pas caché que 50 d'entre eux dont la discipline est l'allemand et 25 le dessin risquent de ne pas avoir d'emploi avant décembre, ajoutant qu'en revanche le rectorat devra recruter de nouveaux auxiliaires pour certains enseignements professionnels.

Les syndicats récusent ces chiffres. Le S.G.E.N. (C.F.D.T.) évalue à un millier les maîtres auxiliaires encore sans emploi. Le SNES (FEN) relève que des auxiliaires de mathématiques ayant cinq ans d'ancienneté sont au chômage, de même que des documentalistes alors que plus de la moitié des établissements secondaires manquent de centre de documentation.

Des professeurs d'établissements en grève s'étaient joints au rassemblement pour protester notamment contre la surcharge des effectifs dans les classes, en particulier dans le Val-d'Oise.

CHARLES VIAL.

SPORTS

FOOTBALL

Les clubs français en Coupe d'Europe

Les trois clubs français qui jouaient, mercredi 19 septembre, le premier tour des coupes d'Europe de football, opéraient sur terrain adverse. Un seul, Strasbourg, en Coupe des champions, est sorti vainqueur de cette épreuve en battant les Norvégiens de Kristiansand par 2 à 1. En revanche, pour le compte de la Coupe de l'U.E.F.A., Monaco s'est incliné à Donetsk et Saint-Etienne à Lodz, sur le même score de 2 à 1. En Coupe des coupes, Nantes devait affronter, ce jeudi 20 septembre, les Irlandais de Cliftonville.

Strasbourg : le résultat sans la forme

De notre envoyé spécial

Kristiansand (Norvège). — Un joli port de pêche au hareng sur la côte sud-est de la Norvège, des habitants déjà calfeutrés chez eux pour fuir le vent frisquet d'un été finissant, un petit stade de campagne ceinturé de cinq à *six mille têtes blondes*, un adversaire sans illusion sur son avenir européen : le Racing Club de Strasbourg ne pouvait rêver mieux, mercredi 19 septembre, pour se refaire une santé physique et surtout morale tout en fêtant victorieusement ses grands débuts dans la Coupe des clubs champions.

« *Ce match ne pouvait mieux tomber*, reconnaissait Gilbert Gress, l'entraîneur strasbourgeois. « *Il était bon de s'éloigner pour que les joueurs oublient un peu le mauvais climat créé par la défaite contre Laval.* » Cette défaite, la première à domicile depuis trois ans et cinquante-trois rencontres de championnat, a *en effet été* le point d'orgue d'une campagne de dénigrement menée par le principal quotidien alsacien sur le comportement des joueurs strasbourgeois et les choix de leur entraîneur depuis le début de la saison.

Ecorché vif, ce dernier n'a pas admis cette manœuvre qui a désolidarisé son équipe et une partie du public. Après le silence puis le mépris pour ceux qu'il qualifie de « *fossoyeurs* », Gilbert Gress entreprend de se justifier. « *C'est vrai, l'équipe tourne moins bien que la saison dernière à la même époque où elle avait pris un départ exceptionnel. Certains joueurs ont du mal à retrouver la forme, mais il s'agit d'un phénomène normal de décompression après l'obtention d'un titre poursuivi pendant des mois.* »

Face à cette situation, une partie du public comprend mal de voir le plus souvent sur le banc des remplaçants les derniers arrivés transférés à grands frais : l'Argentin Carlos Bianchi, le Suisse Decastel et les deux internationaux français François Bracci et Jean-François Jodar. « *En fait*, explique Gilbert Gress, *nous avons perdu quatre joueurs contre mon gré, mais nous ne pouvions pas retenir Albert Gemmrich à n'importe quel prix. Yves Erlacher voulait avoir l'assurance de devenir titulaire. Jacques Duguépéroux avait une proposition intéressante pour sa reconversion. Quant à Toko, il n'était pas titulaire.* » « *J'ai voulu*, ajoute-t-il, *les remplacer quantitativement et qualitativement pour conserver un groupe de quatorze professionnels entre lesquels la concurrence doit jouer pour chaque match.* »

Naïvetés norvégiennes

Reste à déterminer si le Racing Club de Strasbourg, conquérant de ces deux dernières saisons, valait plus par le talent de ses individualités ou par une organisation de jeu patiemment élaborée grâce à la stabilité de son effectif. Le départ simultané de quatre éléments a pu rompre cette dynamique de groupe et affaiblir temporairement l'équipe, sans mettre en cause la valeur des nouveaux arrivants. Dans un tel contexte, la prudence était de rigueur à Kristiansand. Bien qu'amateurs, les footballeurs norvégiens avaient réussi à surprendre (1 à 0) les Allemands de *l'Ouest de Brunswick en coupe* de l'U.E.F.A. 1977-1978. Les Strasbourgeois n'avaient pas non plus oublié qu'ils avaient été battus, malgré leur domination, grâce à deux contres la saison dernière, à Elsborg (Suède), au premier tour de cette même épreuve.

Aussi ne fut-on pas étonné de voir les Strasbourgeois s'efforcer dès les premières minutes de profiter de leur meilleure technique pour se rendre maîtres du ballon et le conserver au prix d'interminables échanges latéraux, si frustrants pour le public. Toutefois, pour être efficace, cette tactique doit s'accompagner de brusques accélérations pour créer les occasions de buts. Or, malgré les deux tirs victorieux de Roger Piasecki (44ᵉ et 74ᵉ minutes), les rouages de l'équipe strasbourgeoise semblèrent se gripper au moindre changement de rythme.

Faute d'avoir su exploiter certaines naïvetés des Norvégiens en défense, les champions de France connurent même quelques émotions en fin de match, puisque, dix minutes après un tir sur la barre transversale, l'ailier gauche Jan Sigurd Ervik réussit un but-surprise à la 82ᵉ minute. A défaut d'y mettre la manière, Strasbourg a assuré le résultat avant le match retour du 3 octobre, mais son sérieux et son style ne remueront jamais les foules. Dès lors, le Racing n'est-il pas condamné à toujours gagner s'il veut reconquérir son public et le conserver ?

GÉRARD ALBOUY.

LES SOIRÉES STÉPHANOISES

Le feuilleton des Verts, à la télévision, recommence. Il y a quatre ans, c'était le plus grand succès d'écoute. Lorsque la bande à Robert Herbin jouait sur les stades d'Europe ou à Geoffroy-Guichard, la France campait devant son poste.

De retour en Coupe d'Europe, les Verts ont un peu changé. A la place des Piazza, Larqué et Revelli, voici Platini, Rep, Zimako, Larios. Le feuilleton est-il de la même veine que les précédents ? Il est trop tôt pour le dire. Pourtant, mercredi soir 19 septembre à Lodz, en Pologne, sans le vouloir, les Verts ont bien fait les choses. Battus par 2 à 1 en Coupe de l'Union européenne (U.E.F.A.), ils seront contraints, le 3 octobre, à Saint-Etienne, en match retour, de sortir le grand jeu pour se qualifier. C'est précisément ce qu'aime le public stéphanois, le plus inconditionnel d'Europe. Il lui faut le danger pour remplir le stade Geoffroy-Guichard et le faire vibrer.

Si la troupe adverse, Lodz, n'est pas un foudre de guerre, le fond de jeu et sa condition athlétique sont cependant assez évidents pour que les Verts ne commettent pas l'erreur de croire que l'affaire peut se régler facilement. On l'a bien vu à Lodz. Trente minutes à l'avantage des Stéphanois, une heure à l'avantage des Polonais. Tout juste peut-on penser, avec des si, que chacune des équipes aurait pu marquer un but de plus : si Zimako, une minute avant la mi-temps, avait été mieux inspiré... et si, pour Lodz, Plata n'avait pas été à ce point maladroit peu après la reprise...

Mais le résultat est, somme toute, fort logique : Platini a marqué son but (35ᵉ minute) sur coup franc et il a tenté deux ou trois « trucs » qui montrent qu'il possède vraiment quelque chose de plus que les autres. Son coup de patte a cependant paru moins sûr que d'habitude. Il lui a fallu le concours du mur polonais pour que le ballon, dévié, frappe le fond des filets du gardien Burzinski. Son vis-à-vis en notoriété, Boniek, y est allé aussi de son but (66ᵉ minute) et il a contribué à ce que Kowenicki marque le deuxième (82ᵉ minute). On dit les Polonais peu complexés à l'extérieur, capables d'attaquer aussi bien chez eux que chez l'adversaire. La prochaine soirée stéphanoise devrait être de qualité.

FRANÇOIS JANIN.

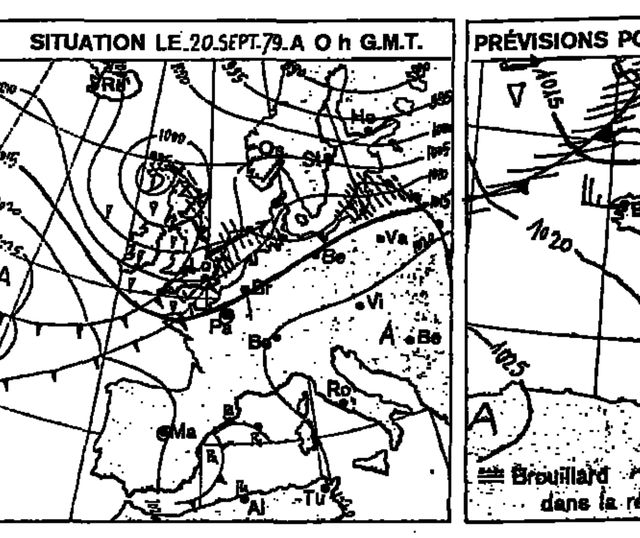
D'UN SPORT A L'AUTRE...

CYCLISME. — *Ancienne classique de printemps, rayée du calendrier, puis réinscrite en fin de saison et en milieu de semaine, la course Paris-Bruxelles, qui n'a guère soulevé l'intérêt du public du Nord et de la Belgique, a été gagnée mercredi 19 septembre par un Flamand, Ludo Peeters, déjà victorieux en 1977, à la moyenne de 45,690 km-h établie sur une distance de 301 kilomètres.*

OMNISPORTS. — *Aux Jeux méditerranéens, à Split (Yougoslavie), les Français ont gagné le 19 septembre trois nouvelles médailles d'or. En natation, Michelle Ricaud a gagné le 100 mètres dos féminin ; en gymnastique, Michel Boutard et Willy Moy ont gagné respectivement le cheval-arçons et les anneaux. L'équipe de France de tennis de table a été battue en finale (5-3) par la Yougoslavie.*

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 20 septembre à 6 heure et le vendredi 21 septembre à 24 heures :

La majeure partie de l'Europe occidentale sera sous l'influence d'un courant plus frais et plus rapide d'origine atlantique, passagèrement perturbé, qui remplacera progressivement l'air chaud d'origine méditerranéenne.

Vendredi 21 septembre, la zone orageuse, avec des pluies parfois assez fortes, affectera encore les régions s'étendant du Jura aux Alpes et à la Corse, avec de fortes rafales de secteur sud ; une lente atténuation se produira l'après-midi, avec orientation des vents au secteur nord, mais les températures maximales seront en baisse sensible.

Du Roussillon à la Provence, après quelques orages nocturnes, le ciel s'éclaircira progressivement par l'ouest ; la tramontane et le mistral souffleront parfois forts.

Sur le reste du pays, le temps sera variable, passagèrement couvert avec quelques pluies ou averses, qui seront plus fréquentes au nord de la Loire et sur les versants nord des massifs. Des éclaircies apparaîtront : elles seront un peu plus larges le matin dans l'intérieur (formations brumeuses).

Les vents seront souvent modérés, de secteur ouest puis nord-ouest dominant ; ils deviendront assez forts de la Bretagne au pas de Calais.

Les températures baisseront sensiblement.

Le jeudi 20 septembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 014,2 millibars, soit 760,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 septembre; le second, le minimum de la nuit du 19 au 20) : Ajaccio, 27 et 17 degrés ; Biarritz, 27 et 17 ; Bordeaux, 24 et 16 ; Brest, 18 et 12 ; Caen, 23 et 14; Cherbourg, 20 et 12; Clermont-Ferrand, 24 et 15 ; Dijon, 25 et 16 ; Grenoble, 27 et 14 ; Lille, 22 et 13 ; *Lyon, 26 et 18 ; Marseille, 27 et 19 ;* Nancy, 24 et 13 ; Nantes, 23 et 15 ; Nice, 24 et 18 ; Paris - Le Bourget, 24 et 12 ; Pau, 26 et 14 ; Perpignan, 26 et 19 ; Rennes, 24 et 14 ; Strasbourg, 25 et 14 ; Tours, 24 et 15 ; Toulouse, 27 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 26.

Alger, 31 et 19 degrés ; Amsterdam, 18 et 15 ; Athènes, 27 et 17 ; Berlin, 22 et 14 ; Bonn, 28 et 13 ; Bruxelles, 22 et 14 ; Le Caire, 18 (min.) ; îles Canaries, 24 et 21 ; Copenhague, 17 et 9 ; Genève, 26 et 15 ; Lisbonne, 24 et 16 ; Londres, 18 et 12 ; Madrid, 25 et 11 ; Moscou, 14 et 8 ; Nairobi, 27 et 11 ; New-York, 20 et 9 ; Palma-de-Majorque, 29 et 19 ; Rome, 28 et 16 ; Stockholm, 17 et 7.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 20 septembre 1979 :

DES DECRETS

● N° 79-802 du 18 septembre 1979 modifiant le décret n° 74-477 du 16 mai 1974 portant statut particulier du corps militaire du contrôle général des armées ;

● N° 79-804 du 17 septembre 1979 modifiant le titre II du décret du 24 février 1939 portant règlement d'administration publique sur les règles à adopter pour diminuer, en cas d'attaques aériennes, la vulnérabilité des édifices et pour assurer la protection de la population civile contre les bombardements.

DES ARRETES

● Fixant à 3 000 F par logement raccordé à un chauffe-eau solaire en immeuble collectif et à 4 000 F par maison individuelle équipée d'un chauffe-eau solaire, le complément de prêt aux bénéficiaires d'un prêt aidé par l'Etat pour la construction de logements.

● Fixant la participation des praticiens à plein temps des établissements d'hospitalisation publics au jurys de concours ou à l'enseignement et à la formation des personnels des établissements hospitaliers.

● Fixant à 27 F le taux de remboursement des services d'aide ménagers aux personnes âgées (ce taux peut être porté à 30 F en région d'Ile-de-France).

Stages

● *Dans le Val-d'Oise.* — La direction départementale de la jeunesse, des sports et des loisirs organise un stage, en internat, d'animateur, du 24 au 29 septembre, dans la Maison des jeunes et de la culture d'Ermont (Val-d'Oise). Participation aux frais *inférieure à 300 francs.*

★ Renseignements et inscriptions : direction départementale, tél. 030-48-93.

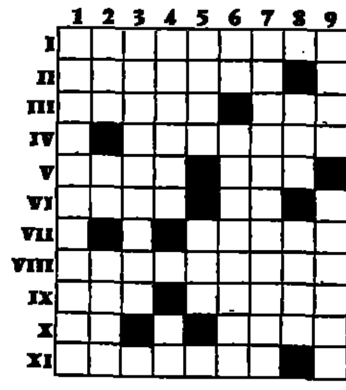
Bienfaisance

● *Le Secours populaire français* (fédération de Paris) organise, samedi 22 septembre, au Parc des expositions de la porte de Versailles (porte R, rue d'Oradour-sur-Glane), de 10 heures à 17 heures, une collecte de vêtements en faveur des Parisiens les plus défavorisés et des sinistrés *des Antilles après le passage du* cyclone David.

★ Secours populaire français, fédération de Paris, 13, rue de Bellefond, 75009 Paris, tél. 285-16-32, C.C.P. 18999-99 X Paris.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 494



HORIZONTALEMENT

I. Doit savoir poser les bombes. — II. Est particulièrement renversant. — III. Peut être en chemise quand on arrive au dessert ; Tourné quand tout est cassé. — IV. Peut qualifier une trompe. — V. Fut à l'origine d'une conversion ; Nom de mère. — VI. Peut être une grosse somme ; Symbole pour un métal brillant. — VII. Donner une assiette. — VIII. Qu'on ne peut pas démonter facilement. — IX. Planches ; Nom d'un fusil. — X. Arrivé ; On peut y voir un vieux cloître. — XI. Se trouve souvent devant un choix à faire.

VERTICALEMENT

1. Qui risque de nous chiffonner. — 2. Mot qu'on peut adresser à une rosse ; Entrée à gauche ; Faire l'innocent. — 3. Plus ils sont solides et moins c'est gratuit. — 4. Comprend presque tout quand elle est majeure ; Utile pour ceux qui font des projets. — 5. L'Archipel, autrefois ; Comme un Charles. — 6. Donné par le chef ; Qui ont fait l'objet d'un arrangement. — 7. Comme la République. — 8. Un étranger ; Bon coin. — 9. Coule bien quand il est sec ; Pas très bien bâtis.

Solution du problème n° 2 493

Horizontalement

I. Beuveries. — II. Admirable. — III. Réalisé. — IV. Résorbé. — V. Id ; Tiers. — VI. Ce ; Tarse. — VII. Appels ; Té. — VIII. Dé ; Né ; Sep. — IX. Encastelé. — X. Eson ; Le. — XI. Sesterces.

Verticalement

1. Barricadées. — 2. Ede ; Dépensé. — 3. Umar ; Cos. — 4. Vile ; *Tenant.* — 5. Eristales. — 6. Rasoirs ; Tir. — 7. Ibères ; S.E. — 8. El ; Bretelle. — 9. Semés ; Epées.

GUY BROUTY.

HIPPISME

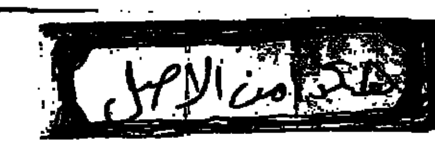
DÉCÈS DE L'ENTRAINEUR GEORGES PELAT

Georges Pelat, l'un des plus célèbres entraîneurs de chevaux d'obstacles français, est décédé le 19 septembre à Paris à l'âge de quatre-vingt trois ans.

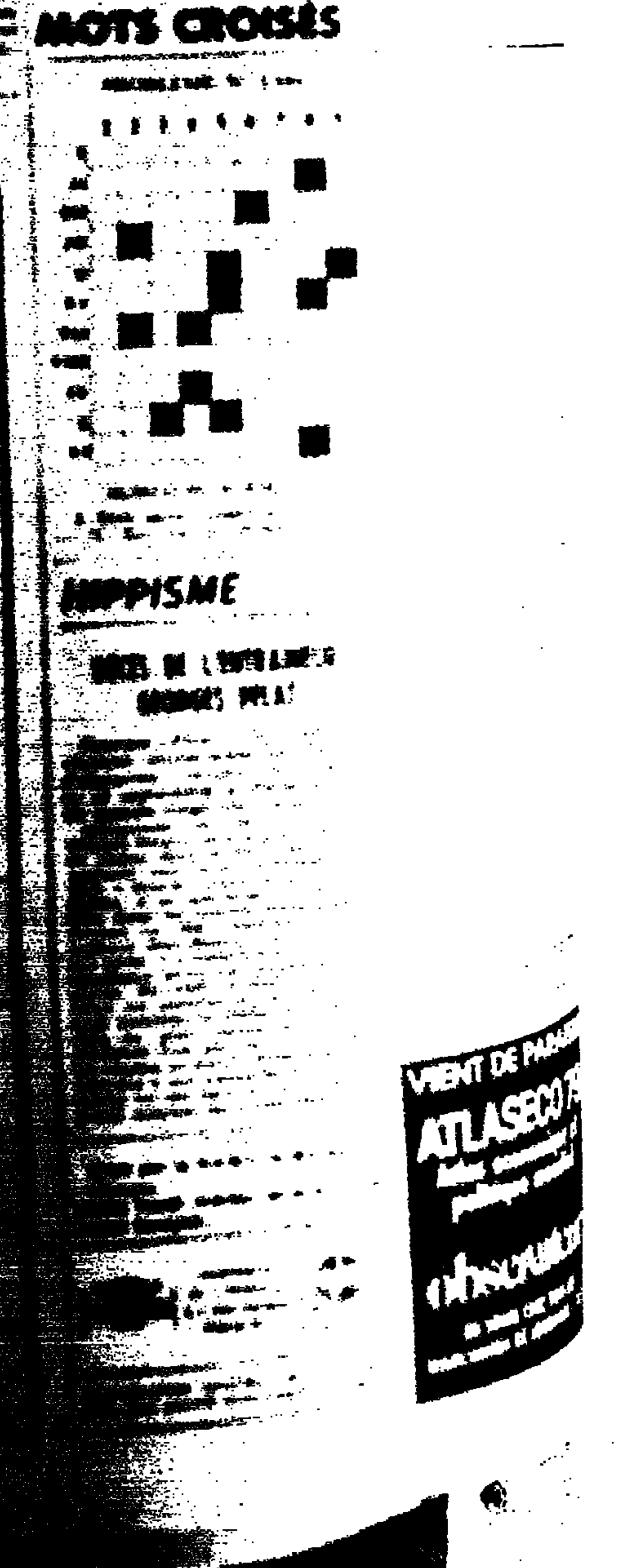
[Originaire de Mont-de-Marsan, Georges Pelat commence une carrière de jockey dans le Sud-Ouest, où il acquiert une solide réputation dès 1910. « Monté » dans la région parisienne, il se spécialise, à partir de 1920, dans les courses d'obstacles et devient, en 1924, l'assistant de l'entraîneur Jean-Baptiste Bourdalé. Six ans après, il s'installe à son compte : commence alors une longue série de succès. En 1935, il établit notamment un premier record avec cent trois victoires en obstacles et vingt-cinq en plat, record qu'il battra plusieurs fois par la suite. Toutes les courses de plat et d'obstacles sont inscrites à son palmarès. Ses compétences lui ont valu la confiance d'un grand *nombre de propriétaires.*]

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXᵉ — OJD 1977



Le Monde des LIVRES



Révélation de Vladimir Volkoff

● *L'étrange rêve d'un Russe blanc.*

LA rumeur a commencé à courir dans Paris, dès le mois d'août : elle portait un nom inconnu à consonance russe, Vladimir Volkoff, mais l'auteur écrivait en français et, jusqu'ici masqué sous un pseudonyme, il n'en était pas à son coup d'essai. On parlait de chef-d'œuvre, de découverte rare : non pas un livre, mais cinq. C'était une trouvaille de l'éditeur suisse Dimitrijevic, qui l'avait remise entre les mains de Bernard de Fallois. Et celui-ci, fasciné, publiant *le Retournement* sous le double sigle, inhabituel, de Julliard et de l'Age d'homme, déclarait sans ambages : « Le Retournement *est au roman d'espionnage ce que* Crime et Châtiment *est au roman policier.* » Audacieuse formule, qu'il a reprise dans le prière d'insérer.

Le chasseur et sa proie

Plus modeste, l'auteur ne dédie son livre qu'à Graham Greene, et, de fait, c'est tout de suite à l'écrivain anglais qu'on pense en ouvrant ce roman qui nous jette dans le monde militaire des Renseignements français. Un narrateur, le lieutenant Volski, rapporte l'aventure dont il a été sinon le héros du moins l'instigateur, quelque dix ans après qu'elle a eu lieu. L'ombre de de Gaulle, qui intervient sans être nommé, planait encore sur l'armée, suscitant rancœur ou dévouement sans limite. Vladimir Volkoff, on le voit, ne se prive pas de mélanger la réalité à la fiction.

Volski appartient à un service mineur en apparence et voué au renseignement scientifique. Il est sur le point d'être remis à la disposition de son corps, pour amateurisme, quand, moitié pour faire pièce à son homologue américain, moitié pour éviter la perspective d'une affectation à Tombouctou, il imagine sans trop y croire une *opération* d'envergure : « retourner » — c'est le terme qu'on emploie quand un agent secret bascule d'un camp dans l'autre — Popov, le nouveau conseiller de l'ambassade d'U.R.S.S. à Paris, qui, sous couverture diplomatique, travaille pour le K.G.B. et passe pour un ogre dévorant à belles dents les blondes plantureuses.

Convaincre ses chefs, monter son coup, trouver la femme capable de subjuguer le Soviétique, péniblement œuvrer pour la lancer dans ses bras et, au moment où la réussite dépasse toute espérance, où Popov est prêt à passer au service de la France, après avoir photographié tous ses dossiers, être obligé de l'abattre parce que son « retournement » ruine un réseau de la plus haute importance, tel est le rôle du narrateur dans cette histoire d'espionnage, très bien menée, mais qui est loin d'en rester là.

Volski n'est pas le vrai héros du roman. Il n'est que le chasseur. C'est Popov, la proie, qui est au centre du livre, un de ces grands fauves dont la création, parce qu'elle touche à l'invraisemblance, suffit à imposer un écrivain s'il réussit à y faire croire. Gageure scabreuse, gagnée ici, à travers maints périls, grâce au talent — non ce n'est pas suffisant, — grâce à la conviction, à la foi de croisé qui possèdent l'auteur.

Car le « retournement » de Popov n'est ni plus ni moins qu'une conversion, aussi brutale qu'un chemin de Damas. On s'attend à voir l'ogre succomber à la chair, c'est l'esprit qui le vainc. La douce Joconde slave qui travaille ou feint de travailler pour Volski n'a pas mené Popov jusqu'à son lit mais à l'Eglise de la Dormition. Et là, dans la sublime et chaleureuse pagaille des cérémonies orthodoxes auxquelles il ne comprend rien mais qui font refluer en lui son enfance, ce léniniste enragé, ce bolchevik qui ne croit qu'à l'efficacité, cet athée qui a trahi père et mère, ce « guébiste » qui a tué, dénoncé, écrasé, comme un bulldozer tout ce qui s'opposait au Parti, invincible instrument de l'histoire, cet homme dur et fermé comme un poing, a rencontré Dieu. Choc bernanosien !

Pas facile d'accréditer un revirement pareil. L'habileté de l'auteur consiste à laisser le personnage évoluer selon sa logique et avec son langage. Dans une scène de confession qui est un des sommets du livre, Popov explique au prêtre les raisons de sa conversion. Il n'a découvert ni l'amour, ni le péché, ni la honte, ni le remords. Cet adorateur de la force a eu soudain la révélation d'une force supérieure à celle qu'il servait.



★ Dessin de JULEM.

Il a vu l'Eglise triomphante, et il a changé de maître. Tout d'un bloc.

Est-ce une charge ? Une caricature ? Est-ce la vision que Vladimir Volkoff se fait de l'avenir ? On recueille au passage des phrases comme celles-ci : *« La Russie bouillonne de christianisme insatisfait, c'est le seul pays où une révolution chrétienne soit imaginable. »* Force est alors de renoncer à l'interprétation ironique. Pourtant l'affrontement entre le prêtre dérouté et son étrange néophyte prend des allures de satire et de farce, tandis que se développe une renversante apologétique.

Volkoff peint-il un monstre ? On pourrait le croire. Mais de ce monstre il va faire un martyr. Et quand Popov, au terme de sa confession, avoue enfin la délation qui a coûté la vie à ses parents, l'aveu terrible s'accompagne d'une citation non moins terrible de l'Evangile : *« Et les enfants s'élèveront contre leurs parents et les mettront à mort. »* Si le héros est sans nuance, sa relation à l'auteur n'est pas sans ambiguïté.

JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 21.)

La constance d'André Wurmser

● *Une existence vouée au communisme.*

CE qui frappe tout d'abord chez cet octogénaire qui a consacré soixante ans de sa vie à guerroyer par la plume et par le verbe sur le front de la gauche, c'est, d'une part, une alacrité de ton qui ne se dément pas au long des cinq cents pages serrées, touffues de ses Mémoires et, d'autre part, une constance.

Depuis l'éveil de la conscience adolescente et les premiers engagements antifascistes, suivis des luttes du front populaire, des combats de la résistance, puis des hauts et des bas de la guerre froide, du rapport Khrouchtchev, des interventions soviétiques en Hongrie et en Tchécoslovaquie, c'est, d'abord para-communiste puis communiste à travers vents et marées, tournants, virages, méandres, tête-à-queue, démentis, une continuité qu'il faut considérer comme exemplaire, même si l'on en discute les données et les péripéties.

« *J'ai,* écrit-il avec un brin de naïveté satisfaite, *été éditorialiste de* l'Humanité *pendant vingt-cinq ans. Record du monde.* »

La raison de cette constance ou de cette continuité qui va lui permettre de traverser, sinon sans dommage du moins sans faiblesse, les passages les plus périlleux d'une existence vouée au communisme, elle revient comme un leitmotiv tout au long du livre.

André Wurmser se refuse à jeter le bébé avec l'eau du bain. L'U.R.S.S. est toujours pour lui, et encore aujourd'hui, malgré ses erreurs ou ses crimes, la patrie du socialisme. Le sort des démocraties populaires, même inféodées à l'U.R.S.S., lui paraît plus enviable que celui de leurs voisins immédiats. Il y a eu dans tous ces pays un grand effort d'alphabétisation, d'éducation. Le sort des peuples a été amélioré. Le négatif ne doit pas faire oublier le positif. Il va même plus loin. Alors que Staline, par ses actes, contredisait les principes du socialisme, ses discours et ses écrits, eux, les exaltaient. Et c'étaient ces paroles, ces textes, que le reste du monde recevait et dont il faisait usage. Le culte de la personnalité, certes, était excessif, mais il ne faisait que traduire une foi inébranlable dans le socialisme.

Il n'est certes pas question dans ce compte rendu, qui se veut d'abord analytique et donc objectif, de discuter chaque point de l'argumentation d'André Wurmser, pas plus qu'il n'est possible de vérifier chaque propos, chaque relation d'un itinéraire qui fut vaste, d'une activité qui fut multiple. Il dit de lui-même, et Maurice Thorez le reconnut, qu'il était doté d'une véritable avidité de voir, de connaître, de servir. Il ne figurait pas au rang le plus élevé de la hiérarchie. Mais il n'en était jamais loin, dans les coulisses, au pire. Alors, il a vu tout le monde, il est allé partout, il a participé à presque tout, il a parlé avec tous.

PAUL MORELLE.

(Lire la suite page 22.)

Salve contre Lacan

● *L'humour féroce de François George.*

S'IL existait un prix récompensant l'essai le plus irrévérencieux, le plus insolent, le plus salubrement démystificateur, il reviendrait de droit à François George : ce jeune philosophe ne déboulonne-t-il pas, dans *l'Effet'yau de poêle,* l'une des idoles de l'intelligentsia parisienne, le psychanalyste Jacques Lacan, dont le séminaire attira longtemps curieux, gogos, jobards et snobs, d'autant plus impressionnés par la parole énigmatique du maître qu'ils *n'*y entendaient rien ?

Sous prétexte d'un retour à Freud, Jacques Lacan, exclu de l'Association internationale de psychanalyse, fonda en 1964 sa propre école : l'Ecole freudienne de Paris. Souhaitant sauver la psychanalyse française de la « médicalisation » qui la guettait et de la médiocrité où elle stagnait, il réussit en quelques années le tour de force de la déconsidérer sur le plan tant clinique — avec la pratique suicidaire de séances réduites à quelques minutes — qu'intellectuel. A cet égard, on pourrait malicieusement le comparer à un autre « sauveur », l'ayatollah Khomeiny, qui parvint, lui, en quelques mois, à discréditer la « révolution islamique »...

Bien avant François George, des philosophes, des linguistes et des psychanalystes s'étaient émus de l'« *imposture lacanienne* » ; ainsi, pour ne citer que lui, Cornélius Castoriadis avait, il y a deux ans, vertement stigmatisé l'« *abjection lacanienne* »... Mais on ne réfute pas une mode ; tout au plus en épingle-t-on les ridicules, et sans doute faut-il attendre qu'une autre mode lui succède pour qu'alors même les plus fervents brûlent ce qu'ils avaient adoré ; il semble que ce soit actuellement le cas, et seul ce reflux du lacanisme vient tempérer les ardeurs critiques : on ne tire pas sur une ambulance.

Comme Jung ou Adler, Jacques Lacan doit son audience exceptionnelle au fait d'avoir rendu convenables, même pour les philosophes avec lesquels il aimait à dialoguer, les découvertes freudiennes. Avec lui, la psychanalyse, de juive, matérialiste, athée et maudite qu'elle était, est devenue spiritualiste, aseptisée, sorbonnarde et, pire que tout, mortellement ennuyeuse.

La stratégie de Lacan, comme le montre bien François George, consista d'abord à prendre la place de Freud, puis à lui barboter la découverte de l'inconscient : « *L'inconscient, donc, n'est pas de Freud, il faut bien que je le dise, il est de Lacan* », affirme-t-il. Proposition incontestable dans la mesure où l'inconscient selon Lacan n'a pratiquement plus rien à voir avec l'inconscient selon Freud ; on ne s'étonnera pas outre mesure que celui de Lacan, structuré comme le langage et respectueux des règles de grammaire, se soit progressivement substitué au second, scélérat et indécent, susceptible, lui, d'offenser la pudeur et de troubler la paix des ménages.

Avec Lacan, l'essentiel de la psychanalyse, à savoir ce travail sur soi au cours duquel le sujet tente de se libérer de son passé, est relégué au second plan, pour des jeux de mots dignes de l'*Almanach Vermot.* De l'affect, du vécu, du concret, il n'est jamais question. Que nous dit, par exemple, Lacan sur Lacan ? Rien. Rien ne nous permet dans sa théorie de comprendre pourquoi lui, Lacan, l'a conçue. En lieu et place, note justement François George, on découvre un discours hermétique, bétonné, prétentieux, exhibé comme un fétiche arrogant et captateur où des mots-clés, majestueusement chargés de majuscules, circulent indéfiniment. « *Lacan,* écrit F. George, *ressemble à cet acteur dont parlait Gustave Le Bon, qui prononçait avec le plus grand sérieux des phrases dépourvues de sens mais où réapparaissaient régulièrement des mots tels que « patrie », « honneur », « drapeau », et qui déchaînait en 1914 l'enthousiasme de la foule.* »

Bien que François George n'en parle pas, je serais également tenté d'attribuer le succès de Lacan à un certain chauvinisme culturel. Pour une fois qu'un psychanalyste de quelque renom était Français ! Outre cela, plus cultivé que ses collègues, il jetait un regard méprisant sur les psychiatres et les psychanalystes d'outre-Atlantique, considérés tantôt comme débiles, tantôt comme compromis politiquement. Evidemment, ils n'étaient pas... Lacan ! Mais, le vent ayant tourné, sans doute va-t-on se rendre compte durant ces prochaines années que c'est précisément aux Etats-Unis que des pensées vraiment neuves et originales ont déployé leurs effets, notamment celles de G. Bateson, H. Searles, T. Szasz, H. Bruch, J. Haley... ROLAND JACCARD.

(Lire la suite page 25.)

« LES RUSSKOFFS » de Cavanna
« BALACE BOUNEL » de Marco Koskas
PARIAS

AU fond, il y a deux sortes d'écrivains. Les héritiers de naissance ou de tempérament, solidaires de l'histoire et des mentalités qui ont façonné le français, dociles à ses règles, à ses vieilleries. Et il y a les « parias » ou qui se veulent tels, acharnés à retourner la langue contre l'ordre qui l'a transmise et à la détourner au profit d'une sensibilité tout autre. Les auteurs que voici illustrent à merveille la deuxième catégorie.

On ne présente plus Cavanna. Dans *Charlie-Hebdo,* puis avec *les Ritals,* ce fils de terrassier italien, né à Nogent il y a cinquante-six ans, a rejoint la tribu des grandes gueules post-céliniennes, en cumulant la faconde des « Parigots » en « ard » (Audiard, Boudard, Dard) et la tendresse nostalgique des métèques en « i » (Forlani, Rezvani).

Les Russkoffs reprennent son autobiographie où l'avaient laissée *les Ritals,* en 1939, et la poursuivent au long de la guerre. Après l'exode sur son vélo neuf à boyaux et retour à Paris en péniche, le petit « Macaroni » de la banlieue Est est expédié en Allemagne, le jour de ses vingt ans, par le Service du travail obligatoire (S.T.O.). Son commando presse des pièces d'obus en bakélite, déblaie les décombres de Berlin, puis va creuser des tranchées anti-chars en Poméranie. Libération par les Russes, camp américain, terminus à Clichy avec vin chaud et documentaire cocorico...

PREMIER réflexe, du moins pour qui lit à outrance : allons bon ! encore un qui raconte sa guerre, les Chleuhs étaient ici, nous là, *Heili Hello, Lili Marleen,* mon premier cadavre, le copain mariole et celui qui l'était moins, le rutabaga... On saura bientôt où était chaque écrivain français de juin 40 à mai 45, avec quel orge il remplaçait son café, et quel lierre son tabac ! Après trente-cinq ans ! Pétain nous trouvait la mémoire courte : ce ne fut pas la moindre de ses bévues. Si encore Cavanna rectifiait l'histoire collective !

par Bertrand Poirot-Delpech

Pas même. Il confirme seulement que les prisonniers étaient en majorité vichystes, et que les camps d'extermination n'ont été connus qu'*in extremis*. Moins souvent dit : l'héroïsme très relatif des SS, dont l'auteur découvre, en pleine débâcle, des milliers de véhicules inemployés, et l'antisémitisme « frénétique » des jeunes catholiques JEC d'avant la guerre, ce qui est peut-être excessif.

Mais on s'attache moins au témoignage qu'au témoin. Enfin un lampiste qui n'a croisé aucun chef ! Cela change et repose des rencontres au sommet dont se flattent les Mémoires des notables. La vraie question est posée : non pas comment ces derniers ont décidé leurs inepties sanglantes, mais comment y échapper.

CE qui sauve l'auteur, c'est d'abord d'avoir travaillé de ses mains et vendu sa peine avant que l'ennemi l'y contraigne. Trimer et... tirer au flanc, il connaît. Sa veine, c'est aussi de savoir occuper sa tête pendant ce temps-là. Pas en intellectuel ni en prolo politisé, chez les « Ritals » on faisait plutôt le dos rond ; mais avec une saine lenteur et un mauvais esprit à toute épreuve. Moralité : il n'y en a pas. Ni Dieu, ni maître, ni patrie, ni cause, ni vertu. Ne juger personne, accepter de paraître lâche. L'homme n'a d'autre mission sur terre que de sauver sa peau et de vivre le moins douloureusement possible. Se planquer et planquer ce qu'on aime, tout est là.

Ajoutez-y : ne pas ressembler aux Français. Cavanna nous trouve secs, froids, ricanants, sans chaleur ni odeur, économes de nos emballements, amputés du sens de la tribu, incapables, par exemple, de chanter autre chose que des obscénités débiles.

TOUT son style s'explique par le soin d'éviter, dans la langue, les causes et les traces de ce qui lui répugne dans l'esprit national. Comme beaucoup d'autres « parias » désireux de demeurer en dehors de l'« establishment » linguistique, Cavanna défie les bonnes manières et oppose le franc-parler de la rue au bien-dire des salons. Deux procédés, parmi d'autres, visent à faire malotrus, pieds sur la table : le rejet systématique du sujet (ex. : roulée qu'elle était la gonzesse), et l'adjectif mis pour l'adverbe (ex. : ça s'engueule aigre, ça boulonne ferme).

Mais ces contorsions finissent par s'apparenter aux préciosités qu'elles veulent narguer. Elles ne caractérisent la phrase de Cavanna qu'en surface. Ce n'est pas un hasard si, parmi ses lectures d'adolescent autodidacte, l'auteur cite Gide, Giraudoux et Jacques Perret, autant d'artistes qui se font un devoir et un bonheur d'observer les règles.

Malgré les apparences, tout le sépare de Céline, et notamment son rapport profond avec leur source commune qu'est la « vacherie humaine ». Secrètement, l'auteur de *Voyage au bout de la nuit* y prend un plaisir masochiste, et s'excite à l'évoquer comme une vérification de la mouise générale, au lieu que Cavanna glisse. La vue d'un cheval qu'on dépèce ou de pilleurs exécutés ne lui inspire aucun frémissement suspect. Des exodes, dont *Nord* et *D'un château l'autre* tirent leurs passages les plus puissants, Cavanna ne retient que l'éternel « dandinement » !

LA raison en est simple : le mal universel, pour lui, n'exclut pas la tendresse. *Les Ruskoffs* clament cette chance encore plus fort que *les Ritals*. En fait de récit de guerre, c'est surtout une histoire d'amour.

(Lire la suite page 22.)



la vie littéraire

La plume du pape

Nul mieux que Jean-Paul II, alpiniste, nageur, canoéiste, etc., ne pouvait illustrer le précepte : une âme saine dans un corps sain. On savait moins, en revanche, que la robuste constitution papale cachait aussi une âme de poète et un tempérament de dramaturge. En témoignent un recueil de poèmes et une pièce que les éditions Cana et le Cerf vont publier à la fin de l'année. Ces textes, écrits dans les années 60, avaient été publiés sous le nom d'évêque et divers pseudonymes par le mensuel *Znak* et l'hebdomadaire *Tygodnik Powszechny*, édités par les milieux catholiques polonais. La pièce, *la Boutique de l'orfèvre*, a été diffusée récemment par la radio italienne. France-Culture l'inscrirait à son programme prochainement. Traduite en français par Koukou Chanska, *la Boutique de l'orfèvre* retrace l'itinéraire de trois couples et propose une réflexion mystique sur le mariage, l'amour et la foi.

L'adaptation des poèmes en français se révèle complexe et a été confiée à Pierre Emmanuel. Cette poésie de l'exil situait alors son auteur dans l'avant-gardisme cracovien.

Les commentateurs de l'œuvre papale parlent à son propos de Claudel et de T.-S. Eliot, l'auteur de *Meurtre dans la cathédrale*. — B. A.

« Enigmatika »

L'Ouvroir de littérature policière potentielle (OULIPOPO), qui compte parmi ses membres Jacques Bens, Jacques Baudou et François Rivière, publie depuis 1976 son bulletin, *Enigmatika*, une revue ronéotée sous couverture illustrée. Les onze premiers numéros sont épuisés. Ils défrichaient, pour le plaisir et l'information des amateurs de romans policiers, les œuvres de Leblanc, Chesterton ou Steeman, donnant aussi bien un « Atlas des plans de roman policier » que des inédits, dont le texte de Dorothy Sayers « Pour un roman policier aristotélicien ».

Le dernier *Enigmatika* (nos 12-13) est consacré à la « Série noire », la plus célèbre de toutes les collections policières. Son originalité, alors que tout le monde « découvre » Chandler, Hammett et même Thompson, Goodis et Mac Coy, consiste à étudier des auteurs trop négligés, comme les deux figures majeures des années 70, Westlake et Mac Bain. Mais surtout ce numéro spécial parle des écrivains plus jeunes, absolument méconnus ou méprisés, comme Pronzini, Garfield, Neely et Collins.

Enigmatika annonce une livraison sur Pierre Véry, un dossier Ross Macdonald et un hommage à Nestor Burma, le héros de Léo Malet. Abonnements : J. Baudou, 4, rue de l'Avenir, les Mesneux, 51500 Rilly-la-Montagne. — R. S.

Eugène Sue chez les classiques

Eugène Sue revient très fort, avec deux romans cette année, l'un et l'autre dans la collection « Classiques populaires », dirigée par Claude Cantégrit, chez Garnier. Le premier, *Latréaumont*, est un copieux (453 pages) roman de cape et d'épée, un peu longuet parfois, et qui vaut surtout par la puissante figure du chevalier Jules Duhamel de Latréaumont : un colosse braillard et comploteur, coléreux et courageux, colonel d'occasion, chevalier d'industrie, rebelle à tout et à tous. Au demeurant grand seigneur séduisant en même temps que matamore odieux.

La filiation évidente Latréaumont-Lautréamont ajoute aujourd'hui à l'intérêt du roman passablement désordonné d'Eugène Sue.

Le second, *Atar-Gull*, a été publié en feuilleton dans *le Monde* (juillet 1979). C'est une œuvre de jeunesse, vivante et violente, qui eut en 1831 un immense succès de scandale et n'a rien perdu de son pouvoir d'indignation et d'émotion. Dans les 212 pages de sa réédition, *Atar-Gull* apparaît bien comme l'un des romans les plus nerveux et les mieux construits d'Eugène Sue, dont il reste au moins quatre romans de la même veine à rééditer. Affaire à suivre. — J. C.

Les éditions Zoé se lancent dans le roman

Nouvelles venues de l'édition romande, trois femmes ont mis en commun leur passion du livre à l'enseigne des éditions Zoé. Après quelques années d'apprentissage, dont celui de l'impression ne fut pas le moindre, elles se sentent aujourd'hui prêtes à prendre un peu d'envergure. C'est que ces dames ne se contentent pas de lire les manuscrits ou de commander des ouvrages : elles les impriment elles-mêmes, en offset, faisant de leur entreprise un véritable atelier du livre.

Après les *Reportages en Suisse* et *l'Exécution du traître à la patrie Ernst S...*, de *Nicolas Meienberg* (préfacés par Jean Ziegler), un de leurs petits ouvrages a connu un succès commercial inattendu : en effet, *Pipes de terre et pipes de porcelaine*, de Madeleine Lamouille, recueil de souvenirs d'une femme de chambre en Suisse romande entre 1920 et 1940, s'est vendu à huit mille exemplaires. Une nouvelle édition est prévue. Après avoir publié des poèmes, des récits, des enquêtes et des livres pour enfants, les éditions Zoé se lancent dans le roman en publiant *la Montagne de beurre*, de François Bonnet, jeune enseignant de La Chaux-de-Fonds. Ce premier roman est une satire de l'administration helvétique, à travers les aventures d'un père et de son fils inspecteurs de la richesse nationale qu'est le beurre. Les éditrices de Zoé projettent de se développer dans le secteur graphique : livres de dessins, de photos. Diffusion en France : « Alternative », 36, rue des Bourdonnais, 75001 Paris. — R. G.

vient de paraître

Roman

HENRI SPADE : *le Passé antérieur*. — L'aventure intérieure d'un homme à la recherche de lui-même à travers ses « anciens ». (Editions France-Empire, 240 p.)

OLIVIER GERMAIN-THOMAS : *Soleils de cendre*. — *Dans ce récit*, s'enchevêtrent deux passions : la passion d'Henri pour l'Algérie et son amour pour l'adolescente Catherine. Mais la guerre est là. Par l'auteur des *Rats capitaines*. (Albin Michel, 200 p.)

Texte

GERARD ARSEGUEL : *Décharges*. — Poèmes en prose, textes, montages, illustrations, sont autant d'approches des rebuts abandonnés sur les décharges municipales. (Christian Bourgois, 180 p.)

EMMANUEL LOI : *l'Ecriture de peu*. — « Dédié au silence », ce livre affirme qu' « écrire est une erreur » mais que « commettre des erreurs peut être une stratégie ». L'auteur, selon la notice biographique, serait actuellement « incarcéré pour attaques à main armée ». (Christian Bourgois, 170 p.)

Journal

ANAIS NIN : *Journal d'enfance*, 1919-1920. — Le deuxième et dernier volume d'une jeune fille nommée Anaïs. Ecrit en français. (Stock, 402 p.)

Témoignage

JEAN ESPINASSE : *Prêtre en Corrèze*. — A soixante-douze ans, l'abbé Espinasse dit ce qu'est un curé de paroisse en Corrèze et raconte la tragédie de Tulle de juin 1944 au cours de laquelle il a sauvé des otages de la division Das Reich. (Robert Laffont, 296 p.)

Essais

ROGER BOURDERON : *le Fascisme, idéologie et pratiques*. — Les spécificités et les caractères communs des fascismes à travers une analyse du fascisme italien, du nazisme et du phalangisme. (Editions sociales, 220 p.)

MICHELE BERTRAND : *Comprendre le marxisme et l'histoire*. — Modes de production et formations sociales, idéologie, révolution : y a-t-il des lois en histoire ? Une introduction au marxisme historique par l'auteur du *Statut de la religion chez Marx et Engels*. (Editions sociales, 210 p.)

Documents

JEAN LEREDE, JEAN-CLAUDE BLANCHET : *l'Entreprise des patrons rouges*. — Deux communistes, cadres supérieurs dans une entreprise du parti, témoignent sur la « normalisation » des éditions du P.C.F. (Fayard, 312 p.)

HERVE HAMON, PATRICK ROTMAN : *les Porteurs de valises*. — L'histoire du réseau Jeanson et des militants qui choisirent l'illégalité pour « faire la guerre à la guerre coloniale » d'Algérie et aidèrent le F.L.N. (Albin Michel, 434 p.)

Anthologie

GERARD CHALIAND : *Stratégies de la guérilla*. — Une anthologie historique de la guerre révolutionnaire, présentée et commentée par G. Chaliand, et regroupant des témoignages, des analyses et des textes inédits, de la Longue Marche à nos jours. (Mazarine, 493 p.)

Biographie

MONIQUE LANGE : *Histoire de Piaf*. — La vie pleine de démesure, l'essor et l'apogée d'un « moineau » de Paris, encore adulé seize ans après sa mort. Les secrets d'une voix. Nombreuses photos inédites. (Ramsay, 255 p.)

Histoire

LAURENT DAILLEZ : *les Chevaliers teutoniques*. — Aux origines médiévales de la Prusse. (Librairie académique Perrin, 290 p.)

FRANÇOIS RIBADEAU-DUMAS : *Histoire secrète de la Lorraine*. — De la Lotharingie à Maurice Barrès. (Albin Michel, 316 p.)

en poche

Artaud dissident occidental

DANS les premiers jours de 1936, Antonin Artaud débarque au Mexique. Il vient prendre « contact avec la terre rouge ». Dès son arrivée, il prononce trois conférences à l'Université de Mexico. Pour lui permettre d'assurer les frais du séjour, ses amis mexicains l'introduisent dans les rédactions des journaux et publications de la capitale. Artaud écrira et publiera un ensemble de textes traduits en espagnol par ses compagnons. C'est seulement en 1962 que Luis Cardoza y Aragon rassemble ces textes dans un volume intitulé *Mexico*. *Restitués aujourd'hui à la langue de l'auteur*, ces textes, quarante ans après leur conception, résonnent toujours de la même vibrante actualité. Ils précisent d'un trait aigu le profil du poète « voleur d'étincelles », et ils modifient quelque peu le paysage Artaud. La voix que nous entendons ici est celle d'un homme beaucoup plus concerné par les enjeux historiques de son époque qu'on ne l'a prétendu. Artaud, pour qui le Mexique est un pays-creuset de l'histoire, lance un appel fervent pour une révolution totale, dont il découvre, sur cette terre de feu et de tourments, les possibles ferments. Il proclame à voix haute sa dissidence : « *Pour moi, la culture de l'Europe a fait faillite, et j'estime que dans le développement sans frein de ses machines l'Europe a trahi la véritable culture ; et moi, à mon tour, je me veux traître à la conception européenne du progrès.* »

Le vrai progrès, Artaud le détecte dans les créations, l'héritage culturel, le sentiment tragique de la vie, les fêtes et les rites du Mexique, un peuple chez qui le « politique » se vêt de « sacré ». La faillite de l'Europe revient en leitmotiv tout au long de ces textes éclairés par les lumières des dieux anciens et des terres rouges. Des textes traversés par des intuitions bouleversantes, prémonitoires, par des hurlements de foudre contre tout ce qui opprime, par des accents lyriques inoubliables dans lesquels se dévoilent un peuple, un sol.

Artaud le Tarahumara proclame : « *Toute création est un acte de guerre : guerre contre la faim, contre la nature, contre la maladie, contre la mort, contre la vie, contre le destin.* »

Ce livre-chair, ce livre-Esprit est à lire, toutes affaires cessantes. Il porte un titre non usurpé.

ANDRÉ LAUDE

★ MESSAGES REVOLUTIONNAIRES, d'Antonin Artaud, Idées, Gallimard, 191 pages.

● PARMI LES REEDITIONS : « le Peuple », de Jules Michelet (introduction et notes de Paul Viallaneix. Champs. Flammarion) ; « la Psychologie de la femme », de Paul Guillaume (Champs, Flammarion) ; « la Pie saoule », récit de Henri Vincinot (Folio) ; « Equinoxiales », chronique brésilienne de Gilles Lapouge (le Livre de poche) ; « Bouvard et Pécuchet », de Gustave Flaubert (*Edition de Claudine Gothat-Mersch. Folio*).

Signalons aussi, dans le Livre de poche-Jeunesse, « le Fantôme de Canterville et autres contes », d'Oscar Wilde.

en bref

● LE SOUVENIR DE CHARLES PEGUY, célébré les 22 et 23 septembre à Orléans, sera centré, cette année, sur la figure de Jeanne d'Arc. Une exposition sera présentée sur le thème « Péguy et Jeanne d'Arc », thème dont plusieurs communications examineront les divers aspects. (Entrée libre au Centre Charles-Péguy, 11, rue du Tabour.) Le dimanche 23 septembre, après une messe célébrée à 11 h. 15 en l'église Saint-Aignan, aura lieu une cérémonie avec des représentants de la ville et des associations d'anciens combattants au square Péguy, à l'entrée du faubourg de Bourgogne.

● UNE EXPOSITION INTITULEE « DESSINS A TOUT VENT » est organisée par la librairie Larousse, du 21 septembre au 11 octobre, au Mecanorama Graphic Center (49, rue des Mathurins, 75008 Paris ; ouvert du lundi au vendredi, de 10 h. à 18 h.). Réalisés pour les ouvrages de la librairie, deux cent cinquante dessins originaux d'une quarantaine des meilleurs illustrateurs français sont présentés à côté des livres pour montrer l'utilisation des œuvres sur les plans documentaires, pédagogiques et graphiques.

● A L'OCCASION DU CENTENAIRE DE SA BIBLIOTHEQUE, la municipalité de Courbevoie organise, les 22 et 23 septembre, notamment, une exposition-débat sur les livres pour enfants à la Maison pour tous (14, square de l'Hôtel-de-Ville, le 22 septembre, de 14 h. à 18 h.) et une exposition sur le thème « Histoire des bibliothèques de lecture publique », également à la Maison pour tous, de 14 h. à 19 h., jusqu'au 6 octobre.

● LE CONCOURS DE POESIE DE LA RENAISSANCE AQUITAINE est ouvert. Différents prix sont proposés aux candidats : le grand prix de la Renaissance aquitaine, le prix Urbis Palladium, couronné par le député, maire de la ville de Pau, le prix Joseph-Peyre, prix de la Nouvelle, le prix de la Mandragore, dans la section recherche. Cette section vise à encourager l'expression de l'insolite, l'innovation du rythme, les combinaisons inusitées et tout ce qui peut permettre le renouvellement de la magie verbale.

Demander le règlement à Mme Suzanne Vincent, 14, boulevard des Pyrénées, 64000 Pau. Joindre une enveloppe timbrée.

● LES EDITIONS DES FEMMES ont réuni dans un coffret les treize numéros de « la mensuelle » « Des femmes en mouvement », parus de décembre 1977 à janvier 1979, et un cahier supplémentaire qui rassemble le courrier reçu après l'arrêt de la publication (prix de vente dans les librairies des Femmes : 70 F). Cet ensemble constitue un bon dossier sur les mouvements féministes des dernières années. Les Editions des Femmes publient aussi le catalogue de leurs ouvrages édités depuis 1974. Ce catalogue (prix de vente : 10 F dans les librairies des Femmes) regroupe des notes de lecture et un dossier de tous les textes traitant des pratiques éditoriales des Editions des Femmes.

● AU SOMMAIRE DU NUMERO DE SEPTEMBRE DU « JOURNAL DES LIBRAIRES » figurent un entretien avec Tamara Vichniakova, qui dirige la plus grande librairie de l'U.R.S.S., la Maison du livre (5 000 mètres carrés), et un dossier sur les dictionnaires et encyclopédies. Cette publication annonce le lancement d'une lettre hebdomadaire d'informations de huit pages destinée à tous ceux, professionnels ou non, qui s'intéressent à la vie du livre. « La Lettre du J.D.L. » a pour rédacteurs en chef Chantal Aubry et Roger Dumoulin (Editions Voudiez, 50, avenue Daumesnil, 75012 Paris. tél. : 346-13-00).

● L'ACADEMIE GONCOURT a déclaré clos l'enregistrement des romans capables d'obtenir le prix Goncourt 1979, qui sera remis le lundi 19 novembre. L'académie a précisé qu'une liste de sélection, cumulative avec celle diffusée avant les vacances, sera publiée le 2 octobre.

● « MINUIT », l'ouvrage de Mao Dun, publié par les Editions de Pékin, que « le Monde des livres » a signalé le 14 septembre, est distribué en France par les Editions du Centenaire, 24, rue Philippe-de-Girard, 75010 Paris. Tél. : 202-87-05.

romans

Pierre Daix et les impasses de l'histoire

● ***Quand la bourgeoisie progressiste rencontre le stalinisme.***

LES voies de l'écriture n'ont guère de secrets pour Pierre Daix, qui parcourt ses *Chemins du printemps* sans souci aucun des embûches. Le guide a du savoir-faire. Ce n'est pas faute de prendre des risques pourtant puisqu'il passe allègrement dans la narration de la première à la troisième personne, qu'il use du carnet et verse dans le genre épistolaire. Il impose une contrainte au temps par de fréquents retours en arrière et donne une forme circulaire à sa fresque, qui commence par un mariage et s'achève de même.

Cet enchevêtrement de divers procédés de narration et de construction romanesque confère au passé et au présent une apparente simultanéité telles ces peintures cinétiques qui, tout en donnant l'illusion de la vie, retracent l'histoire d'un mouvement en le décomposant. Cette procédure ne relève pas de la gratuité ou de la préciosité, d'autant que Pierre Daix écrit dans une langue simple, trop simple parfois. Au contraire, la forme choisie produit un effet de répétition comme si l'histoire n'était fatalement qu'un éternel recommencement.

Car les chemins du printemps conduisent aux avenues de l'histoire — encore qu'il s'agisse d'impasses. Pierre Daix, en effet, peint une dynastie bourgeoise progressiste qui, sur plus de cinquante années, prend part à tous les échecs de la gauche, ces ratages incombant au stalinisme.

Au sommet de la dynastie trône le docteur Jean Glissier, sénateur, qui, en combinant politique et affaires durant la Grande Guerre, semble à l'origine de la fortune familiale. Sa fille, Laurette, contracte un mariage blanc avec son cousin Claude Saint-Gilles, pour gagner des libertés dont ne jouit pas la femme de l'époque et pour assurer notamment une carrière de médecin. Pierre Daix nous la fait connaître un demi-siècle plus tard, quand elle est devenue une « Mamie ». Elle est le personnage le plus attachant et certainement le plus authentique du livre.

Avant d'être « Mamie », Laurette a rencontré l'amour fou avec Laszlo, un psychanalyste hongrois. De cette passion partagée, et après un divorce rapide, naissent deux enfants : Pierre et Jeanne. Laszlo part pour la guerre d'Espagne, du côté des Républicains. C'est le début d'une longue, et bientôt définitive, séparation. La guerre, en effet, déferle sur l'Europe et Laszlo plonge dans la Résistance. Pierre rejoint aussi la lutte contre les troupes hitlériennes. Il meurt dans un camp de concentration sans avoir pu régler le différend politique qui l'opposait à son père. Pierre épousait les thèses trotskistes. Ce différend se doublait aussi d'un conflit sur l'homosexualité du fils.

A la libération, Laszlo retourne dans son pays devenu « socialiste » pour mettre sur pied un service de santé. Naît de Jeanne Maria-Laura. Laszlo, nouvel « apparatchik », ne répond plus aux appels de Laurette : la séparation et la politique ont tué la passion amoureuse. Puis il disparaît, sous l'accusation de trahison — il sera réhabilité après sa mort — dans la nuit stalinienne. Au greffe de la prison, Laurette ne récupérera que quelques objets ayant appartenu à son mari : y manquent l'argent et l'alliance...


★ *Dessin de Bérénice CLEEVE.*

1968 : Maria-Laura a dix-huit ans. En ce printemps, elle se marie, en une sorte d'union de « déraison » dans laquelle les partenaires conservent leur liberté « sexuelle ». A son mariage, Maria-Laura rencontre Roberto, un étudiant pragois, mi-cubain, mi-français, dont le père a quelque importance à La Havane. Maria-Laura et Roberto, ce « *dandy du socialisme* », connaissent la passion, à leur tour, comme Laszlo et Laurette, cinquante ans plus tôt, similitude accentuée par la forme romanesque adoptée par Pierre Daix.

De Paris à Prague

De nouveau, la politique séparera un couple. Maria-Laura se jette à cœur perdu dans les événements de mai. En contrepoint de cette espérance d'un socialisme libertaire, se lève l'espoir d'un « socialisme à visage humain » à Prague, où fleurit le printemps. Roberto, qui a vécu dans des pays à « socialisme réel », observe les manifestations parisiennes avec une certaine incrédulité, notamment celles de la Sorbonne dans laquelle « *une délégation d'intellectuels, Sartre en tête (...), faisaient figure de vieux cons, même par rapport aux normes indulgentes de Prague...* ».

Echec de Mai 68, échec du « printemps tchèque ». Maria-Laura comme d'autres gauchistes — ces « *hérétiques* » des communistes — « s'établit », c'est-à-dire travaille en usine. Roberto rejoint Prague occupée par ses « alliés ».

Dans cette Tchécoslovaquie sous la botte, où « *l'usine, c'est un lieu où l'on purge sa peine pour le pouvoir socialiste* », Roberto achève ses études de médecine, se meut dans la dissidence. Le suicide de Käthe, une jeune sportive de la R.D.A., « *dressée à la natation à coups de médicaments anabolisants* », entraîne l'arrestation de Roberto par les sbires du régime.

Expédié à La Havane, il est intégré d'office dans l'armée cubaine. Il combat avec le corps expéditionnaire cubain en Angola, puis dans l'Ogaden. Déserteur, il achève son « *errance à la Rimbaud* » en tant que prisonnier de guerre à Mogadiscio. Un télégramme à Paris le délivrera.

De retour en France, et après de vaines recherches, il retrouve enfin Maria-Laura, qui, depuis son divorce, a mené des batailles clandestines du côté de la bande à Baader ou des Brigades rouges, on ne sait.

Cela finit donc comme cela commençait : par un mariage. Une union nationale, dira-t-on, puisqu'il y figure, aux côtés du pacifiste et de la gauchiste, un échantillon de l'électorat français... Et « *Maria-Laura plane hors d'atteinte dans une robe corail de chez Yves Saint-Laurent* ».

D'autres personnages, on s'en doute, interviennent dans ce récit foisonnant, et l'on citera en particulier le peintre Jean Glissier, car Pierre Daix parle admirablement bien de la peinture, loin de la langue de greffier que nous inflige trop souvent la critique spécialisée.

La matière essentielle du livre est politique et l'on ne peut dès lors faire abstraction de la riche personnalité de l'auteur : le stalinisme, Pierre Daix connaît. Longtemps communiste, il a traversé différentes périodes de glaciation de son parti. Animateur des *Lettres françaises* au côté d'Aragon, il a exercé de précieuses responsabilités et une relative influence auprès de certaines couches intellectuelles. On imagine que son départ du P.C. ne fut pas improvisé, qu'il fut précédé d'un rude et profond débat intérieur et d'un long arrachement. Il s'est d'ailleurs expliqué de tout cela dans une autobiographie, *J'ai cru au matin* (1).

Mais l'auteur des *Chemins du printemps* n'a pas su éviter un certain nombre d'accumulations et de complaisances. Le sujet, en effet, est beau et grave, et un peu moins de manichéisme — dans l'autre sens cette fois — nous eût valu peut-être un ouvrage dans la lignée des Thibault.

Par exemple, les batailles politiques de l'époque sont détachées de tout contexte. Et le stalinisme apparaît comme une peste rouge dont tous sont frappés, sans explication. Le stalinisme relève-t-il de la magie ? A moins que toute idée du socialisme ne le porte en germe comme cela se propage dans les salons à la mode ? « *Le crime de Marx*, fait dire l'auteur à l'un de ses personnages, *car il s'agit d'un crime, c'est d'avoir semé cette hérésie que la transformation du monde pouvait suppléer à sa compréhension, c'est-à-dire à l'amour.* » Pauvre Marx, que n'a-t-il pas fait pour ses nouveaux procureurs !

BERNARD ALLIOT.

★ LES CHEMINS DU PRINTEMPS, de Pierre Daix, Grasset, 335 pages.

(1) Laffont, 1976.

Les doutes d'un archéologue

● ***Dans le désert égyptien.***

REVELE l'hiver dernier par un roman exquis où un *Biographe* traquait une passion secrète dans les marges du congrès de Vienne, Philippe Beaussant propose cette année le monologue d'un *Archéologue* en train d'agoniser, dans le désert égyptien, des suites d'une morsure de serpent. De l'un à l'autre de ces brefs récits on retrouve les mêmes qualités d'élégance, d'émotion, et ce qui pour l'instant fait la marque originale de l'auteur, sa griffe : une sorte de romanesque de l'érudition. Moins tendu, moins laconique que le précédent, ce second roman est une petite « symphonie » aux motifs plus vastes, plus flous, plus mêlés.

A chacun de ces motifs répond telle petite phrase resurgie du fond de la mémoire du narrateur (« *Trop tard, j'étais déjà mort.* ») ou le son frissonnant, grelottant, d'une des multiples flûtes qu'il a rassemblées dans un coffret. Flûte en terre cuite trouvée dans un tumulus, roseau oblique offert par un vieux Nubien, petit chalumeau taillé à Bali, flûte baroque d'ébène et d'ivoire, chacune évoque un moment, une approche, une rencontre, un lieu. C'est à travers toutes ces musiques que, dans les pays où il a travaillé, l'archéologue a tenté de rejoindre « *quelque chose du cœur divers du monde* ».

Cinquante ans, c'est l'âge du narrateur en ces derniers moments, c'est aussi l'âge qu'avait, il y a quatre mille ans, le gouverneur Mentouemhat, aujourd'hui « *carcasse d'os et de cuir* », momie que l'archéologue vient de dépouiller de sa gangue mortuaire. Qui l'appelle dans la mort, par un funèbre jeu de miroirs ? Est-ce cette momie découverte près du Nil ? Est-ce Chau Prak, qui, au Cambodge, aidait à rebâtir des temples et que, fatal présage, un serpent a mortellement mordu ? Mort cruelle, épouvantée, pareille à un châtiment pour ceux qui ont « *profané l'ordre des choses* ».

« Le champ aux vipères »

Très curieusement, le serpent est omniprésent dans le livre, lié à la [illegible], symbolique à souhait. Des grands nâgas de grès érodé d'Angkor à la frise aux cobras égyptienne, on retrouve les mêmes « *monstres sacrés* », fascinants, venimeux. Déjà, enfant trop sage, le narrateur rêvait de désobéissance et de punition exemplaires, imaginait dans une rédaction sa périlleuse promenade dans le « *champ aux vipères* » redoutable et plein d'attrait. Depuis, « *ce venin-là* » figure pour lui le doute, le sentiment d'une intime contradiction. « *Croyez-vous qu'on puisse être ainsi guidé sans le savoir, tout au long de sa vie, par quelque chose qui ne vous quitte pas ?* »

Ces doutes, ces peurs, ces bravades, ces désirs, s'insèrent dans une réflexion inquiète et diffuse sur l'art. La réalité a-t-elle moins d'intensité que l'art ? Ou si les bâtisseurs de cathédrales n'étaient que des « *bâtisseurs de rien* » ? A quoi bon s'acharner à rebâtir des ruines, à tirer des œuvres de l'oubli ? Toutes ces questions sans réponses rameutent d'inexplicables nostalgies, touchent des régions douloureuses et enfouies. Seule serait certaine quelque secrète souffrance, celle de Rembrandt peignant le visage d'Hendrickje Stoffels.

Cet aveu signe l'échec de la vie de l'archéologue. Ce serait, confie-t-il, présomption de vouloir savoir trop de choses, de vouloir trop comprendre, trop réunir. « *On ne peut pas... On ne vient pas de n'importe où.* » Les efflorescences exaltées du Cambodge, les mélopées balinaises, les lignes dures et limpides du désert d'Egypte, perdent toute réalité face à cette triple rencontre, qui, au mitan de sa vie, enracinait le narrateur dans son terreau le plus vrai : une femme au beau visage pathétique, une sicilienne de Bach, et, cœur lumineux du livre, une chapelle romane de pierres sèches au milieu des vignes.

MONIQUE PETILLON.

★ L'ARCHEOLOGUE, de Philippe Beaussant, Gallimard, 146 pages.

Révélations de Volkoff

(Suite de la page 19.)

Il y a quelque chose d'inquiétant dans la pensée de ce Russe blanc qui règle ici son compte au Russe rouge en mettant dans son camp un Dieu de guerre et de victoire qu'une diaspora, souvent pitoyable, a largement contribué à sauver. C'est la revanche du faible contre le fort, le triomphe de David sur Goliath. Vladimir Volkoff, politiquement, ne choisit pas entre l'Ouest et l'Est. Il les renvoie dos à dos, les jugeant semblables, pour que passe un autre souffle, sacré celui-là, et violent.

De ce combat épique, la littérature est naturellement la première bénéficiaire. *Le Retournement* est non seulement un bon mais un grand roman. La mise en route en est un peu lente, mais ensuite le livre s'enlève dans des chapitres d'une sauvage et religieuse beauté et il ne retombe plus. On est d'emblée frappé par l'intelligence et l'humour d'un texte qui, malgré ses côtés joueurs, reste d'une facture très classique : personnages, scènes, dialogues, descriptions, fine psychologie, message et par-dessus tout une histoire qui tourne rond autour d'un héros qui opère une culbute totale. Mais il n'est pas le seul à s'inverser dans *le Retournement*, où tout, acteurs, intrigue, sens et portée du livre changent de signe. C'est en quoi l'œuvre est subtile tout en maniant de grosses ficelles. Car elle est jeu, et en même temps expression profonde de la vérité de son auteur ; commencée comme une plaisanterie, elle s'achève en tragédie ; simple affaire d'espionnage, elle vire au roman métaphysique.

Fortement marqué par une idéologie qu'on pourra discuter, marqué aussi par ses origines russes, à bonne distance des recherches modernes qu'il n'ignore pas, un incontestable romancier nous est né. On attend impatiemment la suite.

JACQUELINE PIATIER.

★ LE RETOURNEMENT, de Vladimir Volkoff, Julliard — L'âge d'homme, 360 pages.

romans

Premières armes

● *Les débuts de Christian Combaz, d'Hélène Soulié, d'Anne Lagardère.*

QU'EST-CE qui fait courir les romanciers débutants ? En général leur propre histoire, « le sot projet de se peindre », de se raconter, d'étaler son cœur sur la page. Mais il arrive que, d'emblée, l'écrivain découvre, par-delà le bout de son propre nez, l'univers magique de la création.

Dans la fournée 79, trois apprentis de vingt-cinq ans lancent leur bouteille à la mer. L'une d'elles contient un trésor.

Ancien élève des « Jèzes » et de Sciences-Po, aujourd'hui journaliste au *Figaro*, Christian Combaz pourrait porter les couleurs de la nouvelle droite : goût de l'ordre, respect des traditions et plus encore de l'argent, allergie à *« ce souci maladif d'égalité qu'on tente de faire passer pour un appétit révolutionnaire de justice »*, s'il n'avouait *« des émois monstrueux dont le récit aurait terrassé d'indignation* (son) *directeur de conscience »*. Il pousse le vice (ou peut-être est-ce par esprit de châtiment ?) jusqu'à n'accorder au narrateur de son roman *Messieurs*, que des protecteurs octogénaires. Garde du corps, torturé par la chair, le héros tente en vain de sauver la réputation, la *fortune*, *l'honneur*, des *vieux* joyeux drilles qu'il sert. Pour venger l'une de ces augustes ganaches, il n'hésitera pas à commettre un crime. Après quoi, il ne lui reste qu'à se marier, ça lui apprendra, mais sa femme a-t-elle mérité pareil sort ? *Ecrit en style d' « époque »*, (le dix-huitième revu et corrigé par le seizième arrondissement), le livre ne manque pas d'élégance et sa perfidie fait mouche à l'occasion. Si Combaz consentait à desserrer sa cravate et à ruer dans les brancards, sans doute rejoindrait-il Roger Peyrefitte. Il s'agit simplement de rajeunir, mais en est-il capable ?

400 coups pour rien

Hélène Soulié, au contraire, sa benjamine qui nous propose un itinéraire sentimental intitulé *A cloche-pied*, ferait bien de mûrir avant de reprendre la plume. « *Pliée en deux de rire* », au point d'en mouiller sa petite culotte, elle ponctue de : « *C'est vach'té bien* » le récit de ses exploits en hypokhâgne. A l'exception de « *Virgile et de Démosthène qui la rendent malade* », « *des professeurs et des élèves, tous plus abrutis les uns que les autres* », la vie regorge de promesses et de plaisirs. Ce ne sont que « *films superbandants* », dînettes de bananes au rhum et parties de « fauche » dans les grands magasins. Et l'amour ? Il a deux visages, celui de Laurent et de Frédéric, complices de ces joyeuses frasques. Pas facile de séduire le premier qui n'a d'yeux que pour le second. L'héroïne parvient pourtant à ses fins au vif soulagement du lecteur, épuisé par ces babillages et badinages.

L'art d'écouter le silence

Avec Anne Lagardère, jeune agrégée enseignant à Bourges, nous quittons les jeux du boudoir ou de nursery pour aborder la littérature à l'état pur. Presque trop pur parfois, s'épuisant à rechercher la perfection, à capter le reflet d'un mystère, à se fondre dans la transparence d'une énigme, *Molino, l'histoire* tient du rêve éveillé et du voyage initiatique. Sur les traces d'un amateur d'art, nous pénétrons dans une ville morte qui n'a pour raison d'être qu'un musée et qu'un bateau de pêche. Nous n'en partirons plus. Quatre siècles plus tôt, un autre visiteur, célèbre peintre anversois, a, lui aussi, succombé à la magie du lieu, s'acharnant à la projeter sur des fresques que les touristes viennent admirer aujourd'hui. L'un d'eux *s'attarde et se re*trouve a son tour prisonnier volontaire de Molino. Intrigué, fasciné, par ce charme qui le paralyse, il en attribue la source aux deux héritières d'une ancienne famille et il s'éprend de la cadette. Celle-ci s'évertue à rompre le lien qui l'attache à la maison natale. Elle court le monde, multiplie les amants, mais chaque voyage la ramène à son port d'origine. « *Mais à la fin, qu'est-ce qu'ils croient que c'est, Molino ?* », se demande exaspérée la patronne de l'hôtel. Qu'est-ce qu'ils en attendent, qu'est-ce qu'ils en espèrent, ces âmes en peine qui fouinent, *flâ*nent, flottent, au gré des ruelles désertes ? La réponse, il faut tenter de la déchiffrer au musée dans le regard de l'autoportrait, exécuté par le maître flamand, première victime de l'ensorcellement. Ce qu'il dit, aucun mot ne le traduira, « *mais n'est-ce pas précisément cela « comprendre »? Sentir qu'on saisit l'indéfinissable, l'indispensable ?* » Et n'est-ce pas aussi à ce don d'exprimer le silence, d'explorer l'invisible, que l'on reconnaît le génie romanesque. Sur la pointe des pieds, en retenant son souffle, Anne Lagardère nous entraîne à la rencontre du sien.

GABRIELLE ROBIN.

(Suite de la page 19.)

★ **MESSIEURS, de Christian Combaz, Le Seuil, 185 pages; A CLOCHE-PIED, d'Hélèn. Soulié, Gallimard, 189 pages; MOLINO, L'HISTOIRE, d'Anne Lagardère, Mercure de France, 253 pages.**

PARIAS

(Suite de la page 19.)

Devant sa presse à bakélite, le narrateur a en effet rencontré Maria, une *Ukrainienne de dix-neuf ans*, avec le nez écrasé comme une petite patate et un rire qu'il n'oubliera jamais. En elle, il a retrouvé le sens de la tribu et le caractère excessif qu'il a dans le sang, et dont la France lui semble manquer. Il se rend compte que le bonheur « rend cucul, cureton », et qu'il se mime tant soit peu, comme le malheur lorsque, au hasard de l'avance russe sur Stettin, Maria échappera à ses recherches. Mais il y a eu leurs nuits en cachette, *Katioucha* chantée en chœur, les victuailles *grappillées ensemble*, la langue de l'autre apprise patiemment, à la façon dont on découvre un corps inconnu.

Telle est la leçon anti-célinienne, et finalement radieuse, des *Russkoffs* : peu importe que l'histoire flambe et que les pompeux pérorent, du moment que reste, dans les granges, de la paille où s'aimer !

KOSKAS, lui aussi, regarde la France et notre langue du dehors, en « paria ». Il est juif de Tunisie. Comme il a vingt-huit ans, il n'a pas vécu l'épopée de sa communauté natale de 1936 à 1950, telle qu'il la relate. Il parle par ouï-dire. Il fixe une tradition orale en voie d'extinction.

Dans le palace, prononcez : « balace », qu'elle a construit aux heures fastes, la tribu Bournel, lisez « Bonan », vit à Nabeuf les dernières années du colonialisme, la guerre, et les débuts de l'indépendance. Elle ne se sent pas plus concernée par l'arrivée au pouvoir du Destour que par les velléités civilisatrices du protectorat, avec ses fantoches et ses sbires. Ce qui compte, ce sont les plaisirs et les peines de la famille, que l'absence de descendants mâles livre aux femmes et condamne à disparaître. Une lignée s'achève. Une maison grouillante de vie va se murer comme un caveau...

MAIS il ne sera pas dit que le séjour des Bonan sous le ciel blanc de Tunisie, il y a trente et quarante ans, a disparu comme un mirage. La passionnante entreprise de ce premier livre consiste à sauver des existences de l'oubli, et à exprimer leur vision du monde, comme leur vie quotidienne, dans une langue qui ne leur était pas naturelle, qui symbolisait une occupation et une administration sans âme.

Loin de rejeter la grammaire en signe facile de rébellion, Koskas la plie à son propos en la surchargeant très correctement de subordonnées. Tous guillemets abolis, paroles et récits se mélangent. Un être collectif incarne les biographies mêlées. Le parc à la française de la syntaxe conçue sous nos cieux devient une sorte de jardin oriental. On ne sait plus qui parle ni de quoi. La phrase se change en carriole où choses et mots s'entassent, bringuebalent, tombent en route. Construction et sonorités compensent étonnamment la cérébralité congénitale du français.

Si on juge un premier livre et ses promesses à ce qu'une voix inouïe s'y fait entendre, c'est gagné !

B. POIROT-DELPECH.

★ **LES RUSSKOFFS, de Cavanna, Belfond, 376 pages.**
★ **BALACE BOUNEL, de Marco Koskas, Ramsay, 238 pages.**

mémoires

LE MAL DES RACINES

● *L'enfance tunisoise de Katia Rubinstein.*

LE mal des racines hante les lettres de notre temps. Déracinés de toutes sortes, de toutes origines, de tous pays qui ont cru, un moment, aux mirages de l'assimilation, de l'immigration et qui, une fois quitté le pays où ils sont nés, ressentent au fond de leur être la douleur tenace d'être écartelés, de ne plus savoir qui ils sont, de quelle culture ils relèvent, d'avoir perdu le pays de l'enfance, de s'être perdus eux-mêmes...

Dans son premier livre, qu'elle a intitulé *Mémoire illettrée d'une fillette d'Afrique du Nord à l'époque coloniale*, Katia Rubinstein retrouve, rejoint, la petite fille qu'elle était. Séfardite de Tunis — son nom ne le dit pas — née en *1944*, elle a vécu *là-bas*, près du port, dans les lendemains de la guerre, les sursauts de l'indépendance. A quinze ans, elle est partie sur le *Kairouan* pour la France vers l'agrégation de philosophie en pensant que sa chance serait de s'occidentaliser et d'attraper l'accent des *« purs Français de France »*.

Vingt ans plus tard, ne voilà-t-il pas que Tunis lui remonte à la tête ? La rue de Portugal, au bout de la « Petite-Sicile », le quartier des Petits Blancs, avec les bandes de *gosses qui savent* tout de la vie, les Bédouines qui mendient, la concierge maltaise, les Italiens, les juifs, les dockers... L'école Notre-Dame-de-Sion, chez les Sœurs, parce que l'instruction passe avant tout et qu'on aura là *« la bonne éducation, la politesse, les bonnes manières, la révérence, les merci-non merci, madame, monsieur, ma Mère, l'amour des pauvres, l'honnêteté, le bon chemin ; la distinction, quoi. »* A la maison pourtant, on suivait les fêtes juives : la poule farcie et le jeûne de Yom Kippour, le pain azyme et le grand nettoyage de Pâques... Drôle de famille qui a la bougeotte : la grand-mère de Salonique, ou de Smyrne, qui a eu tellement de malheurs qu'elle voit le pire partout *« tellement, tellement que la couleur noire, à la maison, c'est défendu, plus que le jambon, alors c'est pour dire »*; et le grand oncle tué par les Turcs, et les oncles d'Amérique, de Palestine, de Tunisie...

« La Maison, un monde, une langue ; la Cour, un otre monde, une otre langue ; l'Ecole, un troisième monde, une troisième langue, et basta ? non ! des tapées de mondes, des tapées de langues, des fillettes en morceaux, à passer des z'uns aux otres, à tromper les z'uns avec les otres ! des putaines, pas des fillettes; chaque monde qui passe y rentre dedans, facile ! »

Pour se souvenir, Katia-Kadem fait resurgir les mots d'avant, une langue panachée, rigolote et salée, *« des mots français-arabes ou arabes-français moitié-moitié, mais qui disent kif-kif la même chose »*, un pataouète tout plein d'odeurs. L'odeur des mots avec ses effluves de maquereau grillé, la touffeur des lits pliants qu'on allongeait le soir partout, l'eau de fleur d'oranger dans le café, *« l'air du soir tiède comme de la pisse »*... Et tant d'interjections, comme si on y était : berk, aouda, fissa, purée, mektoub, qué chkoumoume, la putain de votre race les gosses !...

Le pouvoir des mots s'impose avec une force telle qu'on se croirait encore entre la rue de Serbie et la rue de Portugal ; des mots qu'on n'écrit pas, toute une « mémoire illettrée » qui remonte après quinze ans d'oubli intégral, de dressage intensif, afin de ne pas se faire remarquer, ne pas montrer qu'on vient d'ailleurs.

NICOLE ZAND.

★ **MEMOIRE ILLETTREE D'UNE FILLETTE D'AFRIQUE DU NORD A L'EPOQUE COLONIALE, par Katia Rubinstein, Stock 2, « Voix de femmes ».**

La constance d'André Wurmser

(Suite de la page 19.)

Du moins doit-on reconnaître qu'il se dégage une impression de vérité de son livre.

Tout au plus peut-on signaler *quelques glissements pudiques de* ses évocations : comme dans l'affaire Nizan, par exemple. Quand il ne peut esquiver une difficulté, il l'enjambe. André Wurmser est trop malin pour se laisser prendre au piège. Il avoue lui-même ses erreurs, ses imprudences, ses *incontinences de langage*, mais c'est aussitôt pour bifurquer sur un autre sujet moins périlleux : responsabilité du monde capitaliste qui n'est pas illusoire.

Ce qui ressort finalement de son livre, une fois qu'on l'a refermé, c'est ce qu'il n'y a pas mis explicitement. Comme dans beaucoup de livres de militants communistes, leaders ou non, fidèles ou en rupture, le peuple est curieusement absent. Ce peuple au bonheur duquel on travaille. Quels que soient le pays, l'*endroit évoqués, on n'y rencon*tre essentiellement que des militants ou, à la rigueur, quelques adversaires. Ce livre est un peu notre histoire, celle de tout le monde au cours des soixante dernières années. Une échappée vers ce tout-le-monde, de-ci, de-là, n'eût pas été en contradiction avec la foi communiste.

Par voie de conséquence, comme les communistes, aux yeux de l'auteur, ont eu le plus souvent raison, même s'ils ont pu parfois avoir tort, les communistes sont presque toujours admirables, sauf bien entendu les renégats. Les adversaires sont presque toujours des salauds. Et comme la plume d'André Wurmser est acérée, les portraits qu'il en trace sont convaincants. Naturellement, on ne peut lui demander d'appliquer le même traitement à ce et à ceux qu'il aime qu'à ce et à ceux qu'il déteste.

Mais cela explique parfois la difficulté qu'ont les *communistes* à nouer un dialogue avec ceux qui ne le sont pas. Comment communiquer avec qui est si sûr de son bon droit, si satisfait de soi, si imbu de son infaillibilité historique ?

Enfin, on aurait aimé que, à la *fin de son livre*, André Wurmser en témoin averti, en acteur arrivé, s'interroge sur les perspectives actuelles du socialisme. Pour lui, la question ne fait aucun doute. Le s o c i a l i s m e, malgré se serreurs, des difficultés, progresse et progressera à travers le monde. C'est faire bon marché de la renaissance, un peu partout, des nationalismes, des fanatismes et des terrorismes. Il est *admis que le socialisme*, au début, devait balbutier mais il était promis que cela s'arrangerait avec le temps. André Wurmser en est-il si convaincu ?

On le voit, un livre qui est loin d'être indifférent. D'abord parce qu'il embrasse tous les événements *qui depuis soixante* ans ont façonné notre destin. Et puis parce qu'il est l'œuvre de quelqu'un qui, placé à un niveau assez élevé pour connaître, mais pas assez pour être ligoté par la raison du parti, dit ce qu'il a vu avec l'accent de la sincérité. Et enfin parce que c'est le livre d'un stalinien qui avoue avoir été stalinien et qui, s'il reconnaît avoir eu tort, ne renie rien de ce qu'il a été et continue d'être.

On le croira ou on ne le croira pas. On le discutera ou on lui rendra hommage ; on l'acceptera ou on le rejettera. On ne peut pas l'ignorer. Il a sa place dans les matériaux de l'histoire.

PAUL MORELLE.

★ **FIDELEMENT VOTRE, d'André Wurmser, Grasset 500 pages.**





LA PENSEE UNIVERSELLE

Poètes du temps présent

Ivan SCILLYS
« LES FLEURS DE LA PASSION »
192 pages

Patricia SCHILLIGER
« ACCOTEMENT NON STABILISÉ »
64 pages

Carlo HIPLEH
« DE STRASS EN STRATES »
144 pages

Michel JACQUEMIN
« LES RACINES DU FIRMAMENT »
128 pages

« LA GALAXIE DES ÉCRIVAINS »
« LE SOLITUDE »
64 pages

Alphonse FROMENT
« IMAGES D'UNE VIE »
176 pages

Joëlle PISZKER
« VIATIQUE »
112 pages

Jean-Philippe REBOUL
« AU CREUX DU SILENCE »
64 pages

MICKAEL
« LES FEUX DU CŒUR »
96 pages

Robert BATTIER
« LES AMOURS JUVÉNILES »
80 pages

Daniel LANCE
« A CEUX QUI VOUDRONT BIEN »
96 pages

Patrick GILLARD
« L'ARRIVÉE A PARIS »
48 pages

Carlos MANZONI
« L'ÉTOILE ROUGE »
112 pages

Alice GABRIEL
« ÉVEIL POÉTIQUE »
80 pages

Etienne MARTIN
« L'ŒIL OUVERT »
160 pages

Nicolas PERRIGUEY
« CHANSONS POUR VOUS, CHANSONS POUR MOI »
Préface de Georges Riond
128 pages

Thomas GUILHEM
« FANTASMES »
32 pages

Georges de GUY
« LETTRES D'AMOUR »
64 pages

Paulette MASSOUBRE
« C'EST LA VIE ! »
96 pages

François PIANI
« SOUFFRANCE ET MÉTAMORPHOSE »
32 pages

Pierrette CLAVEL
« VERS UN NON-LIEU DES MOTS »
144 pages

Maurice DALLONGEVILLE
« COMME VIENT LE TEMPS... »
64 pages

Bertrand de PETIGNY - Jacqueline GAGNERIE
« SENTIMENTS »
suivi de « POUR TOI »
80 pages

Sylvie MANCHON
« SAISONS »
64 pages

France SEGURA
« POUR QUE VIVE L'AURORE »
112 pages

Jacques LEMONNIER
« SANS AVEU »
64 pages

Denise JANVIER
« LA LÉGENDE DE L'UNIVERS »
64 pages

Théâtre

Didier RAY
« TIC-TAC »
suivi de « L'HÉRÉSIARQUE »
Le procès de l'inconscience et de la bêtise aveugle
64 pages

essais

Bernard FORTHOMME
« UNE PHILOSOPHIE DE LA TRANSCENDANCE »
La métaphysique d'Emmanuel Lévinas
448 pages

Ilia VIENTZEV
« COMMENT J'AI VÉCU LA GUERRE CIVILE RUSSE »
L'odyssée d'un jeune volontaire de l'armée rouge
224 pages

Christian FENIOUX
« LES PLANTES DE MON DICTIONNAIRE DE SANTÉ »
Pour découvrir les plantes et leur arsenal de bienfaits
224 pages

Docteur Jacques PHILIPPON
« LE PRINCE IMPÉRIAL (1856-1879) »
La brève et tragique existence du fils de Napoléon III
192 pages

Moïse KALLA
« LES FRANÇAIS SONT-ILS RACISTES ? »
Témoignage d'une victime directe de la discrimination raciale
158 pages

A.G.A.
« CAP-FERRET... MA PRESQU'ILE »
Souvenirs d'une famille de pionniers de l'ostréiculture
144 pages

Claude BASTIEN
Docteur en médecine - Psychanalyste
« LA PSYCHANALYSE OBJECTIVE »
L'analyse scientifique de la pensée inconsciente
256 pages

Jean-Pierre FONTAINE
« VOCATION ASIATIQUE »
Un témoignage passionnant sur les réalités asiatiques
256 pages

Paul MAUGUÉ
« JEANNE LA PUCELLE, FILLE DE ROI ? »
Des réponses basées sur les témoignages de l'époque
288 pages

Pierre LAPLACE
« TRENTE SECONDES, QUATRE-VINGT-DIX MOTS »
Histoire de la publicité radiophonique en France
96 pages

René CHANCOGNE
« AMES ET CŒURS DE NOTRE TEMPS »
Préface de Raoul Perrier
Pensées et réflexions : l'épilogue d'une vie de journaliste
128 pages

Richard ROHR
« LE CINQUIÈME ÉVANGILE »
L'analyse cartésienne de la personnalité de Jésus
160 pages

Léon AFTALION
« CE QU'IL EN COUTE D'ÊTRE JUIF »
Témoignage pour réveiller certaines consciences somnolentes
256 pages

André STEININGER
« L'ÉTALON COSMOS »
Préface d'Alain Goubier
S'épanouir dans le Présent face à l'Au-delà démythifié
128 pages

Huguette BELUCHE
« J'AI ÉTÉ UN CAS D'EUTHANASIE »
Une admirable leçon de courage et un message d'espoir
128 pages

Michel LATOUD
« MENTEUSE ET CRUELLE DÉMOCRATIE »
Les désastreuses conséquences d'une erreur tragique
160 pages

Daniel SUCUR
« MES VINGT ANS D'AMÉRIQUE »
Scènes de la vie quotidienne américaine
128 pages

Yves CATHALA
« LETTRES EN DÉLIBÉRATION »
Propositions de réformes sociales cohérentes
64 pages

Charles-Jean GABEL
« A L'OMBRE DES MIRADORS »
Un message d'espérance en une Europe enfin pacifique
320 pages

Christian TINAWY
« DOUZE JUIFS OU LE SEL DE LA TERRE »
Les douze compagnons du prophète supplicié
160 pages

Emile GELLOZ
« LE PRINCIPE DE LA VIE LES CERTITUDES DE L'ESPOIR »
L'humanité, sa raison d'être et son destin
160 pages

romans

Emile ABOSSOLO ZOOBO
« LE CONTRAT DE MARIAGE »
Lorsque l'amour, enfin, triomphe des embûches
162 pages

Christiane LAVAUD-BESSE
« JANINE A LA CAMPAGNE »
Les joies d'une fillette entre champs et forêts
160 pages

Marc CROUZET
« A CONTRECŒUR »
Un naïf amoureux — éconduit — de la France
256 pages

Madeleine BRESSLER
« LA DAME DE ROZ-GOULZ »
L'évolution psychologique d'une jeune fille candide
224 pages

Gérald DONQUE
« UNE AUSSI BANALE AVENTURE »
suivi de « UN SÉJOUR EN AFRIQUE »
La brève et tragique rencontre de deux êtres
128 pages

Pierre CANIS
« FAUST 1980 »
Quand un jeune historien rêve l'impossible...
384 pages

Georgette GARGUY
« LE BONHEUR EN SOI »
Cultiver en soi le bonheur comme une fleur
96 pages

Alphonse PARIS
« AVANT L'OUBLI »
Dernier regard sur les années noires de la guerre
288 pages

François-Yves LE GUENNEC
« LA MORT DU NOTAIRE »
A la recherche d'un monde fraternel et tendre
354 pages

VINTEUIL
« TELS QU'EN MOI-MÊME »
ou « LES MÉMOIRES D'UN NOYÉ »
La fresque sociale amusée de l'entre-deux-guerres
320 pages

Joseph de LAMADONE
« L'HOMME QUI NOUS MONTRAIT DU DOIGT »
Un enfant aux prises avec la société des hommes
224 pages

Jacques PARVANIAN
« AU-DELA DE L'ESPÉRANCE »
Tome I : La Foi
Union Soviétique, 1948 : la douloureuse tentative d'intégration d'un Arménien de Paris
384 pages

Dominique et Gérald PRIVÉ
« ON LES AURA ! »
Le cheminement d'un homme dans une guerre étrange
128 pages

Yvon DECARNES
« LE VOYAGE DE PAUL »
Une errance dans l'invraisemblance imaginée
224 pages

SETTING SUN
« DEUIL D'UN ARC-EN-CIEL »
Le racisme et la rupture des peuples de l'Amérique
256 pages

Suzanne ROUSSEAU-PELIN
« TERRE TROP ENTIÈRE »
L'ancienne et la nouvelle génération du pays poitevin
194 pages

Herman PORTOCARERO
« LA COMBINE DE KARACHI »
Un monde d'images intérieures et de mobiles secrets
96 pages

Francette DAVID-BOUJU
« LA PETITE LISON »
Une enfance riche et joyeuse près de la nature
128 pages

Georges d'AURAY
« LE RUISSEAU »
L'incommensurable puissance des moyens de destruction
192 pages

Marcel LALLIER
« ROULE PETIT TRAIN »
Un adolescent rêveur face aux réalités de la guerre
232 pages

Alain PÉRISSÉ
« LA BREBIS »
Une femme, jouet convoité par un simple d'esprit
128 pages

Catherine BOURGIN
« LA ROSE A CENT FEUILLES »
Un amour fulgurant, douloureux et tragique
132 pages

Marcel ARNOULD
« LE VILLAGE MAUDIT »
Les délicieuses émotions d'une terreur cauchemardesque
160 pages

Arlette JAGU-LE-NOEL
« CHRONIQUE IMAGINAIRE : L'UBAC ET L'ADRET »
Les comiques affrontements de villageois alpins
320 pages

Jean FERBON
« L'ENTRECOTE »
Un anti-héros entre ses rêves et la réalité
320 pages

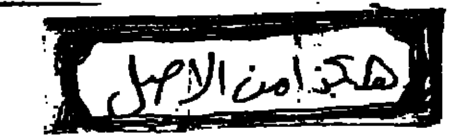
Jacques LAPIERRE
« LA TOURMENTE »
La croisée des destins au cœur de la dernière guerre
224 pages

Maurice GUICHARD
« LA RÈGLE DU JEU »
La passion amoureuse d'un Roméo des temps modernes
192 pages

Jean ROCOUR
« QUE FAIS-TU DE L'OISEAU MABUSE ? »
Imagination, fantaisie, humour, dérision et non-sens
160 pages

NOUVELLE ADRESSE : 4, RUE CHARLEMAGNE • PARIS-4e • TÉL. : 887-08-21

DIFFUSION, LIBRAIRIE, VENTE : 4, rue Charlemagne - PARIS (4e) - Tél. : 887-08-21 ou au C.R.D.L. Hachette



essais

A PROPOS DU «DISCOURS DE LA GUERRE»

Nous avons reçu une lettre de M. Walter, d'Amiens, à propos de l'article d'Emmanuel Le Roy Ladurie sur le livre d'André Glucksmann, le Discours de la guerre *(« le Monde des livres » du 10 août 1979).*

De la première édition de son essai : *le Discours de la guerre* (1968), à la réédition augmentée de 1979, André Glucksmann est passé d'une problématique révolutionnaire à une attitude de rébellion morale, dont il s'autorise pour mettre en cause les implications totalitaires du marxisme-léninisme qu'il professait naguère. Des antécédents politiques d'A. Glucksmann et de cette mutation qui caractérise une fraction très dans le vent de l'actuelle intelligentsia, la recension d'Emmanuel Le Roy Ladurie ne souffle mot, se bornant à louer la virtuosité hégélienne de l'essayiste.

Mais il y a plus préoccupant. Professeur au Collège de France, savant de grande réputation et écrivain à la plume alerte, Emmanuel Le Roy Ladurie dispose d'une autorité intellectuelle et, partant, d'un crédit moral dont il use avec aisance et abondance, sur les ondes de France-Culture, à la télévision, dans les colonnes de divers périodiques : on peut ainsi constater que lui et ses coéquipiers, dans *le Nouvel Observateur*, dans « le Monde des livres », donnent le ton pour la recension des ouvrages d'histoire au sens le plus large du terme (par exemple ce livre de Glucksmann). Une telle puissance médiologique devrait — en bonne déontologie historienne — s'accompagner d'un exercice scrupuleux de responsabilité intellectuelle : rigueur, équité, recul historique, sens de la complexité, ce qui n'exclut pas le parti pris honnêtement affiché. Surtout quand il s'agit d'analyser l'actuel rapport des forces à l'échelle de la planète : cette « troisième guerre mondiale, indépassable horizon de notre époque » (A. Glucksmann)... Mais alors que faut-il penser de la lecture unilatérale, manichéenne — ni hégélienne ni dialectique, mais plutôt conforme au style de la guerre froide des années 50 — qu'à travers cette recension Emmanuel Le Roy Ladurie nous propose d'un univers où l'oppression, la dictature, les massacres et la guerre seraient l'apanage exclusif d'un marxisme (sans guillemets) qui domine « près de la moitié de l'humanité » ? Ou plutôt qu'en pourrait penser cette autre partie de l'humanité qui bénéficie des régimes non marxistes, voire antimarxistes, sévissant dans le cône sud de l'Amérique latine, en Amérique centrale, en Afrique, au Moyen-Orient, en Indonésie, en Corée du Sud et ailleurs ? Et la dénonciation des impérialismes — imbriqués et antagonistes — de l'U.R.S.S., de la Chine et du Vietnam (ces trois variantes, non du marxisme, mais du « socialisme réel ») ne gagnerait-elle pas en crédibilité et en efficacité si l'historien Emmanuel Le Roy Ladurie, dans cet article comme dans les autres, ne passait pas systématiquement sous silence les responsabilités des impérialismes occidentaux dans l'actuel désordre mondial : pour ne parler que de l'ex-Indochine, la guerre américaine, le soutient jusqu'auboutisme des régimes Lon Nol et Thieu ont-ils été pour rien dans la montée en puissance des Khmers rouges et dans l'évolution dictatoriale du régime vietnamien ? Face aux régimes qu'on dit « marxistes », l'Occident est-il un agneau sans tache ?

Dans ce système bipolaire ou triangulaire, les crimes de chaque camp servent la bonne conscience de l'autre. Dénoncer l'un des camps pour mieux blanchir l'autre, c'est, en fin de compte, renforcer la bonne conscience, de part et d'autre. Et c'est pourquoi au simplisme où se complaît ici Emmanuel Le Roy Ladurie je préfère l'entêtement moraliste d'un autre historien qui, sans céder à l'autosatisfaction des imprécateurs ou aux illusions du juste milieu, nous incite à la lutte contre deux impostures symétriques (Jacques Madaule : « Les deux impostures », *le Monde*, jeudi 2 août 1979).

Au goût de l'anathème, du simplisme polémique, des reniements fracassants, se reconnaît une jeune intelligentsia à qui les médias ont fait, ces temps-ci, beaucoup de place. A la dénonciation dogmatique et passionnelle du dogmatisme marxiste, on identifie une génération plus ancienne chez qui les réflexes d'un stalinisme mental survivent à la rupture avec le stalinisme politique. Serait-ce qu'Emmanuel Le Roy Ladurie ne se pardonne pas d'avoir, au début des années 50, été de ces millions d'hommes à qui l'espoir communiste a fermé les yeux sur bien des choses ? On lui pardonnerait aisément ce péché de jeunesse si largement partagé (et, d'ailleurs, péché y eut-il ?) si, en 1979, l'historien Emmanuel Le Roy Ladurie ne se laissait piéger par un manichéisme sans mémoire, préjudiciable, en fin de compte, à la cause qu'il entend défendre : celle des libertés.

LA RÉPONSE D'EMMANUEL LE ROY LADURIE

Bien entendu, je n'ai pas dit ni laissé entendre un seul instant, comme le prétend M. Walter, que « l'oppression, la dictature, les massacres et la guerre sont l'apanage exclusif d'un marxisme (sans guillemets) qui domine près de la moitié de l'humanité ». *Je me suis simplement intéressé, dans mon article, au communisme comme foyer le plus puissant, le plus organisé, le plus systématique du totalitarisme et de la stratégie réussie au bord du néant. La cruauté sanguinaire et repoussante de Pinochet et de Videla signale mieux encore ces deux hommes pour ce qu'ils sont : des apprentis maladroits, qui sont susceptibles fort heureusement d'être un jour renversés, tel Somoza. On ne saurait en dire autant, hélas ! de Brejnev, dont le système a pour particularité d'étreindre la totalité de la société qu'il domine et d'être indéfiniment reproductible et extensible aux pays proches ou lointains.*

En ce qui concerne mon passé, effectivement, j'ai été stalinien de 1949 à 1956.

SALVE CONTRE LACAN

(Suite de la page 19.)

A vrai dire, même s'il prônait un retour à Freud, Lacan restait dans la ligne de la tradition psychiatrique française la plus classique, celle de son cher maître Clerambault, notamment. C'est ainsi, par exemple, qu'il continua à présenter des malades mentaux devant des auditoires sidérés, pratique incompatible avec l'exercice de la psychanalyse, occasion de faire à nouveau un peu de théâtre, dans le rôle du dompteur de fous, cette fois...

A ce propos, François George rapporte une anecdote amusante. Voici, à l'hôpital, un homme qui se plaint de « paroles imposées » : « ça » parle dans sa tête, « ça » dit n'importe quoi sans qu'il y puisse rien. Pour Lacan, c'est le coup de foudre : jamais il n'a eu meilleur partenaire ; pour un peu, il l'inviterait à venir tout de suite dans son école pour y occuper les plus hautes fonctions, ce dernier mesurant mieux que ses disciples la portée de son enseignement, à savoir que la parole est un « parasite », « la forme de cancer dont l'homme est affligé ». Et l'auteur d'ajouter ironiquement : « *Au milieu de tous ceux qui ne se rendent même pas compte, contre l'évidence, que leurs paroles leur sont imposées par Lacan, lequel dit tenir ses ordres de l'Autre, ce fou-là ressemble à un homme égaré dans une bacchanale.* »

Jacques Lacan apparaît plus proche de Gurdjieff que de Freud. Avec un humour féroce, François George s'oppose à une forme de terrorisme intellectuel qui conduit à « *confondre un histrion qui a marchandé quelques trouvailles* » avec Freud. Il ridiculise également l'appétit de religiosité qui a métamorphosé, pour son malheur d'ailleurs, un psychanalyste plus inventif que ses collègues en Grand Prêtre d'un Culte qui pourrait bien être celui du Rien.

ROLAND JACCARD.

★ L'EFFET'YAU DE POELE, de François George, éditions Hachette, 204 pages.

La fin de l'Amérique ?

DANIEL BELL est probablement le plus européen des sociologues américains. Trotskiste à l'origine, aujourd'hui professeur à Harvard, il pourrait probablement encore donner du fil à retordre à Alain Krivine dans une discussion théorique sur les écrits du fondateur de la IVe Internationale. Assoiffé de synthèse, Bell est assez loin, intellectuellement, de l'empirisme bricoleur qui domine les sciences sociales outre-Atlantique. Très attaché au concept de société post-industrielle, il est, en revanche, assez proche, par le niveau d'abstraction de ses essais et l'étendue de ses préoccupations, de Raymond Aron, spécialiste, lui, de la société industrielle.

L'écart entre sociétés industrielle et post-industrielle est, concrètement, celui qui sépare l'Europe de l'Amérique du Nord. Raymond Aron s'intéresse en priorité aux deux Europes, celle de l'Ouest et celle de l'Est. Bell, bien évidemment, aux Etats-Unis, où l'industrie ne contribue plus aujourd'hui que pour 25 % à la formation du produit national brut, et n'occupe plus que 28 % de la population active, contre 38 % en France et 45 % en Allemagne. Le Vieux Continent s'efforce, malgré la crise mondiale, d'achever sa révolution industrielle. ... massivement engagé dans le développement d'une économie de *services* où les rapports interpersonnels importent plus que la manipulation des choses, doit s'adapter à une planète où l'échange de produits manufacturés redevient, comme au dix-neuvième siècle, le moyen et la fin de toute activité économique.

La pensée de Bell, comme celle d'Aron, oscille sans cesse entre deux pôles : une *réflexion théorique* sur les grands modèles sociologiques élaborés en Europe au dix-neuvième et au début du vingtième siècle, par Tocqueville, Marx, Weber, Durkheim, et l'*observation* des sociétés concrètes qui constituent leur environnement. Mais Bell est plus sensible qu'Aron aux éléments artistiques et irrationnels de la vie des sociétés. Il est également beaucoup plus confus dans ses développements. La plupart de ses livres, dont le plus connu est *Vers la société post-industrielle* (1), sont en réalité des recueils d'articles dont il admet lui-même le caractère parfois « cycloïde », ou du moins spiralé. *Les Contradictions culturelles du capitalisme* ne fait pas exception à la règle. Les articles qui le composent furent écrits entre 1963 et 1974.

Le « bazar psychédélique »

Bell reprend la problématique de Max Weber, qui associait la morale protestante et le puritanisme au succès économique. Une bonne partie de l'ouvrage de Weber sur *l'Ethique protestante et l'Esprit du capitalisme* concernait en effet l'Amérique, étudiait les comportements économiques et les attitudes morales de ses sectes au dix-septième et dix-huitième siècle.

Dès la fin des années 60, Bell se demande si la disparition de l'un des termes de l'équation, le « puritanisme », va entraîner celui de l'autre, l'« efficacité sociale ». La révolution sexuelle, l'effacement général des interdits, le culte de l'irrationnel qui caractérisent selon lui ces années-là, ne vont-ils pas entraîner l'effondrement du principe de rationalité qui doit régner dans le système de production ? Le capitalisme avancé a fini par amener le « bazar psychédélique ». Lui survivra-t-il ?

Bell pense, en effet, que la dissolution de l'éthique protestante est le produit du capitalisme lui-même ; le système économique libéral impose l'élargissement indéfini de la consommation ; l'élargissement indéfini de la consommation suppose une libération illimitée des instincts qui détruit à son tour la contrainte du travail et la discipline sociale. Ce raisonnement surprendra plus d'un marxiste européen par certaines de ses conséquences. Pour Bell, l'agent le plus significatif de la désintégration du système capitaliste, à côté de l'artiste moderniste antibourgeois, à côté du hippie (2), est tout simplement le publicitaire, dénoncé par tous les gauchistes français comme agent principal d'intégration au système. Bell donne au contraire à la publicité un rôle franchement déstabilisateur. Elle active les passions, stimule les désirs, allant parfois, note-il, jusqu'à encourager implicitement le voyage-partouze organisé. Exemple frappant de dissolution des mœurs par la publicité, certes, mais qui n'implique pas en soi une dissolution du système économique, ou même de l'énergie productive.

C'est ce qui a été répondu à Bell par ses contradicteurs : si la rationalité (principe de production) et l'instinct (principe de consommation) entrent en conflit non seulement dans la société, mais dans l'homme lui-même, le monde capitaliste, productiviste et hédoniste, est peut-être une adaptation idéale à l'ambivalence de la nature humaine, après tout très capable d'états schizophréniques stables. Et de souligner la profonde cohérence d'une société qui fait travailler le jour et consommer le soir. En clair, la défonce à mi-temps serait peut-être la solution !

On pourrait encore opposer autre chose à Bell : l'Amérique est déprimée, sa balance des paiements déficitaire. Ses importations énergétiques augmentent. Mais, en même temps, son taux de croissance a, depuis 1975, pour la première fois depuis la guerre, dépassé ceux de l'Europe occidentale. Et l'enthousiasme avec lequel les Américains de 1979 se frappent la poitrine en dénonçant leur faiblesse n'est-il pas un beau signe de vitalité ? Il est sans doute un peu tôt pour enterrer le dynamisme américain.

EMMANUEL TODD.

★ LES CONTRADICTIONS CULTURELLES DU CAPITALISME, de Daniel Bell, Presses universitaires de France, 292 pages.

(1) Robert Laffont, 1976.
(2) Cf. Anthony Hartley, *Bureaucrat and Hippie*, Encounter, mars 1973.



lettres étrangères

Le monde romanesque de Jane Austen

● ***Ses admirateurs forment jusqu'à présent une « société secrète ».***

ON ne sait pratiquement rien d'elle, sinon quelques dates et les lieux où elle a vécu. Son iconographie est réduite à un portrait que fit d'elle sa sœur. Jane Austen serait tombée dans l'oubli le plus total, n'étaient les six romans qu'elle écrivit, et qui sont parmi les plus étonnants du domaine romanesque anglais. Or, ces romans eux-mêmes n'avouent rien de l'intimité de leur auteur, ne sont en aucun endroit labourés ou travaillés par la biographie.

Il ne s'y passe littéralement rien. Ils racontent principalement les rapports qui se tissent entre des demoiselles à marier et des épouseurs en puissance. Ils sont faits de dialogues et d'évocations brèves : mondanités, jardins, maison de campagne, voilà pour le cadre. La cérémonie du thé, la préparation et le déroulement des bals, voilà pour les évènements majeurs. Et pourtant, avec une matière d'une apparence si mince, Jane Austen a fasciné des lecteurs de la qualité de Virginia Woolf et de Henry James, et continue de fasciner un important public, à tel point qu'on peut parler d'une sorte de société secrète : les « janéites », qui sont les inconditionnels de la romancière.

Il suffit d'ailleurs de relire *Orgueil et préjugés*, mais aussi *Raisons et sentiments*, les deux ouvrages qui viennent d'être heureusement remis dans le commerce de la librairie, pour se convaincre de la perfection d'écriture qui caractérise Jane Austen. Rien ne vient boursoufler, alourdir un style d'une netteté remarquable : aucun mot, ici, n'est de trop. Et pourtant, cette économie ne mène nullement vers la sécheresse du ton, mais, au contraire, débouche dans un fruité de la phrase qui est unique. Le style de Jane Austen est un style dansant et aérien. Rien de pompeux, mais une grâce constante — et un bonheur de l'écriture qui ne se dément jamais. Jane Austen, qui mourut vieille fille, a su comme nulle autre montrer la naissance de la femme dans l'adolescente, et faire passer dans ce qu'elle a écrit cette chose indéfinissable qu'est le sentiment. Comme elle s'attache peu aux portraits, elle donne vie à ses personnages par les dialogues où elles les fait paraître. Elles les montre au vif, sans détours inutiles, silhouettant d'un trait rapide ce que des auteurs plus lents auraient mis un chapitre à définir. John Dashwood et sa femme sont donnés en trois pages dans *Raison et sentiments*, et les voilà inoubliables. Darcy, dans *Orgueil et préjugés*, n'a pas besoin d'être décrit : il est là, tout entier, et définitivement, dès la première évocation.

Une autre qualité de l'écriture de Jane Austen, c'est l'ironie qui s'y montre et qui conforte cette manière dansante de style, cette légèreté tourbillonnante, et l'impression d'une pure transparence. Le lieu de l'ironie « janéite », c'est, bien sûr, par prédilection, le dialogue : c'est ce que dit le personnage qui le dépeint, avoue son caractère, met en lumière ses défauts et ses qualités. Les romans de Jane Austen, qui sont des romans longs, sont en même temps, et sans paradoxe, des ouvrages rapides !

Elle est née en 1775 dans le comté du Hampshire. Son père était clergyman. Jane avait une sœur et six frères. La famille était cultivée, jouissait d'une bibliothèque bien nourrie, et donnait volontiers dans les arts d'agrément. Jane commença très jeune à écrire : entre douze et dix-sept ans, elle remplit trois volumes de ses fantaisies. Elle s'attache surtout à sa sœur, Cassandra. Malheureusement, après sa mort, et craignant les effets de la gloire qui commençait à entourer les productions de l'écrivain, Cassandra censura ce qui restait de la correspondance, détruisant tout ce qui avait trait à la vie intime. Ce qui demeure de ces lettres ne nous apprend rien, et c'est dommage. Plus exactement, si la correspondance ne nous renseigne pas sur la vie de Jane, elle nous montre la romancière au naturel. Jacques Roubaud, dans la postface de ces deux romans, cite cette phrase qui est en tout conforme à l'humeur et à l'humour de Jane : « *Mrs. Hall, de Sherbourne, a mis au monde hier prématurément un enfant mort-né, à la suite, dit-on, d'une grande frayeur. Je suppose qu'elle a dû, sans le faire exprès, regarder brusquement son mari* »...



En 1800, les Austen se fixent à Bath. Bien que cette cité joue un rôle essentiel dans l'œuvre romanesque de Jane Austen, elle a toujours considéré Bath comme un lieu d'exil, — et c'est avec joie qu'elle quitte cet endroit, en 1808, pour habiter un village proche d'Alton. C'est alors que ses livres commencent à paraître, et que le succès, lentement, lui vient. Elle ne pourra guère en profiter : elle meurt en juillet 1817, âgée de quarante et un ans, laissant son dernier roman inachevé

C'est avec *Orgueil et préjugés* et avec *Raisons et sentiments* que Jane Austen devient cette romancière inimitable : avec une pudeur jamais démentie, elle parvient à faire sentir ce qu'il y a d'indicible dans les imprudences du cœur. Peu de romans sont aussi réellement et inoubliablement féminins que ceux-ci.

HUBERT JUIN.

★ **RAISONS ET SENTIMENTS, de Jane Austen, traduit de l'anglais par Jean Privat, note biographique de Jacques Roubaud. Christian Bourgois Éd., 334 p. — ORGUEIL ET PREJUGES, de Jane Austen, traduit de l'anglais par V. Leconte et Ch. Pressoir, préface de Virginia Woolf traduite de l'anglais par Denise Getzler, Christian Bourgois Éd., 321 p.**

SIMONOV ET LES UZBEKS

Après la mort de l'écrivain soviétique Constantin Simonov, nous avons reçu une lettre de M. Henri de La Bastide, président de l'Institut national des langues et civilisations orientales :

Je voudrais ajouter un souvenir personnel à la note très juste de votre collaborateur N. Z. sur le « *jardin secret* » et le « *travail souterrain* » de l'écrivain soviétique Constantin Simonov qui vient de mourir (*le Monde* du 31 août).

Je me trouvais à Tachkent en septembre 1958, invité par M. Rachidov, président de la République d'Uzbékistan, pour participer à l'organisation de la conférence des écrivains afro-asiatiques qui devait se tenir quelques jours plus tard. C'était alors le climat de Bandung et cette conférence réunissait les intellectuels d'Afrique noire luttant contre le « *oui* » au référendum constitutionnel de la V[e] République qui avait lieu au même moment. Ayant répondu au délégué soviétique (russe) que ma conviction anticolonialiste m'empêchait d'avoir en Uzbékistan d'autres interlocuteurs que des Uzbeks, je fus enfermé dans une datcha avec une sentinelle à ma porte pour cette réponse impertinente à un interrogatoire qui avait pris une tournure inquiétante : ce Soviétique voulait comprendre pourquoi j'étais blanc et non noir !

Deux jours plus tard, enfermé dans ma chambre, je reçus la visite de Constantin Simonov, qui me manifesta sa sympathie et son désir de m'aider à sortir d'une situation plus dangereuse, me dit-il, que je ne le pensais : « *Avec nos amis écrivains uzbeks, nous allons essayer de vous tirer de ce mauvais pas. Demain matin, en l'absence du camarade de Moscou qui vous a fait enfermer, une voiture de la présidence viendra vous chercher pour une réception officielle par M. Rachidov. Toute l'élite uzbèke sera là. Vous prononcerez un discours. Une auto vous attendra à la sortie pour vous emmener dans un kolkhoze loin de Tachkent. Vous changerez de kolkhoze tous les soirs jusqu'à ce qu'un accord intervienne à votre sujet avec Moscou. Je ne vous verrai plus. Bonne chance.* »

Tout s'est passé comme prévu par Constantin Simonov. Une semaine plus tard, en pleine nuit, une voiture me menait du dernier kolkhoze à un terrain en rase campagne où un avion m'attendait pour Moscou (...). Je partis pour Moscou avec mes gardiens et tous ces paniers de melons, tomates, raisins, etc., dont je rêve encore : ne font-ils pas partie du « *jardin secret* » de Constantin Simonov, poète, écrivain et homme de cœur, à qui je rends hommage ainsi qu'à toute la nation uzbèke.





Le Grand Robert. Mieux qu'un dictionnaire, un outil de communication.

Marketware

Toute la richesse de l'analogie.

Quiconque a observé la façon dont évolue une conversation a déjà tout compris de l'analogie.

L'analogie qui permet de passer d'un mot à un autre, d'une idée à une autre. De rebondir de richesses en richesses, de nuances en précisions. L'analogie qui est le principe même du langage et le cœur de la méthode du Grand Robert. Le Grand Robert est alphabétique pour classer les 60 000 mots et les 40 000 noms propres qu'il contient.

Mais il devient analogique pour permettre de trouver un mot inconnu à partir d'un mot que l'on connaît. Pour offrir de chaque champ d'expression une vision globale et complète. Par un système de renvois, la méthode analogique permet à partir d'un mot donné de découvrir tous les mots de même sens, ou de sens proche, tous les contraires, et bien d'autres termes liés au premier.

Au mot "doux" par exemple on ne trouve pas moins de 130 mots de sens proches et plus de 50 contraires, répartis en 3 familles de sens, et plus de 20 emplois différents, employés dans les contextes de 40 citations choisies.

Un outil pour la vie d'aujourd'hui.

Chaque époque a son vocabulaire, sa culture, ses personnages marquants. Et, chaque époque a son dictionnaire. Parce qu'un dictionnaire n'est pas un musée, mais le reflet de son époque. Un ouvrage de référence, un outil, un allié pour qui souhaite vivre avec son temps.

Pour la seconde moitié du XX[e] siècle ce dictionnaire c'est le Grand Robert. Mots nouveaux, anciens ou même oubliés, expressions, tournures, citations récentes, personnages contemporains, héros de livres célèbres, de films, de bandes dessinées... tout ce qui caractérise notre culture contemporaine et l'histoire de notre civilisation à travers le langage se trouve dans le Grand Robert.

Le Grand Robert en quelques chiffres.

Le Grand Robert en 11 volumes réunit un vrai grand dictionnaire de la langue française (7 volumes et 6.000 pages) et un vrai grand dictionnaire des noms propres (4 volumes et 3.200 pages).

En plus des 60.000 mots et des 40.000 noms propres qu'il contient, il offre 200 cartes et plans originaux, 5.000 illustrations en couleurs et plus de 200.000 citations empruntées aux meilleurs auteurs français de François Villon à Françoise Sagan.

Tous les jours.

Chaque jour, ou presque, vous éprouverez votre Grand Robert. Pour vérifier le sens d'un mot, une définition, une date. Pour finir votre grille de mots croisés, ou pour en trouver la clé. Pour éclaircir une idée et trouver ou apprendre le mot juste. Pour répondre aux questions de vos enfants, ou, tout simplement pour rêver, en vous laissant porter par la richesse des idées, des Arts, des Sciences, des Lettres, des événements, des pays, et des mots de notre langue avec tout ce qu'ils expriment.



L'essentiel et le meilleur.

Le monde dans lequel nous vivons nous abreuve tous les jours d'une masse d'informations. Mais cette prodigieuse richesse a aussi un inconvénient : on peut s'y noyer.

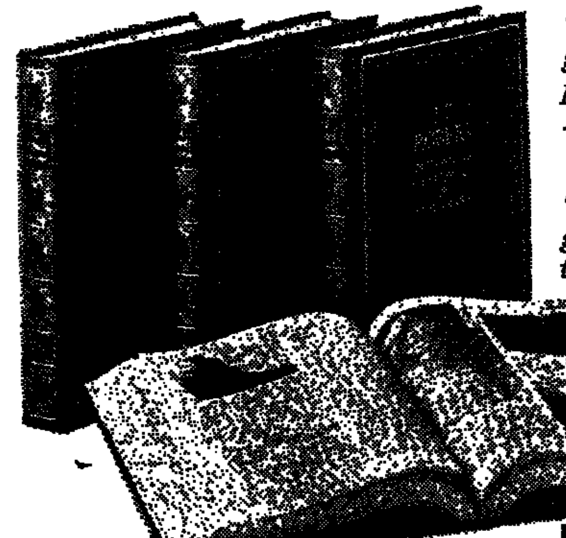
Pour s'y retrouver, pour en tirer l'essentiel et le meilleur, il faut un fil conducteur. Vous le trouverez dans le Grand Robert.

Le "savoir dire."

Etre écouté est une condition nécessaire à toute communication. Il n'est pas utile de parler fort ou d'employer des mots rares et complexes. Il suffit d'employer les mots justes. De les associer correctement en des tournures fortes et précises. Ce pouvoir, ce "savoir dire", le Grand Robert veut vous l'offrir et chacune des lignes de ces 11 volumes y contribue.

C'est là une mission importante car, la maîtrise du langage est une nécessité, tant pour l'épanouissement intellectuel des enfants que pour l'harmonieuse insertion de chacun dans sa vie professionnelle, familiale ou culturelle.

Dès demain au centre de votre bibliothèque.



"Ce qui frappe une fois de plus c'est la gaieté, la jeunesse, la chaleur et, si l'on peut dire, la santé des dictionnaires Robert." **Michel Cournot.**

"Le modernisme, l'actualité des notices géographiques et historiques, l'importance donnée aux renseignements statistiques, sont remarquables." **Jacques Cellard.**

"Cette œuvre va rendre les plus grands services à tous ceux qui usent de la langue française avec le souci de la respecter et le désir qu'elle les inspire." **Charles De Gaulle.**



Offre exceptionnelle.

A tout acquéreur du Grand Robert de la Langue Française, nous offrons la possibilité de recevoir sans droit de réservation supplémentaire et selon les conditions exceptionnelles exposées dans le bon à découper, le Grand Robert des Noms propres en 4 volumes.

Cet ouvrage illustré de plus de 5.000 photos en couleurs et de plus de 200 cartes et plans originaux, complète harmonieusement le Grand Robert de la Langue Française en 7 volumes. Grâce à cette offre, c'est ainsi 11 volumes élégamment reliés "havane" que vous pourrez, dès demain, mettre au centre de votre bibliothèque.

Je choisis.

1 ☐ de profiter tout de suite de votre offre en vous demandant de me faire parvenir :
☐ le Grand Robert Luxe reliure havane en 7 volumes,
☐ le Grand Robert Luxe reliure havane de la Langue Française en 7 volumes et le Grand Robert des Noms propres en 4 volumes (soit 11 volumes au total).

Je vous adresse avec le présent coupon la somme de 81 F. correspondant aux droits de réservation des 7 volumes du Grand Robert, par ☐ chèque bancaire, ☐ C.C.P. ou ☐ mandat-lettre, à l'exclusion de tout autre mode de paiement, établi à l'ordre de Socodi.

Je choisis de régler le solde selon les modalités suivantes :
☐ au comptant les 7 volumes au prix de 1.620 F (soit au prix total de 1.539 F plus l'avance versée de 81 F).
☐ au comptant les 11 volumes au prix de 2.667 F (soit au prix total de 2.586 F plus l'avance versée de 81 F).
Votre facture me parviendra en même temps que les volumes commandés et je la réglerai dès réception.
☐ à crédit les 7 volumes au prix total de 1.863 F correspondant à 23 mensualités de 81 F au taux effectif global de 19,86 %.
☐ à crédit les 11 volumes au prix total de 3.105 F correspondant à 23 mensualités de 135 F au taux effectif global de 18,98 %.

Les informations concernant vos conditions générales de vente avec offre préalable me seront transmises en même temps que les volumes.

J'ai bien noté qu'à réception des ouvrages, 7 ou 11 volumes, je disposerai d'un délai de 7 jours pour renoncer à mon achat en vous renvoyant, à vos frais, les volumes dans leur emballage d'origine. Si, je ne les renvoie pas dans ce délai, vous pourrez considérer que mon achat est confirmé et me facturer selon les modalités que j'ai choisies ci-dessus.

2 ☐ de recevoir gratuitement une documentation complémentaire sur le Grand Robert en 11 volumes sans aucun engagement de ma part.

Nom ______________ Prénom ______________

Adresse ______________

Code postal ______________ N° de Tél. : ______________

Signature obligatoire

à retourner à Socodi, B.P. 115 - 76410 Cléon.

1.9.79 B

Cadeau gratuit.*

A ceux qui auront commandé le Grand Robert et quel que soit le mode de paiement choisi, sera offert gratuitement la reproduction en tirage limité, sur papier chiffon, de 5 planches extraites du "Livre de Lecture bourguignon".

Ce charmant ouvrage du XVII[e] siècle, imprimé avec des clous sur du papier à chandelle, est un objet rare et peu connu. Ces extraits constituent un cadeau exceptionnel que le Grand Robert est heureux d'offrir à ses amateurs.

*offre valable 2 mois à compter du 20 septembre 1979.

DICTIONNAIRES LE ROBERT

n Fnac
llés

poésie

Cinq voix du Jura francophone

Il y aura un an le 24 septembre, la Confédération helvétique ratifiait, de la manière la plus démocratique, la création d'un vingt-troisième canton, celui du Jura francophone, détaché désormais du canton de Berne, à prédominance alémanique. Cette émancipation n'aurait pu se réaliser sans la participation active des poètes de langue française : à cet égard, ils ont joué, entre Porrentruy et Delémont, capitale du canton, un rôle comparable à celui des poètes québécois dans le Canada d'aujourd'hui. La création du nouveau canton a coïncidé avec la réunion, dans un volume, des poèmes principaux d'Alexandre Voisard, poète le plus marquant de la région, et député de Porrentruy. Nous présentons dans cette page les poètes jurassiens les plus incontestables ; ces œuvres ont leur particularité, qu'elles reflètent ou non les luttes politiques auxquelles ont participé leurs auteurs. Elles sont difficilement accessibles aux lecteurs français car elles ont paru en Suisse romande.

ALAIN BOSQUET.

ALEXANDRE VOISARD

Né à Porrentruy en 1930, il a mené de front le combat pour un Jura autonome et une carrière poétique abondante. Il a écrit quelques-uns des poèmes d'amour les plus directs et les plus moelleux depuis Eluard. En dehors de cette veine élégiaque, il sait être un poète des dures réalités helvétiques : pour lui la Suisse aux cimes neigeuses cache parfois des abîmes psychiques.

Citons :

Les Deux Versants de la solitude, éditions Bertil Galland, 1969, Vevey.

Je ne sais pas si vous savez, éditions Bertil Galland, 1975. Vevey.

Liberté à l'aube, éditions Bertil Galland, 1978. Vevey.

Ode au pays qui ne veut pas mourir

Argile, mon pays d'argile,
Mon pays de moissons et de tour-
[ments,
Mon pays tourné vers le dedans,
Lové sur ses amours, sur ses noires
[racines,
Mon pays aux cathédrales en
[devenir,
Mon pays au passé de semailles
[verdies,
Forgé d'aventures, de pardon et
[de brisures.

Mon pays de détresse et de révolte,
Mon pays de souffrance et de lueur,
Mon pays voué aux serments, aux
[paroles brûlantes,
Mon pays traversé du sang des
[éclairs,
Rouge d'impatience, blanc de
[courroux,
Mon pays de charges et de chaînes
[sonores,
Mon pays allongé sur l'ardoise
[des siècles.

FRANCIS BOURQUIN

Né en 1922, Francis Bourquin est sans doute, dans la Suisse romande tout entière, le poète le plus impitoyable de l'existentialisme désabusé et du désespoir ; à cet égard, on peut le rapprocher des poètes post-expressionnistes de Suisse alémanique. C'est en tout cas un bien beau poète sans illusions.

Citons :

Conquête de l'aube, éditions La Colline, 1950. Villeret.

Paysages du cœur, éditions La Colline, 1956. Bienne.

O mon empire d'homme, A la Baconnière, 1970. Neuchâtel.

De mille ombres cerné, A la Baconnière, 1972. Neuchâtel.

Paysage industriel

Soubassement du ciel
vénéneuse forêt
le minéral essor des cheminées
[d'usine

L'orage s'infatue au faîte de leurs
[fûts
nuages de la fausse ivresse
où se tapit la mort

L'acide aigu de notre servitude
l'encens pourri offert aux dieux
[du lucre

Et cette flamme sans pitié
qui nargue la pudeur des nuits
ô plaine hallucinée

Paysage de délire
où l'oiseau même aux pâturages
[de l'air
chancelle mortifié

— et nous y survivrons en haine
[de nous-mêmes.

TRISTAN SOLIER

Frère de Jean Cuttat, peintre et dessinateur, il est par excellence le poète du combat, douloureux, implacable, plein d'une rage qu'il proclame en des textes hauts en couleur. Tristan Solier ne vise pas à la pureté : il considère que pour sa cause, qui lui a été coûteuse, la poésie est avant tout une arme.

Citons :

Les Horloges de l'impatience, éditions du Pré-Carré, 1973. Porrentruy.

Les Cahiers de Mélusine, éditions du Pré-Carré, 1977. Porrentruy.

Le Grand Jeu

Avec des cernes noirs,
des portes de garage
et des ponts fracassés,
je vais te faire un paysage...

avec des trains déments,
de bons croquemitaines,
des policiers en loques,
je vais te faire une insomnie...
avec le poids des mains
sur des rosiers pourris
dans la boue qui remue,
je te monte une ruine...
avec des estropiés,
des infirmes exquis
et des lèvres d'écume,
je vais farder le monde...
avec une agonie
sur un jeu de croquet,
avec un au-delà
consolant les gibets,
je vais t'extraire une âme...

avec des enfants bleus
saluant leurs bourreaux,
avec des généraux
promulguant la famine,
je vais te faire une fringale...
avec des ombres tièdes
et des soleils gelés,
avec des dieux branlants
sur des machines à coudre...
je te tire les cartes
d'un avenir de cendres !

JEAN CUTTAT

Né à Porrentruy en 1916, marqué par la religion, il a longtemps vécu à Paris, mais est revenu au pays natal afin de participer à la campagne pour l'autonomie. C'est un poète véhément, satirique, quelquefois baroque, qui n'a oublié ni les facéties du Moyen Age ni les leçons du néoréalisme. Il se dégage de son œuvre une impression de puissance.

Citons :

Frère lai, Cahiers de la Renaissance vaudoise, 1968. Lausanne.

Bravoure du Mirliflore, cahiers de la Renaissance vaudoise, 1970, Lausanne.

Vive la mort, éditions Bertil Galland, 1972. Lausanne.

Lamento de l'oiseleur, éditions Bertil Galland, 1972. Lausanne.

Feu profond, éditions Bertil Galland, 1972. Lausanne.

Barbarie

Loin des ragoûts, loin des ragots,
Claquemuré pour les hivers,
Quand tu seras dans l'ossuaire
Tout seul à te ronger les os,

Loin des bateaux, loin des badauds,
Rayé, retiré des affaires,
Quand tu seras dans ton suaire,
Tranquille et couché sur le dos,

Quand tu seras le temps durant
Dans une sombre maisonnette,
Sans boîte aux lettres, sans
[sonnette,
Tout seul à tourner des yeux
[blancs...
Loin des amours, loin des amants,
Loin des copines et des potes,
Quand tu seras dans la compote,
Rigide comme un règlement,

Loin des biffins, des aigrefins,
Loin des soucis d'argent, de bonnes,
Loin des étés, loin des automnes,
Loin des soirs et loin des matins,

Quand tu seras dans le sirop
Avec les mains dans pas de poches,
Quand tout sera terre et bidoche
aux bamboches des asticots...

Quand tu seras loin des sermons,
Loin des canons, des cornemuses,
Loin des obus, des arquebuses,
Loin des Faust et loin des Manon,

Quand tu seras loin des prisons
Loin des cantines, des casernes,
Loin des badines, des badernes,
Des passepoils et des boutons,

Quand tu seras croquant-croqué,
Croque-miton - croquemitaine,
Truandé de calembredaines,
Truffé, truqué, troqué, traqué...

HUGHES RICHARD

Né à Lamboing, dans le sud du Jura, en 1934, il fait une rencontre capitale, celle de Blaise Cendrars, à qui il consacre un ouvrage, en 1965. Sa poésie, très intériorisée, est celle de l'errance, de la fuite, des paysages complices d'une difficulté d'être. Elle est aussi une secrète accusation contre une certaine façon de vivre suisse.

Citons :

Le Soleil délivré, éditions Rencontre, 1961. Lausanne.

La Saison haute, éditions Armand Henneuse, 1971. Lyon.

Ici, l'Aire, coopérative Rencontre, 1975. Lausanne.

Ici

Ici
nul lilas ne fleurit
nul printemps n'a la jeunesse du
[printemps
Les papillons ont à peine ébloui
[les branches blanches
des cerisiers que déjà les forêts
[se dépouillent
et les longs attelages de la pluie
[qui s'attardaient
encore sur les sommets rejoignent
[la paille humide
de nos asiles

Et tandis
qu'ils s'installent
les horloges se détraquent
les couteaux rouillent sous la table
et à minuit
quand les morts sortent des miroirs

il tombe juste assez d'huile dans
[les lampes
pour éclairer
ce qui restera de nos visages.

édition

La mort de Francis Bouvet

Après la mort de Francis Bouvet, responsable des livres d'art et d'édition chez Flammarion, survenue le mercredi 12 septembre (le Monde du 19 septembre), le poète Yves Bonnefoy, qui était un de ses amis, lui rend hommage.

Une figure souriante et passionnée

Nous sommes nombreux aujourd'hui, bien plus nombreux qu'il n'aurait pu l'imaginer, eût-il pensé en ces termes, à éprouver une grande peine à la mort de Francis Bouvet. Car si ce nom n'est pas connu du grand public, rares cependant furent en France ceux qui, dans le domaine de l'histoire de l'art ou des études littéraires (surtout du dix-neuvième siècle et du nôtre), n'avaient pas eu l'occasion d'éprouver les qualités éminentes de cet éditeur intuitif et généreux.

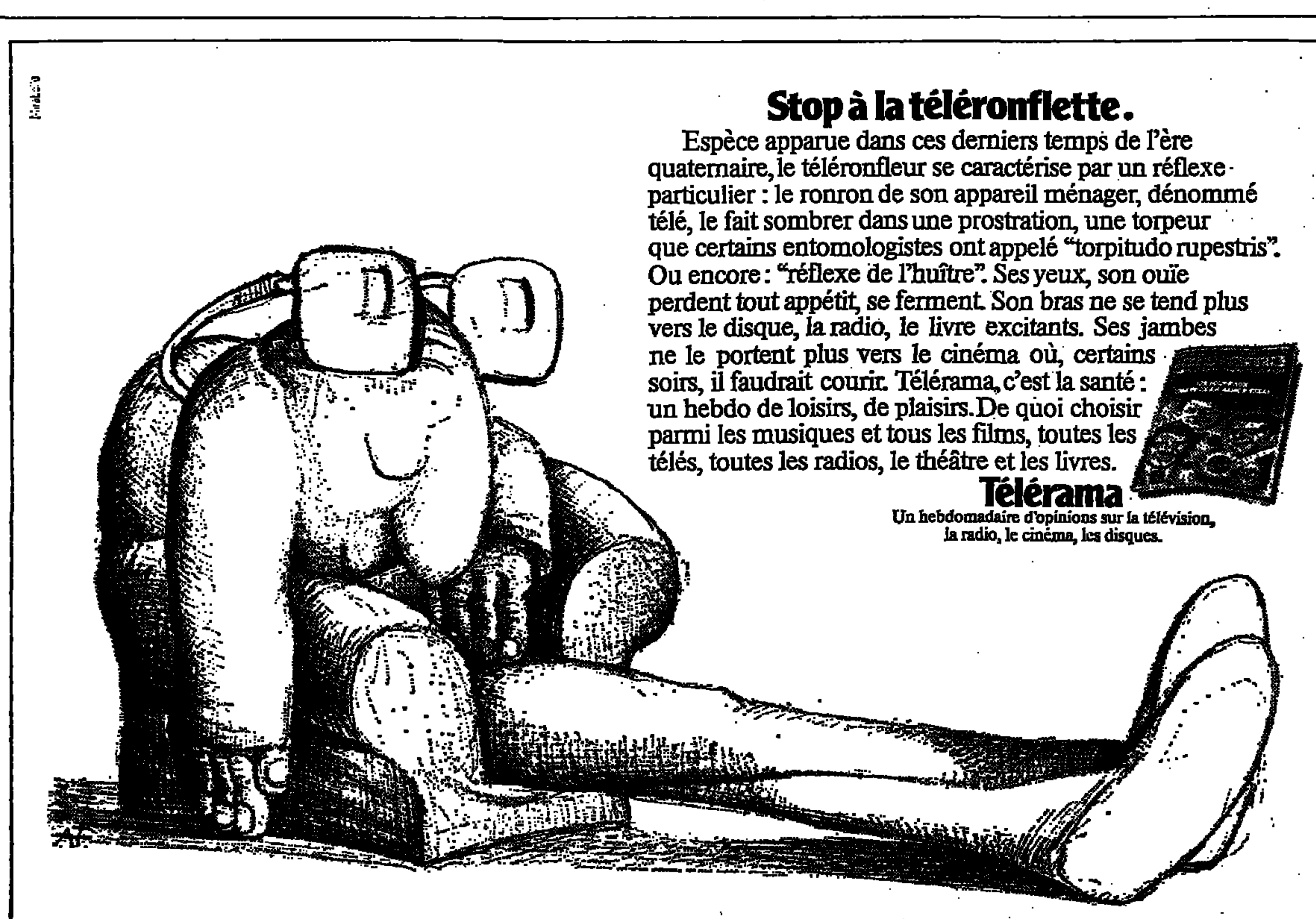
Francis Bouvet n'était pourtant nullement un érudit par sa formation première. Ses études, il les avait faites surtout dans le groupe surréaliste, où pour ma part j'avais connu dès 1945 ce très jeune participant, qui me semblait vaguement sceptique (mais il restait silencieux), des réunions place Blanche ou aux Deux-Magots. A ce moment-là Francis Bouvet se proposait d'être peintre, ce qui suggère déjà que le « culte des images », pour reprendre les mots de Baudelaire, était et allait rester sa grande, sa « primitive » passion. Mais il éprouva bientôt aussi un grand intérêt pour le livre, et — ce qui est peu fréquent chez un producteur de livres, surtout si jeune — c'était avec un goût très marqué et même très intrépide pour les publications systématiques, approfondies et complètes.

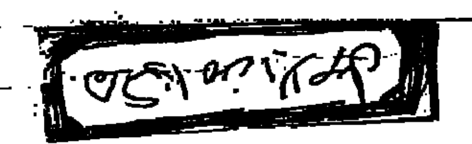
A peine entré dans la profession, ce qui se fit assez vite — car il fut chef de fabrication aux Editions de Minuit dès le début des années 50, — il s'attaqua à de grandes tâches, et en réalisa, seul, me semble-t-il, au moins une particulièrement redoutable, les *Œuvres complètes* de Victor Hugo, en quatre énormes volumes (mais d'un texte très clair autant que très sûr), qui furent publiées chez Pauvert. Une entreprise du même esprit, les *Œuvres* de Saint-Simon, conçues plus exhaustivement qu'on ne l'avait jamais fait encore, eut moins de chance : il n'en est resté qu'un gros premier tome. Mais bientôt Francis Bouvet allait entrer chez Flammarion, et c'est là, dans des fonctions difficiles à définir pour qui les rencontrait du dehors, en fait taillées sur sa personnalité singulière, qu'il put donner toute sa mesure.

Ce n'est pas dans les limites de cette notice qu'il sera possible de remémorer toutes ses initiatives, tous ses travaux depuis son arrivée rue Racine. Qu'il suffise pour aujourd'hui de rappeler l'existence des *Classiques de l'art*, cette admirable série de monographies — il y en a peut-être dès maintenant quelque soixante — que la maison Flammarion co-édite avec Rizzoli à Milan, mais dont Francis Bouvet révisait chaque texte avec un soin infini, puisant ses vérifications dans l'étonnante bibliothèque qu'il s'était faite de catalogues et d'ouvrages sur la peinture, surtout peut-être italienne. Francis Bouvet participa aussi à la création de la *Revue de l'art*, dont il fut longtemps du comité ; et simultanément, du côté des études littéraires, c'étaient collections et revues encore, soit *Romantisme*, dont il fut aussi de la rédaction, soit les *Œuvres complètes* de Michelet, travail collectif dont la publication est en cours. A quoi il faut ajouter, bien entendu, tous les livres qui furent acceptés ou entrepris grâce à lui, dans l'un ou l'autre de ces domaines ou l'histoire plus générale des idées. Bouvet savait tout aussi bien l'intérêt de Chestov, dont un rassemblement des œuvres, dans la traduction de Boris de Schloezer, bénéficia de sa sympathie, que de l'école de Prague ou d'Avignon en peinture (il rêvait toujours d'une collection qui ferait le tour de ces écoles locales) ou d'Otto Kurz ou de Julius von Schloesser. Il avait d'ailleurs et surtout une remarquable intuition de la qualité des êtres du double point de vue du savoir et de la pensée.

La peinture ! Ce fut elle sans doute — l'immense masse des œuvres qui furent peintes depuis l'origine — qui remua le plus profondément, dans toute cette vie en somme si cohérente, la sensibilité de Francis Bouvet, aussi aiguë que pudique, et peut-être ses nostalgies. Et c'est elle, au total, qu'il a servie le plus utilement dans son travail d'éditeur, avec une efficacité dont la figure souriante cachait qu'elle avait sa source dans la passion, laquelle est créatrice en sa démesure même, qui est énergie et lucidité encore qu'elle semble errer au début dans le champ, que trop d'entre nous désertent, des ambitions impossibles. Je me souviens qu'un jour, il y a vingt ans, Francis me dit : « *Je vais éditer* la Peinture. » « *Mais encore ?* », lui demandai-je. « *Tous les tableaux*, me répondit-il, *tout ce qui fut peint, en tout lieu, à toute époque, avec simplement des cases blanches pour les œuvres encore à retrouver. Quant au nombre de volumes...* » En fait, nous avons bien le corpus de la peinture flamande. Et la taille réduite des illustrations de l'ouvrage n'eût pas gêné l'œil du cœur. Francis rêvait, certainement, ce soir-là ; mais ce sont seulement les rêves qui changent, parfois, le monde, et c'est seulement le désir insensé, illimité, qui réussit à inscrire quoi que ce soit de vrai et de pur — quoi que ce soit de *réel* — dans les limites de toute vie.

YVES BONNEFOY.





édition

La mort de Francis Bo…

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER
recherche
UN COLLABORATEUR DE HAUT NIVEAU
Diplômé Sup de Co, IAE ou Sc. Po.+DECS.
Agé de moins de 30 ans, ayant une expérience professionnelle de plusieurs années.
Pour prise en charge AUDIT, COMPTABILITE ANALYTIQUE, BUDGET et CONTROLE BUDGETAIRE.
Poste à Paris.
Rémunération annuelle de départ de l'ordre de 100.000 F.
De larges possibilités d'évolution sont offertes à un candidat de valeur.
Les candidatures accompagnées d'un C.V. détaillé seront reçues jusqu'au 8 Octobre 1979 sous no 25850 à CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

SFIM
SOCIETE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE
recherche
INGENIEUR-ELECTROMECANICIEN
Débutant ou quelques années d'expérience
Formation SUP AERO - A. et M. - ENSI
Ecrire avec C.V. et prétentions réf. 352
SERVICE DU PERSONNEL
B.P. 74 - 91301 MASSY

165.000 +
CONSTRUCTEUR AUTOMOBILE EUROPÉEN
cherche
ADJOINT DIRECTEUR ADMINISTRATIF
- 29 ans minimum.
- Diplômé H.E.C. ou équivalent.
- Connaissance comptabilité personnel sociale.
- Si possible expérience audit anglo-saxon.

Envoyer lettre manuscrite, avec C.V. et photo, sous le numéro 15.560 M à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

Société Internationale
35 km Nord Ouest de Paris recherche, pour son Service d'Etudes et Développements de Machines de Production
INGENIEUR ou équivalent
- Ayant acquis sur 5 ans minimum l'expérience des fabrications de séries et coûts de production.
- Aura la charge de l'élaboration des projets des machines et des devis correspondants.
- Anglais exigé.

Ecrire avec C.V. détaillé sous réf. 8827 à ICM 83, rue de Rennes Paris 6e

C. M. I. S.
recherche
UN INGÉNIEUR CONSULTANT
Formation ESSEC, HEC.
En matière de bases de données et de traitement d'informations.
Débutant ou 2 ans d'expérience dans les Etudes de Marché.
Adresser C.V. + photo à Mme DERPINSKI C.M.I.S.
123, boulevard de Grenelle, 75015 PARIS.

IMPORTANT CABINET DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
PARIS 16e
recherche
AUDITEURS INFORMATIQUE
Expérience de 2 à 3 ans dans cabinet d'audit ou service d'audit interne.
Env. lettre de candidature manuscrite, photo, C.V., prétentions, sous le nº 498, Publicité MEESTERS, 113, rue de Reuilly, 75012 PARIS, qui transmettra.



emplois régionaux

BAYER FRANCE
DIVISION PHYTOSANITAIRE
recherche pour son dépôt régional de SORGUES (84700)
UN RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATION DES VENTES
IL FAUT :
- Une grande expérience pratique
  - de la gestion d'un dépôt ;
  - de la gestion administrative des ventes.
- Avoir le sens des responsabilités.
- Savoir diriger et coordonner les travaux à l'intérieur d'une équipe déjà en place.

NOUS OFFRONS :
— Emploi stable.
— Avantages sociaux : 13e mois, 40 h. par semaine.

Le candidat retenu devra habiter SORGUES ou les environs.
Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions à BAYER FRANCE, Monsieur RAYNAUD DE LAGE 49-51, quai National, 92806 PUTEAUX CEDEX.

BANQUE PRIVÉE
RÉGION SUD-OUEST
recherche
SOUS-DIRECTEURS DE SUCCURSALES
— Fonctions commerciales.
— Position cadre.
— Expérience.

Agglomérations 60.000 à 100.000 habitants.
Ecrire avec C.V. + photo sous réf. D.110, à ARCHAT, 34, boulevard Haussmann, 75009 PARIS, qui transmettra.

Ecole sous contrat d'association recherche professeur de menuiserie. Ecole Technique Saint-André, 20, rue E.-Combe, 07400 Le Teil. Tél. (75) 49-09-44.

PROFESSEUR DE PHYSIQUE pour école privée hors contrat RÉGION CHATEAUROUX possibil. groupés en trois jours. Téléphoner : 348-99-22

INTERNAT.
Agent requis pour excellente école d'anglais à Londres. Ecrire à : Centre College, 1A Sheen Road, Richmond, Surrey, Angleterre. Téléphone, Londres : 948 3333.



Banque de Crédit
A LONG ET MOYEN TERME
FILIALE GROUPE IMPORTANT
recherche
ADJOINT au DIRECTEUR FINANCIER
EXPERIMENTE
Age : 35 ans environ. Niveau DECS
Grandes Ecoles Commerciales - Dynamique
Ayant sens des responsabilités.
Doit seconder Directeur Financier pendant quelques années dans domaines de la comptabilité, du contrôle de gestion, de la prospective, des calculs financiers.
Perspectives de succession.
Ecrire avec C.V. détaillé sous le nº 25.884, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

BANQUE Quartier OPERA recherche **ANALYSTE-PROGRAMMEUR** DEBUTANT Titulaire DUT INFORMATIQUE ou expérience 3, 5 ans. Env. C.V. et prét. nº 26.283 CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01

VILLE DE 18.000 habitants région parisienne recrute par voix de mutation ou de détachements : SECRETAIRE GENERAL (E) expérimenté (ée). Ecrire nº 22.549 Centre d'Annonces, 121, r. Réaumur Paris-2e.

CLINIQUE ERMONT (95) Tél. : 959-48-12 - recherche
— PANSEUR (EUSE) D.E.
— INFIRMIER (E) D.E.
— AIDE-SOIGNANTE D.E.
Sal. et hor. intéressants

INFORMATIS
Sté d'engineering de systèmes informatiques.
pour importants démarrages de systèmes temps réels
10 ING. LOGICIELS maîtrisant l'un des systèmes : MITRA 15/125 - PDP 11-SOLAR
2 ING. LOGICIELS spécialistes du langage LTR
Postes évolutifs avec de réelles promotions pr élém. de valeur. Ecrire M. ARNAUD HERVE 26, rue Daubenton (5e). 337-99-22

IMPORTANTE SOCIETE recherche **Jeune UNIVERSITAIRE** ouvert sur INFORMATIQUE DE GESTION Ecrire avec C.V. et prétentions sous référence 317 à : PUBLISCOPE-JUNIOR 11, rue Royale, 75008 Paris.

COLLABORATEUR très gd standing, pour contacts haut niveau. Ecr. M. Meunier, 149, rue St-Honoré, 75001 Paris.

Proche banlieue Ouest recherche **PUPITREUR** CONFIRME CII - HB série 62. Adr. C.V., photo, prétent. Nº 26.152, Contesse Publicité, 20, avenue Opéra, Paris-1er.

STE DE PRODUCTION DE CHALEUR - REGION PARIS recherche **CHEF DE SERVICE** ADMINISTRATIF chargé des questions de personnel, d'approvisionnements et de relations juridiques. - Ce poste conviendrait à un CADRE DIPLOME de 35-45 a. max. Salaire brut annuel : 130.000 F. Possib. évolution. - Situation stable. - Avant. sociaux. - Age retraite 60 ans. - Date d'engagement : janvier 1980. - Env. lettre manuscr., C.V. et photo, à O.S.P., 29, rue Marbeuf, 75008 PARIS (Serv. A), qui transm.

SOCIETE FIDUCIAIRE **D'EXPERTISE COMPTABLE** recherche **RÉVISEUR** 2 ans EXPERIENCE MINIM. Connaissance comptabilité bancaire indispensable Ecr. à INDEX av. C.V., photo, 52, r. LA BOETIE, 75008 Paris.

CENTRE CHIRURGICAL MARIE LANNELONGUE 133, av. de la Résistance 92350 Le Plessis-Robinson cherche **LABORANTINE** TITULAIRE D.E. L.A.M. ou B.T.S. pour service d'anatomie pathologique. - Libre de suite. - Téléph. pour rendez-vs 630-21-33, poste 36-13.

information divers

Vous cherchez un **PREMIER EMPLOI ?**
Pour 15 F
224 pages d'informations pratiques et 30 pages d'offres d'emploi dans le Guide du Premier Emploi et de l'entrée dans la vie active.
En vente par correspondance ou sur place à l'Etudiant 11, rue de la Ville-Neuve 75002 PARIS - Tél. : 508 02 42

enseignem.

CLUB ANGLAIS A PARIS
Cours et conversation avec professeurs d'origine.
Tél. : 354-01-72.

formation professionnelle

3e PACTE NATIONAL POUR L'EMPLOI
l'IFERP
Institut de Formation pour les Entreprises de la Région Parisienne propose aux jeunes de 18 à 26 ans des stages de Formation conduisant aux spécialités suivantes :

ATTACHÉS COMMERCIAUX A L'EXPORTATION
Niveau mini : Licence + langue étrangère.

ASSISTANTS TECHNIQUES DE GESTION
Niveau mini : Licence.

ASSISTANTS DE MARKETING
Niveau mini : Licence.
Réunions d'information sur ces stages les 25 et 27 septembre, à 9 h. 30.

GESTIONNAIRES DE PRODUCTION
(Approvisionnements - Stocks)
Niveau mini : Bac (Formation Technique ou Scientifique).

COLLABORATEURS DES SERVICES COMMERCIAUX
Niveau mini : Bac.

COLLABORATEURS DES SERVICES EXPORT
Niveau mini : Bac.
Réunions d'information sur ces stages le 28 septembre, à 9 h. 30 et 14 h. 30.
Début des stages : mi-octobre.
Durée : 5 mois.
Lieu : Saint-Germain-en-Laye.

Renseignements et réunions :
IFERP Berkeley Building
19/29, rue du Capitaine-Guynemer
92081 LA DEFENSE Cedex 19 — Tél. 776-55-45/55-46.

CARRIÈRES HAUT NIVEAU EN **INFORMATIQUE**
Par stages spécialisés de **PROGRAMMEUR** ANALYSTE en 14 et 25 semaines
(CREDITS SUR ETUDES)
REUNION D'INFORMATION Tous les jeudis, à 16 h. ENTREE LIBRE. Conseil et Orientation
Tél. : 355-95-96
Ecole CEFIA Privée 66, rue Amelot, Paris-11e

cours et leçons

Chargée de cours, lettres, spéc. psycho-pédagogie, donne leçons français tous niveaux. 331-06-72.

proposit. com. capitaux

Producteur rech. part. financ. pr nouv. carrière vedette de la chanson. 1er plan. Plac. except. à tr. gros rapp., couv. par gar. immobil. 1er contact 346-09-09, de 10 heures à 12 heures.

RECHERCHE ASSOCIE technicien ccial ou industriel pour mise en fabricat. et vente broyeuse homogénéisateur industriel, utilisateurs multiples (tous produits liquides ou pâteux). Fabr. sans concurr. en France. 1er cont. 346-09-09, de 10 à 12 h.

Ville import. 76, administr. de biens, cède pour retraite 1980, cabinet gér. et trans. à prof. ou diplom. droit. Ecr. à 8.547, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

demandes d'emploi

UNE DIRECTION Générale ou financière
De préférence dans un groupe ou une société à fort potentiel de développement.
A Paris ou en province.
J'ai 39 ans, une solide expérience au sein de Grands Groupes industriels et financiers multinationaux.
Gestionnaire, créateur et animateur de nombreuses affaires d'envergure internationale.
Actuellement conseiller financier d'un grand groupe privé d'investissements et de gestion. C'est schématiquement le profil de ma carrière (15 ans).
Celui de ma formation : US Business School - Licence Sciences Eco - CAAE - Trilingue français - anglais - italien.
Toutes propositions sous référence 1415 à rsc carrières - 14, rue de Castiglione - 75001 - Paris qui transmettra ou tél : 626. 03. 08.

NEGOCIATRICE, Paris, rech. emploi, fixe + commissions. Ecr. nº 1.383 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

J. H., 30 a., doctorat histoire, expér. traduction all., connaiss. anglais, italien, ch. emploi trad. presse, éditions, domaine sciences humaines. Ecr. nº 6.092 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

Technicienne de laboratoire, Bac F7, 3 ans expér., libre de suite, cherche emploi Paris ou banlieue Est. 3, rue Jean-Moulin, 77500 Chelles Tél. : 957-27-83.

URGENT jeune homme 28 ans recherche POSTE EXPERT COMPTABLE stagiaire 1re année. Ecrire nº 325 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Compt. femme, 35 a., 10, exp. ch. emploi comptabilité génér. TEL. : 875-07-70.

SECRETAIRE REDACTION
J. F. 37 a., gde expér. édition cherche emploi à mi-temps secrétaire de rédaction ou assistante édition ou autre. TEL. : 326-03-29.

J. F. 23 ans, maîtrise + DEA BIOLOGIE libre immédiatement étudie ttes propositions. Accepte reconversion. ECRIRE 82.331 HAVAS, 63000 CLERMONT-FD.

J.H., 27 a., sérieux, maîtrise sciences. Lib. O.M., recherche emploi stable. Etud. toutes propositions. Ecrire : VINCENT, 12, quai Célestins, 75004-Paris.

METREUR-VERIFICATEUR, ROJETEUR, COORDONNATEUR 38 ans, 20 ans d'expér., rech. place stable à Paris. Libre de suite. Ecrire Daniel HURAUX, 13, rue des Fêtes, pavill. nº 2, 75019 Paris.

J.F., 23 a., dactylo, niv. brevet, ch. empl. bur., a travaillé S.S. Ecr. nº 6.094, « le Monde » Publ. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Spécialiste appro. métaux précieux et non-ferreux, formation I.E.P., très bonnes conn. angl. et allem., formation boursière complémentaire, cherche poste de responsable dans moyenne ou grande entreprise, Paris ou région parisienne. Ecr. nº 1367 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris cedex 09.

J. F. maîtrise lettres, anglais, cherche emploi enseignement, INTERPRETE ou RELATIONS PUBLIQUES
Ecrire à CABREL, Résidence les Grands Pins, 13300 SALON.

INGÉNIEUR ÉLECTRO-TECHNIC. - 34 ans INDÉPENDANT
pour contrat minim. 1 an.
D.J.E.D.A.H.
5 ans expér. Moyen-Orient + angl., allem. courant. Tél. 250-77-73
WILSON-TRUYENS, 9, rue Bausset, 75015 PARIS

J.H., ANALYSTE PROGRAMM. diplômé AFPA, 2 ans d'expér., rech. empl. sur région Paris. Tél. 969-02-95 après 18 h.

propositions diverses

A vdre lots impts de chaussures homme. Px Paris 68 F la paire. Premier contact : M. LUCAS, 346-09-09, de 10 h. à 12 heures.

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE. Sérieuses références, effectue rapidem. travx de peinture, décoration et coordination tous corps d'état. Devis gratuit. 369-47-84, 893-30-02.

occasions

STOCK MOQUETTE
Bas prix
fin de séries
laine et synthétique.
Téléphone : 589-84-64.

perdu-trouvé

PERDU OU VOLE A VITRY-SUR-SEINE FORTE RECOMPENSE à qui ramènera petit caniche gris noir âgé de 4 ans, répondant au nom de HANIO. - 680-14-96, 264-46-65.

automobiles

vente

– de 5 C.V.

A vendre 2 CV 6, 1974, 1re main, 76.000 km, bon état. Prix : 7.000 F à débattre. Tél. 590-08-67 heures repas.

5 à 7 C.V.

R 5 Alpine 79, 15.000 km, noire, int. rge, ampli 15 w+lect. cass. vdu ss opt., ét. except, 33.500 F Tél. 980-60-73 (matin ou soir).

Part. vend Camping-Car 1976 RENAULT Estafette 26.000 km 1.000 surélevée état général impeccable, équipement STAR + frigo, chauf. catalyse et isolation. Disponible fin octobre. Tél. : 728-43-60 de 18 h. à 20 h.

12 à 16 C.V.

CX PALLAS 76 19.000 F (Argus 21.000 F). Téléph. : 832-39-89 le soir.

divers

B.M.W. OCCASIONS
316 - 320 - 520 - 525 - 528 - 728 1979, peu roulé, garanties. Auto-Paris-XVe, T. 533-69-95 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

motos

A VENDRE XL 250, octobre 78, 23.500 km, pot échap. nf, nomb. access. et pièces, px 7.500 F. T. M. Fournier 852-58-77 le mat.

L'immobilier

locations non meublées Offre

Paris

MONTPARNASSE
Importante Société loue SANS COMMISSION dans immeuble récent tt confort **STUDIOS** 32 m2, loyer 1.378 F, charges 208 F. Tél. 273-19-88

PARIS (11e)
Mº PARMENTIER ou OBERKAMPF
SANS COMMISSION Immeuble tout confort
2 PIECES, 54 m2, loyer 1.495 F, charges 298 F, park. 160 F. S'adr. : 53-61, av. Parmentier Tél. 355-52-46

STUDIO NEUF, à louer 19e, proche métro, parc, cuis. équip., s. de bs, immeuble rénové mansardé, dern. étg., 800 F+charges 110 F. No 1.390, le Monde Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

MONTPARNASSE
Exceptionnel, immeuble récent, séj., bur., 2 chbres, 2 bains, cuisine équipée, terrasse 60 m2. Tél., parking, 5.600 F + charg. 567-22-88.

locations non meublées Demande

Paris

J. F. prof. fac. rech. appt 2 p. confort, accept. reprise 7e, 8e, 9e, 16e, 17e. Tél. 227-12-07 ou 271-65-47.

Ch. 3 pces, cuis., salle d'eau, à Paris, quartier central de préf., max. 1.300 p/mois. Agce s'abst. Tél. : 585-79-99 tous les soirs et week-end.

Région parisienne

PART. rech. locat. (courte ou longue durée), éventuell. achat PROPRIETE ANCIENNE et bien protégée par PARC et GRAND TERRAIN. Min. 4 ch., maximum 130 km. PARIS, restaurée ou à restaurer. Ecrire au nº T 15.614 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e).

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

11, Passage du MONTENEGRO jolie maison indép., jard., 7 p., 2 s. de bs, tél., gd calme. Prix 4.500 F - Tél. : 208-32-89.

locations meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 pièces Paris et villa banlieue Ouest. Propriétaire direct. - 265-67-77.

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés PARIS rech. du STUDIO au 5 PIECES - LOYERS GARANTIS par Stés ou ambassades - 296-11-98.

immeubles

S. AVIA PAIE COMPTANT
Immeubles toutes catégories sans limitation de prix DECISION IMMEDIATE Tél. 267-37-37 (p. 42), ou écrire : 9, av. La Bourdonnais, Paris 7e

PROPRIETAIRE vd imm. réc. excellent rapport. Idéal investissement - 758-12-21.

SOCIETE COPROR recherche IMMEUBLES libres ou occupés Paris ou proche banlieue. Même avec gros travx. **PAIEMENT COMPTANT** 524-56-81.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

FORUM Part. vend bel APPT 120 m2 Cuisine entièrement équipée. 5e ét. Asc. Balc. Parfait état. Possibilité profession libérale. Prix : 880.000 F. - Sur place : jeudi, vendredi, 14 à 18 hres : 14, RUE DU PONT-NEUF, ou tél. : 236-53-81.

3e arrdt.

20, RUE DE SAINTONGE, dans immeuble 17e S., appt de 190 m2 en duplex, r.-de-ch. + 1er, confort, caractère, garage. SEGECO : 522-43-20.

4e arrdt.

MARAIS, dans bel immeuble rénové, 2 Pièces, cuisine, bains, confort. GARDI, Tél. : 567-22-88.

AUBRIOT - 354-95-10 - 110 m2, séj. 40 m2 + 2 chbres. SOLEIL. **COUR MÉDIÉVALE** Calme, hauts plaf. Caractère.

5e arrdt.

GAY-LUSSAC - ULM. 100 m2 envir., dble liv, 35 m2, 2 chbres, cuis., bains + serv., 4e étg. 55 ascens., 870.000 F. — 535-86-37.

6e arrdt.

ST-ANDRÉ-DES-ARTS DANS IMM. DE CARACTERE 3e ETAGE, TAPIS ESCALIER **LIVING + 3 CHAMBRES** POUTRES APPARENTES REFAIT NEUF **PRIX 950.000 F** Me voir 14-18 h, jeudi-vendredi : 12, RUE SUGER ou Tél. 723-91-22

7e arrdt.

BON VIIe, stdg. 5 Pièces, tt cft, bel imm., possib. profess. libér. 1.280.000 F. Téléphone 548-76-25.

10e arrdt.

Mo GONCOURT B. situé dans BELLE RESIDENCE Calme et ensoleillé. 2 PCES et STUDIOS - AVEC BALCON 256-13-72 - H. LE CLAIR

12e arrdt.

REUILLY Beau gren. 90 m2 apparts 55 m2 A aménager - 293-62-16

13e arrdt.

PRES FACULTE TOLBIAC 2 Pièces, conft, ref. neuf, soleil. 145.000 F. Téléphone : 589-49-34.

PORTE CHOISY récent, beau 4 Pièces, 88 m2, bains + salle d'eau, parking : 420.000 F. Téléphone : 585-15-21.

AV. ITALIE 3 PCES 75 m2 Conft - 380.000 F - 589-49-34.

14e arrdt.

ALESIA, immeuble P. de T. : dble liv. + 2 chbres, tt conft, état exceptionnel, décoration de luxe : 635.000 F. Tél. 322-61-35.

ALESIA, immeuble récent, bon standing, entrée, 3/4 Pièces, cuisine, S. de B., S. d'eau, 2 w.-c., nombreux placards, parking en sous-sol. — Prix : 600.000 francs. CIHD : 656-26-08.

PLAISANCE belle rénovation sur verdure : double living, tout confort. Exceptionnel : 195.000 F. Tous les jours, de 14 à 19 h., 169, RUE VERCINGETORIX, Tél. : 206-15-30, 874-43-98.

15e arrdt.

Péniche aménag., 28 m., s. bns, wc, 220.000. Bagot, bat. Sophie, port Suffren, Paris-15e, 533-32-89.

16e arrdt.

FOCH - DAUPHINE haut standing, étage élevé : 6 Pièces, 300 m2 + toit-terrasse + box. - Téléphone : 227-08-52.

16e ENTRE AVENUE FOCH et METRO ARGENTINE Imm. pierre de taille - Beau **185 m2** Gd living + 3-4 chbr. Tt cft. PARF. ETAT. DORESSAY - 548-43-94

RESIDENCE EN PIERRE DE 4 ETAGES 700 m2 + 200 m2 en terrasses. Charme rétro. - Px 5.000.000 F. Jardin. Gar. Asc. - 577-47-74.

17e arrdt.

BROCHANT, 1er sur cour, tranquille, soleil, petit studio équipé, confort. (wc palier privé). Prix 60.000 F. Téléphone : 785-31-13.

18e arrdt.

MONTMARTRE, vue sur verd., soleil, charmant 2-3 P., caract., ref. nf. Prix exceptionn. S/place 22, rue J.-Demaistre, 878-41-65.

20e arrdt.

XXe Particulier vend 5 pièces 115 m2 + 60 m2 terrasse aménagée. Prix 890.000 F. Tél. 362-55-22

78 - Yvelines

BOUGIVAL - 3-4 PIECES standing 1975, gd séj., 2 chbres, terrasse, box, forêt, piscine : 435.000 F. Frais réduits. P.E.R.I. : 749-33-92.

VERSAILLES - ST-LOUIS **DUPLEX** 4 pièces, caractère, 95 m2, calme. 550.000 F. - 958-48-99.

92 Hauts-de-Seine

RUEIL - BUZENVAL. Calme, récent, 7 Pièces princ., 2 bains, très bon état. Prix : 1 million. Agence Malmaison : 749-08-30.

Près PONT SURESNES, dans bel imm. R.-de-Ch., BEAU 2 P., cuis., bains, wc. Prix exception. URGENT. Téléphone : 825-86-70.

RUEIL, près R.E.R. - Calme, 6 Pièces princ., 2 bains, garage, confort, libre. Prix : 600.000 F. Agence Malmaison : 749-80-30.

BOULOGNE Près bois 5 PIECES 100 m2 - Tout confort Occupé + 280 m2 - Jardin privatif. - Tél. 524-56-01.

93 Seine-St-Denis

DRANCY, centre, petit appart. 2 Pces + cuis., (av. placards), toil. Prix 60.000. Soir : 832-39-89.

94 Val-de-Marne

IVRY, Mairie, récent 3 Pièces, 57 m2, balcons, 5e étage, parking : 246.000 F. Tél. 585-15-21.

LE PERREUX LUXE Appt 5 p. Jardin privatif. Terrasse. 2 bns. Parking. 500.000 F. - 723-95-13.

appartem. achat

Part. rech. 2 P., envir. 50 m2, rue calme, étage élevé, balcon, Paris ou Boulogne. — 651-78-11.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

SERGE KAYSER Recherche Appartements RIVE GAUCHE. 329-60-60.

hôtels-partic.

16e NORD Très bel HOTEL PART. 440 m2 par 4 niveaux. Ascens. Beau jard. CALME - DORESSAY 548-43-94.

NEUILLY Rue SAINT-JAMES Vds hôtel part. 500 m2 Tél. : 504-15-41 - 627-06-22

fonds de commerce

Paris - Belle librairie-papeterie S.A. - C.A. : 2.762.000 F Prix : 1.000.000 F **TRANSADIX** 256-10-18 ou 225-63-59

MORSANG-SUR-ORGE local commercial (100 m2 - 8 m2 de vitrines)

TOUS COMMERCES TEL. : 904-39-06.

locaux commerciaux

CHAMP DE MARS local Cclal à vendre en toute propriété, rez-de-chaus. 300 m2, s.-sol 200 m2. - Tél. : 734-63-64.

A MARSEILLE Murs grande surface, immeuble indépend. climatisé entièrement équipé, surface vente 1.800 m2 environ ; entrepôt, 2.500 m2 environ ; bureaux : 500 m2 envir. LIBRE A LA VENTE. Parking 2.000 m2 environ. Avec ou sans aménagement. AGENCE LE BOCQ (91) 49-58-71, 49-41-04.

A LOUER - Usine ou dépôt 2.000 m2 Ivry. Métro à 200 m. 17.500 F par mois. 577-06-61.

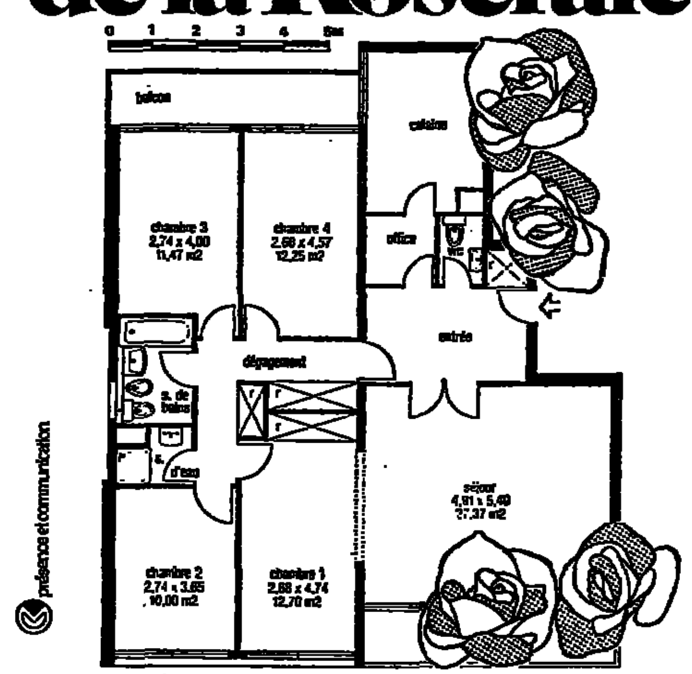
bureaux

LOCATIONS salles, bureaux. TOUTES DOMICILIATIONS TOUS SERVICES et TELEX Tél. : 524-03-05.

constructions neuves

studios 3 et 5 pièces

à Versailles Le Hameau de la Roseraie



A moins d'une demi-heure de Paris (Invalides ou Montparnasse) par la gare toute proche, vous vivrez dans l'un des deux agréables petits immeubles groupant 54 appartements dont certains **bénéficient de prêts conventionnés.**

Appartement témoin et bureau de vente : 3 Avenue de Porchefontaine à Versailles de 11 h à 19 h sauf mercredi et jeudi. Tél. 953.95.81

SEFRI CIME

Tour Maine Montparnasse - Paris - Tél. 538.52.52

EN SUISSE, SUR LES RIVES DU LAC DE GENÈVE

dans un des plus beaux sites du monde, nous avons construit pour votre plaisir, votre bonheur, votre confort et votre joie de vivre,

DES APPARTEMENTS ET STUDIOS DE RÊVE

A DES PRIX TRÈS RAISONNABLES
Demandez une documentation gratuite

C. Truan, AGENCE ROMANDE IMMOBILIÈRE S.A.

Galeries Benjamin-Constant 1, 1003 Lausanne, Suisse - Tél. 021/20 70 11

En majuscules S.V.P.
Nom ....
Prénom ....
Adresse ....
Localité .... Pays ....

pavillons pavillons

SAINT-PRIX (95) - MAIRIE VILLA RECENTE Séj. donnant sur vaste terrasse. Chambre, s. de bains, cuisine. 1er ET. : 3 chbres, s. de bains. Vaste ss-sol. Jardin. 750.000 F. MATHELIN - Tél. : 989-31-74.

VILLEJUIF Superbe pavillon récent, 8 P., 154 m2, garage. Jardin. 735.000 F. - 585-15-21.

CHOISY-LE-ROI A SAISIR dans quartier pavillonnaire grand pav. bon état séj. double + 5 chambres, tout cft. Chauff. cent. neuf, garage 2 places, sous-sol aménagé, jardin. Sur place les 20, 21, 22, de 14 h. 30 à 18 h. 30, 65 rue Mirabeau, ou 252-04-93

PAVILLON F-5, 40 km Est Paris cadre rural, La Houssaye-en-Brie. 1.570 F mensuel. Tél. : 425-20-18.

CHANTELOUP. 10 min. gare Andrésy. Pavillon 6 p., tt cft, s/beau jd. 1.240 m2. Poss. prof. libér. Px 620.000 F. T. 974-65-13.

HENDAYE. A V. pavil. jumelé F-5. R.-de-ch., cuis., s. de séj., wc, cabinet toil. ; 1er étage : 4 chbres, s. de bs, jardinet et gar. 250.000 F. Lib. (37) 64-60-17. Me G. Obriot, 28170 Châteauneuf-en-Thymerais.

Vds pav. jum. 7 p. + cuis. + 2 s. bs, wc, gar. + dép., jardin clos 300 m. à 6 km sud Dijon. Cars ville. Px 470.000 F. Tél. : (80) 52-25-43.

Immobilier (information) Immobilier (information)

Service gratuit

L'information au rendez-vous

INFORMATION LOGEMENT 525.25.25

Information Logement dispose de renseignements sur des milliers de logements neufs en région parisienne.

49, avenue Kléber, 75116 Paris

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leurs concours.

Boutiques

ACHETE COMPTANT Murs de boutiques, libres ou louées PARIS ou proche banl. 563-68-06.

villas

Part. vd villa 5 pièces, surface 159 m2 sur terrain de 600 m2, constr. pierre, chauff. central. Banlieue de Villeneuve-sur-Lot. TEL. : (58) 70-30-48.

JOINVILLE SUPERBE VILLA 7 p., jardin avec accès direct S/MARNE. Dépend. parfait état. Px : 1.200.000 F. T. : 322-61-35.

29 km Paris S.E. vd mais. meulière caract. pr. gare, comm., écoles, sur 600 m2 jardin, 7 p., entrée, cuis., salon, bureau, s. à manger, 4 ch., 2 w.-c., s. bns, cab. toil., tt cft, ss-sol total, 2 gar., px 695.000 F. 448-94-26.

Marnes-la-Coquette, 3 min. gare, maison anc., charme, caractère, 5 Pces princ., s.-sol total, jard. 520 m2. Prix : 898.000 francs. AGENCE ROYALE : 950-14-60.

Epernon, centre ville, 40 minut. Montparnasse, mais. bourg. anc. entièr. rest. 110m2 habit., joli jardin clos, 575 m2, 560.000 F. Téléphone : (37) 83-48-31.

LE VESINET Résidentiel Agréable VILLA s/1.400 m2, séj., 3 chbr., parf. état. Vis. s/place samedi, 14 à 18 h : 15, av. HOCHE.

CLAMART Sur hauteur Belle villa sur 1.200 m2 jardin, 7 pièces, gar., cft, 1.100.000 F. Tél. 534-41-75

LE VESINET Sur 1.000 m2 boisés, jolie VILLA, parf. état, séjour 60 m2, 3 chbres, 2 bains, gar., tt confort. Vis. samedi, 14-18 h : 18, boul. de BELGIQUE

TOURAINE 210 km PARIS Sortie localité, coquette VILLA 5 P., cft, impecc., dépendances, joli jardin clos 1.500 m2. CHATET - 37150 Francueil

SAINT-GRATIEN VILLA RECENTE hall, séjour, burx, chbre, salle de bains, cuisine ; 1er ETAGE : 3 chambres, salle d'eau, vaste sous-sol, jardin. - Tél. 989-31-74.

16 km OUEST DEMEURE DE CARACTERE début 19e s., récept., 5 ch., cft gar. 3 v., beau jardin 2.400 m2 Prix 1.300.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET. - 976-05-90

terrains

MORBIHAN sur Océan terrain constructible, environnement tr. exceptionnel, parc, tennis. BASTARD, manoir Lannhoedic, 56370 SARZEAU.

Morbihan s/Océan, terr. bâtir, envir. tr. except. tennis Bastard 2, rue Meissonier, 75017 PARIS.

FEUCHEROLLES Domaine de « La Pommeraie » 25 km Ouest, beaux TERRAINS de 1.500 à 1.800 m2, grandes faç. toutes viabilités. Tennis. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET. - 976-05-90

ALPES HAUTE PROVENCE près lac SERRE-PONCON et station de ski, à 200 m. hameau, beau terrain boisé de 10.000 m2 expo sud, belle vue, possib. constr. 1 maison de 250 m2. Prix 125.000 F H.T. CATRY, Tél. jeudi (91) 54-92-93 jours suiv. (91) 65-15-87

domaines

Achèterai grand Domaine, majorité bois, avec demeure caractère ou possibilité construire, départements : 18, 41, 45, 58-59. Discrétion. Ecrire au no 202.151. ORLET, 136, av. Ch.-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

propriétés propriétés

PROPRIETES DANS L'OUEST région NOGENT-LE-RETROU BELLE COMMANDERIE 16e et 18e siècles parc, tennis, 2 hectares. REGION ALENÇON MANOIR 16e s. à restaurer 2 à 4 hectares. Région CHATEAU-GONTIER (Mayenne) BEL. PROPRIETE récente, 6 p., vaste réception, parc et étangs 2 hectares. HOUDIARD, B.P. 88 LAVAL. TEL. : (43) 56-61-60.

L'ISLE-ADAM BELLE PROPRIETE, magnifiq. vue s/Oise, 212 m2 au sol + 2 étages + dépendances. Parc boisé 3.000 m2. T. : 622-41-92.

VALLEE DE LA RISLE 150 km Ouest par autoroute. Magnifique propriété gentilhommière du 18e siècle, dépendances, maison gardien, parc de 4,5 hectares. Rivière à truites, étang. GARBI, 80, rue de Sèvres, PARIS-7e. Tél. : 567-22-88.

JOUY-en-JOSAS, centre, Maison bourgeoise 1911, 250 m2 habit. 60 m2 récept., 7 ch. ss-sol total gar., jdin. Except. : 850.000 F. AGENCE ROYALE : 950-14-60.

Entre Cognac et Matha (16) Proximité mer 60 kilomètres, très belle affaire à vendre. Activité : commerce d'antiquités (chiffre d'affaires en constante augmentation). 1) Sur corps de bâtim. (logis-charentais), 7 pces, ent., salon, bur., séjour, cuis. ; étage 4 ch., s. de bs, s. d'eau, tt cft, vastes dépend. (chais, gar., hangar). 2) Un corps de bâtim. (maison charentaise), séj. 45 m2, cuis., 1 chbre, s. d'eau, w.-c., grenier aménageable, tout confort + locaux commerciaux (1er magasin 135 m2 + gren. 60 m2. 2e), appt rust., gd séjour 35 m2, cuis., s. de bs, w.-c., cellier, étg. mezzanine avec 2 chbres, tout cft. Terrain 5.800 m2, tout l'ensemble est en parfait état. Estimation murs et terrain + fonds et stock, 1.400.000 F. Ecr. à 6.085 « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

LA VARENNE RESIDENTIEL belle demeure ancienne, GDE RECEPT., 7 CHAMBRES, tout confort, terrain 930 m2 : 1.463.000 F. Téléphone 886-45-60.

RADE DE BREST presqu'île de Plougastel (29) 500 m. port de pêche. Maison 100 m2 s/2.800 m2 terrain. Ecr. Gourvès 1 bis, av. Villemain 14e.

CHEVREUSE situation exceptionnelle très belle maison de caractère sur 5.000 m2 de terrain avec très beau parc boisé, entrée, cuisine équipée, salon, salle à manger, 4 chambres, 2 bains, garage pour 4 voitures. **050-03-36 - 050-98-01**

TARN près ALBI, aux environs de la CITE MEDIEVALE DE CORDES XIIIe SIECLE : NOMBREUSES DEMEURES ANCIENNES DE CARACTERE avec terrain, fermes, moulins, manoirs, à vendre totalement restaurés ou à restaurer avec ou sans notre concours.

P. BARRIER - 81170 CORDES.

Téléphone : (63) 56-02-07. Rendez-vous possible à Paris.

MOULIN A EAU (27) AVEC ROUE ET DYNAMO 7 chbres, cft, comm., 4,50 ha, TENNIS, RIVIERE SUR 250 M. « Belles Demeures de France », 68, bd Malesherbes-8e, 387-92-76.

REGION GISORS Charmante MAISON parf. état, entr., gd séj., cheminée, cuis., 3 ch., bns, chff. cent., gar., jard. 1.700 m2. Px 320.000 F Cabinet BLONDEAU-LEBLANC 2, faub. Cappeville, à GISORS Tél. : (16-32) 55-06-20

VALLÉE DE CHEVREUSE Propriété récente 1 ha terrain arborisé, grandes terrasses, rez-de-ch. 6 p., 230 m2, bains ; 1er ét., 5 p., 190 m2, 4 bains, sous-sol garages 150 m2, 1.600.000 F. 566-72-52.

NORMANDIE 20 KM DEAUVILLE Sur 4 ha prairies et bois, maison ancienne, colombages restaurés, gd living, 4 chbres, 2 cab. toilette, salle de bains, dépendances aménageables. NOTAIRE : 501-54-30, le matin.

châteaux châteaux

MARCHE IMMOBILIER DES NOTAIRES

CHATEAU DE VILLIERS-LE-MAHIEU (Yvelines) 50 km de Paris, 30 km de Versailles, 2 km de Thoiry

CHATEAU DU XVIIe SIÈCLE

Bon état - Libre
Parc 11 hectares

Me MAILLEY, notaire, 21, avenue Rapp, Paris (7e), tél. 555-07-64

10 KM ROUEN CHATEAU XVIIIe Av. parc, arbres, haut jet, 6 ha. dép., tennis. 1,3 millions de F. Cab. Le Manoir. (35) 80-56-33.

viagers

Société spécialiste VIAGERS **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00 Prix, indexation et garanties Etude gratuite, discrète

fermettes

S/5.000 m2 NOMBREUX ARBRES, CLOS HAIES **TENNIS** FERMETTE AMENAGEE gd séjour, cheminée, poutres apparentes, cuis.+ chbre (poss. 2), s. eau + dche, wc, chff. ct gaz, ptes dépend. Px 345.000 F, facil. Mme PLASSAIS - 428-26-63 FACE EGLISE, à 77 NEMOURS

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente s. saisie imm. au Palais Justice à Nanterre, le 3 octobre 1979, à 14 h. EN UN SEUL LOT

UN PAVILLON à COLOMBES (Hts-de-S.)

11, villa Salamandre élevé s. ss-sol, comp. cuis. et cave, rez-de-ch. 3 p., av. jard. Cont. cad. 101 m2 MISE A PRIX : 10.000 FRANCS S'ad. pr ts rens. à Me Marcel JARRY, avoc. à Paris, 50, bd Malesherbes ; à tous avoc. près les T.G.I. de Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil, Versailles.

Vente s. saisie imm. au Palais Justice Bobigny, mardi 2 octobre 1979, 13 h. 30

UN APPARTEMENT

au 3e ét. droite, comp. ent., cuis., salle à mang., chamb. et wc (lot 9) - Cave no 4 ss-sol, Bât. A (lot 21) de imm. sis

à AUBERVILLIERS (93)

51, rue Sadi-Carnot **Mise à Prix : 20.000 F** S'ad. pr ts rens. à Me G. BLIAH avoc. à Paris (1er), 43, rue de Richelieu, 296-29-32 et 296-03-74 ; à tous avoc. près les T.G.I. de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil ; sur place p. vis.

Vente au Palais de Justice à Nanterre, le mercredi 3 octobre 1979, à 14 h.

LOGEMENT 1 p. c., s. de bs, w-c ASNIÈRES (92), 13, r. Malakoff MISE A PRIX : 30.000 F

S'adr. Me W. DRIGUEZ, avocat à Paris (8e), 6, r. St-Philippe-du-Roule, 225-13-20.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 4 octobre 1979 à 14 heures

Locaux commerciaux et garage sis à **NICE (Alpes-Maritimes)** Rue Charles-Beaudelaire Résidence Clairlogis-Gayrault

MISE A PX : 80.000 F

S'adresser à Me Bernard de SARIAC, avocat, 70, av. Marceau, tél. 720-32-38. Prêt possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la BANQUE GRINDLAY OTTOMANE.

Adj. au Tribunal de Commerce Paris, le 9 OCTOBRE 1979, à 13 h. 45 - FONDS **MARKETING à COURBEVOIE** (92) - 21, rue des Fauvelles Bail locaux - Superficie 500 m2 env. M. à prix (NE p. ét. bais.) 40.000 F. Cons. 20.000 F. S'ad. Mes Demortreux et Sagaut, n. ass., 67, bd St-Germain ; Me Sagette, syndic, 6, rue de Savoie.

Vente s/sais. imm., Palais de Justice d'EVRY, rue des Mazières *Mardi 25 septembre 1979 à 14 h.*

UN PAVILLON sis Les Provenchères, Lot no 10 **BOUTIGNY-SUR-ESSONNE (91)** MISE A PRIX : 60.000 F Renseign. : Mes TRUXILLO et AKOUN avocats, 51, rue Champlouis, Corbeil-Essonnes - Tél. : 496-30-26 - 496-14-18

LA VILLE DE PARIS
Vend LIBRES aux enchères publiques

6 APPARTEMENTS - 1 STUDIO - 1 CHAMBRE (dont 1 APPT 5 P.P. av. vue dir. vers champ de courses et 1 APPARTEMENT avec 1 TERRASSE de 145 m2 env.)

à PARIS, entre

LE BOULEVARD SUCHET ET LE CHAMP DE COURSES D'AUTEUIL

le MARDI 9 OCT., à 14 h. 30, à la Chambre des Notaires de PARIS. Mes MAHOT DE LA QUERANTONNAIS, BELLARGENT, LIEVRE, notaires associés, 14, rue des Pyramides, Paris (1er) - Tél. : 260-31-12.

VENTE au Palais de Justice à PARIS, jeudi 11 octobre 1979, 14 h. UN LOT :

PROPRIÉTÉ A JOINVILLE-LE-PONT (94), 75, avenue Guy-Moquet M. à Px : 181.500 F - S'ad. S.C.P. P. NAVARRE, G. ALEMANT, C. LACROIX - FOURNIER, avocats à Paris (6e), 122, bd Saint-Germain, 326-96-25 ; Me LYONNET DU MOUTIER, avocat à Paris (1er), 182, rue de Rivoli, 260-20-19 ; Me J. COMMON, avocat à Paris, 10, rue du Mont-Thabor, 260-65-53 ; Me B. MEILLE, syndic, 79, rue du Temple, Paris (3e), 887-81-60 ; Me B. ETIENNE, avocat, 11, rue du Général-Leclerc, Rosny-sous-Bois (93), 854-90-87 ; au greffe des criées du Trib. Gde Inst. de Paris, où le cahier des charges est déposé ; s/lieux pr visit.

VENTE sur saisie immob. et sur surenchère du dixième, au Palais de Justice à BOBIGNY, le MARDI 2 OCTOBRE 1979, à 13 h. 30, EN UN LOT :

UN APPARTEMENT de 4 Pièces ppales au 2e étage droite, compr. : entrée, salle de séjour, 3 chambres, loggia, balcon, cuisine, séchoir, salle de bains, w.-c., penderie (LOT 25) - CAVE au sous-sol, lettre H du plan, 5e porte à droite dans le couloir à gauche (LOT 26). GARAGE au rez-de-chaussée, no 13 du plan, côté Est, le 4e de cette aile (LOT 69), dans un immeuble sis

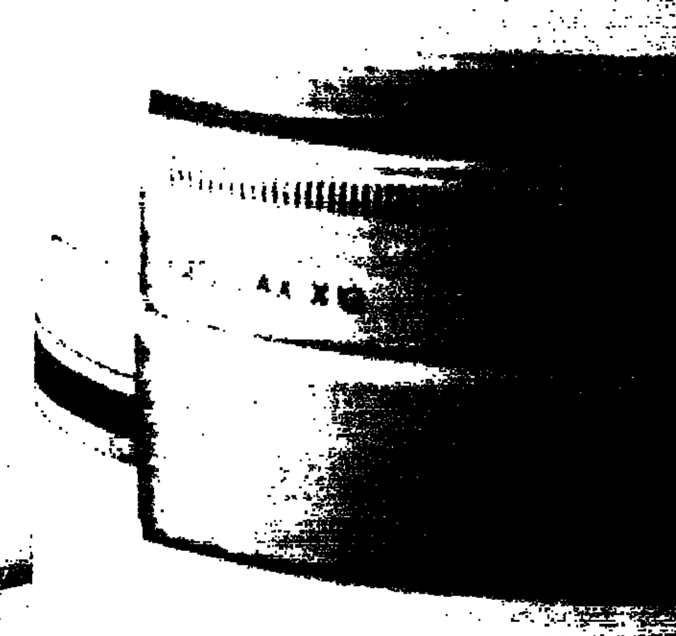
28-30, RUE THIERS au RAINCY (93)

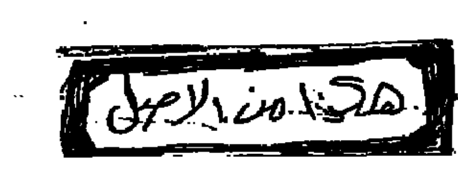
Cadast. section A B no 342 d'une SUPERFICIE de 1.676 m2.

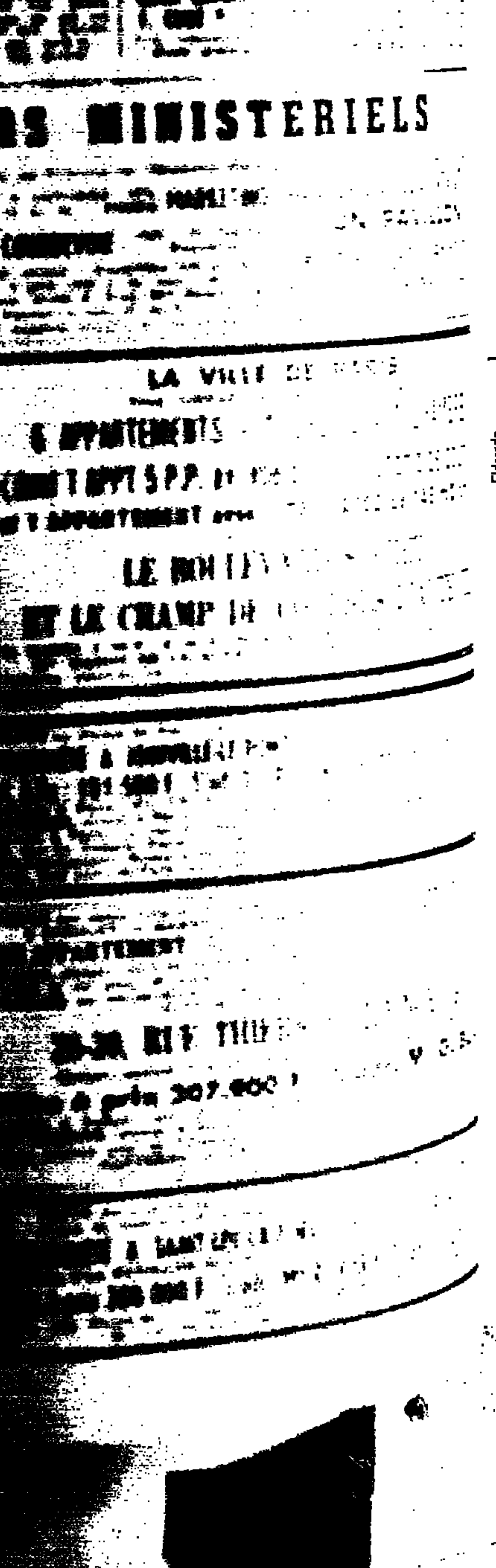
Mise à prix 207.900 F - S'adr. Me G. BLIAH, avocat à PARIS (1er), 43, rue de Richelieu, tél. : 296-29-32, 296-03-74 ; Me ETIENNE, avocat à Rosny-sous-Bois (93), 11, rue du Général-Leclerc ; tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL ; sur place pour visiter.

VENTE sur conversion de saisie immobilière en VENTE volontaire. Palais de Justice à Pontoise, le jeudi 11 octobre 1979, à 14 heures.

PROPRIÉTÉ A SAINT-LEU-LA-FORÊT (95), 7, rue de Verdun Comp. d'un PAVILLON de 2 ét. et bât. us. bureaux, cad. sect. AM no 400. **M. à prix 200.000 F - S'adr. Me R. VARAUT, avocat à Pontoise,** 49, rue Pierre-Butin, tél. 032-20-66 ; Me PORTE, avocat à Pontoise, 33, rue Pierre-Butin. Et sur place pour visiter.







LE SICOB

XXXe SALON INTERNATIONAL DE L'INFORMATIQUE, DE LA COMMUNICATION ET DE L'ORGANISATION DE BUREAU

MICROGRAPHIE : DES ARCHIVES EN MINIATURE

Le congrès international de micrographie — qui se tient à Paris du 24 au 27 septembre — doit permettre de faire le point sur cette technique vieille d'un siècle, mais en pleine évolution. Ses applications multiples — et parfois inattendues — ont été néanmoins freinées jusqu'à présent par plusieurs facteurs : résistance au changement dans les habitudes professionnelles, nécessité d'utiliser un appareil de lecture, et fatigue occasionnée lors d'une utilisation fréquente de ces matériels ; quasi-impossibilité de modifier les informations inscrites sur le microfilm ou la microfiche (la modification ne peut se faire que par rajout ou surimpression) ; valeur non légale du microfilm devant les tribunaux, obligeant les utilisateurs à conserver leurs documents papiers.

Ceci explique que le taux de pénétration de la micrographie dans les entreprises françaises reste très modeste, de l'ordre de 6 %, contre 37 % aux Etats-Unis. Une branche récente de la micrographie, celle des COM (computer output microfilm) — imprimantes restituant sur microfilm des données enregistrées sur bandes magnétiques d'ordinateurs, — a donné une nouvelle impulsion à la micrographie traditionnelle. Les COM (qu'ils soient alphanumériques, graphiques ou mixtes) fonctionnent parfois en liaison avec un ordinateur, le plus souvent ils le font de manière autonome. Cette interpénétration entre l'informatique et la micrographie doit s'accentuer dans les prochaines années, avec un risque non négligeable de voir le stockage électronique l'emporter à long terme. Ne rendant pas les mêmes services, ces deux technologies peuvent cependant se compléter plutôt que se concurrencer.

La micrographie est très utile dans le stockage d'archives ne nécessitant pas une mise à jour fréquente et rapide. L'informatique, par contre, concerne l'information vivante, modifiable, à laquelle on peut accéder en ligne avec un terminal, et que l'on peut interroger.

Des matériels nouveaux sont apparus en micrographie : des lecteurs-reproducteurs de microfilm assistés d'un mini-ordinateur (les CAR - computer assistance retrieval) qui permettent de retrouver très rapidement une « vue » (page miniaturisée) à l'aide de références stockées sur un disque souple ; des COM sortant des données soit sur microfilm, soit sur papier, à grande vitesse, grâce à l'utilisation d'imprimantes à laser ; des CIM (computer input microfilm), machines lourdes, très chères, peu répandues, qui transfèrent sur une bande magnétique des informations inscrites sur microfilm... Malgré cette floraison d'innovations, certains considèrent le microfilm « comme une technologie provisoire qui ne se répandra pas dans le quotidien du bureau, bien qu'efficace pour de grandes organisations ayant à stocker des archives non dynamiques ». On trouve néanmoins sur le marché des appareils de lecture portatifs et de petites machines de bureau intégrant la prise de vue et le développement de microfilms.

Déjà, un nouveau venu menace de perturber le marché de la micrographie, au moins jusqu'à ce que le vidéodisque devienne un sérieux concurrent dans ce domaine : il s'agit du système de vidéo-fiche de la société belge Correlative Systems, qui stocke des images sur disques ou bandes magnétiques après les avoir numérisées et leur avoir donné un numéro d'identification. Plusieurs personnes peuvent consulter simultanément sur un écran les différentes pages d'un dossier, lesquelles peuvent d'ailleurs être restituées sous forme de photocopies. La souplesse d'utilisation de ce système et ses possibilités de mise à jour lui ont déjà assuré la commande d'une quinzaine d'unités malgré un prix de départ de 1,5 million de francs. Système de haut de gamme, la vidéo-fiche n'entrera pas en compétition avec la micrographie traditionnelle, car les besoins ne sont pas les mêmes, mais peut s'introduire là où la micrographie n'avait pas réussi à s'implanter jusqu'à présent. D'ores et déjà, Correlative Systems intéresse suffisamment certains groupes multinationaux pour qu'ils envisagent de mettre leur puissance financière au service d'une diffusion à l'échelle mondiale de ce matériel.

De multiples applications

EN France, les principaux utilisateurs de la micrographie sont, en tête, les banques et la finance : 40 % de la valeur du marché ; l'administration française : 25 % ; le secteur industriel, le commerce et les services : 30 %. Soixante pour cent des banques utilisent un COM, et quatre COM sur dix sont utilisés par elles. Les banques dotées déjà d'une forte implantation informatique ont besoin de communiquer de nombreux documents comptables et divers renseignements à leurs nombreuses succursales. Or les listings d'ordinateurs sont encombrants et lourds, et leur transmission serait très coûteuse.

La sortie des données d'ordinateurs sur microfiches ou microfilms résout ce problème (mille pages de listing pèsent 9 kilos et peuvent être remplacées par quatre microfiches d'un poids total inférieur à 20 grammes). A ce titre, les COM *(computer output microfilm — sortie d'ordinateur sur microfilm)* rendent donc de gros services si on veut éviter le goulet d'étranglement que représente dans certains cas l'impression de données d'ordinateur sur papier.

C. G.

(Lire la suite page 33.)

Un marché en progression mais une écrasante emprise étrangère

LA micrographie — miniaturisation de textes ou de graphiques sur film photographique — a globalement peu pénétré le marché français : en 1978, 2 700 entreprises sur 46 000 de plus de 50 salariés faisaient appel à cette technique (à l'exclusion de celles qui possèdent uniquement un appareil de lecture), ce qui représente un taux de pénétration faible, de l'ordre de 6 %. Néanmoins, la progression importante du parc des COM — le nombre de ses unités est passé de 4 en 1970 à 205 en 1977 et à 250 en 1978 — a donné à la micrographie une impulsion non négligeable puisque le marché français aurait tout de même doublé en quatre ans et progressé de 20 % de 1977 à 1978 en volume d'affaires, compte non tenu de la hausse des prix.

Malgré l'inexistence de statistiques dans la profession, constructeurs et professionnels aboutissent pour 1978 à un chiffre d'affaires global de 220 à 250 millions de francs, soit 6 % du marché total des machines de bureau (à l'exclusion des ordinateurs), qui, lui, est évalué pour 1978 à 3,5 milliards de francs. Les constructeurs, en majorité étrangers, sont optimistes pour les cinq ans à venir ; leurs carnets de commandes sont bien remplis. Cependant, ils estiment que le gros marché à gagner est celui des petites et moyennes entreprises, très peu touchées par la micrographie, contrairement aux grosses sociétés.

Le marché américain, quant à lui, aurait représenté en 1978, d'après *Micrographic Newsletter*, un volume d'affaires de 1,8 milliard de dollars (environ 8 milliards de francs), soit près de vingt-cinq fois celui de la France. Les Etats-Unis sont majoritaires sur le marché mondial : leur part du « gâteau » est de 70 %, le reste se répartissant entre l'Europe (20 %), l'Asie (Japon) et l'Amérique du Sud. Soixante pour cent du marché européen sont réalisés par la France, la Grande-Bretagne et la République fédérale allemande. Les deux premiers pays ont un marché potentiel similaire ; celui de la R.F.A. est double, en raison du plus grand nombre d'entreprises. L'implantation micrographique est plus ancienne en Grande-Bretagne ; la France, équipée plus tardivement, est davantage orientée vers le haut de gamme.

Il est plus facile d'évaluer le parc et le marché du COM (composition en sortie d'ordinateur sur microfilm), qui a connu depuis ses origines en 1970 une très forte progression ; le parc est en effet passé de 4 unités en 1970 à 250 en 1978 (dont 6 COM à laser), ce qui place notre pays dans une position fort honorable avec 6 % des COM fonctionnant dans le monde. Paris et sa banlieue ont la plus forte densité des COM (près de la moitié du parc français).

Les clients potentiels, intéressés par la micrographie, mais n'osant pas investir dans un matériel nouveau, ont souvent d'abord recours, en partie ou en totalité, à des sociétés travaillant à façon : les façonniers. Ces derniers réalisent les deux cinquièmes du marché de la micrographie, et utilisent un COM sur trois. On recense soixante-quinze façonniers en France, dont trente-deux qui ont un COM (quatre-vingt-sept machines sur cinquante-huit sites).

Aux Etats-Unis, comme on pouvait s'y attendre, le parc des COM est beaucoup plus élevé, et atteint, en 1978, trois mille cinq cents unités, d'une valeur de 380 millions de dollars (1,6 milliard de francs). On prévoit outre-Atlantique une progression modérée de 11 % par an jusqu'en 1983, où l'on atteindrait un parc de six mille huit cents COM représentant 656 millions de dollars (2,9 milliards de francs). Soixante et onze pour cent des COM américains sont installés dans un site où il y a un ordinateur moyen ou grand, et 29 % chez les façonniers.

ÉVOLUTION DU PARC FRANÇAIS DES COM DE 1970 A 1978 EN NOMBRE D'UNITÉS

Années	Avant 1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978
Nombre d'unités	4	11	19	50	85	131	168	205	250
Progression (en %)		+ 175	+ 73	+ 163	+ 70	+ 54	+ 28	+ 22	+ 22

(« Courrier de la microcopie » - mars 1979)

PART DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS SUR LE MARCHÉ DU COM FRANÇAIS ET AMÉRICAIN

Société	Etats-Unis	France
Datagraphix (U.S.A.)	34 %	38 %
N.C.R. (U.S.A.)	21 %	22 %
Kodak (U.S.A.)	14 %	8 %
Bell-Howell (U.S.A.)	14 %	5 %
3 M (U.S.A.)	12 %	12 %
Agfa-Gevaert (R.F.A.)		6 %
Benson (France)		5 %
Siemens (R.F.A.)		2 %
Memorex (U.S.A.)		1 %
divers		1 %
Memorex, Calcomp, Information International, Applicon, Dicomed (U.S.A.)	5 %	

(d'après le « Courrier de la microcopie »)

Le marché américain de la micrographie (COM et micrographie traditionnelle), est selon Frost et Sullivan très concentré entre les mains de quelques « majors » : en 1978, 60 % du marché ont été réalisés par cinq grandes sociétés, 24 % par vingt-cinq sociétés et 15 % par une centaine. On retrouve des caractéristiques similaires en France, où une grosse part du marché est tenue par de grosses sociétés multinationales, essentiellement américaines, ouest-allemandes, anglaises et japonaises. Les constructeurs français ne sont pas absents du marché, bien au contraire : on en compte une quinzaine. Mais à quelques exceptions près — Benson, Regma Systèmes (Rhône-Poulenc), — ce sont de petites entreprises sans envergure internationale.

Benson, seul fabricant français de COM alpha-numérique et graphique, a mis au point un COM graphique couleurs *(le Monde* du 15 novembre 1978), qu'il présentera au SICOB 1979. Dans ce domaine, il rencontre sur le marché international d'autres constructeurs, tels Dicomed (U.S.A.), Ferranti (G.-B.), et 3 I (Information International Inc.). Rhône-Poulenc — dont la filiale Regma-Systèmes fabrique des appareils de lecture et commercialise des lecteurs-reproducteurs japonais (Minolta) — vient de racheter Anken Industries (U.S.A.), dont une des filiales, Rochester Film Company, est le deuxième producteur de microfilms argentiques aux Etats-Unis après Kodak. Agfa-Gevaert-France va fabriquer en France le premier lecteur-reproducteur français, qui sera distribué par Agfa dans le monde entier. Deckart fabrique des appareils de lecture qui sont distribués par Kodak. Cedamel réalise la transmission télévisée d'images sur microformes...

CHRISTIANE GALUS.

CLAVIERS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

AZERTY OU QWERTY ?

DANS toute la France, la majorité des claviers de machine à écrire sont *« en français »* : à gauche, la première rangée alphabétique (deuxième rangée de touches en partant du haut) se lit : AZERTY ; mais le clavier le plus vendu dans le monde est le clavier anglo-saxon, sur lequel la frappe des touches correspondantes donne : QWERTY. Une standardisation internationale complète n'est évidemment pas possible, même si l'on ne considère que l'alphabet romain, puisque chaque langue nationale conserve des spécificités (lettres accentuées, ponctuations particulières, par exemple) qu'il serait absurde de faire figurer sur tous les claviers.

Le clavier lui-même, cependant, n'est plus depuis longtemps l'apanage de la seule machine à écrire, et il est évidemment devenu aussi un « objet » de l'informatique, que l'on retrouve mis en œuvre pour des usages de toutes sortes : perforatrices de cartes, terminaux de toutes sortes... Et la pression est forte, de la part de nombreux constructeurs de matériel, de voir une standardisation aussi poussée que possible qui leur permettrait de vendre le même matériel presque partout.

Pour la France, cette évolution se traduit par une situation quelque peu paradoxale : alors qu'il n'y a jamais eu de normes françaises pour le clavier français AZERTY, l'AFNOR a publié en décembre 1978 une norme française enregistrée (référence E 55-061), version française d'une norme internationale de l'ISO, concernant le clavier QWERTY...

Cette norme n'est pas homologuée, et il n'est pas question pour le moment qu'elle le soit : c'est-à-dire en particulier que son application n'est nullement obligatoire (en particulier pour tous les marchés publics), et qu'on ne va donc pas forcer, du jour au lendemain, toutes les dactylos de France à changer leurs habitudes.

Mais on ne peut pas non plus exclure une transition progressive, qui serait en particulier « tirée » par les développements de l'informatique et de la bureautique : dans le « bureau du futur », la machine à écrire a toutes les chances de disparaître peu à peu, « absorbée » par un « terminal universel de bureautique ». Et, bien que l'électronique moderne dispose dès aujourd'hui des moyens pour homogénéiser totalement des signaux électriques provenant de claviers différents, on peut penser que la tentation existera, pour les constructeurs, de commercialiser des lignes de produits le plus homogènes possible.

Pour une dactylo ou un opérateur, *le passage de l'AZERTY au* QWERTY ne poserait d'ailleurs pas de difficultés d'adaptation insurmontables, puisque seules trois touches alphabétiques sont concernées : le A, qui prend la place du Q, le Z qui prend celle du W, et le M qui quitte la droite du L pour venir à la droite immédiate du N, sur la rangée du bas du clavier.

Qu'en serait-il du passage à un clavier totalement différent ? Selon certains, aussi bien pour des raisons ergonomiques que de vitesse de frappe ou de risques d'erreur, c'est pourtant à une telle solution qu'il faut penser. Le clavier original de la première machine à écrire, qui a donné naissance au QWERT, avait été conçu, en 1873, par un groupe d'Américains, *pour qu'il ne soit pas possible de taper trop vite* : les dispositifs mécaniques d'alors étaient en effet fort imparfaits, et l'inertie de la machine était telle que, au-delà d'une certaine vitesse, elle « ne pouvait plus suivre » ; il fallait, d'autre part, éviter que les barres de frappe ne s'emmêlent...

Avec les technologies modernes, en particulier aujourd'hui avec les machines « à boule » ou autres systèmes, de telles limitations ne tiennent plus, et il est fort possible d'imaginer un clavier « idéal ».

Le clavier « optimum »

Un tel clavier a été mis au point par un chercheur français de Chaumont (Haute-Marne), M. Claude Marsan, avec le concours de l'université de Montréal et le soutien des pouvoirs publics et de divers organismes publics français (en particulier le Centre national d'études des télécommunications). Il a été construit à partir de statistiques établies, par l'université de Montréal, sur cent mille mots de la langue française, de façon notamment à limiter au maximum le déplacement des doigts sur le clavier, à éviter autant que possible les « sauts » d'une ligne de touches à une autre ligne qui ne lui soit pas immédiatement voisine, à réduire les séquences dans lesquelles le même doigt, ou deux doigts immédiatement voisins, frappent successivement le clavier...

Pour des raisons ergonomiques, d'autre part, les deux mains, sur le clavier Marsan, ne travaillent pas de façon parallèle, mais selon un angle aussi « naturel » que possible (voir schéma). La répartition du travail entre les deux mains est elle aussi rééquilibrée : alors que sur l'AZERTY, la main gauche effectue 59 % du travail (1), (elle doit en effet taper en particulier les lettres A, D, E et S qui sont parmi les plus courantes), c'est sur le clavier Marsan la main droite qui est « majoritaire », avec 54,5 % des frappes.

Le clavier Marsan permettant aux mains de travailler de façon plus naturelle.

Au total, on peut démontrer que, pour cent mille frappes, la distance totale parcourue par les doigts est de 1 443 mètres pour le clavier Marsan, contre 3 216 mètres pour le clavier AZERTY. Et des tests ont été effectués, en particulier avec le concours de l'École préparatoire de la gendarmerie de Chaumont, qui montrent que l'apprentissage du clavier est beaucoup plus rapide (environ cinq fois), et aboutit, compte tenu du fait que le nombre de fautes à corriger est nettement plus faible, à une vitesse de frappe environ deux fois supérieure. Parmi ses avantages, le clavier « optimum » réunit sur la « rangée de garde » (la rangée de touches sur laquelle se placent les doigts au repos) les lettres les plus fréquentes : il existe ainsi 2 500 mots de la langue française que l'on peut taper sur le clavier Marsan sans avoir à déplacer les doigts.

Ce clavier a-t-il des chances de se répandre ? Pour le moment, un industriel de Chaumont modifie, chaque mois, une vingtaine de machines à écrire mécaniques fabriquées par le groupe Hermès-Japy (avec le clavier Marsan disparaissent en effet beaucoup des effets de la fatigue qui justifient avec les claviers actuels le passage à la machine électrique).

Un clavier « optimum » international a été certes mis au point, qui applique les mêmes principes à une « langue imaginaire » qui comporterait deux tiers d'anglais et un neuvième de chacune de trois autres langues (français, allemand, espagnol). Mais, si l'on veut généraliser l'usage de tels claviers, il est clair que les pesanteurs seront très lourdes ; en particulier, s'il est possible de passer sans trop de difficultés de l'AZERTY au QWERTY, il semble acquis que, sauf exceptions, l'apprentissage du clavier « optimum » est exclusif de tout autre, tant ses caractéristiques sont différentes.

Il reste que, selon toute vraisemblance, l'avenir proche ne verra pas l'apparition d'un clavier unique et universel : il est en effet fort probable que le clavier qui équipera les terminaux *téléphoniques* dont tous les abonnés seront équipés dans quelques années (et qui leur permettront, dans un premier temps, de consulter l'annuaire informatisé) sera tout simplement alphabétique : il ne saurait être question d'imposer à l'utilisateur un quelconque apprentissage, et il ne fait pas de doute que la disposition alphabétique (ABCD...) est celle qui sera la plus facilement dominée par l'ensemble des utilisateurs, de l'enfant à la personne âgée.

XAVIER WEEGER.

(1) Les habitués du clavier peuvent s'amuser à taper la phrase célèbre : *« Cette vaste réserve d'arbres a été dévastée... »*



Normaliser pour quoi faire ?

L'INFORMATIQUE, il est devenu banal de le dire, est en passe de devenir, de plus en plus, tributaire des télécommunications : la mode est aujourd'hui à l'« informatique répartie », aux réseaux...

A l'intérieur d'une même organisation ou d'une même entreprise, l'évolution se fait vers des systèmes d'ordinateurs de taille moyenne, dialoguant entre eux, au détriment du modèle classique d'un ordinateur central entouré de périphériques. Le dialogue « inter-institutions » tend aussi à se développer grâce, notamment à des réseaux spécialisés (réseaux bancaires, par exemple) ou généraux (réseaux publics du type Transpac). Et dans l'avenir, avec le développement de la bureautique, où les entreprises pourront, entre autres, directement communiquer entre elles sans passer par le canal de la poste, et avec celui de l'« informatique pour tous », qui donnera, par exemple, à tout abonné au téléphone la possibilité d'interroger directement des banques de données sur ordinateur, les fonctions d'échange d'information vont devenir de plus en plus essentielles.

Plus que jamais, il va donc être nécessaire de faire en sorte que tous ces outils informatiques, classiques ou nouveaux, soient capables de se comprendre.

Cet aspect des choses illustre bien l'importance croissante que devra nécessairement prendre, dans les années qui viennent, la normalisation. Et l'Association française de normalisation (AFNOR) s'y emploie activement, tant pour tout ce qui concerne l'harmonisation des procédés sur le marché français qu'en participant, au niveau international, aux activités de l'ISO (International Organization for Standardization). Dans le domaine de l'informatique et des activités connexes comme dans les autres (la mécanique fournit des exemples célèbres), la normalisation n'est en effet pas neutre : quand une société est en pointe dans un secteur, et particulièrement quand elle est en situation de quasi-monopole, elle a bien évidemment tendance à pousser, au niveau national et international, des normes qui correspondent à ses spécifications propres, et qui, si elles sont adoptées, auront évidemment pour effet de renforcer sa position sur le marché, ou tout du moins de lui permettre de garder une certaine avance sur ses concurrents.

L'absence des « petits »

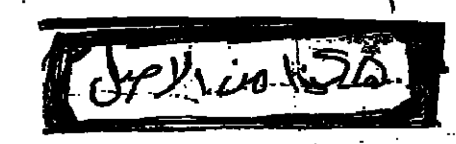
Les spécialistes qui, à l'AFNOR, suivent les questions liées à l'informatique ne cachent donc pas qu'ils aimeraient voir considérablement renforcée la participation, à leurs activités de mise au point de normes, des entreprises françaises, et aussi bien des constructeurs que des utilisateurs. Pour les premiers, ils soulignent que, si les « *grands* » participent toujours aux travaux des commissions ou des groupes de travail de l'Association, les « *petits* » brillent très généralement par leur absence, alors même que ce sont souvent eux qui auront le plus à gagner ou à perdre à voir établie une norme.

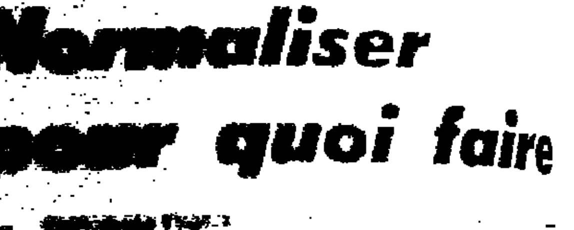
Les travaux nationaux et internationaux de normalisation suivent évidemment, avec un certain retard le plus souvent, l'évolution des marchés et des produits. C'est ainsi que de nouveaux domaines d'application sont aujourd'hui en pleine évolution pour ce qui concerne la normalisation : par exemple autour du télétex et de la bureautique (qui comprend aussi bien ce qui concerne les dialogues « *informatisés* » bureau-bureau que les échanges bureau-particulier ou même particulier-particulier). De même devrait-on voir prochainement se développer des activités autour de la cryptographie (« *codage* » des informations, qui va devenir d'une importance essentielle avec la généralisation des réseaux interbancaires, et, pour ce qui concerne le public, la multiplication des guichets informatiques qui permettront au particulier de réaliser lui-même la plupart des réalisations suivantes : retraits, dépôts, virements...).

Si dans ce dernier domaine le leadership appartient aux Américains (qui ont depuis plusieurs années une norme cryptographique appelée D.E.S. — Data Encryption System), ce sont les Français qui sont, au plan international, « *pilotes* » pour ce qui concerne certains langages informatiques comme ADA (le langage, mis au point par des équipes françaises, et qui a récemment été adopté par le Pentagone) ou A.P.L., qui devrait connaître de nombreux développements pour les activités « temps réel », et en particulier pour les banques de données.

X. W.







De multiples applications

(Suite de la page 31.)

La vitesse d'impression d'un COM est en général plus grande que celle des imprimantes classiques (la vitesse théorique des COM varie selon les modèles de dix mille à trente-deux mille lignes par minute). Mais, sur le plan de la vitesse, ils sont concurrencés depuis peu par les imprimantes à laser sur papier qui atteignent une vitesse de vingt-six mille lignes par minute. On estime que le seuil de rentabilité moyen pour l'achat d'un COM, dont le prix varie de 265 000 à 800 000 F — comparé à une imprimante papier — est de cinquante mille à cent cinquante mille vues par mois. Mais c'est une approximation.

Microfiches et microfilms en sortie d'ordinateur, ou impressionnés à l'aide de caméras traditionnelles, ont des avantages communs par rapport au papier ; les principaux étant :

● *Le gain de place :* on évalue à 98 % en poids et en volume par rapport à l'équivalent papier. Une microfiche pèse 4 grammes et peut contenir soixante à quatre cent vingt vues. Le catalogue des pièces de rechange de la société Saviem, imprimé sur papier, pesait 75 kilos ; d'où difficulés de mises à jour dans les différentes succursales... Il se présente maintenant sous la forme de microfiches regroupées dans un petit classeur. Autre exemple, une banque utilisait auparavant une aire de stockage de 375 mètres carrés, avec 2 285 mètres linéaires d'étagères. La micrographie a réduit la surface nécessaire à 4 mètres carrés ;

● *Le gain de temps :* la recherche d'un document sur microfilm et son accès sont plus rapides. La recherche peut être réalisée automatiquement à l'aide d'un mini-ordinateur : ce processus devient nécessaire lorsque le stock de microfiches est supérieur à plusieurs milliers.

● *La sécurité du classement. :* en raison de leur faible encombrement, les documents microfilmés peuvent être stockés dans un petit meuble ignifugé, et sous clé. La conservation exige cependant une humidité de 10 et 40 % et la température ne doit pas excéder 20 °C.

● *La duplication aisée :* l'original — la matrice sur papier argentique — est conservé à l'abri pour des raisons de sécurité et pour éviter la détérioration. Aussi réalise-t-on des doubles diazoïques ou vésiculaires, d'une manipulation moins fragile. Des lecteurs-reproducteurs-agrandisseurs permettent d'obtenir une copie sur papier à partir d'un microfilm ou d'une microfiche. Une implantation minimale micrographique — caméra de prise de vues 16 mm et lecteur-reproducteur (le *développement du film étant réalisé par un façonnier*) — est évaluée à environ 40 000 F.

● *La diffusion facile et économique :* les coûts d'expédition de microfilms et microfiches sont minimes par rapport à ce que cela coûterait si l'on expédiait l'équivalent papier, et la transmission dans l'entreprise est plus aisée. La micrographie, selon la Direction nationale des statistiques de commerce extérieur, n'a-t-elle pas permis une économie de 77 % par rapport à l'édition sur papier.

Outre les banques, le microfilm est utilisé dans les bureaux d'études pour les plans et les dessins industriels ; par les compagnies d'assurances, ele compagnies de transport, les hôpitaux, les services administratifs et commerciaux, les bibliothèques, les services d'archivage et de documentation. Les catalogues, les tarifs et les manuels techniques de maintenance d'ordinateurs et de matériel de bureau sont souvent microfilmés. Les applications de la micrographie sont nombreuses et variées, et il n'est pas possible ici d'en faire une liste exhaustive. Citons cependant une application inattendue... le Loto. La mise sur microfilm des bulletins du Loto permet de vérifier la bonne foi des heureux gagnants.

L'utilisation de la micrographie a semblé suffisamment intéressante aux pouvoirs publics pour qu'ils en assurent la promotion auprès du secteur public et nationalisé par l'intermédiaire du SCOM (Service central d'organisation et méthodes), qui a publié une « *méthodologie d'emploi de la micrographie* » disponible à la Documentation française.

Le C.N.R.S. (Centre national de la recherche scientifique) utilise la micrographie pour sa documentation et joue le rôle de conseil auprès du secteur public. Au centre de documentation des sciences exactes, les articles sont micrographiés (ainsi que les rapports de la D.G.R.S.T., certaines thèses et des ouvrages scientifiques épuisés). Les références bibliographiques (auteur, titre, résumé) sont mis sur ordinateur, ce qui permet à des chercheurs de retrouver rapidement l'article ou le document souhaité. Ils peuvent alors, s'ils le souhaitent, obtenir ce document soit sous forme miniaturisée, soit sous forme de photocopie. Le C.N.R.S. participe aussi à la mise sur microfilm de l'inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France, dont le dépôt central à Espeyran contient 4 millions de mètres de microfilms accumulés depuis 1941. Le dépôt est conçu pour en contenir 12 millions. Le C.N.R.S. a été choisi car il a proposé les émulsions de demi-teinte argentiques les mieux adaptées à la micrographie de photographies.

La microédition, quant à elle, se développe assez peu en France, contrairement aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne, où, entre autres, la revue scientifique *Nature* est offerte sur microfilm. On trouve toutefois dans notre pays une trentaine d' « éditeurs de microformes » : la Bibliothèque nationale, le C.N.R.S., le *Journal officiel*, la Documentation française, la librairie Hachette, l'INSERM (l'Institut national de la santé et de la recherche médicale), l'Institut d'ethnologie, les Musées nationaux, les presses de la Fondation nationale des sciences politiques, les Publications orientalistes de France...

Bien que freinée par divers facteurs, la micrographie progresse. Mais cette progression pourrait sans doute être accélérée si un obstacle important tombait : celui de la valeur non probante du microfilm devant les tribunaux. De même que pour la photocopie, seule lui est accordée la présomption de preuve. Cela pourra peut-être changer d'ici quelques mois si l'Assemblée nationale confirme un vote du Sénat, en date du 17 mai dernier, tendant à donner à la photocopie et à la micrographie des actes sous-seing privé (sans intervention de l'officier public) une valeur probante, à condition que la reproduction soit fidèle et l'information durable. Le vote du Sénat concernant la micrographie est un des éléments d'une réforme globale, en cours, de la preuve en matière civile et commerciale. — C. G.

Pour noircir le papier : les encres

MALGRE la télématique, le traitement de textes, les outils futuristes du bureau intégré, deux produits resteront d'usage indispensable : le papier et l'encre. Ou plutôt les papiers et les encres, car il y a pour ces matériaux une énorme variété de produits, et les procédés modernes de fabrication, adaptés à de nombreux usages différents, sont d'une grande diversité et ont peu de rapport avec ceux que les siècles précédents nous ont légués.

Ainsi des encres : le principe de base reste le même : un liquide, le véhicule, contient et transporte le matériau, généralement en poudre, qui se fixera au papier. Mais, suivant les emplois, le véhicule peut être de l'eau, des huiles, des résines, des glycols. Il transporte des colorants ou des pigments dont la variété est presque infinie. Et en sus de ces deux produits de base, toutes sortes d'additifs viennent s'ajouter : des sels minéraux pour accélérer le séchage, des plastifiants, des cires qui améliorent la résistance au frottement, etc., pour répondre aux exigences variées qu'impose tel ou tel emploi : l'encre d'un stylo à bille doit être très concentrée et visqueuse, mais n'a pas besoin d'avoir un caractère hydrophobe ; ce dernier, au contraire, est essentiel pour l'offset.

On distingue en pratique deux grandes catégories : l'encre d'écriture et l'encre d'imprimerie. La première a généralement de l'eau comme véhicule ; cette eau doit être soigneusement purifiée par distillation ou déionisation. Le pigment le plus employé est à base de sulfate ferreux et d'acide tannique ; il donne des encres bleu-noir. Mais bien d'autres colorants sont utilisés qui offrent une gamme très étendue de teintes.

L'eau sèche trop lentement pour les encres d'imprimerie : le véhicule est un vernis, obtenu par dissolution d'une résine dans un solvant. Les résines naturelles sont de plus en plus remplacées par des résines synthétiques. On fabrique aussi les vernis à partir d'huiles végétales.

Des exigences contradictoires

A cette variété de produits s'ajoute une variété égale de techniques de fabrication, accompagnées de contrôles précis pour vérifier que le produit fini a bien toutes les caractéristiques souhaitées. Ainsi contrôle-t-on sa compacité, qui varie suivant que l'encre est immobile ou agitée (thixotropie). On contrôle aussi le temps de séchage, la solidité mécanique du film d'encre sèche. Divers tests d'arrachage, de rayabilité, de frottement, sont exécutés. De même est vérifiée la résistance à des agents chimiques variés (solvants, alcalis, savons, huiles, paraffines...) ; on contrôle, enfin, d'autres caractéristiques importantes, comme le pouvoir colorant, la nuance, et la surface que peut couvrir une quantité donnée d'encre.

Cela fait beaucoup d'exigences, parfois contradictoires, et les compromis adoptés déterminent le type de l'encre. On ne rentrera pas ici dans une classification technique. Globalement, la consommation française d'encre de toute nature dépasse 40 000 tonnes, dont 33 000 pour les encres d'imprimerie. Cela fait beaucoup de noir sur du blanc. — M. A.

Le marché de la conception assistée par ordinateur s'ouvre

La conception assistée par ordinateur (C.A.O.) est une des applications de l'informatique qui devrait avoir un impact très sensible sur l'ensemble des secteurs industriels. Réservée jusqu'à ces dernières années à des sociétés « de pointe » (par exemple dans le domaine de la conception des circuits intégrés ou dans l'aéronautique), elle devient désormais, grâce aux progrès de la technique, comme à ceux des logiciels, à la portée de sociétés nettement plus modestes. C'est d'ailleurs pourquoi la C.A.O. est une des applications de l'informatique que les pouvoirs publics cherchent le plus à *« pousser »*.

Principalement outil au service des bureaux d'études (1), la C.A.O. s'est d'abord appuyée sur les ordinateurs les plus puissants. Mais sa « démocratisation » semble désormais en bonne voie, et plusieurs annonces de nouveaux produits, à l'occasion du trentième SICOB, en témoignent.

La CISI (Compagnie internationale de services en informatique) — filiale du Commissariat à l'énergie atomique, — en particulier, ne cachait plus, depuis quelques mois, ses ambitions dans ce domaine ; grâce à ses réseaux, il est vrai, elle peut mettre à la disposition de sa clientèle les logiciels les plus puissants développés dans ce secteur d'activité. Mais les transmissions coûtent toujours cher, et il n'est d'autre part pas évident que l'industriel de la chaussure ou de la petite mécanique ait besoin des outils conceptuels les plus puissants mis par exemple au point par la SNIAS (Société nationale industrielle aérospatiale), Dassault ou Renault.

Comme dans bien d'autres domaines de l'informatique, il est clair que le développement de la C.A.O. se fera nécessairement à deux étages. L'étage local, par exemple pour ce qui concerne les travaux de conception des bureaux d'études les plus routiniers; et la direction des industries électroniques et informatiques (DIELI) du ministère de l'industrie qui pousse à la mise au point, par les sociétés de services essentiellement, de logiciels d'application qui, sauf exceptions, font encore largement défaut. C'est ainsi que l'on devrait voir progressivement apparaître sur le marché, le plus souvent s'appuyant sur des mini ou micro-ordinateurs, des produits spécifiques pour le petit mécanicien, l'architecte ou le géomètre... Pour les applications les plus exigeantes, l'industriel pourrait se brancher sur des outils plus performants, éventuellement disponibles avec les réseaux.

On n'en est pas encore tout à fait là ; mais, souligne-t-on à la DIELI, on dispose aujourd'hui de *« produits de base »*, en particulier de logiciels performants (par exemple Euclid) mis au point par un laboratoire du Centre national de la recherche scientifique et commercialisé par une nouvelle société, Datavision ; Fortran 3 D, développé par l'Institut de recherche en informatique et automatique ; Systrid, développé par la SNIAS et commercialisé par l'Institut Battelle de Genève ; Prodes, développé par l'Association pour le développement de la production automatisée (ADEPA).

Des initiatives nombreuses

Dans le domaine des terminaux, la situation évolue assez vite : pour le dessin automatisé, la société francaise Benson possède une gamme très complète, que vient de compléter une nouvelle table traçante mise au point grâce à l'acquisition, l'année dernière, de la société américaine Varian.

En ce qui concerne les terminaux spécialisés, même si le monopole mondial de Tektronics dans le domaine des écrans graphiques à hautes performances n'est pas près d'être battu en brèche, l'élan semble maintenant être donné : la C.S.E.E. (Compagnie de signaux et d'entreprises électriques), bénéficiant d'un « contrat-produit » de la DIELI, a mis au point une console graphique sur laquelle peut s'appuyer la nouvelle gamme spécialisée de la CISI, et CIT-Alcatel a aussi développé un produit. EFCIS (Société pour l'étude et la fabrication de circuits intégrés spéciaux), quant à elle, travaille sur un écran de visualisation « pas cher ».

D'autres sociétés, comme la CERCI (Compagnie d'études et de réalisations de cybernétique industrielle) (petits systèmes de C.A.O. pour les circuits imprimés), continuent leurs efforts dans ces domaines. Mais c'est évidemment l'offensive de la CISI qui semble la plus significative. La filiale du Commissariat à l'énergie atomique annonce, en effet, tout à la fois la mise sur le marché d'un terminal graphique programmable qui s'appuie sur le Mini-6 de C.I.I.-Honeywell Bull, et le lancement d'une gamme de systèmes « compatibles ascendants », dont le premier élément est construit autour de Mitra-115 de la S.E.M.S. (Société européenne de mini-informatique et de systèmes), fonctionnant en A.P.L. et pouvant aussi bien travailler en régime autonome qu'en télétraitement.

Le marché de la C.A.O. n'en est qu'à ses premiers balbutiements, et même si les premiers clients commencent à apparaître, la physionomie du marché se dessine à peine. De nouveaux venus ne manqueront pas d'apparaître à leur tour, surtout que des produits tout prêts, comme le logiciel RA3D, de la régie Renault, attendent encore d'être commercialisés. — X. W.

(1) *Le Monde* du 28 mars 1979.

Un outil à la mode : l'audit

II. - Le cas de l'informatique

par GUY BOULAYE

Un premier article a décrit le concept général d'audit et ses procédures. L'utilisation de plus en plus poussée des ordinateurs dans la gestion a fait naître un nouvel audit : celui de l'informatique (« le Monde » du 20 septembre).

LA gestion, à tous les niveaux, nécessite des informations de plus en plus précises et élaborées, avec un temps de réponse de plus en plus court. En conséquence, la dépendance s'accroît vis-à-vis du traitement des données. Ce traitement, autrefois rustique et banalement accompli au sein de chaque entité de l'entreprise, est devenu l'affaire de spécialistes, les informaticiens, rassemblés en général en un ou quelques services. La demande d'information existe également dans les institutions non commerciales

La nécessité d'informations de plus en plus complètes, précises, élaborées, fiables vient du développement de l'activité économique elle-même. Diversification géographique, diversification des sources d'approvisionnement des produits, des marchés. Elaboration de plus en plus poussée des produits. Automatisations. Contraintes dues au coût de l'énergie, à la pollution et à la sécurité. Complexité financière (et monnaies désormais flottantes). Etc. Tout cela résulte en un accroissement des traitements et une interconnexion des divers systèmes d'information. Bref, une *intégration* de plus en plus importante. Cette évolution a été servie par un développement fantastique de la technologie : de traitement, de mémorisation, de communication.

L'information conversationnelle est symptomatique de toutes ces tendances. Elle est presque une mesure de l'état d'avancement d'une nation industrielle. A ce propos rappelons des chiffres donnés il y a un an, ici même, dans « Les outils du tertiaire » (*le Monde* du 19 septembre 1978). En 1978, il y avait 45 000 terminaux en France (dont le quart dans les banques et les organismes financiers), 125 000 en Angleterre et 2 millions aux Etats-Unis. L'évolution se confirme et la prévision de 3 millions de terminaux aux U.S.A. en 1980 est pratiquement sûre. Le réseau mondial japonais de collecte des informations commerciales est un modèle du genre. Dans le même temps, le Japon est un leader de la technologie des communications.

L'intégration poussée, l'aspect conversationnel, et dans le même temps la tentation et la tentative, par des simplifications, de maîtriser la complexité fatale des systèmes informatiques... tout cela amène beaucoup d'entorses au sacro-saint principe de séparation des tâches et de contrôles réciproques. Ceux-ci, d'ailleurs, dans un système très intégré, sont automatisés. Les exceptions et erreurs non détectées traversent le système à toute allure et se répandent en laissant une trace très difficile à remonter.

L'étude précédemment signalée sur les changements qu'apporte l'informatique aux buts et méthodes d'audit a montré que le nombre d'erreurs n'augmente pas lors du passage du traitement traditionnel au traitement informatique intégré. En revanche, les « dégâts » sont beaucoup plus importants. De ce fait, les pertes potentielles augmentent nettement. L'étude donne la liste de ces pertes par ordre de fréquence : erreurs et omissions, contrôles impropres, conception inadaptée du système, fraudes et détournements, erreurs de norme et procédure.

Cette évolution du traitement de données (où sont les « comptes » d'antan ?) a donc radicalement changé le contexte de l'audit et du contrôle interne ; mais seulement le contexte.

Nous adopterons plus spécifiquement ici la définition suivante de l'audit : l'ensemble des méthodes et techniques permettant de s'assurer de la conformité de l'action d'un service par rapport au but qui lui a été assigné. Actuellement, l'audit informatique répond à deux questions fondamentales relativement liées :

— La sécurité de la fonction informatique dans l'entreprise est-elle bien assurée ?

— Le service informatique est-il efficacement utilisé ?

Ainsi la sécurité et la résistance aux fraudes sont primordiales, mais il est important de les replacer dans un cadre organisationnel plus large.

Contrôle interne et sécurité

Nous avons vu comment contrôle interne et audit se complètent mutuellement. Les objectifs du contrôle interne — information, protection et contrôle — s'appliquent aussi à l'informatique et concernent : l'organisation, les entrées, les sorties et les moyens de traitement (matériels et logiciels). S'agissant de l'organisation, des hommes donc (et des femmes aussi), il faut, d'une part, assurer leur qualification, présente et future, et, d'autre part, assurer une séparation spécifique des tâches. Un contrôle interne déjà acceptable est assuré si sont nettement séparées les tâches d'analyse et de conception de systèmes, de programmation, de saisie des données, de contrôle des entrées, d'exploitation, de librairie (bandes, disques).

La protection physique des données réclame un soin particulier, certes, mais n'est pas compliquée. Nous ne nous étendrons pas sur les problèmes de vol ou de copie frauduleuse. L'existence d'un règlement pour la bandothèque (et le bandothécaire) est à cet égard un très bon signe. Evidemment, les fichiers-maîtres doivent être dupliqués et mis en lieu sûr. Le mieux est d'avoir deux copies : une sur le site, et une éloignée géographiquement. Les procédures de reprises doivent être fiables à 100 % et mises à l'épreuve régulièrement.

La nécessité de continuité du service en cas de panne majeure peut aller jusqu'à prévoir un second centre informatique dit de « back up ». Mais il faut bien sûr un centre avec la même unité centrale et (presque) le même système. Ce centre peut résulter d'un accord avec un façonnier, un confrère, être partagé. On peut pousser le souci de sécurité jusqu'à situer ce centre à l'étranger !

D'une manière générale, la sécurité des données résulte d'une combinaison : 1) de procédures traditionnelles de contrôle comptable et de séparation des responsabilités ; 2) de mesures de sécurité physique ordinaires, telles que contrôle des accès, par badges, par exemple, protection contre les calamités, archivages de sécurité, moyens de secours ; 3) de moyens et dispositifs du système de traitement même, par exemple : protection-mémoire, reconnaissance des interruptions, états-machine clairement définis, adressables et significatifs, reconnaissance de mots de passe, vérification des labels, de la date, des autorisations, etc.

Concernant la violation des données, un système sûr présente les « lignes de défense » successives suivantes : prévention de la violation, détection de la tentative de violation, trace de la violation et identification de l'intrus, prévention de la modification ou de la destruction par reprises et copies, acquis inutilisable par l'intrus (cryptage...). Par ailleurs, du point de vue du contrôle interne, il est souhaitable d'avoir une documentation complète, claire et à jour (ce n'est pas facile), une maintenance assurée, des programmes bien structurés.

Une standardisation de la forme et de la présentation des documents, du langage de programmation et de la méthode de programmation est source d'efficacité et de fiabilité. La prévention des intrusions ou usages malveillants ou prohibés en est facilitée. Ainsi, *sécurité et efficacité n'ajoutent pas leurs coûts, mais les confondent.* Notons au passage un danger des systèmes sûrs : celui d'être sécurisants. Un système informatique sûr ne peut être qualifié de tel qu'en considération de l'organisation des services pour lesquels l'informatique est l'outil de traitement de leurs données. Il s'ensuit qu'un système sûr à un moment donné, et donc cohérent avec l'organisation par ailleurs, peut perdre cette sûreté si l'organisation évolue et si l'ensemble des deux systèmes (informatique et organisationnel) devient alors incohérent. Inversement, si un système apparaît informatiquement peu sûr, il faut se garder de tout jugement hâtif et ne conclure qu'après avoir examiné l'organisation l'environnant ; ainsi, le mode de recrutement du personnel informaticien, son turn-over, ses relations avec les autres personnels... sont des points importants.

Des instruments privilégiés : les checks-lists

L'audit informatique est multiforme et les classifications dépendent du point de vue considéré. Pour ce qui est du couple durée-but, on distingue généralement l'audit-flash (un ou deux jours), l'audit de sécurité (quelques semaines) ou l'audit d'organisation (le plus long). Par ailleurs, on pourra s'attacher aux données ou aux traitements et, pour ces derniers, soit aux procédures d'enchaînement d'une suite d'opérations soit à la conformité. Enfin, on peut inspecter verticalement une chaîne du début à la fin, la paie, par exemple, ou inspecter horizontalement la gestion des bandes, des terminaux, tout ce qui est téléinformatique...

L'audit-flash ne vise qu'à un premier diagnostic destiné à déceler les points faibles où des failles sont susceptibles de se produire. Les sécurités physique (vulnérabilité de l'installation quant aux pannes, calamités naturelles, violence...) et informatique (protection des données et traitements...) sont examinées. L'organisation d'ensemble est considérée, particulièrement du point de vue du contrôle interne.

Les moyens de l'audit-flash sont l'interview, l'enquête par check-lists, quelques essais, l'examen de quelques listings (les comptes « bidons » ont toujours un numéro très caractéristique !). Un court rapport (qui n'est pas un rapportage !) fait suite à l'intervention.

Les check-lists restent l'instrument principal de l'audit-flash. Comment sont-elles conçues ? Guidée par le qui-quoi-où-quand-comment, une typologie des fraudes, pannes, maladresses..., conduit à une typologie des erreurs matérielles ou d'organisation leur ayant donné naissance ou, au moins, les ayant favorisées.

Etant le principal outil de l'auditeur, les check-lists de chaque cabinet d'audit sont constamment améliorées et particularisées par le cabinet, de telle sorte qu'elles acquièrent un caractère confidentiel.

Pour les audits assez longs, outre l'« épluchage » des listings, documents et essais divers, l'auditeur doit disposer de moyens informatiques propres. Avec, pour l'auditeur interne au moins, ses propres accès si possible.

En ce qui concerne les sondages dans divers comptes, les logiciels pratiques sont des logiciels d'interrogation de fichiers. Il existe des progiciels, comme SYSIF. Les auditeurs internes peuvent aussi développer leur propre logiciel. C'est le cas à la section d'audit informatique de la Banque de France. Cette section, bien sûr, appartient au contrôle général.

Pour ce qui est de la conformité des programmes, les auditeurs sont partagés sur les vertus des jeux d'essai. Parfois, il faut aller jusqu'à reprogrammer et comparer les résultats. Les contrôles sont, bien sûr, passés au peigne fin. La difficulté est souvent de savoir si la version « officielle » du programme, celle qui est présentée à l'auditeur, est la seule.

Un bon moyen pour l'auditeur, mais qui réclame du tact, est d'enquêter auprès des utilisateurs de l'informatique.

Une aide puissante, surtout pour l'auditeur interne, est fournie par les enregistrements internes automatiques (« logs ») des accès aux données très sensibles. Ces logs incluent l'identification de l'utilisateur et du terminal, le type d'action accomplie, le mode de fonctionnement (démonstration, test, travail ordinaire...), la date, le nom du fichier et de l'enregistrement atteint. Naturellement, le mot de passe et le code d'autorisation ne doivent pas apparaître ensemble dans le log d'audit !

Le montant moyen d'un hold-up dans une banque nord-américaine est de 50 000 dollars, et on y estime à dix fois plus le résultat moyen d'une fraude informatique. Cela situe un peu le problème. En France, les choses bougent très sérieusement. Certaines entreprises ont depuis longtemps des soucis d'audit. Des cabinets et des sociétés d'audit compétents existent. Certains groupements professionnels essaient d'organiser l' « enthousiasme ». Par exemple, l'AFCET a créé un groupe de travail sur l'audit informatique, fonctionnant tous les seconds jeudis du mois.

Il reste que, tout comme la sécurité ne se rajoute pas après coup, les préoccupations d'audit doivent prendre place dès le début des projets. Il est indéniable que, parallèlement, les ordinateurs, les terminaux et les lignes devront inclure des circuits uniquement accessibles à l'audit (des expériences en cours — à Rennes particulièrement — laissent présager d'heureuses solutions en ce sens).



Le Monde

équipement

— À PROPOS DE... —

La spéculation immobilière à Munich

Vivre au centre des villes

La spéculation immobilière est un phénomène général dans toutes les villes occidentales. Elle a été récemment accentuée par un fait nouveau : les citadins redécouvrent le charme et l'agrément du centre de leur cité. Un exemple : Munich.

Les villes allemandes raffolent des records. Dûment homologués par les journaux, nationaux et locaux, la quête des performances entretient une étonnante émulation. Mais Munich est parvenue au premier rang dans un domaine où elle se fût probablement passée de s'illustrer : celui de la spéculation immobilière et de la hausse des prix du terrain.

Cette spéculation va bon train dans toutes les grandes cités ouest-allemandes. En R.F.A. comme ailleurs, après avoir bâti en hâte des banlieues de plus en plus éloignées, quartiers résidentiels ou grandes cités ouvrières, on redécouvre le bonheur d'habiter dans la ville même à deux pas de son travail, des magasins, des restaurants et des cinémas...

Mais le phénomène est en passe de prendre à Munich des proportions particulièrement préoccupantes pour les autorités municipales et pour leurs administrés. Il est vrai que cette ville a, infiniment plus que la plupart des grandes cités allemandes, conservé le charme originel de ses vieux quartiers du centre, assez peu touchés par les bombardements massifs qui ont anéanti tant d'autres grandes villes européennes à la fin de la seconde guerre mondiale. Une réglementation peut-être plus sévère qu'ailleurs lui a évité de voir proliférer les tours et autres buildings d'affaires qui ornent, si l'on peut dire, tant de villes allemandes, et l'on comprend que nombre de Bavarois, à tant faire que devoir travailler à Munich, préfèrent habiter sur place.

Mais c'est là une exigence qui leur coûte de plus en plus cher. Les quotidiens bavarois, ces jours-ci, sont pleins d'articles alarmistes sur l'« explosion des prix immobiliers » dans la capitale régionale. Explosion que la forte demande de logements à acheter, et non plus à louer, a manifestement encouragée. La municipalité de Munich vient en effet de publier un rapport qui montre qu'en deutschemarks constants, le prix du mètre carré neuf a été multiplié par 3,5 environ depuis les années 60. Durant les deux dernières années, on estime à quelque 30 % cette augmentation. En 1978, les Munichois ont dépensé environ 3,5 milliards de deutschemarks (plus de 8 milliards de francs) pour devenir propriétaires de leur logement. Les hausses records de 1972 — année où les Jeux olympiques avaient provoqué une très forte augmentation de la construction et du prix des terrains encore disponibles — sont largement dépassées.

Une seule consolation : ce mouvement de hausse devrait se tasser sensiblement dès la fin de 1979. Le combat spéculatif, espère-t-on à l'hôtel de ville, va cesser, non pas faute de combattants, mais de munitions : il n'y aura bientôt plus un pouce de terrain constructible en ville, sauf si l'on détruit les immeubles existants. Ce qui n'est guère envisagé à Munich. Comme l'explique un habitant de la vieille ville : « Il serait tout de même malheureux que nos bulldozers viennent détruire ce que les bombardiers ont jadis épargné. »

BERNARD BRIGOULEIX.

URBANISME

Seize équipes d'architectes présentent leurs projets pour le futur Vel d'Hiv de Bercy

Les projets remis par seize équipes d'architectes pour le « Vel d'Hiv » que la Ville de Paris veut construire sur l'emplacement des anciens entrepôts de Bercy viennent d'être présentées à la commission du douzième arrondissement et à la commission extra-municipale de l'environnement.

Les seize équipes consultées par M. Maurice Doublet, commissaire à l'aménagement, sont les suivantes : MM. Berdje Agopyan, Michel Andrault et Pierre Parat, Henry Bernard, Oliver-Clément Cacoub, Robert Courtois, Pierre Dufau, Jean Faugeron, Guillaume Gillet, Alain Gillot, Bruno Girault et Ronald Humbert, Michel Mosser, Maurice Novarina et J.-D. Hanemian, Bernard Schoebel, Roger Taillibert, Pierre Vigneron, Bernard Zehrfuss.

Les architectes ont présenté des esquisses et un devis (mais pas de maquettes) pour une salle omnisports de dix mille places (et non quinze mille comme prévu un moment), couverte, qui pourrait servir aussi pour des spectacles ou des réunions publiques ; un parc de stationnement de deux mille places et divers équipements annexes sont également prévus dans une enveloppe qui ne doit pas dépasser 200 millions de francs.

Ce centre omni-sports, qui comprendrait une piste cycliste, serait situé à l'ouest des entrepôts de Bercy (les terrains appartiennent à la ville), dans une zone de 4,5 hectares limitée à l'est par la rue de Bordeaux. Il est également prévu de consacrer au sport (musée des sports, hôtel pour les athlètes, etc.) une deuxième tranche de 4 hectares, entre les rues de Bordeaux et de Mâcon. Mais les architectes n'avaient pas à étudier cette partie du projet dont le financement n'est pas assuré.

Enfin, la création d'un parc est annoncée pour le reste de ce que l'on nomme le « Petit Bercy », jusqu'à la rue de Dijon. Mais le Conseil de Paris, qui a approuvé, en mars dernier, le principe de la construction d'un centre sportif à Bercy n'a pris aucun engagement sur la suite de l'opération.

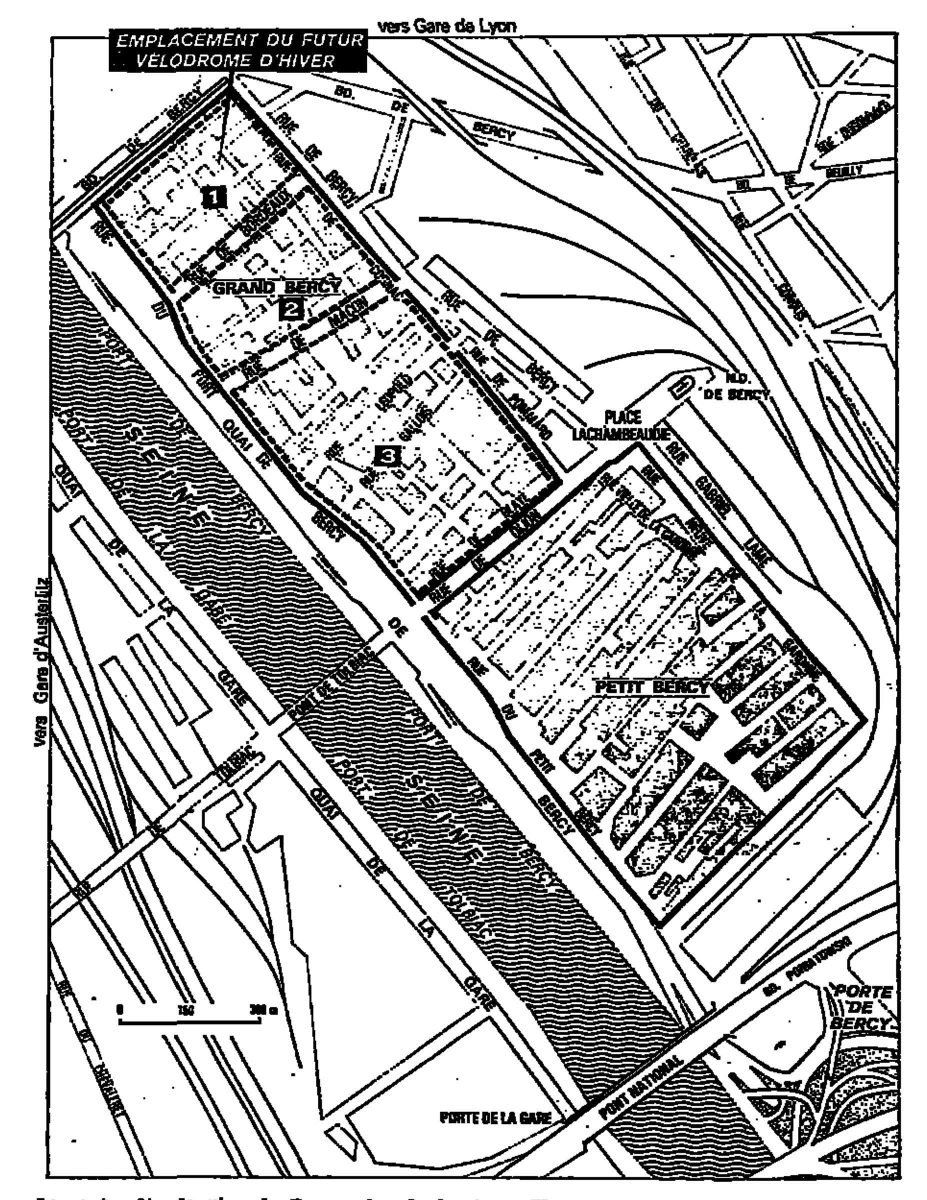
Après avoir promis que tous les arbres (il y a neuf cent quatre-vingt-dix arbres à Bercy, dont de nombreux platanes centenaires) seraient conservés, le maire de Paris a précisé, lors de sa dernière conférence de presse, qu'il s'agissait des *« arbres centenaires »* (*le Monde* du 15 septembre).

Comme elles refusaient de donner un avis sur les projets avant qu'un plan d'ensemble de l'aménagement des entrepôts leur soit soumis, treize des quinze associations qui sont membres de la commission extra-municipale de l'environnement ont quitté la séance organisée le mercredi 19 septembre à l'hôtel de ville.

● *Les élus communistes : pour un concours international.* — Les élus communistes du conseil de Paris, favorables à l'implantation, à Bercy, d'un *« garnd équipement sportif »* condamnent les seize projets architecturaux présentés aux élus à l'Hôtel de ville. Ils demandent dans un communiqué *« que l'exposition des projets soit ouverte au public, qu'un vrai débat public soit organisé rapidement au conseil, dans le quartier et auprès des sportifs sur le rôle et la conception du Centre internatoinal des sports ainsi que sur l'aménagement des 40 hectares de Bercy et qu'un concours international d'architecture soit organisé ».*

● *Les associations : d'abord un plan d'ensemble.* — Après avoir quitté la séance de la commission extra-municipale de l'environnement, treize associations (1) ont publié le communiqué suivant : *« La commission a constaté que le conseil de Paris, dans sa délibération du 23 avril 1979, a voté un article 4 prévoyant l'établissement d'un plan étendu à l'ensemble des terrains de Bercy, dans le cadre du schéma Seine Sud-Est, ce plan venant compléter le projet de construction prévu sur une partie seulement du secteur. La commission extra-municipale de l'environnement se félicite que la nécessité de ce plan d'ensemble ait été ainsi reconnue. Mais elle estime que ce plan doit précéder et non suivre tout projet de construction. »*

(1) Sauver Paris, S.O.S.-Paris, les Amis de la terre, l'Union pour la défense et l'Illustration de Paris, les Droits du piéton, la Fédération des usagers des transports, le Comité de liaison pour l'action locale et régionale (CLAR), l'Association nationale pour la protection des villes d'art, la Plateforme des comités parisiens d'habitants, l'Association pour la défense et l'embellissement du site de Notre-Dame, la Ligue urbaine et rurale, l'Association pour la défense de Montmartre et du 18e, l'Association de protection de l'esthétique de la France.



Les entrepôts de vins de Bercy, clos de hautes grilles en 1860, couvrent une surface de 40 hectares entre la Seine et les voies de chemin de fer de la gare de Lyon. On distingue le Grand-Bercy et le Petit-Bercy, séparés par la rue de Dijon. Le projet de centre omnisports est situé à l'ouest (1), les extensions (hôtel et musée) entre les rues de Bordeaux et de Mâcon (2) ; un parc pourrait être aménagé sur la partie restante (3). Enfin, les négociants qui demeurent seraient groupés dans le Petit-Bercy.

TRANSPORTS

L'ADMINISTRATION AMÉRICAINE ORDONNE L'INSPECTION DES DC-9 EN SERVICE AUX ÉTATS-UNIS

L'Agence fédérale de l'aviation civile américaine (FAA) a ordonné, le 19 septembre, à toutes les compagnies aériennes américaines utilisant le DC-9 de faire inspecter la partie arrière du fuselage de cet appareil. Cette mesure intervient quarante-huit heures après qu'un DC-9 d'Air Canada a perdu une partie de son fuselage, en plein vol, à la suite d'une fissure due à la fatigue du métal.

M. Dennis Feldman, porte-parole de la FAA, a indiqué qu'un télégramme avait été envoyé à toutes les compagnies leur demandant de faire inspecter, dans les plus brefs délais, tous les avions ayant fait plus de quinze mille atterrissages. Selon les directives de la FAA, tout appareil sur lequel sera décelé des fissures dans la paroi arrière du fuselage devra être réparé avant d'être autorisé à voler.

Quatre cent vingt-cinq DC 9, un biréacteur construit par la firme McDonnell Dougas, sont actuellement en service aux Etats-Unis.

En Europe, les compagnies néerlandaise K.L.M. et yougoslave Inex Adria, qui exploitent des DC-9, vont procéder à une vérification de leurs appareils. En revanche, la compagnie Iberia n'agira pas de même, les DC-9 qu'elle utilise n'étant pas, disent ses dirigeants, du même modèle que ceux d'Air Canada. Les compagnies françaises ne possèdent pas de DC-9. — *(A.F.P.)*

● *L'avenir du Concorde.* — Les deux derniers supersoniques Concorde construits en France et qui n'ont pu trouver acquéreur, pourraient être achetés par l'Etat français et mis à la disposition d'Air France pour un prix symbolique, a indiqué M. Le Theule, au micro de FR 3.

M. Le Theule, qui doit se rendre en Grande-Bretagne, le 20 septembre, a estimé que les trois derniers Concorde construits outre-Manche, et qui n'ont pas été non plus vendus, pourraient, eux, être mis à la disposition de British Airways.

Le conflit à Air Inter sur la voie de l'apaisement

Le conflit qui opposait la direction d'Air Inter aux syndicats, après le licenciement d'une employée du service de nettoiement trouvée en possession de bouteilles de jus d'orange est-il en train de s'apaiser ? C'est ce qu'il faut croire après la réunion extraordinaire, le mercredi 19 septembre, du comité d'entreprise à l'issue de laquelle les deux parties ont décidé de « dépassionner » l'affaire. Dans un communiqué diffusé à l'intention du personnel, l'intersyndicale indique que « le désir d'arriver à une solution équitable pour tous » a été exprimé au cours des travaux du comité d'entreprise.

Sur le fond pourtant, ce licenciement amène à se poser plusieurs questions.

Une employée chargée du ménage dans les avions de l'aéroport d'Orly et qui rapporte chez elle quatre bocaux de jus de fruit non consommés par les passagers a-t-elle procédé à une légitime et traditionnelle récupération ou s'est-elle rendue coupable d'un vol manifeste ?

Les responsables syndicaux le reconnaissent volontiers : ils n'avaient pas prévu l'ampleur prise par le mouvement. Mais la plus surprise est assurément celle qui se trouve au centre de la controverse. Mme Eliane Reichel, trente-deux ans, mariée, mère de deux enfants, ne s'est jamais fait remarquer par sa vigueur militante ou par un quelconque comportement contestataire. On la voit plutôt calme, extrêmement attachée à ses responsabilités familiales, et fermement décidée aujourd'hui à être lavée de l'accusation qui pèse sur elle : *« Vous êtes une voleuse ! »* Cest ce que lui ont dit ses supérieurs hiérarchiques après que trois inspecteurs en civil de la police de l'air l'eurent interceptée le 13 août, à 23 h. 30, déposant dans sa voiture les bouteilles, pièces à conviction. C'est ce qu'ils lui ont répété, afin d'obtenir qu'elle signe sa lettre de démission *« pour raisons personnelles »* et avant de lui signifer son licenciement.

« Je n'ai jamais songé qu'il puisse s'agir d'un vol, explique Mme Eliane Reichel. *Mon travail consiste à conduire une Estafette dans laquelle se trouvent trois femmes de ménage. Nous nous occupons ainsi de treize ou quatorze avions par jour. Nous replions les ceintures de sécurité, nous mettons de l'ordre, mais surtout, nous jetons à la poubelle tout ce qui traîne. Récupérer impliquerait la mise en place d'un service supplémentaire, notamment pour les contrôles d'hygiène, et coûterait encore plus cher. Aussi, nous avons l'habitude, avec l'accord des navigants, de prendre quelques bricoles, comme les bouteilles de jus de fruit souvent entamées. Et puis enfin, si j'avais voulu voler, pourquoi quatre malheureux bocaux, alors que nous trouvons souvent des porte-feuilles, des appareils photo, perdus par des passagers, et qui leur sont évidemment restitués ! »*

A défaut d'avoir convaincu et rassuré la direction, ces arguments sont repris par tous les collègues d'Eliane. *« Bien sûr que nous avons quelque chose d'Air Inter chez nous, ne serait-ce qu'un stylo !* résume l'un d'eux. *Alors, demain, tout le monde peut avoir une histoire comme ça qui lui tombe sur la tête. »*

« Ce qui m'arrive a servi à crever l'abcès », considère l'accusée, qui attend toujours fermement sa réintégration. *« Seulement,* observe Gérard Hébert, délégué C.G.T. du personnel, *c'est en vain que l'on a essayé de trouver tous les moyens de conciliation. On n'a jamais eu quelqu'un avec qui vraiment discuter. »*

STEPHANE BUGAT.

[N. D. L. R. — Le personnel navigant, qui est autorisé à faire don des rations qu'on lui sert à bord, doit procéder à l'opération par écrit. Pratique, on s'en doute, assez peu suivie...]

UNE NOUVELLE CONVENTION POUR CINQ MILLE HOTESSES ET STEWARDS.

Une convention collective applicable aux cinq mille hôtesses et stewards des compagnies Air France, Air Inter et U.T.A. vient d'être signée par le Comité des transporteurs aériens français et le Syndicat national du personnel navigant commercial.

Le texte, qui est l'aboutissement de quatorze mois de négociations, prévoit une amélioration et une simplification des règles fixant la durée des repos à l'issue des vols et portant de six à sept jours consécutifs la durée du repos mensuel garanti aux personnels affectés sur long-courriers. En outre, les niveaux minima garantis des rémunérations ont été améliorés.

P.T.T.

● *Un câble téléphonique Marseille-Tripoli.* — M. Nuri Mohammed El Fituri El Madini, ministre libyen des transports, a inauguré, le mercredi 19 septembre, un câble téléphonique sous-marin entre Tripoli et Marseille.



Le Monde · **économie**

FISCALITÉ

M. Dassault : je paie plus d'un milliard d'impôts par an

« Je paie plus d'un milliard [de centimes] *d'impôts* » sur le revenu par an, a déclaré M. Marcel Dassault au micro de France-Inter le 19 septembre. Interrogé sur sa feuille d'impôts, publiée le jour même par « le Canard enchaîné » *(le Monde* du 20 septembre), qui fait apparaître un revenu déclaré au fisc de près de 24 millions de francs (27,4 avec l'avoir fiscal) en 1978, le député (R.P.R.) de l'Oise a indiqué donner « *tous les ans 3 millions de centimes au Secours catholique et cela ne figure évidemment pas sur ma feuille d'impôts* ». S'agissant des communes de l'Oise, il a ajouté : « *Quand on donne de l'argent pour installer des lavabos dans une école c'est aussi un œuvre... J'aide mes ouvriers, qui ne sont plus mes ouvriers, mais ceux des sociétés que j'ai créées.* »

Prendre des risques

Invité à comparer ses revenus au salaire moyen en France (de l'ordre de 3 500 francs par mois, soit 42 000 francs par an), il a répondu : « *Cela ne me fait aucun effet parce qu'il est bien évident que pour gagner de l'argent il faut prendre des risques alors qu'un ouvrier ou un fonctionnaire, qui est payé tant par mois, quand il a fini son travail à 6 heures du soir, eh bien, il s'en va rigoler avec les amis et il va jouer au billard, tandis qu'un petit industriel, un petit commerçant, comme un épicier, ou même un industriel plus important comme je l'ai été, il a des risques et des responsabilités...*

» *Je ne tiens pas tellement à l'argent,* a ajouté M. Dassault, *puisqu'en tant que doyen d'âge et président de l'Assemblée nationale, le jour de l'ouverture de la session, j'ai moi-même proposé qu'on fasse un impôt de solidarité sur la fortune pour pouvoir construire des usines en Lorraine et dans le Nord... Dans les usines que j'ai créées il y a aujourd'hui dix-huit mille emplois. Eh bien si, par un coup de baguette magique, il y avait, en France, cent Marcel Dassault, il n'y aurait plus de chômage. Alors, cela vaut bien un petit revenu.* »

LA C.S.V.C. DEMANDE LE PAIEMENT ÉCHELONNÉ DES IMPOTS LOCAUX

Les impôts locaux que les Français sont invités en ce moment à payer sont plus lourds et le fisc demande aux contribuables d'avancer leur versement d'un mois, déclare en substance la Confédération syndicale du cadre de vie (C.S.C.V.) dans une lettre que son secrétaire général, M. Caul-Futy, vient d'adresser à M. Papon. Cela va aggraver la situation des Français, qui doivent déjà « *faire face avec un pouvoir d'achat fortement amputé, à des charges incompressibles (rentrée scolaire, logement, chauffage, etc.).* »

Pour éviter que cette situation devienne « *encore plus insupportable* », le C.S.C.V. demande au ministre du budget « *de prendre les mesures nécessaires pour prolonger au moins jusqu'au 15 décembre, et sur tout le territoire, la date limite de paiement de ces impôts et pour que les trésoriers payeurs généraux autorisent les paiements échelonnés et sans pénalité des sommes réclamées au delà de cette date. Ceci est dans l'ordre du possible et de la justice,* conclut M. Caul-Futy, *puisque les sociétés commerciales et industrielles ont elles déjà bénéficié d'un différé d'impôts* ».

Dans une lettre parallèle à M. Chirac, la fédération de Paris de la C.S.C.V. demande au maire de Paris d'intervenir « *dans le même sens auprès des services fiscaux de la capitale. Les renseignements qui nous ont été fournis attribuent à une cause purement technique (la mise sur ordinateur), l'avancement de l'échéance au 15 novembre. Si telle est bien la raison de cette mesure, rien ne s'oppose à ce qu'un délai supplémentaire d'un mois soit accordé aux contribuables parisiens. La mécanisation ne doit pas porter préjudice aux citoyens* ».

AGRICULTURE

M. Barsalou serait élu président de la caisse nationale du Crédit agricole

M. Fiquet, président de la Fédération nationale du Crédit agricole, a annoncé mercredi 19 septembre qu'il ne serait pas candidat à la présidence du conseil d'administration de la Caisse nationale du Crédit agricole, comme on lui en avait un temps prêté l'intention. Ce poste, laissé vacant par M. Delatte du fait de l'incompatibilité avec son mandat de parlementaire européen, devrait revenir vendredi prochain à M. Barsalou, quarante-sept ans, président de la caisse régionale de l'Hérault. M. Fiquet a fait cette déclaration en présentant les assemblées générales que doit tenir l'organe fédératif des caisses régionales du Crédit agricole les 26, 27 et 28 septembre prochains, à Lyon.

Deux rapports sur les quatre qui seront étudiés lors de ces journées sont la suite logique de la réforme du Crédit agricole de novembre dernier. Le premier concerne les relations de la F.N.C.A. avec les autres organisations agricoles, et le second le financement des industries agro-alimentaires. En outre, M. Lepesant, directeur de la caisse régionale de Seine-Maritime, donnera le point de vue de la F.N.C.A. sur le projet de réforme des circuits bancaires inspiré par le rapport de M. Mayoux. Enfin, le Crédit agricole s'interrogera sur l'influence centralisatrice de la télématique dans un groupe bancaire qui joue la carte de l'autonomie de gestion régionale. M. Barre doit présider la journée de clôture.

Un certain désenchantement

Il eût été logique que l'homme qui a incarné en novembre dernier la résistance du Crédit agricole face aux pouvoirs publics accédât à la présidence de la Caisse nationale. M. Fiquet ne le veut pas parce que, dit-il, les réticences aux transformations qu'il souhaite dans le fonctionnement de l'établissement public sont trop importantes pour qu'il puisse poursuivre la tâche en laquelle il croit. Il s'agirait essentiellement de donner aux caisses régionales plus de pouvoir encore au sein de l'institution bancaire, en participant plus, aux décisions concernant notamment les mouvements financiers entre caisses régionales et caisse nationale. « *Le statut actuel de l'établissement public ne convient pas pour un organisme à vocation commerciale* », affirme-t-il.

La réforme de novembre 1978, qui devait théoriquement étendre le champ de compétence du Crédit agricole, se traduit pour le présent par un certain désenchantement dont les journées de Lyon devraient être l'écho. D'abord parce que le Crédit mutuel, organisme bancaire concurrent, n'est toujours pas soumis à l'impôt sur les sociétés comme M. Monory s'était engagé à le faire au titre de l'égalité dans la concurrence. Mais surtout parce que l'encadrement du crédit, qui donne lieu « *à un véritable marché noir des prêts, immoral et trop coûteux pour les Français* », a précisé M. Fiquet, ne permet pas au Crédit agricole d'assurer le financement nouveau des industries du milieu rural et, dans une moindre mesure, celui plus classique de l'agriculture. Selon M. Fiquet, le ministre de l'économie a certifié qu'en 1980 il y aura un durcissement de l'encadrement. Ce souci de contenir la masse monétaire vient infirmer les discours sur le nécessaire développement de l'emploi en milieu rural. Enfin, la réforme de novembre avait été acceptée par le Crédit agricole dans la mesure où elle devait s'accompagner d'une réorganisation de l'ensemble du système bancaire. Laquelle se fait attendre.

Si M. Fiquet ne se sent pas le courage de porter le fer en s'asseyant dans le fauteuil de président de la banque verte, les caisses régionales ne baissent pas les bras pour autant. Le renouvellement normal, par élection, du conseil d'administration de la C.N.C.A. devait avoir lieu en décembre. M. Méhaignerie, « *pour des raisons qui lui sont propres* », a précisé M. Fiquet, a préféré utiliser, deux mois avant, la technique de la cooptation. Les caisses régionales se sont cependant liv... à un sondage officieux d'où il ressort que M. Barsalou serait porté à la présidence et que des personnalités au profil plutôt musclé vont faire leur entrée dans ce conseil. Il s'agit de M. Dauzier, président de la caisse de Corrèze, mais aussi ancien directeur général adjoint de la Caisse nationale (de 1967 à 1970), Delaunoy de la Marne et Deneux de la Somme.

D'autre part, M. Guillaume, président de la F.N.S.E.A., remplacera M. Debatisse dans ce même conseil, au titre des personnalités désignées par le ministre de l'agriculture.

Enfin, après le départ en juillet dernier de M. Jeancourt-Galignani, un nouveau directeur général adjoint sera nommé : M. de Maulde, précédent directeur général adjoint du Trésor.

J. G.

AFFAIRES

M. Charretier devant les chambres de métiers

De la difficulté de dire des vérités

Il en est des ministres en représentation comme des professeurs. Certains, inévitablement, attirent le chahut. Quels que soient par ailleurs leur bonne volonté, leurs efforts et leur compétence, rien n'y fait. C'est une affaire de style, de ton. Passé le premier étonnement, la salle s'agite, siffle, grogne. A la tribune ou au bureau, l'orateur prend des allures de victime. M. Charretier, nouveau ministre du commerce et de l'artisanat, semble bien appartenir à cette race infortunée. Il « planchait » mercredi 19 septembre pour la première fois devant un parterre choisi de présidents de chambres de métiers. En moins de vingt minutes, il réussit à transformer une salle curieuse et, la digestion aidant, plutôt bienveillante, en un groupe excité, bavard et impudent.

Venu « *les mains vides, sans discours préparé* », il provoqua d'abord la stupeur. L'homme, le ton surprenant dans un milieu où l'idéal fait ministre, se situe entre la bonhomie gouailleuse d'un Monory et la poigne d'un Chirac. Mince, presque sec dans son costume sombre, le cheveu soigneusement lissé, M. Charretier, avocat et méridional, ne parle pas, il plaide, debout, appuyé sur la table, une main tendue vers la salle. Citant « le poète » : « *J'aime l'homme qui affectionne son outil* », il ne craint pas l'aphorisme — « *Vous êtes artisans, donc ingénieux* », — pas plus que le truisme — « *Entre 10,60 % et 4,80 %, il y a simplement une différence mathématique qui pèse lourdement* », — ou la grandiloquence.

A la surprise, succéda l'amusement — « *Il rigole* » — puis la franche indignation — « *Il se paye notre tête.* » Car M. Charretier, sur le fond, n'épargne guère son auditoire, lui assenant même quelques vérités bien senties : « *La frontière entre le barème et l'entente est difficile à tracer. Vous avez des responsabilités. Il ne faut pas reprocher au gouvernement de s'assurer que les règles qu'il utilise sont respectées. Si certains ne l'ont pas fait, je ne crois pas que vous les couvrirez* », répond-il aux présidents des chambres de métiers qui s'indignaient, dans une motion, des perquisitions récemment effectuées au siège des syndicats et chez certains responsables professionnels de l'artisanat par les services de la direction de la concurrence et de la consommation.

De même, pour la lutte contre le travail clandestin, M. Charretier a-t-il raison de repousser la demande des assemblées consulaires qui désirent « *être dotées d'agents assermentés pouvant effectuer des constats et faire requérir l'intervention des pouvoirs publics* ». « *Instituer des agents mouchards est contraire à notre tempérament et à notre éthique* », répond le ministre avant d'assurer que « *le gouvernement est allé au bout des dispositions législatives* ». Le comble fut atteint lorsque le ministre glissa une petite phrase, entre deux réponses : « *Votre ligne de partage est entre le corporatisme figé et la défense d'une profession de progrès.* »

Oser prononcer le mot « corporatisme » devant une salle où certains en sortant regrettent, à voix haute, un « *système qui a fait ses preuves* » pendant des siècles jusqu'à la révolution française, quelle imprudence ! Candeur ou provocation, M. Charretier, c'est indéniable, n'a pas la « manière ».

VÉRONIQUE MAURUS.

SOCIAL

L'AVENIR DU GROUPE NÉOGRAVURE

Le Syndicat du Livre C.G.T. veut rencontrer le P.-D.G. d'Hachette pour une « discussion globale »

A l'appel de la Fédération française des travailleurs du livre C.G.T. et du comité intersyndical parisien, quinze cents personnes, selon les organisateurs — quatre cents selon d'autres observateurs — ont manifesté mardi 18 septembre, boulevard Saint-Germain, à Paris, devant le siège du groupe Hachette, pour réclamer l'ouverture de négociations globales sur l'avenir du groupe d'imprimeries Néogravure, après l'offre de location-gérance faite par Hachette.

Une délégation d'une vingtaine de personnes, représentant les différentes imprimeries — dont Corbeil, le laboratoire de la rue Blomet, la N.E.A.-Lille et Braun (à Mulhouse) — a été reçue par MM. Philippe Liotier et Louis Bernier, délégués par la direction d'Hachette. Un appel à vingt-quatre heures de grève, ce même mardi 18 septembre, avait été lancé dans l'ensemble du groupe pour appuyer la revendication du syndicat C.G.T., qui veut obtenir une *« discussion globale prenant en compte la totalité des unités et tous les emplois »*. A cet effet, la délégation a exprimé le désir de s'en entretenir prochainement avec M. Jacques Marchandise, P.-D.G. du groupe Hachette.

Précisons à cet égard que c'est Hachette, seul, qui a fait la proposition de location-gérance (*le Monde* du 13 septembre) et qui s'apprête à honorer l'engagement financier de 100 millions de francs nécessaire à l'opération. En effet, la banque Paribas et la Société Béghin-Say — dont les représentants au conseil d'administration de la S.D.F.-Néogravure ont démissionné récemment — ont décidé de ne pas participer au capital des trois nouvelles sociétés : Hélio-Corbeil, la Société d'exploitation pour le brochage et la Société nouvelle des encres d'imprimerie.

∴

Notre correspondant à Mulhouse nous informe, d'autre part, que le conseil municipal a ratifié les accords passés entre la ville et la société Braun, accords qui prévoient le rachat des 3,5 hectares de terrains et de bâtiments actuellement occupés par la société dans un quartier proche du centre-ville. Cette opération immobilière coûtera 16 millions de francs aux contribuables mulhousiens. Le paiement sera échelonné sur treize ans alors que la société Braun garde la jouissance gratuite des bâtiments pendant dix ans. Pendant ce délai s'opérera le transfert progressif des activités dans les locaux à construire hors du périmètre urbain.

Dans le cadre de la restructuration de Néogravure, une ordonnance du tribunal de Paris a redonné le 18 juillet dernier une autonomie totale à la société Braun, qui emploie trois cents salariés. Cette décision a entraîné le rapatriement sur Mulhouse de la totalité des actions (63 %) jusqu'ici détenues par la Société de développement financier-Néogravure, ainsi qu'un remaniement à la tête de l'entreprise. M. Claude Heitz, ancien administrateur-délégué et directeur général, qui a acquis les treize mille cent quarante et une actions de la S.D.F., devient actionnaire majoritaire et président-directeur général de l'imprimerie mulhousienne. Celle-ci partage son activité entre l'héliogravure (72 % du chiffre d'affaires) et l'édition d'art, qui lui vaut une renommée nationale.

L'ALLOCATION AUX HANDICAPÉS ADULTES

Quatre mille cinq cents dossiers en attente

Ces derniers jours, la presse écrite et télévisée s'est fait l'écho d'un nouveau *« scandale Rue Viala »*, mentionnant des retards importants dans certains versements de l'allocation aux adultes handicapés.

En juin 1975, le Parlement a voté une loi d'orientation sur les handicapés qui institue une nouvelle allocation au bénéfice des adultes à faibles ressources et dont le taux d'invalidité dépasse 80 %. Versé par la Caisse d'allocations familiales, son montant s'élève aujourd'hui à 1 150 F par mois. Or, dans le versement de cette allocation, notre confrère *la Vie* a relevé plusieurs cas de retards considérables : tel bénéficiaire, par exemple, qui n'a encore reçu aucune indemnité, alors que son dossier est déposé depuis janvier 1978.

Interrogée, l'administration de la rue Viala fait bien état de difficultés ponctuelles, comme, par exemple, la limitation des entrées, le 3 septembre dernier, jour de forte affluence du fait des retours de vacances ; mais c'est pour faire aussitôt remarquer que, depuis 1973, la situation a bien été redressée et que des efforts importants ont été accomplis :

— une politique de décentralisation des services visant à créer seize centres dans la région parisienne. Huit ont été réalisés ; les huit derniers le seront dans les vingt-quatre mois.

— un autocommutateur téléphonique, d'une valeur de 7 millions de francs, vient d'être installé, qui devrait faciliter les relations avec les usagers ;

— divers systèmes de rapprochement des administrés (permanences, bureaux d'accueil, camionnettes itinérantes, assistants administratifs chargés d'aider à domicile les handicapés dans leurs démarches).

Ces différents efforts ont permis de réduire les délais d'intervention de la Caisse à deux mois, ce qui correspond à un résultat appréciable si l'on veut bien tenir compte que la Caisse d'allocations familiales de la région parisienne gère plus de neuf cent mille familles (soit entre un quart et un tiers des prestations versées en France) et que, depuis la loi de 1975, quatre-vingt mille demandes d'allocations aux adultes handicapés ont été examinées et seize mille dossiers constitués. Toutefois quatre mille cinq cents dossiers restent actuellement en souffrance.

Il demeure que des efforts restent à accomplir dans le domaine de l'accueil et plus particulièrement dans celui de la formation des guichetiers au contact avec les usagers.

Et pourtant, certains cas douloureux restent pendants. Il semble bien que l'explication de ce phénomène réside dans une organisation d'une lourdeur extrême et une méfiance généralisée à l'égard des administrés. Le circuit des dossiers d'aide aux adultes handicapés apparaît en effet typique d'une administration encore largement courtelinesque. Déposée à la Caisse d'allocations familiales, la demande est examinée en deux mois : il s'agit de vérifier si les multiples conditions sont bien remplies. Mais, pour bénéficier de son indemnité, l'allocataire doit encore disposer de la carte d'invalidité attribuée par la Cotorep. Or, pour délibérer, celle-ci prend de deux à... dix-huit mois. Certes, plus qu'un rôle de vérification, cette commission a pour fonction d'examiner les conditions d'un éventuel placement de l'adulte handicapé. Mais pourquoi ne pas dissocier les deux aspects de la question ?

Passé cette étape, la Caisse d'allocation familiales doit encore vérifier si le demandeur remplit toujours les conditions imposées, notamment au regard du plafond des ressources. Enfin, avant que l'allocataire ne perçoive son indemnité, les textes imposent une attente de deux mois francs (en sus du mois en cours). Il s'agit là d'éviter des doubles versements.

Ce long cheminement révèle bien l'un des principaux défauts de l'administration française : la méfiance envers l'administré, toujours soupçonné d'abuser... de ses « droits ».

Pourquoi ne pas changer d'attitude en versant, après un premier examen, une indemnité provisionnelle, comme cela s'est, semble-t-il, fait par le passé ? — P. L.

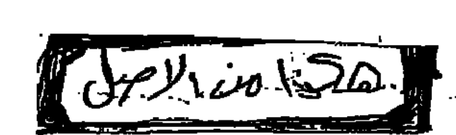
Lorsque la femme a un emploi

L'idée que l'on se fait de l'emploi féminin varie selon les générations. Les plus jeunes conçoivent plus facilement que la femme puisse travailler, et faire pratiquement tous les métiers. C'est ce qui ressort d'un sondage réalisé par la Sofres, du 25 au 29 juin, à la suite de la diffusion à la télévision de deux films publicitaires sur la diversification de l'emploi féminin, et publié maintenant.

La confusion, semble-t-il, reste grande dans les esprits, les sentiments conservateurs se mêlant à la reconnaissance d'un droit élémentaire. Ainsi, 65 % des personnes interrogées estiment qu'une femme ne devrait pas travailler lorsque son mari gagne bien sa vie, mais 92 % de ces mêmes personnes sont d'avis qu'à notre époque une femme doit pouvoir faire carrière dans un métier, 65 % que pour avoir son indépendance une femme doit gagner sa vie... et 68 % que, pour une femme, c'est plus important de s'occuper de son foyer que de travailler.

Le type de questions posées favorise évidemment une telle ambiguïté ; car il n'est pas contradictoire de reprocher à une femme d'encombrer le marché du travail alors que son mari subvient largement aux besoins du ménage, tout en lui reconnaissant le droit d'accéder à un statut social par le travail. C'est une question de choix personnel qui emporte toutes les autres réponses. Nul n'ignore en effet que les barrages relèvent principalement de raisons psychologiques. A qui fera-t-on croire que la magistrature convient plus à un homme qu'à une femme, ou le travail sur ordinateur, ou le métier d'horticulteur ? C'est pourtant ce que considèrent la majorité des personnes de plus de 65 ans, les inactifs et souvent les agriculteurs. Même les jeunes de 18-24 ans ont tendance à refuser aux femmes l'accès à certains métiers, comme celui de l'installation électrique, estiment, dans la proportion de 56 %, que cette activité convient plus à un homme.

En revanche, pour cette même tranche d'âge, les trois quarts estiment qu'un autobus peut tout aussi bien être conduit par un homme que par une femme. Ce qui tend à prouver que les jeunes réagissent eux aussi en fonction de l'évolution des mœurs. D'installatrices en électricité, ils n'en rencontrent pratiquement pas ; de conductrices d'autobus, de plus en plus. Voilà sans doute ce qui leur fait considérer que certaines activités sont compatibles ou non avec la condition féminine. Pour le reste, tout est affaire d'éducation, pourrait-on dire. — F. S.



Le décret sur les élections prud'homales le 12 décembre est publié

Feu vert ou feu orange ?

Les élections prud'homales auront lieu, le même jour, dans toute la France à la date prévue initialement, c'est-à-dire le 12 décembre. C'est du moins ce que prévoit le décret du 17 septembre, publié au « Journal officiel » du 19 septembre... décret bloqué durant des semaines et dont les retards de signature et de parution ont suscité des rumeurs — fondées — sur une éventuelle remise en cause de ce scrutin (« le Monde » des 7 et 14 septembre).

Cette fois-ci, peut-on affirmer que les élections auront bien lieu le 12 décembre ? Un doute subsiste... et lundi 17 septembre, au cours d'une conférence de presse, M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., a fait état de pressions qui s'exercent toujours pour obtenir un étalement de ces élections sur plusieurs jours, voire plusieurs semaines. Les craintes de la C.F.D.T. sont dues aux réticences d'autres organisations syndicales et professionnelles qui, tels F.O. et le C.N.P.F., n'ont jamais caché leur opposition à l'élection des prud'hommes. Le combat d'arrière-garde que craint la C.F.D.T. serait même au niveau des municipalités. Celles-ci ont la lourde charge de recenser les électeurs, d'en vérifier les listes et d'organiser ensuite le scrutin. Certaines d'entre elles pourraient faire état d'une charge excessive de travail et donner alors l'occasion aux pouvoirs publics d'étaler le scrutin. Toujours selon ces rumeurs, les élections auraient lieu en partie en décembre et, sous réserve d'une nouvelle loi, en partie en janvier. L'objectif serait d'éviter la publication de résultats nationaux qui feraient ressortir la faible représentativité de certains syndicats. En outre, un étalement ferait « *perdre l'impact national* » que doit avoir ce scrutin et favoriserait l'abstention.

Pour sa part, la C.F.D.T. a réaffirmé sa volonté de voir ces élections se dérouler le même jour sur l'ensemble du territoire. Comme la C.G.T. et d'autres syndicats, elle a décidé de lancer « *une grande campagne d'information et de propagande* » et elle déclare qu'elle se satisferait d'un score atteignant 20 % des voix.

Officiellement, les élections auront bien lieu le 12 décembre. Seul l'Elysée, sous l'influence de certaines municipalités, et indirectement de F.O. et du C.N.P.F., pourrait remettre en cause la date.

Le décret qui vient d'être publié prévoit notamment que les déclarations de candidature doivent être déposées dans les préfectures du 22 au 31 octobre. Le 6 novembre, ces listes seront arrêtées par le préfet. Un arrêté préfectoral, à paraître avant le 5 novembre, donnera la liste des bureaux de vote. Une carte électorale sera envoyée aux salariés inscrits avant le 1er décembre. Le scrutin sera ouvert le 12 décembre, à 8 heures, et clos, au plus tard, à 18 heures. — J. P. D.

● *Prud'hommes : les cinq mille salariés de l'Aéroport de Paris* pourront participer aux électoins prud'homales. Ainsi en a décidé le Tribunal de Paris. Il a estimé que les agents de l'Aéroport, employés dans des conditions de droit privé, devaient être inscrits sur les listes électorales des conseils de prud'hommes. La direction revendiquait un statut d'agent public pour les membres du personnel, statut qui ne leur aurait pas permis d'être électeurs.

Au Havre

OCCUPATION D'UN NAVIRE MINÉRALIER

Environ deux cents mineurs du Nord - Pas-de-Calais et des Cévennes, arrivés au Havre le mercredi 19 septembre dans la matinée, à bord de cars et de voitures particulières, ont occupé, sans incident, le navire minéralier « Penchâteau », en escale dans le port pour y décharger 120 000 tonnes de charbon en provenance d'Afrique du Sud.

Sur le navire, des banderoles installées par les manifestants ont réclamé « l'arrêt de la liquidation des mines », « la sauvegarde des bassins miniers », « la revalorisation de la profession ».

Au cours d'une conférence de presse réunie à bord du minéralier, M. André Dufresne, secrétaire général adjoint de la fédération des mineurs C.G.T., a notamment déclaré : « Au moment où l'on tient de grands discours sur les économies d'énergie, des centaines de millions de tonnes de charbon sont abandonnées dans notre sous-sol, qui renferme près d'un siècle d'exploitation. Or les importations de charbon ne cessent de croître et dépassent maintenant notre production nationale. Il en a coûté 500 milliards de centimes à la France en 1978. »

M. Dufresne a ajouté : « Le charbon national est compétitif, puisque la thermie-charbon produite par les houillères est d'un coût inférieur à la thermie-fuel : 3,8 centimes contre 8,8 centimes. »

● *Incidents sur le port de Rotterdam.* — Quatre dockers ont été arrêtés et un policier a été blessé à la tête, le 19 septembre, après les incidents opposant la police aux dockers de Rotterdam, qui sont en grève sauvage depuis quatre semaines. Pour la première fois depuis le début de ces grèves spontanées la police a chargé pour dégager des entreprises bloquées par les grévistes.

A l'issue d'une réunion, les grévistes ont annoncé un durcissement de leurs actions. — *(A.F.P.)*

F.O., LA C.G.C. ET LA C.F.T.C. SE RENCONTRERONT LE 2 OCTOBRE

Les dirigeants de F.O., de la C.G.C. et de la C.F.T.C. viennent de décider de se réunir le 2 octobre pour un tour d'horizon de la situation économique et sociale qui pourrait aboutir à une coordination de leur action.

Les trois organisations envisagent différemment l'éventualité d'une action unitaire étendue à toutes les centrales. M. Bergeron (F.O.) a déjà fait savoir qu'il repoussait tout contact avec la C.G.T. et la C.F.D.T., qui viennent de conformer leur alliance. M. Menu (C.G.C.) ne rejette pas un accord à cinq, mais il souhaite préalablement une entente entre réformistes C.G.C., F.O. et C.F.T.C. ; M. Bornard (C.F.T.C.) est sur la même position.

La C.G.T. et la C.F.D.T. n'ont pas encore officiellement transmis le texte de leur accord aux autres centrales. Il semble que les deux signataires de l'accord du 17 septembre prendront, chacun de leur côté, des rendez-vous avec la C.G.C., la C.F.T.C. et la FEN pour traiter de l'élargissement unitaire. Des contacts existaient déjà entre les uns et les autres ces dernières semaines.

LE CHOMAGE DANS LA C.E.E. A AUGMENTÉ DE 1,4 % EN AOUT

Le chômage a augmenté, en août, de 1,4 % dans la C.E.E., touchant 5 966 200 personnes contre 5 883 300 en juillet, soit 5,5 % de la population active. En un an, l'augmentation a été de 0,03 % (5 964 000 chômeurs en août 1978).

Mais on note de grandes disparités selon les pays : en effet, si le nombre des demandeurs d'emploi, de juillet à août, s'est accru en France (+ 3,7 %), en Belgique (+ 3,5 %), aux Pays-Bas (+ 3,2 %), en Italie (+ 1,7 %) et, à un degré moindre, au Luxembourg (+ 1 %) et au Danemark (+ 0,5 %), il est resté stable en Irlande et il a baissé en R.F.A. et en Grande-Bretagne (—0,6 %).

L'ouverture des magasins le dimanche

MANIFESTION LE 21 SEPTEMBRE A PARIS

Les projets d'extension d'ouverture des magasins le dimanche continuent de susciter des réactions, notamment dans les milieux syndicaux. Pour protester contre ces projets, les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C. du commerce de la région parisienne ont invité leurs adhérents à se rassembler, vendredi 21 septembre, devant le ministère du travail. D'autre manifestations pourraient être organisées par la suite.

Le Conseil national du commerce a aussi pris position contre l'ouverture des magasins le dimanche, sauf pour certains commerces dont l'ouverture dominicale, effective aujourd'hui, rend un réel service aux consommateurs.

M. Maurice Charretier, ministre du commerce et de l'artisanat, a rappelé que le gouvernement n'avait déposé aucun projet de loi sur la question, mais qu'une large consultation était engagée avec les commerçants, les représentants des employés des magasins et les consommateurs. Il pense « *être en mesure très prochainement d'éclairer le choix du gouvernement* ».

En bref

● *Les cadres C.G.T.* (U.G.I.C.T.-C.G.T.) « *se félicitent de l'accord d'unité d'action signé par la C.G.T. et la C.F.D.T.* » et appellent leurs adhérents à participer aux actions « *capables d'assurer en convergence avec l'ensemble des travailleurs la mise en échec de la politique d'austérité* ». L'U.G.I.C.T. réaffirme ses objectifs revendicatifs : maintien et amélioration du pouvoir d'achat pour tous ; réforme de la fiscalité mettant fin aux injustices ; défense de l'emploi ; maintien et amélioration de la protection sociale. Elle estime que ces objectifs pourraient être la base de l'élaboration entre toutes les organisations de cadres d'une plate-forme de convergence.

● *Les cadres C.F.D.T.* estiment que l'accord entre les deux confédérations ouvrent « des perspectives nouvelles ». Ils souhaitent que la concertation entreprise avec les autres organisations syndicales des cadres aboutisse à une action commune sur l'emploi et la durée du travail pour le personnel d'encadrement. La C.F.D.T. regrette cependant « les légèreté » de l'U.G.I.C.T.-C.G.T. qui a « relativisé sinon minoré » la revendication de la durée du travail jugée « essentielle » pour les cadres par la C.F.D.T.

● *Grèves dans les P.T.T. au mois d'octobre.* — Dans la ligne de l'accord interconfédéral signé le 17 septembre, les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. des P.T.T. ont décidé d'organiser une semaine d'action et d'information du 1er au 6 octobre afin de préparer une grève nationale au cours de la deuxième quinzaine du mois d'octobre. Les principaux objectifs retenus sont les suivants : revalorisation des salaires, amélioration des classifications, réduction à trente-cinq heures de la durée du travail et création de cinquante mille emplois dans

● *Le Club femmes 2 000*, dont la déléguée générale est Mme Yvette Roudy, élue du parti socialiste à l'Assemblée européenne, lance une enquête-questionnaire sur les discriminations dans le travail des femmes. Ce questionnaire est disponible à Clubs femme 2 000, 162, boul. du Montparnasse, Paris-14e. Cette association de femmes souhaite ainsi alerter l'opinion publique sur le fait que depuis le début de la crise économique « *il y a non seulement stagnation mais dans de nombreux cas régression* » dans le domaine du travail des femmes.

ÉTRANGER

LES ÉCHANGES ENTRE LA POLOGNE ET L'OCCIDENT

LES PAYS-BAS ACHÈTERAIENT DU CHARBON

(De notre correspondant

Amsterdam. — M. Van Agt, le premier ministre néerlandais, accompagné de son ministre des affaires étrangères, M. Van der Klaauw, a entrepris le 19 septembre un voyage officiel de quatre jours en Pologne. Il est fort possible qu'un contrat soit signé pour la livraison de charbon, dont la Pologne est le deuxième exportateur mondial.

Face à la crise énergétique, les Pays-Bas n'ont pas, jusqu'à présent, profité autant que d'autres pays occidentaux des possibilités du marché polonais. Le commerce entre les deux pays ne représente pas plus de 2 % de la totalité des échanges extérieurs des Pays-Bas et de la Pologne.

Cependant, les Pays-Bas, même s'ils disposent encore de grandes réserves de gaz en mer du Nord, doivent déjà penser à une alternative, qui pourrait être la fabrication de gaz à partir du charbon. De son côté, la Pologne, qui pourrait livrer environ 1 million de tonnes de combustible par an, voudrait, en échange, obtenir de La Haye des crédits qui lui permettraient d'exploiter un nouveau bassin charbonnier dans la région de Lublin. Cet octroi de crédits a jusqu'ici constitué un obstacle à la signature du contrat.

Selon certains experts néerlandais, il serait peut-être bon de faire venir des spécialistes et des ouvriers polonais aux Pays-Bas. Grâce à cette coopération, il serait possible de recommencer à exploiter les mines dans le Limbourg, fermées progressivement, mais qui renferment de grandes réserves de charbon. Ainsi, l'Etat néerlandais pourrait se procurer du charbon à bon marché, sans être obligé de garantir des crédits à la Pologne, tandis que celle-ci, de son côté, gagnerait des devises étrangères.

MARC BLAISSE.

Les exportations françaises sont en reprise

M. Deniau, ministre du commerce extérieur, fait, les 20 et 21 septembre, une visite à Varsovie, qui fait suite au sommet franco-polonais de Rambouillet les 7 et 8 septembre. Il doit notamment s'entretenir avec le vice-premier ministre de Pologne, M. Jagielski, coprésident de la commission mixte de coopération économique, afin de relancer la collaboration entre les deux pays, notamment dans le domaine des petites et moyennes entreprises.

Après le déclin enregistré en 1977 et en 1978, les exportations françaises vers la Pologne enregistrent une certaine reprise. Elles ont atteint 1,46 milliard de francs pour les six premiers mois de 1979 contre 1,20 milliard durant la même période de 1978, ce qui représente une progression de 21 %. Ces ventes avaient diminué de 4 % pour l'ensemble de l'année 1978 et de 33 % en 1977 par rapport à 1976, où elles avaient atteint le niveau record de 3,58 milliards de francs (2,68 milliards en 1975).

Les achats à la Pologne ayant, de janvier à juin, diminué de 25 % (0,95 milliard de francs contre 1,27 milliard), la balance commerciale française, déficitaire en 1978, a enregistré un excédent de 500 millions pour le premier semestre de 1979. Ce renversement, qui provoquera quelques doléances de la part de Varsovie, est lié d'une part à une baisse des livraisons de charbon polonais du fait des conditions climatiques (380 millions au lieu de 580), de l'autre à un accroissement des ventes françaises en céréales (450 millions contre 250). Les responsables français souhaitent d'ailleurs qu'il soit procédé, lors de l'expiration du contrat, à une révision de la fixation du prix du charbon polonais.

La France subit le contrecoup de sa spécialisation, jugée excessive dans les fournitures de biens d'équipement et d'installations industrielles, fournitures qui ont fait les frais de la politique d'austérité polonaise. Varsovie effectue depuis 1976 une « manœuvre » délicate afin de limiter le montant de son déséquilibre commercial et de son endettement à l'égard de l'Ouest, après des années de boulimie d'usines. De fait, diminuant ses achats aux nations occidentales — la part des pays de l'O.C.D.E. dans le total de ses importations est passée de 49 % en 1976 à 40 % en 1978, — la Pologne a ramené son déficit de 3 milliards de dollars à 1 milliard environ en 1977 et 1978 (*le Monde* du 23 janvier). Ce déséquilibre devrait être du même ordre de grandeur en 1979.

Cependant la France a plus souffert des restrictions polonaises que les autres pays. De deuxième fournisseur occidental de la Pologne, elle a rétrogradé en 1978 — avec 9 % du marché (1) — au quatrième rang, derrière l'Allemagne fédérale (20 %), les Etats-Unis et le Royaume-Uni. Depuis, à l'occasion de voyages officiels, tels celui de M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, à Varsovie en juillet, ou de M. Edward Gierek, premier secrétaire du parti ouvrier unifié, à Paris en septembre, il a beaucoup été question d'une relance des échanges franco-polonais. Mais les hommes politiques n'ont pas les clés des affaires.

Au prix d'une subvention de 400 millions de francs, la France a bien vendu quatre navires porte-conteneurs à la Pologne. Elle a également accordé un crédit de 600 millions de francs pour l'achat de céréales, de demi-produits et de pièces de rechange (*le Monde* daté 28-29 janvier). Toutefois, le temps des grandes opérations paraissant révolu — aucun contrat important n'a été signé depuis trois ans, — il s'agit de mettre en place un plus fort courant d'échanges de produits. A cette fin, les petites et moyennes industries viennent d'ouvrir un bureau à Varsovie afin de ne pas s'égarer sur de mauvaises pistes. — M. B.

(1) Cette part est remontée à 12 % au cours du premier semestre de 1979.

LA BALANCE COMMERCIALE ITALIENNE EST POSITIVE A L'ÉGARD DE LA R.F.A.

L'Italie a maintenu son excédent commercial avec la R.F.A. au premier semestre. Ses exportations se sont élevées à 12,5 milliards de deutschemarks, en progression de 12,5 % par rapport aux six premiers mois de 1978, et ses importations ont représenté 11,9 milliards de deutschemarks, en augmentation de 24 %, soit un surplus de 600 millions

En 1978, l'Italie avait enregistré un excédent de 3,7 milliards de deutschemarks dans ses échanges commerciaux avec la R.F.A. Les importations s'étaient élevées à 19,4 milliards et ses exportations à 23,1 milliards de deutschemarks.

La R.F.A. est restée loin derrière le premier partenaire commercial de l'Italie, aussi bien à l'exportation qu'à l'importation. Pour la R.F.A., l'Italie est le troisième fournisseur et le quatrième acheteur. En outre, l'Italie figure au premier rang des pays visités par les touristes allemands avant l'Autriche. Ce flux touristique s'est traduit pour Rome par des rentrées de devises nettes de 5,9 milliards de deutschemarks en 1978 contre 5,2 milliards en 1977. Enfin, les cinq cent soixante-douze mille travailleurs italiens immigrés en R.F.A. (15 % du total) ont transféré 900 millions de deutschemarks en 1978 dans leur pays natal. — *(A.F.P.)*

[De janvier à juin 1979, la France a enregistré un déficit de 4 521 millions de francs vis-à-vis de l'Allemagne fédérale. Pour l'année 1978, ce déficit total s'est élevé à 10 milliards de francs.]

M. Karl Otto Poehl succédera à M. Otmar Emminger à la présidence de la Bundesbank

Bonn *(A.F.P.)*. — M. Karl Otto Poehl, vice-président de la Bundesbank, a été désigné mercredi 19 septembre par le cabinet fédéral allemand pour succéder à M. Otmar Emminger, président de l'institut d'émission de la R.F.A., qui part à la retraite à la fin de l'année.

Il sera remplacé à la vice-présidence par M. Helmut Schlesinger, membre du directoire de la Bundesbank. Les deux nominations devront être entérinées par le président de la R.F.A., M. Carstens.

Agé de quarante-neuf ans, M. Poehl a commencé sa carrière à l'Institut IFO (Institut fur Wirtschaftsordnung) de Munich, l'un des cinq grands établissements de recherche économique de la R.F.A., après avoir obtenu une licence d'économie politique. Il fut ensuite pendant six ans le correspondant économique à Bonn de plusieurs publications. Il quitta le journalisme en 1968 pour devenir secrétaire général de l'association professionnelle des banques.

Il est entré en 1970 au ministère de l'économie, avant que M. Brandt l'appelle en mai 1971 à la chancellerie, dont il a dirigé pendant un an et demi le département des affaires économiques, financières et sociales. Après les élections de 1972, le nouveau ministre des finances, M. Schmidt, en fit son secrétaire d'Etat. Il conserva ce poste jusqu'à sa nomination à la vice-présidence de la Bundesbank, en mai 1977, jouant notamment un rôle prépondérant en 1973 dans la décision de laisser flotter le deutschemark et dans la mise au point du premier « serpent » européen. C'est lui qui prépara le dossier allemand des trois premiers sommets économiques de Rambouillet (novembre 1975), Porto-Rico (juin 1976) et Londres (mai 1977).

Avant même d'être annoncée, la désignation de M. Poehl avait été critiquée par l'opposition chrétienne-démocrate, qui reproche au futur président de la Bundesbank ses attaches avec le parti social-démocrate. M. Poehl est membre du S.P.D. depuis 1948.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép —		Rep. + ou Dép —		Rep. + ou Dép —	
$ E.-U. ..	4,1925	4,1950	— 40	— 15	— 85	— 55	— 165	— 100
$ can. ...	3,6880	3,6935	— 25	+ 5	— 35	0	+ 15	+ 80
Yen (100).	1,8879	1,8905	+ 50	+ 80	+ 120	+ 150	+ 435	+ 480
DM	2,3380	2,4150	+ 70	+ 90	+ 180	+ 210	+ 550	+ 595
Florin	2,1282	2,1305	+ 15	+ 30	+ 50	+ 70	+ 235	+ 275
F.B. (100).	14,5825	14,5990	— 225	— 105	— 300	— 210	— 560	— 175
F.S. (100).	2,6070	2,6125	+ 190	+ 215	+ 410	+ 440	+1235	+1300
L. (1 000).	5,1905	5,1955	— 115	— 70	— 275	— 215	— 910	— 780
£	8,9950	9,0040	— 220	— 165	— 440	— 365	— 995	— 860

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	5 7/16	5 13/16	6 3/4	7 1/8	7	7 5/16	7 5/16	7 11/16
$ E.-U. ..	4 5/16	4 7/16	12 5/16	12 7/16	12 5/8	12 3/4	12 3/4	13 1/8
Florin ...	9 1/8	9 5/8	9 1/2	9 7/8	9 7/8	10 1/8	9 7/8	10 1/8
F.B. (100) .	13	14	12 3/4	13 3/4	12 3/4	13 3/4	12 3/4	13 3/4
F.S.	7/8	1 3/8	1 7/8	2 1/8	2	2 5/16	2 5/8	3
L. (1 000).	12	13	13 1/8	13 7/8	14	14 3/4	15 1/8	15 7/8
£	12 1/2	13 1/2	13 7/8	14 1/2	14 1/8	14 3/4	14 1/4	14 7/8
Fr. franç..	11	11 1/2	12 1/8	12 5/8	12 5/8	13 1/8	13 1/4	13 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Le Japon va reprendre la construction du complexe pétrochimique iranien de Bandar-Shahpour

De notre correspondant

Tokyo. — Les Japonais comptent reprendre prochainement la construction en Iran de l'énorme complexe pétro-chimique de Bandar-Shahpour — désormais nommé Banjar-Khomeiny — dont les travaux ont été interrompus en avril en raison de l'instabilité politique du pays. Ce complexe, qui doit avoir une capacité annuelle de production de 300 000 tonnes d'éthylène, est le plus grand projet entrepris outre-mer par le Japon. Sa construction avait été commencée en 1976 par le groupe nippon Mitsui associé à des intérêts iraniens (*le Monde* du 16 janvier).

Bien que récemment deux sociétés mixtes nippo-iraniennes aient été nationalisées par les autorités de Téhéran, on ne semble plus du tout craindre à Tokyo qu'un sort analogue soit réservé au complexe de Bandar-Shahpour. Pour étudier les possibilités d'une reprise des travaux en octobre, le gouvernement a envoyé à Téhéran, le 5 septembre, une mission dirigée par le vice-ministre du commerce international et de l'industrie. Sa tâche consiste surtout à examiner si une aide publique nippone peut être accordée au projet de Mitsui.

La construction du complexe est achevée à 80 % ; mais son coût, évalué au départ à 2,5 milliards de dollars, est désormais estimé à plus du double. Mitsui a déjà dépensé dans cette opération près de 2 milliards de dollars. A la fin de 1978, les Iraniens ont eu de plus en plus de difficultés à faire face à leurs engagements et, au printemps dernier, les Japonais ont rapatrié les trois mille ingénieurs et techniciens travaillant à la construction. Depuis, les pertes s'accumulent : on estime que le simple paiement des intérêts bancaires se chiffre quotidiennement à 100 millions de yens (500 000 dollars).

Chez Mitsui, on pense qu'il faut investir encore 180 milliards de yens (900 millions de dollars) pour achever la construction. L'Iran serait prêt, disent les Japonais, à fournir 200 millions de dollars. Le groupe Mitsui, pour sa part, a demandé une aide gouvernementale pour financer la première partie de la reprise des travaux (250 millions de dollars). Celle-ci sera accordée ou non en fonction des conclusions que tirera la mission qui se trouve actuellement en Iran.

Devant les difficultés rencontrées par Mitsui, les Japonais ont serré les rangs. Un premier pas consiste à faire de cette opération Mitsui un « *projet gouvernemental* » susceptible par conséquent de bénéficier de conditions de financement privilégiées. Ensuite Mitsui a réussi à convaincre quatre-vingts sociétés et banques de prendre une participation dans l'opération. Le désir d'éviter à l'un des piliers de l'industrie nippone des pertes considérables n'est pas le seul mobile des Japonais.

Il est essentiel pour Tokyo d'améliorer ses relations avec les nouvelles autorités islamiques. l'Iran est toujours une source d'approvisionnement en pétrole non négligeable pour les Japonais. Ils sont d'ailleurs en train de négocier des accords de gouvernement à gouvernement concernant des achats supplémentaires (200 000 barils par jour). Ces nouveaux accords semblent la contrepartie iranienne à la bonne volonté nippone dans le projet de Bandar-Shahpour.

PHILIPPE PONS.

● *Travail à temps partiel chez Ford-Allemagne.* — Douze mille salariés de l'usine Ford de Cologne (R.F.A.), qui produit les modèles Capri et Granada, travailleront à temps partiel durant vingt-cinq jours, au cours du dernier trimestre de l'année, a annoncé la direction du groupe. Cette mesure s'explique par la baisse des commandes de modèles de forte cylindrée.

● *La nouvelle convention de Lomé*, qui unit à la Communauté européenne cinquante-sept pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.) sera signée le 31 octobre à Lomé (Togo), elle entrera en vigueur en avril 1980 pour une période d'application de cinq ans (*le Monde* du 18 septembre).

ÉNERGIE

L'EXPLORATION PÉTROLIÈRE VA ÊTRE REANCÉE EN FRANCE

Trois permis de recherche, en France, d'hydrocarbures liquides ou gazeux viennent d'être accordés. La société américaine Buttes Ressources International obtient, pour quatre ans, un permis — dit Narbonne-Maritime — dans l'offshore méditerranéen. Total-Exploration explorera une superficie de 8 220 kilomètres carrés dans le Nord et Shell et la SNEA feront de même dans le Haut-Rhin.

Cette relance de l'exploration pétrolière en France devrait d'ailleurs être confirmée par le ministre de l'industrie, M. Giraud, le 21 septembre. Lorsque, en juin dernier, ce dernier avait défini de nouvelles missions pour les compagnies pétrolières françaises (*le Monde* daté 24-25 juin), il avait insisté sur l'effort prioritaire d'exploration-production et sur la nécessité d'obtenir une avance technologique sur les pétroles non conventionnels (mer profonde, récupération assistée, huiles lourdes, schistes bitumeux) qui sont « *sur le point d'atteindre le seuil de rentabilité économique* ».

MONNAIES

Aux États-Unis

LES BANQUES RELÈVENT UNE NOUVELLE FOIS LEUR TAUX DE BASE.

Comme l'on pouvait s'y attendre, le relèvement de 10,5 à 11 % du taux d'escompte de la Réserve fédérale, a entraîné une nouvelle majoration du taux de base des banques américaines. La Chemical Bank de New-York a annoncé le 19 septembre qu'elle portait ce taux (prime rate) de 13 à 13,25 %. Elle devrait être imitée par les autres banques et l'on prête à la City Bank l'intention de procéder à une nouvelle majoration (13,50 % ?) la semaine prochaine.

Cette escalade va-t-elle se poursuivre ? On s'interroge aux États-Unis. Il apaprait en effet que la décision de relever le taux de l'escompte n'a été prise qu'à une voix de majorité (quatre contre trois), trois gouvernants ayant voté contre sans doute parce qu'ils estiment que cette escalade des taux est de nature à aggraver le ralentissement de l'économie. Cette opposition qui grandit risque de gêner l'action de M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale, dans les semaines à venir.

● *Le Fonds monétaire international* vient d'annoncer qu'il avait distribué 396 millions de dollars, sur les bénéfices de ses ventes mensuelles d'or, à cent quatre pays en voie de développement. Il s'agit de la troisième distribution annuelle faite à ces pays depuis que le Fonds a décidé, en 1975, de vendre 25 millions d'onces de métal fin en leur faveur.

PRESSE

LE BUDGET DE L'INFORMATION 1980

La dotation de l'A.F.P. est portée à 209 millions de francs

La commission des finances de l'Assemblée nationale a repoussé, mercredi 19 septembre, l'article 70 du projet de loi de finances pour 1980, relatif à la reconduction et à l'aménagement du régime spécial des provisions sur les bénéfices des entreprises de presse (*le Monde* du 20 septembre). Les membres de la commission ont adopté, à l'unanimité, un amendement pour supprimer cette disposition budgétaire, présenté par M. Robert-André Vivien, président de la commission, et le rapporteur du budget de l'information, M. Louis Salle, tous deux R.P.R.

La commission a ensuite adoptée les deux observations du rapporteur portant l'une sur la nécessité d'obtenir une évaluation des aides indirectes à la presse, et l'autre sur la situation inquiétante de « Sud-radio ». Auparavant, la commission des finances avait adopté l'ensemble des crédits de l'information pour 1980.

Le communiqué de la commission des finances précise notamment que « *la plus grande partie de ce budget était affectée au paiement des abonnements de l'Etat à l'agence France-Presse. La dotation sera de 209 millions de francs en 1980 contre 186 millions en 1979. L'A.F.P. poursuit l'exécution de son programme d'informatisation, et doit achever l'an prochain l'aménagement de son siège social* ».

● *Deux titres de publications* spécialisées dans les animaux, *30 millions d'amis* (tirage : 150 000 exemplaires) et *la Vie des bêtes* (70 000 exemplaires), fusionneront à partir du 1er novembre. Le nouveau mensuel sera édité par la S.A. Pressinter, qui appartient au groupe Edi-7 (filiale de Hachette), qui publie déjà *Télé-7 jours, Elle, France-Dimanche, Parents, le Journal du dimanche* et *le Film français*.

Le directeur de la rédaction sera M. Jean Diwo, directeur de la rédaction de *Télé-7 jours* et le rédacteur en chef M. Michel Lis, chef des informations de ce même magazine de télévision. Fondateur de *30 millions d'amis*, M. Jean-Pierre Hutin conserve ses fonctions de directeur.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE CONSTRUCTION HOTELIÈRE (SICOMI)

L'activité de la société s'est poursuivie favorablement depuis le début de l'année 1979. Le montant des nouveaux engagements signés, qui portent surtout sur des opérations de crédit-bail à faible valeur de rachat, dépasse, dès à présent, celui de l'ensemble de l'année 1978 pour atteindre 60 millions de francs. Les investissements correspondants seront réalisés pour 45 millions de francs dans l'hôtellerie et la restauration, secteurs traditionnels d'intervention de Sicotel, mais comprennent aussi pour 15 millions de francs un immeuble de bureaux dans la proche banlieue parisienne et une participation dans un centre commercial à Toulouse.

Les recettes locatives du premier semestre de l'exercice 1979 ont atteint en montant consolidé 30,8 millions de francs — dont 3,3 millions de francs pour les produits d'indexation — à comparer à 27,1 millions de francs — dont 2,4 millions de francs pour les produits d'indexation — pour le premier semestre 1978

Sur l'ensemble de l'exercice en cours, la progression du résultat d'exploitation, compte tenu de l'amortissement sur trois ans des frais d'introduction en bourse, devrait être comparable à celle de l'exercice précédent, ce qui devrait permettre de dégager un bénéfice net en progression légèrement supérieure à celle des indices de prix dans la construction et dans l'hôtellerie.

BANQUE PRIVÉE DE GESTION FINANCIÈRE B.P.G.F.

A l'initiative de la Banque privée de gestion financière — B.P.G.F. — (résultant de la fusion S.P.G.F.-B.F.D.T.), vingt investisseurs institutionnels : compagnies d'assurances, mutuelles, caisses de retraite et organismes assimilés, ont constitué un groupement forestier qui prendra le nom de Groupement privé de gestion forestière.

Dans un premier temps, les investisseurs institutionnels fondateurs ont décidé l'acquisition de deux forêts, l'une située dans la région de Rambouillet, et l'autre en Val-de-Loire ; ces massifs représentent une superficie de plus de 800 ha.

Les prospections actuelles devraient permettre à ce Groupement de constituer, en plusieurs étapes, un patrimoine de l'ordre de 100 millions de francs.

La mise en œuvre de ce Groupement traduit la volonté des institutionnels d'investir dans les secteurs forestiers, agricoles et les industries connexes.

CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Le conseil d'administration, dans sa séance du 18 septembre 1979, a pris connaissance des résultats provisoires du premier semestre de l'exercice.

Pour l'ensemble du C.I.C., y compris les succursales de Londres et de New-York, le résultat brut d'exploitation s'établit à 512,2 MF (soit + 11,4 % par rapport au premier semestre de 1978), les frais généraux se chiffrent à 423,2 MF (+ 9,33 %), et le résultat avant amortissements et provisions ressort à 89 MF (+ 22,4 %).

Après amortissements et provisions, mais avant impôt, le résultat semestriel net du C.I.C. est de l'ordre de 52,3 F.

Il convient toutefois de noter que le premier semestre 1978 avait été particulièrement médiocre, et que les résultats ne peuvent réellement s'apprécier que sur un exercice entier.

Assurances - Placements devient ENERGIA (SICAV)

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires d'assurances-placements réunie, à titre extraordinaire, le 17 septembre 1979, a entendu le rapport du conseil d'administration sur l'orientation nouvelle de la SICAV et sur l'accord qui confie sa gestion financière à la Banque de la Mutuelle industrielle.

A la suite de ce rapport, l'assemblée a approuvé à l'unanimité les résolutions qui lui étaient proposées, et notamment les nominations faites à titre provisoire par le conseil d'administration dans sa séance du 3 juillet 1979.

Le conseil d'administration est ainsi composé :

— Président : M. Bernard Rist ;

— Vices-présidents : GAN Incendie Accidents et Société générale ;

— Administrateurs : M. Paul Belay, Banque de la Mutuelle industrielle, Caisse interprofessionnelle de prévoyance des cadres (C.I.P.C.), GAN-Vie, Mutuelle Assurance artisanale de France (M.A.A.F.).

M. Marcel Dubois, directeur adjoint de la Banque de la Mutuelle industrielle, a été confirmé dans ses fonctions de censeur.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie à l'issue de l'assemblée ordinaire, a décidé de remplacer l'ancienne dénomination sociale par ENERGIA, afin de traduire l'orientation préférentielle de la SICAV vers les valeurs représentatives de l'énergie, de l'or et des ressources naturelles.

La restructuration du portefeuille a été entreprise dans ce sens, étant précisé que la part des valeurs françaises est supérieure à 50 %.

Cette part de valeurs françaises supérieure à 50 % sera maintenue dans l'avenir et fera l'objet d'une disposition spéciale dans le règlement intérieur.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

19 SEPTEMBRE

Le lingot à 51 975 francs

On attendait avec intérêt l'évolution du marché de l'or ce mercredi sur les places européennes, après la vente au cours record de 377,28 dollars l'once des 750 000 onces du Trésor américain. Surprise : au premier « fixing », l'once de métal fin cotée à Londres n'atteignait que 376 dollars (contre 375,75 dollars la veille).

La spéculation serait-elle devenue plus prudente ? En tout cas, à Paris, le lingot a, pour sa part, poursuivi son mouvement de hausse, s'inscrivant à un nouveau record historique : 51 975 F contre 51 420 F mardi (soit 382,65 dollars pour une once). Quant au napoléon, il s'est adjugé 7 F à 450 F, puis 449,90 F au second cours.

Sur le marché des actions, beaucoup plus discutées, l'indicateur instantané, en repli marginal à l'ouverture, a terminé à + 0,4 % environ. Très modérée, cette hausse apparaît pourtant comme une petite performance non négligeable, compte tenu du contexte.

Les boursiers procédaient, en effet, ce 19 septembre à la réponse des engagements conditionnels effectués au cours des trois mois précédents. A la veille d'une liquidation mensuelle largement gagnante (+ 8 % en quatre semaines), on s'attend généralement à des ventes de prévoyance, qui se sont certes produites, mais ont été très bien absorbées par une demande qui reste soutenue.

A terme, cent valeurs ont monté, soixante-dix reculé et trente sont restées pratiquement inchangées.

Les actions des sociétés électriques concernées par le contrat égyptien de téléphonie (le Monde du 19 septembre) ont progressé de façon notable.

A noter également que, saisie d'un projet d'opération financière, la chambre syndicale des agents de change a suspendu, jusqu'à nouvel ordre, les cotations de Paris-France (on estime que le Printemps pourrait racheter une partie du capital...).

LONDRES

Les mines d'or se sont inscrites en reprise, en liaison avec celle du métal, après leur repli de la veille. Repli des industrielles à la suite des sombres prédictions de la Banque d'Angleterre.

Or (ouverture) (dollars) 375 35 contre 383 ..

VALEURS	CLOTURE 19.9	COURS 20 9
Beecham	146 ...	143
British Petroleum (1)	11 98	11 51/64
Courtaulds	88	87
De Beers	8 26	8 22
Imperial Chemical	353 ...	350 ..
Rio Tinto Zinc Cor.	298 ...	300 ...
Shell	342 ...	338 ...
Vickers	150 ...	159 ...
War Loan 3 1/2 %	33 ...	33 1/8
*West Driefontein	51 3/4	51 1/4
*Western Holdings	38 5/8	38 1/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

VALLOUREC. — Pour le premier semestre 1979, les résultats avant amortissements s'élèvent à 117,5 millions de francs contre 84,1 millions de francs au 30 juin 1978. Après 106,7 millions de francs d'amortissements des immobilisations réévaluées (contre 89 millions de francs en 1978 avant réévaluation) et 8,1 millions de francs d'amortissements des frais de premier établissement (contre 5 millions de francs), le résultat net est positif de 2,6 millions de francs contre une perte de 9,9 millions de francs au premier semestre 1978. Ce résultat provisoire n'inclut qu'une faible part des dividendes des filiales.

LE NICKEL S.L.N. — Pour le premier semestre 1979, une perte de 126,7 millions de francs a été enregistrée contre une perte de 228,9 millions de francs pour le premier semestre 1978, après 100,2 millions de francs d'amortissements, 21,8 millions de francs de provision pour impôt et après reprise de 65,8 millions de francs sur la provision pour dépréciation de produits finis. Les tonnages vendus ont été en forte croissance (37 122 tonnes pour les six premiers mois de 1979 contre 45 600 tonnes pour l'année 1978 tout entière), ce qui a entraîné le déstockage de 15 000 tonnes de nickel. Les prix de vente sont remontés de moins de 2 dollars par livre-poids à 3 dollars par livre-poids, soit approximativement ceux pratiqués avant la crise, compte tenu de l'inflation.

NEW-YORK

Légère reprise

Une légère reprise a été enregistrée à Wall Street mercredi 19 septembre après la forte baisse de la veille, qui avait été provoquée en partie par la nouvelle flambée de l'or. Le recul relatif des cours du métal a contribué à un raffermissement modéré de la Bourse, qui a appris, en outre, que la baisse des mises en chantier s'était arrêtée. Par ailleurs, le fléchissement du produit national brut a été seulement de 2,3 % au deuxième trimestre 1979 au lieu des 2,4 % prévus. Toutefois, la poursuite de la hausse des taux d'intérêt, illustrée par le relèvement à 13,25 % du taux de base de la Chemical Bank, ne laisse pas d'inquiéter les opérateurs. A noter les pronostics peu optimistes d'A. T. T. sur l'exercice 1979.

Indice Dow Jones : 876,45 (+ 2,30).

VALEURS	COURS 18 9	COURS 19 9
Alcoa	56 5/8	57 1/4
A.T.T.	55 5/8	55 3/8
Boeing	47 3/8	47 3/4
Chase Manhattan Bank	40 1/8	40 3/8
Du Pont de Nemours	43 1/2	43 5/8
Eastman Kodak	54 5/8	54 ...
Exxon	57	57 3/8
Ford	43 1/2	43 1/8
General Electric	50 5/8	50 3/8
General Foods	34 3/4	35 ..
General Motors	61 5/8	61 7/8
Goodyear	15 1/4	15 1/8
I.B.M.	68 ..	67 7/8
I.T.T.	28 1/8	28 3/8
Kennecott	28 3/4	27 3/8
Mobil Oil	49 3/4	51 1/4
Pfizer	33 1/2	33 7/8
Schlumberger	84 3/4	85
Texaco	28 5/8	28 7/8
U.A.L. Inc.	25 5/8	25 3/8
Union Carbide	42 7/8	42 3/4
U.S. Steel	23	23 1/4
Westinghouse	20 7/8	20 7/8
Xerox	65 1/8	65 3/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	18 sept.	19 sept.
Valeurs françaises	124,7	126,7
Valeurs étrangères	129,8	129,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	106,4	107

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19 9	20 9
1 dollar (en yens)	223 75	222 60

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 11 1/8 %

BOURSE DE PARIS - 19 SEPTEMBRE - COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	191 10	195 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	640 .	650 ..
Ass. Gr. Paris-Vie	1855 c	1855 c
Concorde	390 ..	385 .
Epargne France	301 ..	300 .
Financ. Victoire	390 .	405 ..
France I.A.R.D.	226 ..	220 ..
GAN (Sté) Centr.	682	681

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Electro-Banque	174 ..	174
Eurobail	170 .	169 10
Financière Sofal	374 ..	374 50
Fr. Cr. et B. (Cie)	.	95 60
France-Bail	317 ..	312
Hydro-Energie		26 40
Immobail B. L. P.	260 ..	258 ..
Immobanque	371 ..	370
Immofice	310 .	309 50
Interbail	257 ..	254
— (obl. conv.)	255	257 ..
Laffitte-Bail	212 ..	210

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Bulbail	333 .	338 .
Un. Ind. Crédit	296 ..	296 ..
Cie Foncière	170 .	173 ..
C.G.V.	282 .	280 ..
Fonc. Ch.-d'Eau		745 ..
(M.) S.O.F.I.P.	d 95	97
Fonc. Lyonnaise	1100	1095 .
Immob. Marseille	1629	1625
Louvre	328 90	329 40
SINVIM	180	176 80
Cegifi	209 20	201 .
Foncina	188 20	188 .
Gr Fin. Constr.	195	193 ..
Immindo	281	269

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
(LI) Baignol-Farj.	24	23 70
Blanzy-Ouest	249 90	249 90
La Brosse	136	134
Degremont	176	169 20
Duquesnes-Purina	440 ..	445
Ferrailles C.F.F.	250	255
Havas	365	379
Locatel		...
Lyon-Alemand	133 .	134 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Coparex	455	... ..
Ecco		1090
Iena Industrie	13	13 ..
Metall. Minière	...	.. ..
Oceanic		. ..
Prenaptia		... .
San. Mar. Corv.	121	121
Total C.F.N.	125	108 .
Ufinex		.
Voyer S.A.		. ..
Oce. v. Grinten		.. .
Rorento NV	236	... ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Plantoiter	330 82	315 82
Sicav 5 000	142 67	136 20
S. L. Est	521 57	497 80
Silvafrance	253 36	241 87
Silvam	154 94	147 91
Silvarente	172 74	164 91
Silvinter	155 89	148 82
Soginco	140 15	133 79
Sogister	462 58	441 80
Valorem	204 48	211 95

* Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1300 .	4,5 % 1973	1426 .	1399 ..	1394	1400 .
4130 .	C.N.E. 3 %	4272	4400	4390	4390 ..
300 ..	Afrique Occ.	341 50	343 ..	353 .	346 ..
460 .	Air Liquide	498 .	499	501 .	505 ..
92 ..	Als. Part. Ind	108 .	104	104	103 .
445 ..	Als. Superm.	465	466	465	465 ..
61 ..	Alsthom-Atl.	63	63 90	63 90	65
910 ..	Elf-Aquitaine	1075 .	1079 ..	1100	1090 .
173 .	— (certific.)	203 ..	203 ..	207 80	202
350 .	E.J. Lefebvre	364 ..	364	364 ..	368 .
990 .	Essilor	929	930	930 ..	925 .
245	Esso S.A.F.	282 50	295 ..	294	298
356 .	Eurafrance	369 20	371 .	371 ..	367
1090	Europe no 1	1158 .	1212 ..	1225 .	1212
370 .	Tél. Ericsson	369	377 ..	392	390 .
210 .	Thomson-Br.	251 .	252 .	252	262
256	— (obl.)	293	293 ..	293	291 20
420	U.I.S.	436	431 ..	431	423 50
240 .	U.C.B.	243	248 .	248 .	249
225	Un. F. Bques	218	216 .	215	215 .
255 .	Gen. Motors	259 .	256 20	256 20	256 10
21 .	Goldfields	22 95	22 60	22 35	21 95
36 .	Harmony	43 50	41 35	41 70	40 80
5 30	Hitachi	5 06	5 05	5 05	5
310 .	Hoechst Akti	310 10	309	309	309 80
32 .	Imp. Chem.	33 40	32 90	33 30	32 30
279	Ford Motor	194 50	181	181	180 50
126	Free State	145 50	142 90	142 90	143 50
130 .	Gen. Electric	259	213 50	213 50	212 .
151	West Hold.	169	167 60	164 80	167 70
85	Xerox Corp.	273 50	273 20	274 50	273 20
20 80	Zambie Corp.	0 93	0 94	0 97	0 92

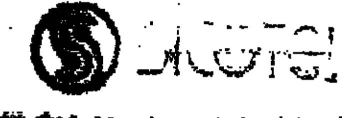
VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19 9	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 229	4 223	4 120	4 330
Allemagne (100 DM)	233 690	233 750	226	239
Belgique (100 F)	14 564	14 575	13 500	14 200
Pays-Bas (100 fl.)	212 630	212 600	206	217
Danemark (100 krd)	81 530	81 330	78 .	83
Norvège (100 k)	84 580	84 570	81 500	86 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 097	9 061	8 800	9 300
Italie (1 000 lires)	5 197	5 183	4 900	5 150
Suisse (100 fr.)	259 530	260 040	252	265
Suède (100 krs)	100 380	100 285	97	102 500
Autriche (100 sch.)	32 455	32 455	31 400	33
Espagne (100 pes.)	6 402	6 385	6 200	6 600
Portugal (100 esc.)	8 540	8 530	7 600	8 200
Canada ($ can. 1)	3 632	3 627	3 520	3 750
Japon (100 yens)	1 892	1 890	1 810	1 910

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19 9
Or fin (kilo en barre)	51300	51300
Or fin (en lingot)	51420	51975
Pièce française (20 fr.)	443	449 90
Pièce française (10 fr.)	335	3[illegible]
Pièce suisse (20 fr.)	409 ..	410 ..
Union latine (20 fr.)	380 50	378
Souverain	408	435 10
Pièce de 20 dollars	2086	2166
Pièce de 10 dollars	1135	1066
Pièce de 5 dollars	660	660 ..
Pièce de 50 pesos	2029	2040 50
Pièce de 10 florins	410 .	399 90



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Vers une bataille boursière autour du groupe de magasins Paris-France ?

La cotation de l'action Paris-France a été suspendue « jusqu'à nouvel ordre ». *Le 19 septembre, la Chambre syndicale des agents de change précise dans un communiqué que cette décision a été motivée par un* « projet d'opération financière ».

En fait, le groupe du Printemps a l'intention d'acquérir une participation importante, voire une minorité de blocage (33,3 %) dans le capital de Paris France.

Contrôlé à hauteur de plus de 40 % par la famille Compel et ses alliés (C.C.F., 7,5 % ; Radar, 5,8 % ; U.A.P.-Vie, 5,10 %), le groupe Paris France gère 57 magasins implantés dans 41 départements, et emploie 10 000 personnes. En 1978, son chiffre d'affaires a atteint 2,2 milliards de francs (avec les filiales, dont les Trois Quartiers, contrôlés à hauteur de 60 %, seraient également convoités), mais l'exercice s'est soldé par une perte nette consolidée de 3,66 millions de francs.

L'offensive du Printemps, non officiellement confirmée jeudi en fin de matinée n'a guère surpris la direction de Paris-France où l'on exprime la volonté de se défendre. « *Nous n'allons certainement pas rester les deux pieds dans le même sabot* », nous a déclaré M. Robert Marcy, vice-président du groupe. Une bataille boursière d'envergure pourrait donc éclater.

Le Printemps, contrôlé par le groupe suisse Maus-Nordmann, aurait déjà acquis, par de discrets « ramassages » en Bourse, un pourcentage non négligeable d'actions Paris-France. On lui prête maintenant l'intention de lancer une offre publique d'achat (O.P.A.) sur moins de 20 % du capital, afin d'éviter la saisine du « *Comité français des investissements étrangers* ».

De son côté, le Crédit commercial de France, considéré comme le plus solide allié de la famille Gompel, aurait également accru récemment sa part du capital de Paris-France.

En Bourse on laisse également entendre que le groupe Navigation mixte aurait également procédé à des achats. « *Je ne suis pas dans cette affaire* », nous a déclaré son président, M. Marc Fournier.

P. C.

M. PEYREFITTE ÉTUDIE UNE MODULATION DES AMENDES POUR EXCÈS DE VITESSE EN FONCTION DU REVENU.

Le projet de loi majorant les amendes perçues pour les infractions aux limitations de vitesse sera sans doute présenté au Parlement à la session d'automne a précisé, mercredi 19 septembre, M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux.

Le ministre a précisé que ce texte tient compte des objections qui ont été formulées, en particulier par les associations d'automobilistes. « *Il ne s'agit pas de sévir contre vingt millions d'automobilistes*, a affirmé M. Peyrefitte, *mais de les protéger contre quelques milliers de chauffards.* » Le projet a encore indiqué le garde des sceaux a été examiné par le Conseil d'Etat « *qui l'a approuvé moyennant quelques observations de détail* ».

D'autre part, le ministre de la justice a annoncé qu'une sorte d'amende à la carte qui prévoit un système de jour-amende modulé en fonction du revenu du contrevenant et de ses charges était à l'étude.

Le ministre a aussi indiqué qu'il allait étudier des formules permettant un meilleur recouvrement des amendes et qu'il comptait, sur un autre plan, demander à une commission de voir dans quelle mesure le permis à points pourrait être mis en circulation.

M. Peyrefitte a expliqué les raisons du relèvement du plafond des amendes pénales en matière de contraventions de police, adopté en conseil des ministres. « *Dans ce domaine, il n'y avait pas eu de relèvement depuis 1958*, a-t-il dit. *Par voie légale, le minimum — théorique — avait été fixé à 3 francs et le maximum à 2 000 francs. Nous avons donc fait une mise à jour. Si nous avions tenu compte de l'évolution de l'indice du coût de la vie, on aurait dû porter ce maximum à 7 000 francs. Nous nous sommes contentés de 6 000 francs.* »

LA LUTTE CONTRE LES INDUSTRIES POLLUANTES EST BRUSQUEMENT ENGAGÉE EN ITALIE

L'entrée en vigueur de la loi « Merli » sur l'environnement, reportée de juin à septembre, a permis aux autorités judiciaires italiennes d'engager la lutte contre les pollueurs.

A Augusta, en Sicile, plusieurs entreprises ont été brusquement touchées, sur l'initiative du juge de première instance, M. Antonio Condorelli : la raffinerie Esso a été fermée, les salines de la ville placées sous séquestre et 15 tonnes de poissons ont été brûlées. Des enquêtes seront prochainement lancées sur les usines de Montedison et Liquichimica : douze mille ouvriers sont menacés de chômage technique, et les syndicats ont lancé un mot d'ordre de grève.

Près de Pise, à San-Miniato, les industriels du cuir et de la chaussure ont manifesté dans la rue après avoir été contraints de fermer leurs usines. — *(A.F.P.)*

Grève à l'imprimerie Lang

PLUSIEURS MAGAZINES SONT EMPÊCHÉS DE PARAITRE

La situation parait bloquée à l'imprimerie Georges Lang, rue Curial à Paris, où les rotativistes se sont mis en grève le mercredi 12 septembre afin d'obtenir « 1 franc de plus de l'heure pour tous ». Aucune négociation n'a pu être engagée avec la direction à ce jour.

Bien que les rotativistes de l'usine de Noyon ne soient pas totalement en grève, l'arrêt de travail de ceux de Paris entraînera, cette semaine, pour la deuxième fois consécutive, la non-parution de plusieurs magazines : « Jours de France », « Point de vue - Images du monde », « Qui ? », « Police » et « la Vie » notamment.

L'expulsion des grévistes occupant l'atelier de l'imprimerie Lang, à Paris-19e, a été demandée ce jeudi 20 septembre en référé par la direction, dont la cause était soutenue devant M. Pierre Drai, premier vice-président du tribunal, par Me Etivant. Me Henry, pour la défense, a contesté que les grévistes interdisent, comme le déclare la direction, l'entrée des fournisseurs, des matériaux et du personnel non gréviste, faits constatés cependant par un huissier. Les avocats doivent revenir le 21 septembre devant le magistrat dans l'espoir de trouver un terrain d'entente.

Rappelons que depuis le printemps 1977, l'imprimerie Georges Lang — qui compte encore neuf cents ouvriers après en avoir employé deux mille huit cents il y a dix ans — connaît de sérieuses difficultés. A la suite d'une décision du tribunal de commerce, un curateur avait été nommé tandis que l'entreprise bénéficiait d'une suspension provisoire de poursuite. Fin août 1977, le rapport du curateur faisait état d'un passif de plus de 50 millions de francs, à éponger en trois ans.

Violent séisme en Italie centrale

5 morts, selon une première estimation

Rome *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*. — *La terre a violemment tremblé en Italie centrale, à 23 h. 29, le 19 septembre. La région touchée est située en Ombrie, autour de la petite ville de Norcia (à quelque 110 kilomètres au nord-est de Rome). Selon une première estimation, le tremblement de terre a provoqué la mort de cinq personnes, trois à San Marco-di-Norcia et deux à Chiavano-di-Cascia.*

Les dégâts matériels sont importants : habitations détruites ou endommagées, routes obstruées par des avalanches de terre et de pierres, téléphone et électricité coupés. A 12 kilomètres de Norcia, l'église Notre-Dame-des-Neiges, construction du seizième siècle, riche en fresques, a été détruite.

La secousse principale et les nombreuses répliques qui lui ont succédé au cours de la nuit ont été ressenties dans une vaste zone allant de Naples à Florence et de Rome à Chieti (près du port adriatique de Pescara). On signale des dégâts plus ou moins importants dans plusieurs villes, notamment à Rieti, ville médiévale, située à une cinquantaine de kilomètres au sud-ouest de Norcia. Dans de nombreuses agglomérations (dont Rome), une partie de la population s'est précipitée dehors. Certains ont même fui en voiture vers la campagne.

[Selon les calculs faits par le Centre sismologique européo-méditerranéen de Strasbourg, les coordonnées de l'épicentre du séisme sont 42,8 degrés nord et 13,1 degrés est. La magnitude de la secousse principale était ed 5,7 sur l'échelle de Richter. Il s'agit du plus violent tremblement de terre que l'Italie a ressenti depuis celui d'Udine dans le Frioul (6 mai 1976 : magnitude 6,5, un millier de morts.)]

M. PATERNOTTE DE LA VAILLÉE, NOUVEL AMBASSADEUR DE BELGIQUE A PARIS.

Bruxelles *(A.P.)*. — Le gouvernement français vient de donner son agrément à la nomination du baron Alex Paternote de La Vaillée au poste d'ambassadeur de Belgique à Paris, a annoncé, mercredi 19 septembre, le ministère belge des affaires étrangères.

[Né en 1923, docteur en droit, le baron Alex Paternotte de La Vaillée est entré dans la carrière diplomatique en 1945. Il a été en poste à Washington, Paris, Rio et, en tant qu'ambassadeur, à Beyrouth et à Brasilia. Il dirigeait, depuis 1974, le service Proche-Orient - Afrique du Nord au ministère des affaires étrangères et présidait la délégation belge au dialogue euro-arabe. En outre, il fut président, en 1966, du Comité européen pour la construction de lanceurs d'engins spatiaux (CECLES).]

MORT DE CHARLES REBUFFAT, RÉDACTEUR EN CHEF DU « SOIR » DE BRUXELLES.

Notre confrère Charles Rebuffat, rédacteur en chef du *Soir* de Bruxelles, est décédé à l'âge de soixante ans, dans la nuit du 18 au 19 septembre, des suites d'une longue maladie. A sa femme, à ses quatre enfants, à ses camarades du *Soir*, *le Monde* adresse ses condoléances émues.

Entré au *Soir* comme rédacteur en 1945 à la fin d'études de droit, il appartint longtemps au service de politique étrangère, et nombreux sont ses confrères qui évoquent la haute silhouette de cet homme discret et un peu sarcastique arpentant les coulisses des conférences internationales. Secrétaire général du *Soir* en 1963, puis chef du service de politique étrangère, il devint rédacteur en chef adjoint en 1963 et rédacteur en cher en 1972. Il fut également président de l'Association des journalistes européens et président de l'Union internationale de la presse et des journalistes de langue française, en même temps que chargé de cours à l'université libre de Bruxelles.

C'est à juste titre que, liant le nom de Charles Rebuffat à celui de Pierre Viansson-Ponté, M. Jean Corvilain, directeur du *Soir*, les qualifie de « *passionnels froids* ». Charles Rebuffat, totalement étranger à l'esprit d'intolérance et soucieux de toute conciliation des communautés entre lesquelles se partage la Belgique, était assurément un des premiers journalistes belges et européens.

● *Le groupe communiste de l'Assemblée nationale* a déposé, mardi 18 septembre, une proposition de résolution, tendant à la création d'une commission d'enquête sur les actions de propriétés foncières et immobilières par des ressortissants étrangers. Les députés communistes estiment que ces achats « *contribuent grandement à l'augmentation du prix des terres et au développement de la spéculation* ».

La réparation des dégâts causés par les cyclones

M. GISCARD D'ESTAING SOULIGNE L'EFFORT DE SOLIDARITÉ EN FAVEUR DES ANTILLES

Dans une déclaration télévisée diffusée mercredi soir 19 septembre par FR 3-Antilles, M. Valéry Giscard d'Estaing a commenté personnellement les mesures prises le matin par le conseil des ministres pour pallier les dommages causés à la Guadeloupe et en Martinique par les récents cyclones. Soulignant l'effort de solidarité décidé par le gouvernement, « *agissant plus vite qu'il ne le fait d'habitude sur des sujets de cette nature* », le chef de l'Etat a notamment déclaré : « *Non seulement cette solidarité se traduit par des mesures comparables à celles qui avaient été prises quand des départements métropolitains ont été sinistrés, mais elle tient compte en outre de la situation financière difficile des collectivités locales, en allant au-delà de ce que l'Etat prend normalement en charge, notamment pour les infrastructures (voiries nationale, départementale et communale, ports de Fort-de-France et de Basse-Terre, reconstitution des plages artificielles qui ont été emportées), les indemnisations des dommages immobiliers ou mobiliers subis par les particuliers.* »

La « guerre de la langoustine » entre la France et la Grande-Bretagne

M. Joël Le Theule veut saisir la Cour de justice européenne

M. Joël Le Theule, ministre des transports, a reçu, ce jeudi 20 septembre, en début de matinée, une délégation de pêcheurs de langoustines, conduite par M. François Gicaguen, président du comité régional des pêches maritimes.

Les différents représentants syndicaux et professionnels ont fait part au ministre de leur réaction à la suite des arraisonnements dont ont été victimes deux bateaux de pêche français de la part des autorités britanniques. Ces dernières, en effet, appliquent des dispositions unilatérales concernant le maillage des chaluts, plus contraignantes que celles en vigueur dans les eaux communautaires (70 millimètres au lieu de 50-60 millimètres) et qui sont, pour les autorités françaises, illégales au regard du droit communautaire.

Le ministre des transports a, précise-t-il dans un communiqué, « *rappelé les positions du gouvernement français, qui entend voir respectées sans défaillance les règles communautaires* » et se déclare prêt à « *mettre en œuvre, devant la Cour de Luxembourg, les procédures judiciaires prévues par le traité de Rome en cas de non-respect par les Etats membres de leurs obligations communautaires* ». Il continuera cependant les conversations qu'il a eues avec les autorités britanniques.

Le ministre a aussi indiqué que « *l'Etat avai laccepté de prendre en charge les frais d'amende et de justice ainsi que le coût des engins de pêche confisqués* ». Il a, en outre, promis qu'il allait faire étudier, « *les jours prochains* », les moyens de dédommager les pêcheurs du « manque à gagner » dont ils ont pâti.

Aux cris de « Unité, action, non à l'augmentation du maillage ! », quinze cents marins pêcheurs ont manifesté le 19 septembre dans les rues de Quimper. On reconnaissait dans le défilé plusieurs maires et conseillers généraux socialistes et communistes du pays bigouden. Il n'y a pas eu d'incidents.

Le numéro du « Monde » daté 20 septembre 1979 a été tiré à 567 415 exemplaires.

